LA COMBUSTION DU MONDE

Peuples autochtones, conservation et marchandisation de la nature en Asie du Sud et du Sud-Est

Sous la direction de
Frédéric Bourdier

L'Harmattan
Collection « Horizons Autochtones »

Livre Bourdier-BATOK.indd 1 21/12/2023 10:38

Collection dirigée par Irène Bellier

À l'issue d'une vingtaine d'années de négociation dans le cadre des Nations unies entre les représentants des États et les délégués des organisations autochtones, la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones a été approuvée, en septembre 2007 à une très large majorité, par l'Assemblée générale des Nations unies.

Cette adoption ouvre un nouvel horizon de réflexion et d'action sur les différentes modalités possibles d'exercice du droit des peuples autochtones à disposer d'eux-mêmes.

La collection « Horizons Autochtones » a pour objectif de faire connaître les dynamiques, luttes et changements que l'on observe dans la situation des communautés autochtones concernées par cette Déclaration à travers le globe.

DÉJÀ PARU DANS LA COLLECTION

Fontaine Guillaume, 2010, *Gaz et pétrole en Amazonie, conflits en territoires autochtones*

Bellier Irène (dir.), 2013, *Peuples autochtones dans le monde. Les enjeux de la reconnaissance*

Charters Claire et **Stavenhagen** Rodolfo (dir.), 2013, *La Déclaration des droits des peuples autochtones. Genèse, enjeux et perspectives de mise en œuvre*

Bellier Irène (dir.), 2014, *Terres, Territoires, Ressources. Politiques, pratiques et droits des peuples autochtones*

Bellier Irène et **Hays** Jennifer (dir.), 2016, *Quelle éducation pour les peuples autochtones ?*

Bellier Irène, **Cloud** Leslie et **Lacroix** Laurent, 2017, *Les droits des peuples autochtones. Des Nations unies aux sociétés locales*

Bellier Irène et **Hays** Jennifer (dir.), 2019, *Échelles de gouvernance et droits des peuples autochtones*

Barronnet Bruno et **Melenotte** Sabrina (dir.), 2020, *Peuples et savoirs autochtones, à l'épreuve des (dé)mesures*

Livre Bourdier-BATOK.indd 2 21/12/2023 10:38

LA COMBUSTION DU MONDE

Peuples autochtones, conservation et marchandisation de la nature en Asie du Sud et du Sud-Est

Sous la direction de
Frédéric Bourdier

Préface de
Guillaume Blanc

Livre Bourdier-BATOK.indd 3 21/12/2023 10:38

Cet ouvrage coordonné par Frédéric Bourdier, anthropologue à l'IRD (UMR DEVSOC), est le fruit d'une initiative appuyée par Patrick Kulesza (secrétaire général du GITPA de 2004 au 15 janvier 2023) en réponse à la conférence organisée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) à Marseille, en septembre 2021.
Alors que l'objectif de ce grand rassemblement mondial visait à étendre les aires naturelles protégées jusqu'à 30 % de la surface terrestre, d'ici 2030, la question du peuplement de ces territoires était largement passée sous silence. Il fut alors décidé de rassembler des contributions théoriques et des études de cas concernant le sort réservé aux peuples autochtones résidant dans et à proximité des zones vertes en Asie du Sud et du Sud-Est, une région du globe où les pratiques de conservation de la nature sont encore peu connues, en comparaison avec celles prévalant en Afrique.
Frédéric Bourdier tient vivement à remercier tou.te.s les auteur.e.s sollicité.e.s pour combler ce vide qui ont répondu favorablement pour participer à ce livre.

Couverture
Œuvre de Longbir Engti, artiste karbi, 2011 ; *Portrait d'un vieil homme karbi* (peuple autochtone du Meghalaya, Inde)

Le monde d'aujourd'hui dépend de l'eau, des arbres et de la terre. L'artiste espère montrer comment les peuples autochtones vivent avec la nature en minimisant l'extraction des ressources. Leurs activités quotidiennes sont influencées par leur culture traditionnelle. Avec cette peinture, l'artiste tente de préserver ce mode de vie à travers son art pour les générations futures qui évoluent très rapidement.

Réalisation : Irène Bellier - 2023

© L'Harmattan, 2024
57, rue de l'École polytechnique, 75005 Paris
http://www.librairieharmattan.com
diffusion.harmattan@wanadoo.fr harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-336-43107-9
EAN : 9782336431079

Sommaire

Guillaume Blanc
PRÉFACE
La planète brûle et les incendiaires courent toujours 7

Frédéric Bourdier et Patrick Kulesza
INTRODUCTION
Impérissable colonialisme vert 19

Stéphen Rostain
Colonialisme vert et nationalisme blanc en Amazonie 41

Ashish Kothari et Frédéric Bourdier
« Un seul foyer » : les voix des pays du Sud pour la conservation de la biodiversité 71

Christian Culas
Populations locales et aires naturelles protégées au Vietnam. Quand la hiérarchie des connaissances scientifiques rend muets les savoirs locaux 93

Marine Carrin
Lois forestières et destruction du mode de vie des peuples autochtones de l'Inde centrale 117

Eleonora Fanari
Violence de la conservation participative dans le parc national de Kaziranga en Assam, Inde 139

Frédéric Bourdier et Sophea Kong
Populations autochtones et odyssée du carbone au Cambodge 161

Courtney Work
Trajectoires de captures de terres coloniales vertes : l'héritage des projets coréens au Cambodge 191

Ashish Joshia Ingty John et Phalla Chea
Cartographie et gestion des terres communales chez les peuples autochtones du nord-est cambodgien 213

Ole Bruun
Collusion verte et privation ethnique dans les hauts plateaux du centre du Viêt Nam 237

Dominic Roberge et Jean Michaud
Mesures néolibérales, réponses locales : Hmong et Yao de Sa Pa face à l'expansion du système de conservation environnementale de Hoàng Liên So'n au Vietnam 263

Rachel Thomas et Jeremy Landon Morell
Ouvrir la voie à une gestion durable des forêts chez les Orang Asli en Malaisie 285

Frédéric Bourdier
CONCLUSION
La combustion du monde 311

Irène Bellier
POSTFACE
Que deviennent les droits des peuples autochtones face à l'industrie de la conservation ? 329

LISTE DES CONTRIBUTEURS ET CONTRIBUTRICES 339

LISTE DES ACRONYMES 343

Préface

Guillaume Blanc *

La planète brûle et les incendiaires courent toujours

Émile a 10 ans. Assis par terre, dans la salle d'embarquement, le dos contre le mur et la tête penchée sur l'épaule de son père, il commence à trouver le temps long. Cet été, ses parents l'ont emmené en Sicile. Ils ont visité Syracuse et Catane, puis ils ont passé quelques jours sur la côte, avant de profiter de Palerme. C'est d'ici qu'il devait décoller pour rentrer à Bordeaux, hier, à 22 heures. Mais il est maintenant 11 heures du matin, le lendemain, et les flammes qui encerclent l'aéroport les clouent encore au sol, littéralement pour le petit Émile. Tant que les pompiers n'auront pas maîtrisé les incendies qui ravagent les environs de la capitale sicilienne, aucun avion ne décollera. Et les passagers devront encore patienter avant de quitter l'île où, depuis presque trois semaines, la température dépasse les 45 degrés. Aujourd'hui comme hier, et comme le jour d'avant, il fait 47. De quoi attiser les incendies, partout, et de quoi, aussi, effrayer un enfant de 10 ans.

« Pourquoi il y a le feu ? », demande Émile à sa mère. « C'est à cause du réchauffement climatique », explique-t-elle à son fils, « il y a beaucoup

* Historien de l'environnement à l'université de Rennes 2, chercheur associé aux laboratoires « LAM » (Bordeaux) et « CAK » (Paris).

Livre Bourdier-BATOK.indd 7 21/12/2023 10:38

de feux cet été, parce qu'il fait de plus en plus chaud, comme l'année dernière près de la maison, à la dune du Pilat au bassin d'Arcachon ». Et en effet, l'été 2023 ressemble à une répétition aggravée de l'été 2022. Cette fois-ci, même les plus climato-sceptiques ont du mal à fermer les yeux sur les feux qui ravagent la Sicile, Athènes, le Québec ou la Californie. La planète brûle. « Et pourquoi est-ce qu'il y a du réchauffement climatique ? », poursuit Émile à la manière d'un petit garçon, c'est-à-dire en répondant à une réponse par une autre question. « Parce qu'il y a trop d'usines, trop de voitures, trop d'avions, ça pollue, et du coup, ça réchauffe l'air », lui dit sa mère. Puis Émile rebondit, forcément. « Alors pourquoi on continue de prendre l'avion si ça fait tout brûler ? » La mère reste silencieuse une seconde, le temps de réfléchir à une réponse qui tienne la route, mais elle n'en a pas le temps puisque le père colle un *smartphone* dans la main de son fils : « Allez, tu veux jouer un peu ? » Faiblesse classique du père, presque un cliché. Cela dit, là où le *smartphone* n'amènera probablement rien de positif dans la vie d'Émile, la réponse ne lui aurait peut-être rien apporté de bon non plus.

Pourquoi continuer de voyager par les airs, surtout depuis qu'il est possible de rejoindre la Sicile en train ? Parce que l'avion est plus rapide, mais aussi moins cher. Et après tout, treize millions d'hommes et de femmes atterrissent sur l'île chaque année, ce qui représente presque deux cent cinquante avions par jour[1]. Alors c'est vrai, aujourd'hui Émile est bloqué dans un aéroport encerclé par les flammes, et s'il aimerait ne plus jamais voir le feu détruire les forêts et gâcher son été, pour ça, il faudrait au moins que ses parents arrêtent de partir en vacances en avion. Mais pour ça, il faudrait au moins qu'il existe des billets ryantrain ou easywagon à cinquante euros par personne, au lieu des quatre cents euros que coûte actuellement un voyage ferroviaire franco-sicilien.

Heureusement pour Émile, au lieu d'entendre une réponse de ce genre, il joue maintenant avec le *smartphone* de son père. Un objet qui a d'ailleurs lui aussi quelque chose à voir avec le feu puisque, du tantale congolais au néodyme chinois qu'il a fallu extraire et déplacer pour le produire, le bilan carbone du « téléphone intelligent » est désastreux. Mais là encore, heureusement pour les parents d'Émile, ils n'ont pas à lui expliquer qu'à leur manière, aujourd'hui, ils ont allumé l'incendie qui les menace, et demain, ils ne feront rien pour que le monde cesse de brûler. Parce qu'ils ne le veulent pas, peut-être, mais surtout parce qu'ils

1. https://assaeroporti.com/statistiche/ [consulté le 15 octobre 2023].

Livre Bourdier-BATOK.indd 8 21/12/2023 10:38

n'ont pas le pouvoir de le faire. Le pouvoir de protéger l'environnement à l'échelle planétaire n'est pas entre leurs mains, il appartient aux dirigeants politiques, aux chefs des grandes entreprises cotées en Bourse, et en bout de course, aux responsables des institutions internationales de la conservation : l'Unesco, la Wildlife Conservation Society (WCS), Conservation International (CI), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) ou encore le Fonds mondial pour la nature (WWF). Si l'on se représente une ville en train de brûler, on peut dire que les employés de ces organisations en sont les pompiers. Seulement, pendant que les maisons partent en fumée et que tout le monde continue à les arroser d'essence, les pompiers sont ailleurs. Ils sont loin de la ville, dans des campagnes reculées, en train d'expliquer à des habitants qui n'ont presque rien à voir avec l'incendie qu'en fait, les pyromanes, ce sont eux. Et il est donc temps qu'ils quittent leur maison et leur campagne, avant qu'ils ne les détruisent pour de bon.

Est-ce qu'Émile aurait compris cette histoire ? Probablement pas. Et c'est tant mieux car il faut bien l'avouer, elle est loin d'être joyeuse.

Cette histoire est celle, parmi tant d'autres, des Massaï de Loliondo. Dans cette région du nord tanzanien, entre le parc national du Serengeti, la réserve de Ngorongoro et le parc d'Arusha, la plupart des Massaï sont des agro-pasteurs transhumants, c'est-à-dire qu'ils combinent une activité annuelle d'élevage animal avec une culture saisonnière de la terre. Mais il y a quelques années, vers 2017, les autorités tanzaniennes ont annoncé aux soixante-dix mille Massaï de Loliondo que leur territoire allait être classé « zone protégée » et qu'à ce titre, ils devaient quitter les lieux. Définitivement.

Avec le soutien scientifique de la Société zoologique de Francfort, et en partenariat avec la Otterlo Business Corporation, une entreprise des Émirats arabes unis spécialisée dans les « excursions de chasse », l'État tanzanien a décidé de faire de Loliondo une réserve dédiée à la chasse au trophée, au safari touristique et à la conservation de la nature. C'est à cette fin qu'en juin 2022 la police a tenté d'expulser une bonne partie des habitants[2]. Et c'est donc au nom de la nature que des soldats ont roué de coups celles et ceux qui refusaient de déguerpir. Certains se font fait tirer dessus, un homme est mort, une vingtaine d'hommes et de femmes furent blessés et des milliers se sont enfuis en courant, laissant

2. Survival International, « Tanzanie : des milliers de Massaï ont fui », 13 juin 2022, https://www.survivalinternational.fr/actu/13101 [consulté le 26 juillet 2023].

derrière eux leurs maisons en bois et en torchis, et pour un temps, leur mode de vie basé sur l'autosubsistance. Mais pour un temps seulement, car il y a fort à parier que les Massaï reviendront chez eux. Comme ils l'avaient fait après les expulsions de 2013 et de 2009, ou après celle de 1967, ou encore celle des années 1905-1906 (Gissibl, 2019), qui avait donné le coup d'envoi d'une histoire appelée à durer : celle de l'invention du colonialisme vert.

Le phénomène est au cœur du livre dirigé par Frédéric Bourdier. Avec ses co-auteurs, l'anthropologue nous plonge en Asie du Sud-Est, ce qui est profondément novateur car généralement, qui dit « colonialisme vert » dit « Afrique ».

Dans sa déclinaison africaine, l'expression désigne une action globale menée par des institutions comme l'Unesco, l'UICN et le WWF, lesquelles cherchent à naturaliser l'Afrique par la force. Plutôt que d'essayer de résoudre la crise écologique comme elles le font en Europe, en soutenant les agriculteurs et les bergers qui occupent la nature, ces organisations s'efforcent de déshumaniser la nature africaine. Aussi, aujourd'hui encore, chaque année des dizaines de personnes sont abattues par des écogardes qui les ont surpris en train de chasser. Des milliers d'agro-pasteurs sont aussi expulsés afin que les parcs d'Afrique continuent d'être vides d'habitants. Enfin, des dizaines de milliers d'hommes et de femmes sont punies d'amendes ou de peines de prison pour avoir cultivé la terre, fait paître leurs troupeaux ou chassé du petit gibier. La réalité est choquante et pourtant elle est bien… réelle. Après la décolonisation, le fardeau civilisationnel de l'homme blanc a été remplacé par le fardeau écologique de l'expert occidental : et si l'intention a changé depuis, l'esprit est resté le même ; le monde moderne devrait sauver l'Afrique des Africains. Tout cela pour préserver un mythe, celui de l'éden africain (Blanc, 2022)[3].

Ce mythe nous vient de l'époque coloniale. À la fin du XIX^e^ siècle, les Européens partis tenter leur chance en colonie laissent derrière eux des paysages transformés par l'urbanisation et l'industrialisation. Persuadés de retrouver en Afrique la nature perdue en Europe, ils y créent alors des réserves de chasse, qu'ils transforment ensuite en parcs nationaux. Et dans chacun de ces enclos de nature, du Congo jusqu'à l'Afrique du Sud, en passant par le Tanganyika, le Kenya ou le Rwanda, ils inventent le mythe du bon et du mauvais chasseur. Le premier est blanc : il chasse le trophée, au fusil et avec courage. Le second est noir : il chasse la nourriture, avec un

3. Les lignes qui suivent renvoient au contenu de l'ouvrage.

arc, une lance ou des pièges à collet, et surtout, avec cruauté. Voilà les préjugés qui justifient le monopole de la nature par les Européens, et la criminalisation des populations africaines : quand elles ne sont pas expulsées des espaces parcs, leurs usages sont restreints, puis sanctionnés. C'est ainsi qu'en Afrique, la nature devient synonyme de violence. Mais dans le reste du monde, cette violence est voilée par les images de l'éden. Il y a d'abord les récits de voyage relatés par la grande presse naissante, comme ceux de Stanley et Livingstone, Churchill et Roosevelt, lesquels décrivent un vaste jardin africain, resté à l'état sauvage malgré ses habitants malhabiles. Puis vient la littérature, au milieu des années 1930. Avec Ernest Hemingway et *Les neiges du Kilimandjaro*, ou Karen Blixen et *Out of Africa*, les lecteurs occidentaux découvrent une Afrique féerique, où les grands mammifères sauvages régneraient en maîtres, le lion, le buffle, l'éléphant, la girafe, le rhinocéros. Puis ces récits se multiplient après les indépendances. Il y a des romans, comme *Les racines du ciel* de Romain Gary, des magazines comme le *National Geographic*, des guides, comme le *Lonely Planet*, des mangas adaptés au cinéma, comme *Le Roi Lion*. Tous décrivent une Afrique verte, vierge, animale, sauvage. Le refuge écologique du monde. Seulement, cette Afrique n'existe pas. L'Afrique est habitée, cultivée, comme l'Europe. Et si les parcs africains sont vides, c'est uniquement parce qu'ils ont été vidés. Au xx^{e} siècle, de un à quatorze millions d'agro-pasteurs ont été expulsés.

L'entreprise nous renvoie aux « experts » de la conservation et plus précisément, à leurs croyances. Comme celle d'une déforestation qui frapperait massivement chaque pays d'Afrique. Le cas de la forêt perdue d'Éthiopie est un exemple parmi tant d'autres. Selon les autorités éthiopiennes, l'Unesco ou la FAO (l'agence des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), le bilan est catastrophique : 40 % de l'Éthiopie étaient couverts de forêts en 1900, contre 3 % « aujourd'hui ». Ces chiffres furent formulés pour la première fois en 1961. Ils ne reposaient sur aucune donnée scientifique, seulement sur des observations visuelles de deux forestiers, qu'un expert de la FAO avait repris à son compte et diffusé dans les arènes conservationnistes. Et depuis, ces chiffres sont relayés par tous les experts de la conservation. Au point que l'ancien Vice-Président états-unien, Al Gore, peut les citer dans ses livres et son film *Une vérité qui dérange*, qui lui vaudront le Prix Nobel de la paix en 2007. À force de circuler et d'être répétés, ces chiffres sont finalement passés pour vrais. Ils doivent bien l'être, puisque depuis soixante ans personne ne les remet en cause et tout le monde les cite. Tel est le processus qui pérennise les préjugés sur les écologies africaines et qui mène à la

criminalisation de la petite paysannerie, en Éthiopie ou en Tanzanie, au Gabon, au Niger ou en Sierra Leone, partout sur le continent.

La dimension amateuriste de l'expertise internationale n'enlève rien à l'ampleur des destructions environnementales. En Afrique, comme ailleurs, le capitalisme détruit. De 1850 à 1920, on estime que plus de quatre-vingt-dix millions d'hectares de forêts sont défrichés dans les empires européens, soit quatre fois plus qu'au siècle précédent. Les animaux sont aussi frappés par le choc écologique de la colonisation : à la fin du XIX^e^ siècle, près de soixante-cinq mille éléphants africains sont abattus chaque année, leur ivoire étant désormais revendu dans le monde entier. D'où l'importance, pour les Européens, de créer des réserves de chasse puis des parcs nationaux. Bien incapables de réaliser qu'ils sont responsables des destructions en cours, ils blâment les Africains, puis ils tentent de leur interdire l'accès aux aires naturelles censées remédier à la catastrophe. Et depuis les indépendances, le même genre d'histoire se répète. L'exploitation intensive destinée à approvisionner le marché mondial continue de détruire, partout. Et pour faire face au désastre, le parc reste la solution. À l'échelle africaine, on détruit ici pendant qu'on met en parc là-bas. Et à l'échelle mondiale, ce sont les conservationnistes occidentaux qui ne veulent pas, ou qui n'arrivent pas à sauver la nature qu'ils détruisent chez eux ; alors ils partent là-bas, au Sud, pour sauver ce qu'ils croient être une nature vierge et intacte – mais aussi surpeuplée et dégradée.

Violente, l'histoire est donc aussi très injuste. L'Éthiopie le montre encore une fois de manière significative. Dans le parc du Simien, au nord du pays, dès 1963 les experts de l'Unesco, du WWF et de l'UICN recommandent aux autorités de déplacer les paysans hors du parc – trop nombreux et trop destructeurs, ils dégraderaient la nature. Il leur faudra attendre plusieurs décennies, mais en 2017, les quelque deux mille cinq cents habitants du village de Gich en Éthiopie ont été expulsés, enfin.

Tout en haut de l'échelle, le phénomène nous renvoie encore une fois à ce drôle de couple prédation-protection. En effet, quand Al Gore assène des savoirs préconçus sur la destruction des forêts éthiopiennes par une petite paysannerie destructrice malgré elle, quand il parle des dégâts sociaux engendrés partout dans le monde par le changement climatique, il ne mentionne pas une seule fois Google ou Apple, pourtant deux des entreprises les plus polluantes au monde. Pourquoi ce silence ? Parce que l'ancien Vice-président états-unien siège au conseil d'administration de la première, tandis qu'il finance généreusement la seconde.

Livre Bourdier-BATOK.indd 12 21/12/2023 10:38

Al Gore n'en est pas moins un écologiste convaincu. Seulement, il est enfermé dans la même logique que celle qui présidait, un siècle plus tôt, à l'invention du colonialisme vert. Comme les Européens qui créaient des réserves où tuer les animaux qu'ils disaient sauver, aujourd'hui encore ceux qui protègent sont aussi ceux qui détruisent.

Puis viennent d'autres acteurs. Comme ceux impliqués dans l'expulsion des villageois de Gich, dans le parc éthiopien du Simien. On y retrouve par exemple l'agence International Consulting, qui planifie le « déplacement volontaire » des habitants. Cette fois-ci, elle travaille pour les autorités éthiopiennes. Mais cette entreprise travaille bien plus souvent à la mise en œuvre des projets de « développement durable » que portent des multinationales, comme ExxonMobil Corporation, ou Total. Encore une fois, et plus insidieusement, ceux qui protègent sont aussi ceux qui détruisent.

Cela se voit, enfin, tout en bas de l'échelle, dans le monde de l'invisible ou disons, des anonymes. Dans le parc éthiopien du Simien, comme dans la majeure partie des trois cent cinquante parcs nationaux d'Afrique, les agro-pasteurs ont été forcés de quitter les lieux que prétendument ils menaçaient. Mais si l'on dresse le bilan carbone des visiteurs qui leur ont succédé, que constate-t-on ? Un touriste a besoin d'une tente et de ses arceaux en aluminium ; donc, extraction de téflon. Il doit aussi veiller à emporter avec lui une veste en goretex contre la pluie ; donc, extraction de bauxite. Une polaire le protégera du froid ; donc, extraction de pétrole. Son déplacement en avion produira aussi une demi-tonne de CO_2, en moyenne. Et comme celui du petit Émile bloqué en Sicile, son *smartphone* aura nécessité de l'extraction de néodyme et de tantale. En d'autres termes, au gré de son voyage, il aura détruit dans le monde les ressources qui sont mises en parc ici. Ce n'est sûrement pas ce qu'il souhaite. Comme la plupart des amoureux de nature, un visiteur de parc national est généralement un défenseur de la nature. Pour autant, il fait lui aussi partie de ceux qui protègent et qui détruisent, dans le même temps.

Ce qui est profondément injuste puisque, pour l'instant, qui est sinon expulsé, au moins privé du droit d'accès à la nature ? Des agriculteurs et des bergers qui produisent leur propre nourriture. Des hommes et des femmes qui se déplacent à pied, vivent sans électricité, consomment très peu de viande et de poisson. Des paysans qui achètent rarement de nouveaux vêtements et qui, contrairement à deux milliards d'individus, ne possèdent ni ordinateur ni téléphone intelligent. Pour sauver la nature, il faudrait au moins vivre comme eux. Et pourtant, les experts interna-

tionaux de la conservation les blâment et les oppriment. Voilà ce qu'est le colonialisme vert.

« Colonialisme ? » C'est là où le bât blesse. Voilà des décennies que les pays africains ont gagné leur indépendance, alors pourquoi parler de colonialisme ? Pour au moins deux raisons.

La première est une évidence qu'il est toujours bon de rappeler : le colonialisme n'aurait jamais pu être instauré sans la coopération, autant subie que choisie, de certaines élites africaines. Et depuis, il n'en va pas autrement de l'exercice du pouvoir associé à la protection globale de l'environnement. Délimiter des frontières (en aire protégée), bâtir des espaces publics pour la nation (comme les parcs nationaux), définir les modes d'exploitation des ressources (pour mieux les contrôler), imposer l'État aux habitants qui vivent loin du pouvoir (par exemple en mettant leurs montagnes en parc) : toutes ces prérogatives régaliennes, les dirigeants africains savent les exercer, comme tout le monde. Et ils savent aussi fort bien instrumentaliser les normes occidentales pour les mettre au service de leurs propres objectifs. Quitte à pérenniser l'idée coloniale que bien des experts internationaux se font encore de l'Afrique.

C'est la deuxième raison qui justifie l'expression de « colonialisme vert » : la fin de la colonisation n'a pas entraîné la disparition des idées qui la soutenaient, et surtout pas celle d'une Afrique idéalement vierge et sauvage, et d'Africains malheureusement trop nombreux et destructeurs. Les indépendances n'ont pas amené de changement de paradigme au sein des grandes institutions de la conservation pour la bonne et simple raison qu'au début des années 1960, la plupart de leurs membres sont d'anciens administrateurs coloniaux reconvertis en experts internationaux. En 1961, ils lancent un vaste « Projet spécial africain » dont le but, disent leurs archives, est de « faire face à l'africanisation des politiques de la nature », c'est-à-dire à l'indépendance. Et pour « poursuivre le travail accompli », là aussi ce sont leurs archives qui parlent, avec l'Unesco et l'UICN ils imaginent une banque dont la mission serait de récolter des fonds grâce auxquels « envoyer des experts aider les gouvernements africains à s'aider eux-mêmes ». Ainsi naît le WWF, le World Wildlife Fund, ou Fonds mondial pour la nature, en français. Aujourd'hui, ses dirigeants s'évertuent à inclure dans leurs programmes toutes les populations dites « autochtones » ou « indigènes ». « Ensemble, nous sommes la solution », scande le WWF. Mais « notre nature n'est pas votre solution », lui répondent les défenseurs des populations habitant les aires protégées d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie.

Ces activistes s'insurgent contre les injustices que subissent les Massaï de Tanzanie. Mais ils dénoncent aussi toutes celles qui se déroulent en Asie du Sud-Est. Par exemple, pour la seule année 2022, les expulsions dans le parc indien du Kaziranga[4], dans le sanctuaire de Keo Seima au Cambodge[5] ou dans plusieurs autres réserves cambodgiennes[6]. Frédéric Bourdier l'explique dès l'introduction, cette violence est le produit de l'alliance entre des grandes ONG internationales de la conservation, des dirigeants du Sud-Est asiatique et des multinationales. Ensemble, ils s'opposent à celles et ceux qui vivent dans une nature censée être mise à l'écart. Et en octroyant des « labels verts » à des compagnies pétrolières, comme le WWF l'a fait pour Chevron Texaco et Exxon, qui siègent à son conseil d'administration, « l'écologie moderne » continue de se fourvoyer, nous dit Bourdier. Cela n'enlève rien à la légitimité de sa lutte, à la sincérité de ses promoteurs et même à ses achèvements. Mais il n'empêche. En restant convaincus d'apporter la vérité et la raison à des groupes sociaux qui entretiennent des rapports à l'environnement différents de ceux qu'ils connaissent, les experts internationaux de la conservation continuent de produire de l'injustice. Tous les chapitres de ce livre le montrent. Et ils ne se contentent pas de nous expliquer que le colonialisme vert que l'on croyait réservé à l'Afrique s'est aussi invité de longue date en Asie du Sud-Est.

Anthropologues, ou politistes, activistes ou même praticiens de la conservation, les autrices et les auteurs tournent tous autour de la même question : à qui profite la conservation ? Et les réponses ne sont pas plus joyeuses que celles que les parents d'Émile auraient pu apporter à leur enfant soucieux de comprendre pourquoi le monde brûle autour de lui.

Au fil du livre, on découvre d'abord une histoire de violences. Officiellement, la conservation est devenue « communautaire ». Il n'est plus une seule aire protégée qui n'inclut pas ses habitants. Mais le cas du parc du Kaziranga montre comment l'« éco-développement » et la « participation » sont devenus, en fait, des tactiques contre-insurrectionnelles employées par l'État indien et des agences internationales qui cherchent à contrôler les hommes, et la nature. La conservation communautaire

4. https://timesofindia.indiatimes.com/city/guwahati/protest-over-eviction-drive-in-kaziranga-animal-corridors/articleshow/89735868.cms [consulté le 15 octobre 2023].

5. https://kamnotra.io/en/in-dispute/land-conflicts/peam-krasop-wildlife-sanctuary-land-changes [consulté le 15 octobre 2023].

6. https://www.theguardian.com/world/2023/apr/11/everywhere-is-broken-how-land-grabs-in-cambodia-are-demolishing-lives [consulté le 15 octobre 2023].

n'est pas plus reluisante entre la Corée et le Cambodge. Ici, les mécanismes compensatoires des crédits carbone jouent un rôle moteur dans la capture des terres autochtones. Et la violence n'épargne personne, ni l'environnement coréen qui continue d'être pollué, ni les populations cambodgiennes dont les espaces de vie sont mis en réserve pour que leur lointain voisin puisse continuer de polluer.

Cette violence nous renvoie alors aux images et aux récits qui l'autorisent, ou plutôt, qui la font oublier. Un détour par l'Amazonie nous rappelle que l'intervention européenne sur le continent était légitimée par l'imaginaire d'une terre « vierge », qu'il fallait donc civiliser. Et cinq siècles plus tard, la violence en milieu naturel continue de s'appuyer sur l'imaginaire des « Autres » : « Nous [Occidentaux] » savons ce qui est bon pour « Eux », étranges peuples de la forêt aux pratiques étranges, c'est-à-dire inadaptées à la rationalité d'un monde qu'il faut désormais protéger. Cette hiérarchie des connaissances se retrouve partout en Asie du Sud-Est, et le cas vietnamien révèle le problème inhérent aux politiques globales de la nature telles qu'elles sont conduites aux Suds : la conservation communautaire y atteint rarement ses objectifs, sociaux comme écologiques, car les conservationnistes n'étudient pas les populations qu'ils disent vouloir aider. Aussi, logiquement, ils ne connaissent ni les « communautés » qui font l'objet de leur travail, ni leurs rapports à la nature qui représente la finalité de leur mission.

Il faut dire qu'avec des acteurs toujours plus nombreux, le monde de la conservation se fait toujours plus complexe. Le Viêt Nam le montre, encore une fois. Dans les parcs situés sur les hauts plateaux centraux du pays, les populations subissent la conservation, chaque jour. Mais leur désarroi est d'autant plus difficile à atténuer qu'il est de plus en plus difficile à saisir. L'État essaie de les vietnamiser depuis des décennies, les écoprogressistes les voient comme des populations attachées au catholicisme et au colonialisme qui le leur a amené, les donateurs internationaux cherchent à tout prix à reboiser leur territoire pour faire fonctionner la « finance carbone », et à terme, cette « collusion » politico-économique autour de la conservation permet à tout le monde de poursuivre ses objectifs – tout le monde, sauf ceux qui sont l'objet de ladite conservation. On le voit chapitre après chapitre, la sauvegarde de la nature semble minée par l'écart qui sépare un discours unique de réalités multiples. Ainsi le Cambodge surfe désormais sur la vague mondiale de la « neutralité carbone » à atteindre grâce à la préservation des forêts. Cette nouvelle économie verte permet aux autorités cambod-

Livre Bourdier-BATOK.indd 16 21/12/2023 10:38

giennes de s'offrir une moralité environnementale, et donc une place au premier rang à l'école de la bonne gouvernance mondiale. Mais dans les faits, la nouvelle préservation des forêts contraint toute une génération, soit à sombrer dans la pauvreté, puisqu'en aire protégée il est maintenant interdit de vivre de la pêche, de la chasse et de la cueillette, soit à prendre le chemin de la ville, en abandonnant ses racines et sa famille pour embrasser une vie urbaine synonyme, officiellement, de mobilité sociale, et concrètement, de chômage et de déstructuration sociale.

Face à cette conservation venue d'en haut, les auteurs ne manquent jamais de le souligner, les populations s'adaptent, sans cesse. Dans certaines aires protégées, les politiques néolibérales de l'environnement ont indirectement placé la surveillance des habitants entre les mains de leurs représentants directs, et non des autorités étatiques. Alors les populations peuvent élaborer diverses stratégies. Certains partent récolter des plantes et des bambous quand arrivent les jours de congé des rangers, d'autres dénoncent les usages de la terre d'un homme venu d'un autre village, pour s'assurer de pouvoir continuer à exploiter le sol de leur propre village. Et jour après jour, l'alliance entre les habitants et leurs représentants se tisse à l'abri du regard des autorités pour qui l'important n'est pas ce qui se passe dans la nature, mais ce qui se dit sur la nature protégée par le monde extérieur. C'est ainsi, sur place, que se dessinent des réinventions toujours plus inédites. Comme en Inde où, à côté des déplacements forcés qui ont conduit à l'appauvrissement généralisé, on trouve aussi des populations qui opposent à la dépossession et la perte des valeurs de « détermination » et de « partage ». Au point que leur chanson et leur littérature réinventent désormais le paysage, un paysage où les non-humains ont souffert de l'industrialisation et de l'extractivisme, mais que les humains mettent désormais au service de revendications sociales et politiques.

Le monde global pensé dans les arènes conservationnistes n'est jamais celui qui se construit au ras du sol, et au ras des vies. C'est là toute la richesse de cet ouvrage collectif : savoir restituer l'entremêlement des échelles de l'action conservationniste globale, en partant toujours du bas. Si bien qu'au fil de la lecture, on finit par voir la conservation globale de la nature asiatique pour ce qu'elle est : un trompe-l'œil. Chez les Orang Asli de Malaisie, la gestion durable des ressources est entravée par l'absence d'implication des acteurs régionaux et des populations locales – car au-delà des discours participatifs, les premiers concernés par la conservation sont les premiers à être ignorés. Dans la réserve cambodgienne

de Keo Seima, les populations grâce auxquelles la nature est encore là disparaissent derrière les mots du discours : le programme « REDD+ », l'organisation WCS, l'octroi d'un « titre foncier collectif », l'avènement d'une « aire protégée communautaire »… Autant de mots censés faire voir et faire croire à une solution globale, qui reste en fait impalpable à l'échelle locale. Et avec le projet « Demi-Terre » qui a tant séduit pour son audace, c'est la même absurdité qui prend forme, et que révèlent les auteurs. Consacrer la moitié de la planète à la nature est un vœu généreux pour la nature ; mais cela nécessiterait d'abolir l'habitat pour un être humain sur deux, ou disons, pour une société sur deux. Or, quels sont les habitants qui devraient être sacrifiés pour le bien commun ? Ceux qui vivent dans la nature, ou ceux qui veulent la protéger parce qu'ils ne cessent de la détruire ? Voilà pourquoi, telle qu'elle est mise en œuvre aujourd'hui, la conservation globale de la nature est un trompe-l'œil. Chacune à leur manière, ces histoires asiatiques le signalent : croire que la mise en parc de la nature permet de mieux protéger la planète est un leurre. À cause de l'exploitation capitaliste des ressources, le monde est en pleine combustion. Mais pour lutter contre la crise écologique, il est plus facile de blâmer les agriculteurs et les bergers asiatiques. Car cela permet d'éviter de remettre en cause les modes de vie véritablement responsables de la dégradation de la planète. Et au jour le jour, cela permet aux parents d'Émile d'éviter de devoir dire à leur enfant que si la maison brûle, c'est parce qu'ils continuent de jeter de l'essence sur le feu. Le monde brûle de « notre » bêtise. Mais attention à ne pas se tromper de cible, nous disent Frédéric Bourdier et ses co-auteurs. Car pendant que certains sont forcés à se sacrifier pour une nature qu'ils n'ont pas détruite, les incendiaires courent toujours.

Bibliographie

Blanc, Guillaume (2022 [2020]), *L'Invention du colonialisme vert. Pour en finir avec le mythe de l'éden africain*, Paris, coll. « Champs », Flammarion, 341 p.

Gissibl, Bernhard (2019 [2016]), *The Nature of German Imperialism. Conservation and the Politics of Wildlife in Colonial East Africa*, Berghahn, New York et Oxford, p. 109-140.

Introduction

Frédéric Bourdier * et Patrick Kulesza **

Impérissable colonialisme vert

La problématique de la cohabitation entre l'homme et la nature est une préoccupation brûlante pour l'époque contemporaine. L'être humain ne peut survivre sans prêter attention à ce qui l'entoure et l'avenir de la Terre dépend de l'attention immédiate qui doit lui être concédée, comme en témoigne le rapport comminatoire du GIEC en 2023[1]. Le cosmographe Carl Sagan fut l'un des tout premiers scientifiques à annoncer en 1985 devant le congrès américain[2] l'imminence du changement climatique lié à au mode de vie somptuaire. Il ne fut guère écouté, ni par le public et encore moins par les politiciens. Nombreux furent cependant les visionnaires à relancer le débat, perçu alors comme secondaire, à l'instar de l'économiste Jeffrey Sachs (2005) stipulant que la quête

* Anthropologue à l'IRD, laboratoire « DEVSOC », IRD et université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

** Directeur exécutif de GITPA (2004-15 janvier 2023).

1. Le GIEC 2023, rendu public en mars, est le sixième rapport d'évaluation du Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat des Nations unies. Le GIEC existe depuis plus de trente ans. https://ecologie.gouv.fr [28 mars 2023].

2. https://www.openculture.com/2021/11/carl-sagan-warns-congress-about-climate-change-1985.html [16 février 2023].

Livre Bourdier-BATOK.indd 19 21/12/2023 10:38

d'un possible équilibre entre les deux entités, l'homme et son biotope, implique une remise en question radicale d'une tendance dominante héritée des sociétés occidentales[3] visant à policer, maîtriser, vaincre et transformer la nature jusqu'à épuisement et point de non-retour.

Nonobstant, telle déclaration péremptoire, aussi vraie et légitime soit-elle, risque d'engendrer quelques malentendus qu'il s'agit de dissiper. Grand est le risque d'adhérer au sens commun (Bourdieu), s'accordant à reconnaître que l'homme occupant fatalement de plus en plus de place, physiquement et symboliquement, des mesures doivent être prises en vue de réguler la gestion des ressources naturelles. Mais de quelles « mesures » et de quelle « nature » parle-t-on ? Et qu'entend-on par « réguler » ? En l'état, d'attrayantes propositions globalisantes, techniques et pointues prévalent. Mais en l'absence de délibérations entre différentes écoles de pensée, aggravées par d'insatiables syndromes de compétition scientifique, qui plus est désarçonnées par l'intromission du politique, ces propositions sont loin de faire l'unanimité, et demeurent sectorisées, en tous les cas inachevées, contradictoires, incertaines, utopiques, voire dangereuses[4].

Un questionnement plus précis, moins ambitieux mais éminemment à l'ordre du jour, consiste à s'intéresser à certaines manières de concevoir une éthique de vie entre humains et non-humains, et les considérer comme source d'inspiration. C'est une des idées fortes qui traverse le dernier ouvrage du philosophe Achille Mbembe, *La communauté terrestre,* suggérant que l'habitabilité de la planète se dégrade à grande vitesse, et que cette détérioration est liée en grande partie à l'incapacité à vivre ensemble. D'abord, entre humains, mais aussi en lien avec les animaux et les végétaux (Mbembe, 2023). Traiter de la Terre implique d'avoir à l'esprit une chaîne symbiotique : celle du vivant, dans ses innombrables déploiements, celle aussi qui relève du non-vivant. Sans pour autant rentrer dans les débats ontologiques, épistémologiques et théoriques abordés par la communauté scientifique sur ce sujet (Kohn, 2017 ; Viveiros de Castro, 2009 ; Peet & Watts, 1996), le présent ouvrage collectif part du constat regrettable que le plaidoyer d'Achille Mbembe est, pour l'instant, encore à l'état d'intention.

3. Avec les corporatocraties concourant aux multiples formes de prédation internationale. Une corporatocratie est un système économique politique et judiciaire contrôlé par des entreprises ou des intérêts corporatifs, à l'instar des grands complexes militaro-industriels et des complexes transport-pétroliers.

4. En référence aux avancées de la géo-ingénierie espérant combattre le changement climatique en « réparant la nature » (expression employée par les scientifiques partisans de cette tendance).

Livre Bourdier-BATOK.indd 20 21/12/2023 10:38

Remontons aux sources de convictions « modernes » sur la manière de concevoir la nature, transformées en partie en aveuglement, afin de voir, très schématiquement, à quel stade de réflexion on en est. Une discipline écologique scientifique à prétention universaliste s'est développée à partir de critères façonnés par la pensée occidentale. L'acquisition de ces savoirs fondamentaux servit et sert encore de légitimité pour favoriser l'essor d'une pléthore d'initiatives grandioses – « efficaces », universelles, techniques, mesurables – destinées à protéger la « nature » un peu partout sur la planète, et ce depuis plus d'un siècle. C'est ainsi que les découvertes biologiques et environnementales patiemment accumulées s'affublèrent d'un caractère utilitaire à partir du moment – au XIXe siècle – où elles servirent à mettre en place des interventions concrètes sur des territoires pour tenter de restreindre toute forme d'anthropisation, voire interdire toute présence humaine. L'homme devint une gêne, plutôt qu'un éventuel associé. En adoptant cette logique, il devint, au mieux, « superflu » de rendre compte de la diversité des pratiques de gestion traditionnelles de la nature, des modes subtils de composition entre humains et non-humains, si ce n'est à titre de croyances, de superstitions et d'anecdotes culturelles dont se délectent un peu trop les anthropologues, entend-on souvent du côté des sciences dures.

Tel recentrage ne peut que partir d'une remise en question d'une forme particulière d'interaction homme/milieu qui le plus souvent est tacitement familière – tout au moins à ceux héritiers de la pensée occidentale – et qui repose sur la hiérarchie, la domination et la séparation. Souscrivant à la thèse de Bruno Latour, partons du principe que la nature ne peut se laisser conquérir, contrôler ou même protéger. Au contraire, l'auteur avance que les conceptions occidentales du fait naturel et de la réalité doivent être réexaminées afin de faire place à d'autres membres du collectif politico-écologique (Latour, 2004). Même si la thèse du caractère hybride de la nature et de la culture est loin de faire l'unanimité, y compris pour l'avant-garde des théoriciens éco-marxistes préférant examiner de façon critique les diverses façons dont les humains interagissent avec leurs écosystèmes (Vettese et Pendergrass, 2022) sans pour autant que ces auteurs s'intéressent aux logiques qui les conditionnent, cette « hybridité de la nature » n'en reste pas moins primordiale car elle reste la clé de voûte des manières, distinctes et changeantes, de comprendre et percevoir le monde entourant les humains. Il ne s'agit pas d'une simple entreprise anecdotique, comme cela pourrait être sous-entendu, mais d'un positionnement anthropologique significatif destiné à se départir de vieilles certitudes et – espérons-

le – remettre en question l'impact délétère des sociétés contemporaines sur le devenir d'une planète, que l'on croit pouvoir dompter à souhait. Pour y parvenir, long est le chemin à parcourir car un tel pouvoir sur le monde, sur la façon de l'administrer et de le consommer est appréhendé, convoité, capté de tous les côtés. Y compris, et ce livre examinera tout particulièrement ce point, par les instances de conservation installées dans le Sud, détentrices d'un pouvoir amplifié et justifié par leur volonté inassouvie, rendue pressante, d'une protection internationaliste, quantifiable, codifiée et réglementée de la nature.

Loin de faire le tour d'horizon de cette question qui dépasse l'ambition du présent ouvrage, l'intention est de se concentrer sur certaines formes de gouvernance de la nature imposées par les grandes ONG de conservation et les agences qui les accompagnent dans quelques pays d'Asie. Et plus précisément d'examiner le sort réservé aux populations autochtones. Jim Igoe et Dan Brockington précisent que,

> « la conservation néolibérale apparaît comme la marchandisation et le contrôle de la nature par réglementation et la collaboration d'organisations étatiques, non gouvernementales et d'organisations à but lucratif qui œuvrent souvent pour exclure les populations locales ou profondément changer la façon dont les ruraux vivent leur vie » (2007, p. 432)

Le propos ne consiste pas à voir si elles parviennent ou pas à leurs fins, mais plutôt de voir comment elles s'y prennent, endossées du statut prétexte de « sauveur de la nature » qui leur est souvent conféré par le politique, le grand public, une section non négligeable du milieu scientifique et de nombreux grands médias.

Cette manière d'envisager la protection de la nature qui plonge ses racines dans le colonialisme en Asie du Sud et du Sud-Est se dévoile et se perpétue sous une forme autoritaire. Tel assemblage est discrétionnaire car il reflète le point de vue d'une pensée hégémonique sans négociation envisageable avec des sociétés humaines familières d'autres formes de compréhension et de gestion de leur milieu. L'écoute, le partage et l'inclusion sont exceptionnellement à l'ordre du jour. Et quand bien même ils existent, tout est à craindre que ces élans affublés d'une coloration pittoresque restent décoratifs et marginalisés, en dépit de quelques voix du Sud qui s'élèvent pour se faire entendre et proposer des regards sur le futur qui sont le leur et aussi celui de l'humanité.

Dès le début du XX^e siècle, la création de parcs nationaux dédiés à la protection de la nature et à la faune sauvage a été l'une des pièces

maîtresses des stratégies internationales de conservation dans les pays en développement. L'expansion du réseau des aires protégées en temps de colonie a probablement permis le maintien de la biodiversité et des habitats, mais l'acquisition de vastes zones dans le système des parcs a souvent été réalisée aux dépens des populations autochtones trop fréquemment estimées, sans aucune vérification scientifique préalable, inaptes à comprendre et gérer les territoires dont elles ont l'usufruit depuis des temps lointains. Innombrables sont les témoignages attestant que les communautés locales résidentes – racisées, méprisées et déplacées de force – ont été alors exposées à de multiples risques d'appauvrissement et de déracinement culturel agressif, d'où leur animosité envers l'institutionnalisation des parcs dont l'accès allait devenir strictement contingenté, réservé à des élites privilégiées ainsi qu'à un tourisme de luxe. Tel fut le colonialisme vert dans sa forme classique, au sein duquel la violence, les idées préconçues et les abus en tout genre transformèrent les populations autochtones en « réfugiées de la conservation » contraintes de se tourner vers des emplois salariés précaires ou, dans le moins mauvais des cas, de servir d'« hommes de main » aux protagonistes de la conservation. La connotation « verte » confère une « éco-imagerie » attrayante, que l'industrie de l'écotourisme s'appropria quasi instinctivement, quand bien même il fut maintes fois montré en Afrique – et comme on le verra encore en Inde et au Vietnam dans les chapitres suivants – un moyen d'exposer les populations autochtones aux influences capitalistes en autorisant l'économie de marché à s'étendre dans des territoires jusque-là non-exploités.

DES PARCS ET DES HUMAINS SOUS CONTRÔLE

Avec la menace écologique qui pèse sur le monde entier, la volonté d'augmenter les zones vertes avec le minimum de présence humaine continue de faire son chemin. Témoin en est l'accord ratifié lors de la COP 15 en décembre 2022 souhaitant mettre sous protection 30 % des terres et des eaux d'ici 2030. Afin d'accompagner ces prises de décisions internationales, de nombreux scientifiques soutenus par le grand public comptent sur les institutions internationales comme le Fonds mondial pour la nature (WWF), l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), l'Unesco ou encore d'autres grandes organisations

écologiques comme la Société pour la conservation de la vie sauvage (WCS) et Conservation International (CI) pour étendre les aires protégées et minimiser les conséquences néfastes de l'anthropocène. Cela dit, tout citoyen quelque peu vigilant est en droit de se demander si ces chantres de l'écologie moderne, quand bien même appuyés par des traités internationaux, des gouvernements du Nord et du Sud, remplissent ou pas la mission qu'ils prétendent poursuivre. Il ne s'agit pas de porter impunément un discrédit aveugle quant à leur mission mais, précisément, de s'interroger sur la portée de leurs agissements. Dans la mesure où les territoires qui leur sont confiés ont une mémoire humaine et aussi non-humaine, qu'en est-il de ces espaces reconfigurés en zones éminemment contrôlées ? Et sur quoi reposent leurs engagements avec les habitants des lieux, en admettant qu'ils en aient ? Sincérité ou fabulation ? Persuasion ou coopération ? Participation ou manipulation ? Écoute ou dérive autoritaire ?

Toujours sous l'impulsion de ces organismes internationaux poursuivant le mythe d'un Éden vierge de toute présence humaine, de nombreuses populations asiatiques, mais aussi africaines et sud-américaines, sont encore aujourd'hui délogées d'espaces qu'elles fréquentaient jusqu'alors, ou y sont interdites de pratiquer leurs activités traditionnelles comme l'agriculture, la chasse, la pêche et la cueillette et aussi de poursuivre les pratiques sociales et religieuses qu'elles menaient sur leur territoire ancestral. Des dizaines de milliers de Massaï en Tanzanie ont été condamnés à quitter leur lieu de vie après la création d'un immense parc, financé par l'Arabie saoudite, réservé à de riches estivants, sans que l'Unesco ne trouve rien à redire[5]. Cette vision héritée de la période coloniale d'un territoire intact et non anthropisé, mais autorisé à être contemplé par d'enthousiastes écotouristes, est lourde de conséquences humaines. En Afrique par exemple, plus d'un million de personnes ont été expulsées de leurs terres au cours du XX^e^ siècle pour faire place à l'animal, à la forêt ou à la savane. Comme le souligne l'historien de l'environnement Guillaume Blanc,

> « les archives ne mentent pas. À la fin du XIX^e^ siècle, les colons qui prennent le chemin de l'Afrique laissent derrière eux une Europe en pleine transformation. Les paysages du vieux continent périssent sous les coups de l'urbanisation et de la révolution industrielle, et les Européens sont alors per-

5. Seul le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme dénonça, dès le 15 juin 2022, « un déplacement arbitraire interdit par le droit international », sans « consentement libre, préalable et éclairé ».

suadés de retrouver en Afrique la nature qu'ils ont perdue chez eux. Ainsi naissent les premières réserves de chasse qui deviennent, dans les années 1930, des parcs nationaux. Et dans chacun d'entre eux, du parc Albert au Congo jusqu'au Kruger en Afrique du Sud, les colons expulsent les Africains ou au moins, les privent du droit à la terre[6].»

Ironie du sort, les expulsés sont le plus souvent des peuples autochtones ayant de longue date concouru à l'enrichissement du milieu écologique avec lequel ils vivent le plus souvent en symbiose, ou tout au moins en relatif équilibre. De cela, on ne parle guère dans les « hautes sphères » des politiques écologiques, ni même à l'occasion des sommets internationaux, si ce n'est comme friande anecdote. Diplomatie oblige. En contrepoint, la profondeur et la subtilité des relations entre l'homme et son milieu, attestées par moult recherches anthropologiques, géographiques et historiques (impossibles à citer exhaustivement tant elles sont pléthores), renvoient à l'intransigeance de l'écrasante majorité des ONG de conservation insensibles à ces études scientifiques, préférant plutôt, et non sans arrogance, revendiquer leur droit de regard privilégié si ce n'est exclusif sur la protection de la nature. Ce triste constat témoigne aussi du déni, inacceptable car hypothétique et infondé, quant aux possibles contributions des peuples autochtones et sylvicoles au maintien durable de la gestion de leur territoire qui est autant leur espace de vie que leur raison d'être. Manières d'être, manières de penser et manières de faire qui pourraient, en ces temps incertains, devenir sources d'inspiration.

Et pourtant. Les efforts intentés pour comprendre la façon dont l'homme se situe dans son cosmos sont là pour éclairer. Alors que Claude Lévi-Strauss présentait « la pensée sauvage » non comme une pensée désordonnée mais comme une forme de raisonnement comparable à celle du bricoleur, aboutissant à une science du concret soigneusement forgée en des lieux particuliers (1962), les travaux précurseurs datant de plus d'un demi-siècle, comme ceux de Harold Conklin aux Philippines (1955), Herbert Spencer en Asie du Sud-Est (1966) puis de Richard Lee et Irven DeVore en Afrique du Sud (1976) recensèrent l'existence de réalités socio-écologiques viables, finement élaborées par des populations vivant dans des écosystèmes différenciés. Dans une autre optique, si l'on s'en tient à la région asiatique qui intéresse cet ouvrage, l'atten-

6. https://theconversation.com/debat-colonialisme-vert-une-verite-qui-derange-146966 [24 novembre 2022].

tion des chercheurs se concentra sur le recensement des régimes coutumiers[7] élaborés par des microsociétés ne pouvant que susciter l'admiration (Lafont, 1963 ; Guilleminet, 1952). Plus de 300 pages énumérant la façon dont les Jarai des hauts plateaux vietnamiens s'organisent et se situent dans leur biotope ! D'autres auteurs commencèrent à s'intéresser à la part de créativité des sociétés étudiées quant à l'usage de la nature, ou plutôt de « leur nature » (Descola, 2006, Viveiro de Castro, 2009) et à décrypter les mécanismes socioculturels et politico-économiques œuvrant à la constitution des rapports entre nature et culture (Godelier, 2010). Des anthropologues promurent des orientations plus engagées en insistant sur l'utilité d'intégrer des savoirs traditionnels (Colchester et Lohmann, 1993 ; Kleich-Dray, 2017), ou sur la reconnaissance des droits fondamentaux des peuples autochtones (Bellier, 2018), ou encore sur les considérations éthiques relatives aux savoirs des peuples de la forêt (Posey, 2004).

La contribution des peuples autochtones et des communautés locales à la conservation efficace de la biodiversité – solidement appuyée par de récentes recherches synthétisant des études de cas dans le monde entier (Dawson *et al.*, 2021) – a gagné en visibilité et reconnaissance suite à des rencontres internationales où se retrouvèrent pour la première fois des peuples forestiers du monde entier. Citons une des toutes premières manifestations qui donna naissance à la charte de l'alliance internationale de Kari-Oca de 1992[8] censée poser les principes fondateurs d'une défense conjointe de l'écologie et des droits des peuples autochtones (Monod, 1999, p. 14). Vint ensuite le plan d'action ratifié à Leticia en Colombie en 1993, encore considéré comme un exemple du « constitutionnalisme vert » (Bernaud et Calderón-Valencia, 2020) qui se penche sur le lien entre peuples autochtones et questions environnementales, tout en insistant sur les droits des peuples autochtones et des autres populations forestières. Un autre événement, certainement un des plus significatifs et retentissants grâce à sa portée médiatique, fut le congrès mondial des parcs de 2003 à Durban en Afrique du Sud (Brosius, 2004) où les organisations autochtones manifestèrent ouvertement contre la mainmise des aires protégées sur leur devenir.

7. Ces formes traditionnelles d'occupation du sol et de gestion des ressources naturelles (regroupées ici sous l'appellation « système coutumier ») sont, à de très rares exceptions près en Asie, ignorées ou tout simplement réfutées par les gouvernements qui ne leur confèrent aucun cadre légal.

8. https://www.gitpa.org/Autochtone%20GITPA%20300/GITPA%20300-4.%20DEV%20DURABLE.htm [31 mars 2023].

Un pas supplémentaire fut franchi lorsque des projets réunissant des scientifiques d'horizons divers décidèrent de comprendre les interactions entre les différents types de savoirs et leur légitimation politique dans les processus de prise de décision sur la protection et la conservation de l'environnement (Kley-Drach, 2017, p. 3). Sans être en mesure de les commenter ici, force est de reconnaître que les travaux de ce genre, aboutissant parfois à des conventions et traités ratifiés par un nombre grandissant de pays, tendent à démontrer la pertinence de se pencher sur ce qu'il n'est pas exagéré de signaler comme autant des formes de sagesse patiemment transmises de génération en génération, des savoirs que de nombreux segments des sociétés modernes emportés par le mirage du progrès matériel et économique ne connaissent plus, ont peut-être oublié, ou ne veulent plus entendre.

Un recensement des modes de connaissance de la nature assorti de la place assigné à l'humain est non seulement pertinent mais d'actualité on ne peut plus pressante. Cela dit, l'intention de décrypter les processus d'acquisition scientifique et pragmatique de ces savoirs se situe aux antipodes d'une simple volonté de cumuler des techniques d'érudition, aussi poussées et attrayantes soient-elles – là n'est pas la question – réduites à être empilées à la façon d'un amoncellement muséographique pour garder en mémoire ou commémorer les traces d'un passé révolu. Force est de reconnaître que ces divers savoirs relatifs aux pratiques de domestication de la nature, patiemment accumulés au sein de diverses sociétés, n'ont pas tous disparu. Et ces connaissances qui perdurent, évoluent et se transforment restent encore largement ignorées, si ce n'est aveuglément contestées, par la grande majorité des thuriféraires contemporains d'un environnement immaculé estimant que les populations autochtones sont trop nombreuses, ignorantes et peu compétentes en matière de gestion des ressources naturelles. Tout cela n'est pas exclusif à l'Afrique : Frédéric Thomas dans ses travaux sur la sylviculture coloniale en Asie du Sud-Est montra que la colonisation française ne fut en aucun cas ouverte aux savoirs autochtones : elle stigmatisa les modes d'exploitation locaux pour mieux détourner les ressources à son avantage (Thomas, 2003). Les politiques conservationnistes furent sans effets pour ralentir la dévastation des forêts car elles relevaient avant tout d'un discours impérialiste. Et l'auteur de conclure qu'aucun souci de préservation n'était observable chez les forestiers et les administrateurs coloniaux.

DE NOUVELLES ORIENTATIONS MAIS DES PRÉOCCUPATIONS LOCALES SIMILAIRES

Certes, les doctrines écologistes d'avant les années 1990 prônant la nature immaculée (*wilderness*) ont évolué, même si elles restent encore prégnantes chez certains partisans d'une écologie profonde[9] ainsi que chez des écologues et biologistes partisans d'une conservation qui repose exclusivement sur des connaissances non ternies par une intervention humaine dans les parcs (Brandon *et al.*, 1998). Mis à part ces inconditionnels d'une science pure et dure reléguant le social dans l'outre-tombe, la plupart des ONG de conservation s'accordent désormais à promouvoir l'inclusion conditionnelle des peuples autochtones dans la pensée onusienne et des autres grandes institutions[10]. Même l'IUCN et le WWF qui ont longtemps défendu le concept de parcs naturels sans habitants reconnaissent que les objectifs de protection de la biodiversité sont inatteignables sans la pleine inclusion des peuples autochtones et des communautés locales. Changement de paradigme ou complaisance forcée envers des données qui ne trompent pas ? Car les chiffres sont éloquents : 91 % des terres des peuples autochtones sont dans une bonne condition écologique, et au moins 36 % des zones clés pour la biodiversité se trouvent sur leurs territoires[11].

En Asie, les projets de conservation entendent donc désormais impliquer les populations locales. C'est l'ère de la gestion communautaire des ressources naturelles, dispositif indispensable pour rendre acceptable, du moins sur le papier, tout projet de préservation de la nature. C'est ainsi que des organisations de la société civile dans l'État Karen, en Birmanie, et chez les populations bunong, au Cambodge, participent à des programmes de cogestion proposés par WCS. D'autres organisations érigent cette bannière humaine dans les contrées voisines, comme on le verra dans les chapitres suivants. Mais ces initiatives locales de « parc intégré » affirmant le souci de prendre en compte les pratiques locales font le jeu des gouvernements d'hier et d'aujourd'hui, face à leurs populations autochtones dont il s'agit d'évaluer – à partir de catégories

9. Tout au moins ceux estimant que l'intérêt de la nature passe avant celui de l'homme, quitte à l'exclure d'une nature méritant totale protection.

10. https://www.iwgia.org/en/resources/publications/305-books/2657-indigenous-peoples-and-protected-areas-in-south-and-southeast-asia-from-principles-to-practice.html [25 décembre 2022].

11. « *The state of indigenous peoples' and local communities' lands and territories* », www.iucn.org [28 novembre 2023].

importées – leurs capacités et volontés à gérer « rationnellement » leur milieu[12]. Cette réelle tension mérite d'être explicitée et sera passée en revue à partir d'exemples présentés plus loin.

De telles interventions prétendant mettre sur un piédestal « la communauté », devenues politiquement correctes mais idéologiquement biaisées, ne font que s'accentuer avec la montée en flèche – alimentée et soutenue par les gouvernements du Nord, les agences onusiennes internationales et une grande partie des acteurs de la conservation – de « l'économie verte ». Le Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP) précise qu'une économie verte est une économie qui se traduit par une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale, tout en réduisant considérablement les risques environnementaux et les pénuries écologiques (UNEP, 2013, p. 31). Ce rapport d'étude faisant référence, quoique démesurément optimiste, oublie de mentionner les risques évidents de dérive – amplement documentés et déjà constatés (Böhm & Dabhi, 2009 ; Hache, 2021 ; Supran & Hickey, 2022) – de l'application d'un tel système de gouvernance. Quoi qu'il en soit, en cette période d'alarme écologique, un nouveau cadre économique environnemental mondial a vu le jour – notamment depuis 2005 quand le protocole de Kyoto ratifié en 1997 entra en vigueur avec d'ambitieux projets et réglementations censés atténuer le réchauffement climatique, la pollution et l'épuisement des forêts.

Alors que l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) avait introduit le principe juridique du « pollueur/payeur » dès 1972 – indiquant que les responsables d'atteintes à l'environnement doivent financer la prévention et la réparation des dommages causés – d'autres procédures allaient se mettre en place et la remplacer. Le paiement pour services environnementaux (PSE) fait partie intégrante de ces nouvelles « solutions basées sur la nature » (*nature-based solutions* : NBS) prêtes à s'immiscer dans l'agenda écologique des pays du Nord comme du Sud. Une des tendances en vogue – que cet ouvrage va décrypter en mettant à jour ses conséquences humaines – stipule que les compagnies émettrices peuvent acheter en contrepartie des « droits à polluer » afin de s'engager à protéger des forêts dans les pays du Sud. Tel est le propos des projets REDD+[13] connaissant un essor enthousiaste

12. Communication personnelle, Maxime Boutry, mars 2022.

13. REDD+ (*Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation*) est un mécanisme international encadré par des négociations internationales sur le changement climatique destiné à inciter les pays en voie de développement à protéger leur forêt afin de restaurer leurs stocks de carbone forestier.

dans des pays asiatiques tels que la Thaïlande, le Laos, le Cambodge, l'Indonésie et le Vietnam qui y voient une occasion de verdir diplomatiquement leur blason politique ainsi qu'une opportunité de bénéficier de mannes financières provenant d'entreprises des régions développées. L'incorporation de la nature dans cette nouvelle économie verte, préconisée économiquement et techniquement comme une bonne pratique universelle, ouvre la voie à de nouvelles reconfigurations politiques et territoriales visant à remodeler la gouvernance internationale, nationale et locale de la nature.

Immanquablement, la financiarisation de la nature a fait couler beaucoup d'encre tant les détournements, les manipulations et les malversations abondent. Pour nombre de détracteurs, à l'image du directeur de l'Observatoire de la finance verte :

> « La financiarisation de la nature est la transformation d'un choix politique en instrument spéculatif. Il s'agit, au lieu de mettre en place des mesures qui imposent de ne plus détruire la planète et les écosystèmes, d'octroyer des permis de détruire en échange de restaurations ou de plantations d'arbres, permis qui peuvent être achetés ou vendus. » (Hache, 2021, p. 5)

Ainsi, un fonds d'investissement qui investit dans l'extraction de minerais et achète en parallèle ces permis, appelés crédits-carbone, peut obtenir un label de bonne santé écologique caractérisé par un fonds d'investissement vert alors qu'il n'émet pas moins de CO_2 et pollue toujours autant. Nombreux sont les travaux à déplorer que le sens de l'éthique ait été déformé par de telles stratégies d'écoblanchiment (*greenwashing*). Sans aucune vergogne, des entreprises instrumentalisent les préoccupations environnementales croissantes dans les sociétés pour protéger – inchangés – leurs modèles commerciaux insoutenables (Stiegler, 2020, p. 264-265).

Plusieurs ONG de conservation soutiennent massivement cette financiarisation de la nature, allant se proposer comme prestataires de services, à l'instar de Conservation International au Cambodge qui affirme de façon péremptoire en première page sur son site :

> « Nous démontrons que REDD+ marche, nous faisons en sorte que REDD+ fonctionne, nous renforçons les capacités pour implanter REDD+[14]. »

14. « *We demonstrate that REDD+ works [...] We make REDD+ work for people [...] We build the capacity to implement REDD+* », https://www.conservation.org/projects/saving-forests-to-keep-our-climate-safe-redd |[8 janvier 2023].

Tout semble aller pour le mieux dans le phalanstère écologique. Qui plus est, chacune des grandes ONG de conservation a des liens financiers et politiques étroits avec les gouvernements, les agences bilatérales et multilatérales et les sociétés multinationales opérant dans le Sud asiatique, et hésite à s'y opposer. D'où le constat ironique : la plupart des grandes ONG internationales s'allient aux puissances qui détruisent les écosystèmes restants de la planète, tout en ignorant ou s'opposant aux forces qui tentent de les sauver de la destruction, à l'instar de celles émanant des peuples de la forêt[15].

La nature est ainsi objet de marchandise et matière à spéculation tandis que les groupes autochtones considérés comme de braves gens mais d'encombrants voisins sont priés d'obéir tout en recevant malgré tout quelques miettes de compensation, sinon de dégager ou dans le moins mauvais des cas à se transformer en « gardiens des forêts » (avec toute l'ambiguïté que ce vocable peut prendre), sans pour autant être autorisés à vivre comme ils l'entendent dans et autour des aires protégées, ni à puiser les ressources naturelles dont leur survie dépend en grande partie. En contrepartie, tout est prévu financièrement pour que leur soient livrés à domicile des minikits de développement concédés par un consortium bigarré (pollueurs, organismes de régulation, instances de vérification, experts techniques, conservationnistes…) affablement accueilli par les nations bénéficiaires[16].

Les négociations internationales visant à réduire le réchauffement climatique en préservant les forêts du Sud poursuivent la même logique d'exclusion que les politiques coloniales vertes : les populations forestières sont catégorisées comme des « mangeurs de forêts » qu'il s'agit de contrôler moyennant – s'il le faut – violence physique, expulsion, discrimination et violation des droits humains. Quand bien même les politiques écologiques accordent un semblant de participation aux populations locales ainsi qu'un peu d'argent dont le montant est conditionné par leur bonne conduite, on est en droit de se questionner sur la part d'autonomie, d'innovation et de liberté dont ces populations disposent et, plus encore, sur la légitimité d'exister qui leur est accordée.

---

15. Pour ne citer qu'un exemple, WWF octroie un label vert aux compagnies pétrolières et gazières Chevron Texaco et ExxonMobil Corporation. Les deux multinationales siègent à son conseil d'administration.

16. L'architecture REDD+ considère que les restrictions d'usage d'un territoire (comme une forêt à protéger) ont un coût qui mérite dédommagement. Des projets de développement (adduction d'eau, raccordement routier, habitat rénové, amélioration des services de santé, etc.) sont proposés en guise de compensation pour les populations concernées. Les conditions de mise en place de ces activités seront évoquées de façon critique dans un des chapitres sur le Cambodge (Bourdier et Kong).

Suite au congrès mondial de la nature de l'UICN qui s'est tenu du 3 au 11 septembre 2021 à Marseille, prévoyant une augmentation significative des parcs nationaux dans le monde (de 15 % actuellement à 30 % des espaces terrestres et marins en 2030), et suite à la COP 26 qui eut lieu en décembre 2022 poursuivant cet objectif de 30x30, il est à craindre que les peuples autochtones soient de nouveau sérieusement menacés de dépossession territoriale, ainsi que de restriction d'accès à des milieux dont ils ont la plupart du temps façonné la diversité sociale et biologique. D'ores et déjà, le relais pour l'extension de projets de conservation est assuré, moyennant des financements importants. Ces formes d'ingérence écologique sont par ailleurs volontiers adoptées, semble-t-il d'après les terrains d'études passés en revue dans cet ouvrage, dans des pays du Sud qui peuvent très bien les utiliser pour mettre en échec l'appropriation des territoires par des groupes sociaux marginalisés. Appropriation mais aussi contrôle d'un territoire qui se rétrécit comme une peau de chagrin pour les populations locales. Au Vietnam comme au Cambodge et au Laos, le « colon national » est l'ancien colonisé qui applique des règles historiquement prétendument justifiées, même si elles ont été récemment revisitées, par son ancien colonisateur.

ORIENTATION DU LIVRE

Ces nouvelles directives écologiques suscitent plusieurs questionnements de la part d'une communauté scientifique avertie. Ce livre collectif envisage d'en passer en revue certains des plus saillants. Non pas exhaustivement mais en abordant des questionnements précis que les auteurs de chapitres font le choix d'évoquer dans un contexte donné (permanence de la « conservation-forteresse » en Inde, cooptation des ONG de conservation par un gouvernement autoritaire au Cambodge, déni de la souveraineté autochtone en Malaisie, populations autochtones et résistance à l'agenda néolibéral au Vietnam, administration forestière et colonialité en Inde…). Malgré la diversité des thèmes, un constat partagé prévaut toutefois : celui d'une vision monolithique et impérialiste qui s'impose et fait silence sur d'autres manières d'envisager le rapport de la nature à l'homme en ce début du troisième millénaire. Osons proposer qu'un nouveau plaidoyer pour réévaluer la place de l'homme dans la protection de la nature soit plus que jamais nécessaire. D'abord parce qu'un système de gouvernance de la nature contrôlé par

Livre Bourdier-BATOK.indd 32 21/12/2023 10:38

des ingénieurs, des comptables, des banquiers, des spéculateurs, des économistes conventionnels, des hommes d'affaires et des techniciens purs et durs, mérite, on s'en doute, un examen rigoureux de sa sincérité, de sa faisabilité, de sa viabilité et de son acceptabilité internationale, nationale et locale. Ensuite parce qu'il est à craindre que les legs du passé, avec les aberrations relatives à une prétendue protection de la nature qui se fait au détriment des hommes qui y vivent et qui les ont produites, ne ne se retrouvent chez les tenants d'une écologie dirigiste. Une forme d'écologie très particulière où l'être humain n'a pas sa place, notamment en ce qui concerne les peuples autochtones qui, pourtant, cohabitent de longue date avec la nature au sein d'écosystèmes recomposés.

Le propos de cet ouvrage à plusieurs voix regroupant scientifiques, militants et consultants ne consiste pas seulement à recenser, énumérer et exposer des témoignages de vie démontrant l'importance de prendre en considération les pratiques, discours et représentations des populations vivant au sein d'espaces convoités ou déjà appropriés par l'industrie de la conservation[17]. Comme on vient de le citer plus haut, ce travail déjà commencé, continue, et doit se poursuivre, plus que jamais. Il mérite en même temps d'être élargi. Grande serait alors la tentation de s'attacher à comprendre les rouages alambiqués et les logiques d'acteurs qui animent le monde contemporain de la conservation, afin de mieux cerner les objectifs avoués et tacites qui les animent. Laissons cette tâche à d'autres personnes plus éclairées sur cette problématique, tant est si complexe et parsemée d'embûches la possibilité de faire ressortir les tenants et les aboutissants de ces politiques environnementales axées sur la nature, ne serait-ce que parce qu'une telle démarche implique de dépasser un cadre confiné aux rapports entre sociétés et nature[18].

Il a été dit et redit que toute entreprise scientifique qui aborde les savoirs autochtones passe par une remise en cause d'une vision homo-

17. Par industrie de conservation (au sens large), on entend regrouper les organisations non gouvernementales (ONG) écologiques avec toute la chaîne des institutions et des acteurs politiques, techniques, scientifiques, économiques et financiers affirmant participer – de concert – à la sauvegarde de la nature en apportant expertise, évaluation, validation, conseil, investissement, aide logistique et projet de développement doté d'une composante écologique comme il est de mise. Cette industrie est considérable et va probablement augmenter face à l'urgence climatique, notamment après la Conférence des Parties (COP 27) qui s'est déroulée à Sharm el-Sheikh en Égypte. À titre d'exemple, le marché mondial rien que pour les organisations pour l'environnement, la conservation et la faune est passé de près de vingt et un milliard sept cent-quarante euros en 2021 à plus de vingt-trois milliards huit cent trente millions d'euros en 2022. La région Asie-Pacifique détient la plus forte concentration de projets carbone les plus « rentables », avec des retours sur investissement les plus « économiquement » profitables.

18. De remarquables travaux alliant anthropologie et écologie politique comme ceux de Sarah Milne au Cambodge (2022) s'y sont attachés. Ils font encore figure d'exception.

gène du monde. Cette idée sera reprise plusieurs fois dans les textes qui suivent, non seulement pour en prendre acte et pour en donner un aperçu afin de voir ce qu'il en est, mais aussi pour susciter inspiration. Ce, afin de montrer l'inanité d'une pensée qui méprise la diversité des modes de pensée, refuse le partage, alors que, parallèlement, une logique dominante consiste pourtant à valoriser et mettre en avant le caractère indispensable de la diversité biologique. Une telle diversité biologique peut-elle être maintenue sans la diversité sociale et culturelle qui l'accompagne ?

Cela dit, il n'en reste pas moins que la question des primo occupants reste cruciale dans plusieurs pays d'Asie et d'Asie du Sud-Est. Il arrive que des primo occupants conservent un droit de regard, et que leur savoir soit, jusqu'à un certain point, notifié et respecté. Tel savoir définit des droits tacites et une certaine puissance sur l'environnement (esprits, maladies, connaissance des risques et de la circulation maritime…). En Thaïlande par exemple, la connaissance des Moken nomades de la mer fut documentée par le gouvernement et utilisée (sources d'eau, marées, courants…), puis un territoire maritime reconfiguré leur fut concédé sous réserve qu'ils se plient à des consignes environnementales importées (Ivanoff, 2004). La suite fut moins plaisante : les Moken se retrouvèrent enfermés dans un exotisme d'un nouveau genre, celui des « savoir-faire locaux », eux-mêmes consignés dans un mode de préservation de la nature empêchant toute innovation.

Gardons les pieds sur terre afin de ne pas souscrire à l'idée romantique et allégorique de sociétés immuables en perpétuelle harmonie avec leur milieu. Il advient que des visions du monde évoquant un relatif équilibre entre l'homme et son biotope, celles justement susceptibles d'inspiration, soient menacées sous l'influence de pressions externes. Des communautés autochtones peuvent ainsi connaître un changement parfois très rapide, et il n'est pas sûr que l'équilibre qu'elles ont en général maintenu jusque-là perdure dans des circonstances altérées (Colchester, 1999, p. 170). Témoin en est au Cambodge où trois décennies de guerre interne ayant rendu le pays exsangue ont conduit le gouvernement, les militaires, des hommes d'affaires associés à des réseaux mafieux à déboiser une grande partie des forêts considérées comme une des sources importantes de revenus. Nombreux sont les territoires, jadis lieux de circulation interne des populations locales, à devenir l'objet de convoitises commerciales et de politiques publiques. De telles situations dramatiques donnent lieu à un remaniement des modalités d'usage de

Livre Bourdier-BATOK.indd 34 21/12/2023 10:38

la nature qui participe en retour à la recomposition des savoirs locaux. C'est ainsi que de plus en plus de populations autochtones asiatiques, dont on retrouve des caractéristiques dans des études de cas présentés dans les textes qui suivent, sont en train de perdre une grande partie de leur territoire ancestral au profil d'étrangers, de compagnies extractives, de concessions agro-industrielles, sans oublier les territoires réquisitionnés par l'industrie de conservation.

Il arrive que ce rétrécissement de l'espace de vie provoque à son tour une trop grande concentration de population sur un trop petit espace. Telle dynamique bouleverse les systèmes coutumiers d'usufruit, d'utilisation et de gestion de la terre. Un besoin croissant d'argent peut aussi changer lourdement l'économie et l'environnement en vue de la production d'un surplus commercialisable : les systèmes de valeur traditionnels, l'organisation sociale et les processus de prise de décision peuvent en être transformés. De tels changements viennent bouleverser les relations des autochtones avec leur écosystème naturel, avec pour résultat une surutilisation des terres assortie d'une dégradation du milieu (Colchester, *op. cit.*). Viennent alors s'y greffer de profonds remaniements remettant en question les anciennes interactions humains/non-humains.

RÉSILIENCE DU COLONIALISME VERT

D'aucuns pourraient être enclins à penser que le colonialisme vert évoque une période cantonnée à l'époque coloniale. Alors pourquoi encore évoquer cette désignation en temps présumé de décolonisation ? Déjà en 2004, le Centre pour les sciences et l'environnement de New Delhi en Inde prophétisait que la ruée pour faire des profits à partir de la séquestration du carbone allait irrémédiablement engendrer une autre forme de colonialisme. Gagné !

Le colonialisme vert réapparaît sous de nouvelles formes qui, somme toute, ne sont pas si différentes ou moins violentes de celles d'avant en ce qui concerne leurs visions et leurs mises en œuvre. Et nombreux sont les États du Sud-Est asiatique, héritiers d'un passé colonial, à reproduire les mêmes mécanismes de domination envers certaines de leurs populations (Blanc, 2022). Une autre hypothèse serait que le colonialisme vert fait référence à la manière dont les ressources des pays « moins développés » continuent d'être captées par les gouvernements et les investisseurs des endroits « plus développés », tout comme les projets REDD+ restent

un élément vital du colonialisme vert : ils ne sont pas explicitement extractifs mais restrictifs et s'acharnent à déployer des paradigmes qui restreignent l'utilisation de la forêt dans la zone du projet.

Le colonialisme vert ne se limite pas à un rapport de domination Nord-Sud. Il développe, entretient et valorise ses propres manifestations dans des pays du Sud. Évoquer le colonialisme vert renvoie en ce sens aux notions d'idéologie téléguidée, de domination, de mise sous tutelle, d'efficacité et de rentabilité. Tout cela sous l'égide de la protection de la nature. L'écologie moderne, nonobstant ses remarquables achèvements, prétend apporter la vérité ainsi qu'une réalité relativement figée des représentations et des modes d'exploitation « rationnelle » de l'environnement à des groupes sociaux qui l'exercent différemment. Elle se double d'une politique climatique faisant référence à l'ensemble des discours, des pratiques et des prétentions à la vérité qui justifient, normalisent et facilitent la capture continue du carbone. Car une fois évoquée la séquestration du carbone, un consensus écologique se déploie. Mais ne serait-il pas temps d'être à l'écoute de certaines voix du Sud, évoquant autrement la problématique du carbone, sans pour autant le nommer de la sorte ?

L'ouvrage oscille entre des textes à portée générale et des écrits circonstanciés détaillés. Il rassemble au départ des chapitres portant sur des thématiques fondamentales à retracer ou commémorer, comme le premier témoignage de colonialisme vert apparu il y a plus d'un demi-millénaire en Amérique du Sud, et, dans un autre ordre d'idée, la montée en puissance des populations autochtones décidées à œuvrer pour le maintien de la biodiversité. Après l'évocation d'une forme de colonialisme vert se perpétuant dans une littérature scientifique accordant peu de place aux réalités de vie autochtones (exemple du Vietnam), le livre fait place à des analyses reposant sur neuf études de cas dans quatre pays du Sud et Sud-Est asiatique (Inde, Cambodge, Vietnam, Malaisie). Ces essais consacrés à cette question en des lieux différents ont pour vocation de rendre visible les mécanismes de la conservation à l'œuvre, plus précisément de montrer « comment elle se fait, avec qui et sans qui », en ayant le souci particulier de se pencher sur le sort des populations en prise avec des projets de conservation. Suivant le propos du chapitre, il s'agira soit de souligner l'intromission de politiques écologiques dirigistes concernant l'implantation de consignes internationales, verticales, destinées à être mises en œuvre sur un territoire donné (nature corporative, mainmise étatique, stratégie d'accaparement de terres, valo-

Livre Bourdier-BATOK.indd 36 21/12/2023 10:38

risation du patrimoine, écotourisme et culture locale…), soit de faire apparaître les conséquences humaines (spiritualité passée sous silence, appauvrissement matériel, dépossession d'un espace de vie transformé en espace de visite, restriction drastique des ressources naturelles…), suscitées par une marchandisation accentuée de la nature ou, *a contrario*, de jauger l'apparition d'un réalignement par le bas qui tend à se déployer – bien que timidement en Asie – en faveur d'une conservation alternative qui serait en grande partie prise en charge par les communautés. De telles orientations impliquent de dévoiler les mécanismes politiques et socioculturels qui les sous-tendent, tout en montrant – quand c'est le cas – les formes de résistance et/ou de contestations adoptées par les populations locales vis-à-vis des directives, souvent techno-centrées, qui ne font qu'accentuer leur marginalisation, si ce n'est leur déchéance. Dit autrement, à qui profite la conservation et quels sont les arguments scientifiques à déployer afin de rééquilibrer la distribution des bénéfices d'une nouvelle forme de conservation (à inventer) pour le bien-être des populations autochtones comme pour le bien-être du devenir de la diversité biologique ? Des propositions, supposées répondre en partie à ces questions, seront mises sur le tapis à la fin du livre.

Par souci d'honnêteté intellectuelle et pour respecter le principe sociologique de symétrie, il est important de rester attentifs à quelques orientations des politiques de conservation susceptibles de montrer un minimum de sincérité en étant à l'écoute des populations, et proposant des projets sachant articuler connaissances locales, bien-être des humains et vision écologique mieux adaptée aux contextes locaux. Un chapitre écrit par des autochtones travaillant en collaboration avec WCS au Cambodge et œuvrant pour la démarcation de terres communales autochtones sera ainsi présenté.

Bibliographie

Bellier, Irène (2018), « Les droits de peuples autochtones. Entre reconnaissance internationale, visibilité nouvelle et violations ordinaires », *L'Homme et la Société*, 206, p. 137-174.

Bernaud, Valérie et Calderón-Valencia, Felipe (2020), « Un exemple de constitutionnalisme vert : la Colombie », *Revue française de droit constitutionnel*, 2 (122), p. 321-343.

Blanc, Guillaume (2022), *Décolonisations. Histoires situées d'Afrique et d'Asie (XIXe-XXIe siècle)*, Paris, Seuil, 544 p.

Böhm, Steffen and Dabhi, Siddhartha (eds) (2009), *Upsetting the Offset. The Political Economy of Carbon Markets*, London, E book Mayfly books, 363 p.

Brandon, Katrina; Kent, Redford and Sanderson, Steven (eds.) (1998), *Parks in Peril: People, Politics, and Protected Areas*, Washington, D.C., Nature Conservancy and Island Press, 519 p.

Brosius, J. Peter (2004), "Indigenous peoples and protected areas at the World Parks Congress", *Conservation Biology,* 18 (3), p. 609-612.

Colchester, Marcus (1999), « Parcs ou peuples », *Ethnies*, 24/25, p. 159-193.

Colchester, Marcus and Lohmann, Larry (eds.) (1993), *The Struggle for Land and the Fate of the Forests*, London, Zed Books, 400 p.

Conklin, C. Harold (1955), *The Relation of Hanunoo Culture to the Plant World*, New-Haven, Yale University, 471 p.

Dawson, Neil *et al.* (2021), "The role of Indigenous peoples and local communities in effective and equitable conservation", *Ecology and Society*, 26 (3), p. 1-19.

Descola, Philippe (2006), *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 624 p.

Godelier, Maurice (2010 [2007]), *Au fondement des sociétés humaines*, Paris, Flammarion, 292 p.

Guilleminet, Paul (1952), *Coutumier de la tribu bahnar, du sedang et du Joraï de la province de Kontum, Paris-Hanoi*, École Française d'Extrême Orient, 2 vol., 764 p.

Hache, Frédéric (2021), *Trois questions à… Frédéric Hache, directeur Green Finance Observatory*, https://www.marietoussaint.eu/trois_questions_fr_d_ric_hache [12 octobre 2022].

Igoe, Jim and Brockington, Dan (2007), *Neoliberal Conservation: A Brief Introduction, Conservation and Society*, 5 (4), p. 432-449.

Ivanoff, Jacques (2004), *Les Naufragés de l'Histoire. Les jalons épiques de l'identité Moken*, Paris, Les Indes savantes, 594 p.

Kleiche-Dray, Mina (2017), « Les savoirs autochtones au service du développement durable », *Autrepart*, 81 (1), p. 3-20.

Kohn, Eduardo (2017), *Comment pensent les forêts : vers une anthropologie au-delà de l'humain*, Paris, Zones sensibles, 336 p.

Lévi-Strauss, Claude (1962), *La Pensée sauvage*, Paris, Plon, 395 p.

Lafont, Pierre-Bernard (1963), *Coutumier de la tribu Jaraï, Paris-Hanoï*, École Française d'Extrême Orient, 318 p.

Latour, Bruno (2004), *Politics of Nature. How to Bring the Sciences into Democracy*, Cambridge, Harvard University Press, 320 p.

Lee, Robert and DeVore, Irven (eds) (1976), *Kalahari Hunter-Gatherers, Studies of the Kung San and Their Neighbors*, Cambridge, Harvard University Press, 408 p.

Mbembe, Achille (2023), *La communauté terrestre*, Paris, La découverte, 206 p.

Milne, Sarah (2022), *Corporate Nature: An Insider's Ethnography of Global Conservation*, Tucson, University of Arizona Press, 272 p.

Monod, Jean-Caude (1999), « Avant-propos » [Nature sauvage, nature sauvée ?], *Ethnies*, 24-25, p. 9-14.

Peet, Richard and Watts, Michael (1996), *Liberation Ecologies: Environment, Development, Social Movements*, New York and London, Routledge, 286 p.

Posey, Darrell and Plenderleith, Kristina (eds.) (2004), *Indigenous Knowledge and Ethics: A Darrell Posey Reader*, London, Routledge, 274 p.

Sachs, D. Jeffrey (2011), *The Price of Civilization*, New-York, Random House, 324 p.

UNEP (2013), "Green Economy and trade: an introduction", *in* UNEP (ed.), *Green Economy: Trends, Challenges and Opportunities, Nairobi, United Nations Environment Programme document*, p. 25-44.

Spencer, Joseph E. (1966), *Shifting Cultivation in South-eastern Asia*, Berkeley, University of California Press, 247 p.

Supran, Geoffre and Hickey, Cameron (2022), *Three Shades of Green (washing): Content Analysis of Social Media Discourse by European Oil, Car, and Airline Companies*, Working Paper, Algorithmic Transparency Institute and Harvard University, https://ati.io/three-shades-of-greenwashing/ [19 février 2023].

Stiegler, Bernard (2020), *Bifurquer*, Paris, Les liens qui libèrent, 416 p.

Thomas, Frédéric (2003), *La forêt mise à nu : essai anthropologique sur la construction d'un objet scientifique colonial : « forêts et bois coloniaux d'Indochine »*, Paris, thèse doctorat, EHESS, 1307 p.

Vettese, Troy and Pendergrass, Drew (2022), *Half-Hearth Socialism: A plan to Save the Future from Extinction, Climate Change, and Pandemics*, London and New York, Verso, 240 p.

Viveiros de Castro, Eduardo (2009), *Métaphysiques cannibales*, Paris, PUF, 216 p.

Livre Bourdier-BATOK.indd 40 21/12/2023 10:38

Stéphen Rostain *

Colonialisme vert et nationalisme blanc en Amazonie

> « Toute transition démarre par une rupture : la Conquête, la colonisation, la christianisation, la mondialisation sont autant d'années zéro qui marquent l'entrée dans l'Histoire, du moins dans une histoire européenne et occidentale. » (Gruzinski, 2017)

Tel un cri sorti du tréfonds de ses entrailles, Frantz Fanon clamait en 1961 que « le colonialisme ne se contente pas d'imposer sa loi au présent du pays dominé. Par une sorte de perversion de la logique, le colonialisme s'oriente vers le passé du peuple opprimé, le distord, le défigure, l'anéantit » (figure 1). Il est un fait que le Nord a écrit l'histoire du Sud, présente et passée, avec la pauvre justification que le « vainqueur » était légitime pour raconter le passé du « vaincu » et ce, d'autant plus lorsque ce dernier ne disposait pas d'écriture. L'Occident a ainsi figé des parcours historiques parfois extrêmement longs dans des contes subjectifs ne reposant sur aucune donnée réelle, ni témoignage autochtone, mais qui ont néanmoins pris valeur de véracité à force de répétition.

* Archéologue, directeur de recherche au CNRS, laboratoire « ArchAm », CNRS et Université de Paris-1.

Livre Bourdier-BATOK.indd 41 21/12/2023 10:38

Figure 1. Jusqu'au début du XIXe siècle en France, on représentait l'allégorie de l'Amérique par une femme tupinamba – évoquant ainsi les Amazones tropicales – vêtue d'un pagne et d'une coiffe de plumes, armée d'un arc et de flèches, accompagnée d'un caïman ou d'un tatou et d'une tête humaine coupée pour souligner les pratiques cannibales, comme cette statue du jardin de Versailles (photographie : S. Rostain, 2017)

Bien avant d'être scientifique, la relation de l'histoire est avant tout une entreprise politique et patriotique. Les prouesses reconnues sont exacerbées, les évènements clés sont idéalisés et les personnages importants sont glorifiés. Chaque pays enjolive de cette manière plus ou moins habile son passé. Ce sont les Brésiliens, dans le plus grand pays amazonien, qui ont inventé l'expression la plus pertinente pour décrire ces récits patrimoniaux réinventés et idéalisés en les définissant comme une « histoire mal racontée » (*história mal contada*).

En France, nous sommes coutumiers du fait. Je me souviens du vase de Soissons qui me fascinait enfant. Le maître d'école racontait cette anecdote soi-disant historique avec tant délectation qu'elle effaça tout autre

événement de la vie de Clovis dans ma mémoire. Quoi de plus excitant que cette histoire de revanche macérée durant un an dans la tête du Roi des Francs pour se réaliser à froid en punissant le soldat insolent, lors d'un partage de butin, du même sort qu'il avait lui-même réservé au pauvre vase fracassé ? Ce coup de hache vengeur me trotta des années dans la tête jusqu'au jour où je m'interrogeais sur son origine. J'avais du mal à imaginer un scribe hagiographe suivant pas à pas le régent Franc pour noter le moindre de ses mouvements. Ceci, d'autant plus que l'épisode représenté systématiquement dans tous les manuels scolaires depuis la Troisième République n'a été conté que plus d'un siècle après la fameuse bataille de Soissons en 486 par Grégoire de Tours, au VI^e^ siècle, qui n'avait donc pas été témoin de cette péripétie. Souvent l'histoire nationale se construit sur des exploits légendaires et un folklore tenace.

En effet, si le western nous a convaincus que la conquête de l'Ouest fut une épopée uniquement conduite par des mâles blancs à la mâchoire carrée, le sourire ultra-brillant et la chevelure gominée, la vérité est bien plus nuancée. Ce n'est que tout récemment que l'on a reconnu que les acteurs de cette conquête ne furent pas seulement des Blancs et des Rouges, les « bons » d'un côté et les « méchants » de l'autre. Ce manichéisme bon marché avait effacé le rôle prépondérant des Noirs dans l'histoire. Au lendemain de la Guerre de Sécession, près de quarante mille esclaves libérés quittèrent le Sud pour chercher l'espoir à l'Ouest. Cette migration fut si dense qu'ils furent surnommés les *exodusters*. En 1875, un cow-boy sur quatre était noir.

Les Afro-Américains furent souvent brimés et consignés à des tâches subalternes, comme la surveillance, le transport ou l'armée. Dans le cadre de cette dernière fonction, ils furent envoyés pour déloger les Amérindiens de leurs terres et les massacrer. Une histoire comparable entache l'Argentine à peu près à la même époque. Là-bas, les esclaves émancipés furent enrôlés de force dans l'armée pour aller combattre les derniers Amérindiens résistant à la « civilisation ». Les deux camps s'entretuèrent, laissant dès lors le pays sans ses peuples autochtones et afro-américains. Privée de ses deux influences américaines et africaines pour n'être que d'inspiration européenne, comment s'étonner que le Tango soit une musique si grave ?

Même si l'ouvrage présent regarde clairement vers l'est et l'Asie, on ne peut nier que le colonialisme vert a touché tous les continents. C'est donc en se fondant sur celui qui s'est tourné vers l'ouest que nous allons nous appuyer. C'est également un des plus récents puisque l'Amérique

n'a été découverte et investie par les Européens il n'y a que cinq siècles. Malgré une population de plusieurs dizaines de milliers d'individus présents depuis des millénaires, par quel tour de passe-passe les conquistadors ont-ils réussi à faire croire qu'ils débarquaient sur une terre vierge ? Le cas de l'Amazonie est à ce titre exemplaire.

Comme l'écrivait Laurent Binet dans son livre *Civilisations* : « la vérité du présent, quoique plus brûlante, plus bruyante et pour tout dire plus vivante, s'offre bien souvent dans une forme plus confuse que celle du passé » (2019, p. 74). Voyons voir si la reconstitution du passé par les sociétés présentes en Amazonie s'appuie sur des faits historiques avérés et répond bien à une certaine objectivité.

Nous irons tous au Paradis

> « Comme je descendais des fleuves impassibles, je ne me sentis plus guidé par les haleurs : Des Peaux-Rouges criards les avaient pris pour cibles… » (Rimbaud, *Le bateau ivre*, 1871)

Depuis un demi-millénaire, des légendes, parfois fondées sur des réalités tangibles, d'autres fois totalement délirantes, ont éclos en Amazonie, révélant de vains aventuriers aux pathologies complexes. En fait, le mirage amazonien a fait un tort terrible. Muse pour les créateurs, ces élucubrations sont à l'origine de romans, images et films, qui ont forgé un puissant préjugé dans l'esprit, mais aussi l'inconscient occidental. L'entomologiste britannique Henry Walter Bates avait fort bien rendu l'impression produite en pénétrant la sylve amazonienne lorsqu'il écrivait : « La forêt tropicale produit sur l'imaginaire des effets comparables à ceux de l'océan. L'être humain y perçoit à la fois son insignifiance et l'immensité de la nature » (Bates, 1863).

La foire aux monstres

Lors de son troisième voyage vers les Amériques, Christophe Colomb met la barre vers le sud et touche l'Amazonie du bout des doigts. Il mouille en effet le 5 août 1498 dans le gigantesque golfe de Paria où il note qu'un grand courant d'eau douce venu du sud s'y déverse. Il est produit par l'Orénoque. Ce n'est toutefois pas Colomb qui baptise ce pays,

il est là encore doublé par Amerigo Vespucci qui visite cette côte avec Alonso de Ojeda, l'année suivante. Les maisons amérindiennes le poussant à appeler cette contrée « Venezziola », ce nom fut amené à devenir Venezuela avec le temps.

L'amiral de la mer Océane, gouverneur et vice-roi des Indes est pour sa part persuadé d'avoir trouvé le Paradis terrestre. Colomb est convaincu que cette région est un ravissement. Cette verdure, ce calme le séduisent. Bien qu'il n'y croise apparemment aucun être vivant, il l'imagine peuplée de tout un zoo d'humains à l'état de nature, parfois hideux, d'animaux inconnus et de chimères extraordinaires. Il faut se rappeler que cette époque de fin de Moyen-Âge, encore bien assise sur un socle gréco-chrétien, se prêtait particulièrement bien aux dérives fantastiques.

Les explorateurs occidentaux initiaux étaient donc armés de leurs frayeurs, imaginant quelque monstruosité de la nature derrière chaque arbre. La forêt, *selvaticus* en latin qui a donné « sauvage » en français, n'était-elle pas le monde honni depuis des siècles, l'espace habité par des sauvages, à l'opposé de la cité hébergeant les citoyens officiels et la civilisation ? La ville était devenue le berceau de l'humanité. La forêt restait, elle, un cauchemar ; alors que dire de la forêt tropicale humide avec ses fûts grimpant à plus de cinquante mètres de hauteur, ses lianes traîtresses et son inquiétante pénombre permanente ?

Ils ne virent aucun monstre. Qu'à cela ne tienne, on les supposait, ce qui était encore pire puisque la pensée prenait alors le pas sur les faits et autorisait les fantasmes les plus extrêmes. Les cartographes, bien au frais dans leurs monastères d'Europe, commencèrent alors à remplir les vides de leurs dessins avec des créatures toutes plus effrayantes les unes que les autres. Ils n'eurent aucun mal puisqu'il suffisait de puiser dans la mythologie grecque et dans l'imaginaire moyenâgeux. Le bestiaire fabuleux de *L'Histoire naturelle* de Pline l'Ancien, du I^er^ siècle de notre ère, leur fut une source fondamentale pour reprendre ces visions car il localisait ces bêtes au-delà de l'Afrique. Ses dessins et descriptions d'êtres fantastiques seront fidèlement reproduits dans la cartographie religieuse de ce Nouveau Monde. Le cynocéphale, l'homme à tête de chien qui apparaît très tôt sur plusieurs cartes, est clairement un être créé par l'imaginaire occidental depuis quelques siècles. Il est lié à la Pentecôte sur des fresques d'églises en Arménie dès le X^e^ siècle, tandis que sa plus ancienne figuration en France remonte à 1223 (Le Quellec, 2013). Les cynocéphales existaient également dans les civilisations d'Afrique, d'Extrême-Orient et d'Inde, où ils étaient classés comme des êtres mi-hommes mi-chiens incapables de par-

Livre Bourdier-BATOK.indd 45 21/12/2023 10:38

ler, vivant dans les confins sauvages, hors du monde civilisé, et parfois vus comme des « gardiens de la porte » tels un Cerbère anthropomorphisé ou un Médor attiré par le côté obscur de la porte.

Sous la plume des moines pullulèrent centaures, sirènes, cynocéphales, longues oreilles, cannibales, hommes sans tête avec les yeux et la bouche sur la poitrine, etc. (figure 2). L'Amazonie cartographiée était un Enfer de dents et de dangers. La foire aux chimères n'eut pourtant qu'un temps, pour être remplacée par d'autres utopies plus tangibles : les Amazones, les cannibales et l'or, cette fameuse trilogie à succès du sexe, du sang et de la fortune.

Figure 2. Les conquistadors s'attendaient à rencontrer en Amazonie des « races monstrueuses », représentées sur les premières cartes, comme des cynocéphales (hommes à tête de chien), des hommes sans tête avec le visage sur la poitrine, des cyclopes ou des Indiens à longues oreilles (Schedelsche Weltchronik, Chronique de Nuremberg*, 1493)*

L'Amiral et l'Amazone

Dès son deuxième voyage en 1493, Colomb lance également la légende américaine des Amazones. Il croit comprendre dans le témoi-

gnage des autochtones l'existence d'une île uniquement peuplée de femmes et nommée « Matinino », probablement la Martinique actuelle. Ses sens et son esprit s'enflamment alors à l'idée d'une île « femelle », mais il n'a pas l'occasion de vérifier ce qui ressemble plus à un fantasme qu'à une réalité. Il n'en fallait pourtant pas moins pour lancer une quête inouïe qui va perdurer des siècles. Le témoignage de Colomb est en partie corroboré cinquante ans plus tard par la chronique de la première descente européenne du fleuve Amazone.

Il faut tout d'abord souligner que, dès leurs premiers pas américains, les conquistadors partirent en quête des fameuses femmes-guerrières. Et, aussi improbable que ce soit, ils les virent. Tout commença dans la ville de Quito, perchée dans les Andes d'Équateur. L'appât, non pas du sexe, mais du gain avait excité les Espagnols. Un autochtone arrivé de Colombie avait raconté qu'à l'est des peuples vénéraient l'El Dorado, le Doré. Lors d'une cérémonie annuelle, un chef local était entièrement recouvert d'or avant de se plonger dans un lac accompagné d'objets du même métal précieux. Un rêve de fortune naquit, alimenté par la réputation d'un « Pays de la cannelle » dans les terres basses forestières orientales, une plante aromatique très valorisée à l'époque. Goût de l'or et avidité des épices furent donc à l'origine d'une épopée picaresque qui rencontra un monde condamné à disparaître presque immédiatement. C'est également à l'issue de cette entreprise que le « Grand serpent Arc-en-ciel » des mythes autochtones fut baptisé « Amazone ».

Une impressionnante caravane de soldats espagnols, portefaix autochtones, lamas et chiens, partit en 1541 de Quito vers l'est. Elle descendit en quelques kilomètres de distance près de cinq mille mètres d'à-pics, pour déboucher sur la forêt tropicale humide. Là, les Quichua des Andes et les lamas supportèrent mal les conditions environnementales et tombèrent les uns après les autres. L'expédition affamée piétina près de dix mois dans la vallée du Napo. Aussi le commandant Gonzalo Pizarro, cousin du conquistador du Pérou, fit-il construire une barque afin d'envoyer une petite soixantaine d'hommes en aval sous les ordres de Francisco de Orellana pour collecter de la nourriture. Il ne les revit jamais. La troupe fut assiégée par les autochtones qui leur refusaient tout vivre et, de toutes les façons, l'embarcation ne pouvait remonter le courant. Assaillis, les soldats continuèrent leur route fluviale pendant neuf mois sur près de cinq mille kilomètres avant de déboucher dans l'océan Atlantique. Ils ne le savaient alors pas, mais ils découvraient le plus long fleuve du globe.

Livre Bourdier-BATOK.indd 47 21/12/2023 10:38

Ce périple fut un enfer pour les Espagnols car ils étaient sans cesse attaqués par des milliers de guerriers en pirogues et longeaient d'interminables villages, souvent fortifiés de palissades, sur les hautes berges du fleuve. Un fait peu banal les impressionna peu avant la confluence avec le Tapajos, dans la partie inférieure du géant fluvial. C'était une énième attaque, mais avec la particularité d'être dirigée par une douzaine de femmes. Le Frère Gaspar de Carvajal, scribe de l'aventure, raconta que :

> « Ces femmes sont très blanches et grandes, et elles ont une très longue chevelure, tressée et enroulée sur la tête. Elles sont très membrues et vont toutes nues, leurs seules parties honteuses voilées, leurs arcs et leurs flèches en main, chacune guerroyant comme dix Indiens. Et en vérité, une de ces femmes tira une volée de flèches sur le brigantin, lequel à la fin semblait un porc-épic. » (Carvajal, [1542] 1994)

À l'issue de ce qu'il est convenu d'appeler un désastre militaire d'un an et demi, le religieux écrivit sa chronique qui nomma alors définitivement le fleuve et donna naissance à une légende tenace. À l'instar de Colomb avec son Paradis terrestre du delta de l'Orénoque, les premiers explorateurs européens du Nouveau Monde initièrent un des plus gros canulars d'Amazonie.

L'existence de grandes villes le long de l'Amazone ne retint pas l'attention de la Couronne d'Espagne, les aventuriers étant même taxés de menteurs et leur témoignage entier mis en question. L'archéologie validera pourtant cette observation à la fin du XX^e^ siècle en découvrant les traces de ces cités dans les larges étendues de *terra preta*, c'est-à-dire les sols noirs anthropiques. Si le véritable ne fut pas cru au retour d'Orellana, l'improbable fut glorifié et repris par les chroniqueurs durant des siècles. Parfaitement congrue dans la continuité d'une conception d'un Nouveau Monde conjuguant la tradition classique grecque et l'idéal chrétien, la présence d'Amazones était tout aussi logique que celle de monstres. Bien qu'horrifiée par l'hérésie d'une société matriarcale extrême, l'Europe ne doutait pas de leur réalité, là-bas, dans ces terres inconnues lointaines. Bien des auteurs des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles les décrivirent, chacun y rajoutant sa petite touche salée pour lourdement sexualiser ces femmes particulières. Cosmographes du Roy, explorateurs-marchands, militaires-trafiquants et « canailles dévorées par le lucre » (comme l'écrivait Hernán Cortés à Charles Quint) ne se privèrent pas de multiplier les détails scabreux des us et coutumes des sauvageonnes sans jamais les avoir vues : elles avaient les poils du pubis

Livre Bourdier-BATOK.indd 48 21/12/2023 10:38

extrêmement longs (figure 3), elles traitaient les hommes comme des prostituées de caniveau, elles façonnaient dans l'argile d'un lac des pendentifs qui devenaient de la pierre semi-précieuse en séchant – alchimie maudite qui les rangeait dans la catégorie des sorcières –, elles usaient de tortures révoltantes en suspendant les mâles par un pied à un arbre pour les brûler tout en les fléchant abondamment. Même durant le Siècle des Lumières, l'obscurantisme régnait. Au milieu du XVIII[e] siècle encore, le mathématicien français Charles-Marie de la Condamine, de retour d'Amérique du Sud, soutenait qu'« il y a eu dans ce continent une république de femmes qui vivaient seules » (La Condamine, [1745] 1981). Tout ce délire fit florès alors qu'aucun de ces auteurs ne les avait vues.

Figure 3. Les premières illustrations occidentales du Nouveau Monde sont sans concession avec les habitants, propageant préjugés et fantasmes. En Guyane, une femme supposée Amazone a les poils pubiens démesurément longs, pendant que deux hommes dansent ensemble suggérant ainsi le péché d'homosexualité (Mocquet, 1617)

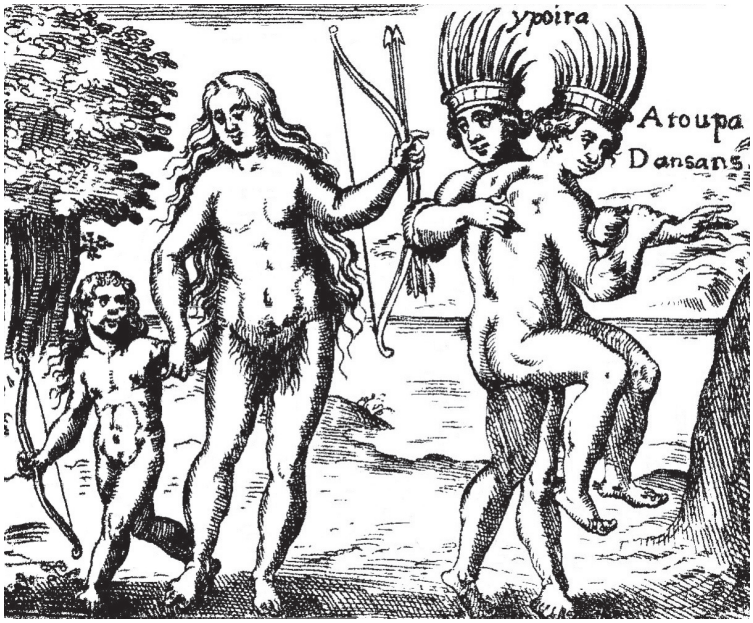

Bien sûr, durant cette chasse à l'Amazone, certains se repentirent, comme le cosmographe du roi André Thevet qui, dans sa *Cosmographie universelle* de 1575, se dira « bien marry que je sois tombé en la faute de l'avoir cru ». Mais, dans le fond, ils furent bien rares ceux à admettre que leur foi reposait sur la brise de leurs fantasmes bien terrestres.

Le fantôme du Paradis

« Il n'y a plus d'anthropophages dans le pays depuis que nous avons mangé le dernier » (Georges Feydeau)

Devine qui on va dîner ce soir ?

Cette monstrification et cette déshumanisation des habitants de l'Amazonie ont justifié l'annexion de leurs terres. Éblouis par la luxuriance végétale, incapables de distinguer les effets anthropiques dans la grande sylve, les Européens n'ont pas su reconnaître l'interaction profonde entre autochtones et nature. Cela a conduit à la désigner comme une forêt vierge. Puisque les occupants d'alors n'avaient pas su faire fructifier leur environnement, ils n'en étaient pas propriétaires et il était légitime de le leur confisquer pour le rendre productif. Ainsi, sans bataille, ni accord, les Occidentaux se sont unilatéralement octroyé la possession de l'Amazonie, les grandes nations européennes se disputant entre elles pour accaparer des espaces colossaux, voire récupérer quelques miettes. Les autochtones ont été totalement exclus de ce partage inégal. Un phénomène semblable est observable aux États-Unis pendant la conquête de l'Ouest. Quand la civilisation avance, la sauvagerie doit s'incliner. Pour se rendre définitivement propriétaire des richesses produites par la terre, minerais ou essences rares, il fallait en premier lieu confisquer les territoires eux-mêmes. En instaurant un droit administratif cadastral étranger aux autochtones, les conquistadors se sont arrogé le pouvoir sur le sol.

Cette notion de jungle intouchée a fini par être adoptée par presque tous et imprègne les esprits jusqu'à aujourd'hui. Même les scientifiques se sont appuyés dessus jusqu'aux dernières décennies du XX^e^ siècle. Rien ne serait resté des premiers habitants dans la touffeur chlorophyllienne puisqu'ils auraient été incapables de produire des monuments de pierre durables, à la différence des « hautes » civilisations incas, mayas ou aztèques. On les cantonnait dans un état primitif tribal où seules les premières nécessités vitales les animaient : se nourrir, dormir, se reproduire. L'iconographie occidentale a perpétué à l'excès ce fantasme de sauvagerie à travers les siècles. On y voit systématiquement des tribus malingres perdues dans la forêt ou dansant frénétiquement. Cette représentation répétée de bal désarticulé participe à une vision forte de la barbarie autochtone, seuls des sauvages pouvant se trémousser de la sorte (figure 4 ; voir aussi figure 3).

Figure 4. Le dénigrement des premiers habitants d'Amazonie n'a pas faibli depuis les premiers temps de la conquête européenne et, au xx^e siècle, les Occidentaux les traitent encore de sauvages guerriers cannibales comme le montre cette illustration européenne de l'imaginaire « Danse des crânes » dans le livre de l'explorateur Fritz Up de Graff (1937)

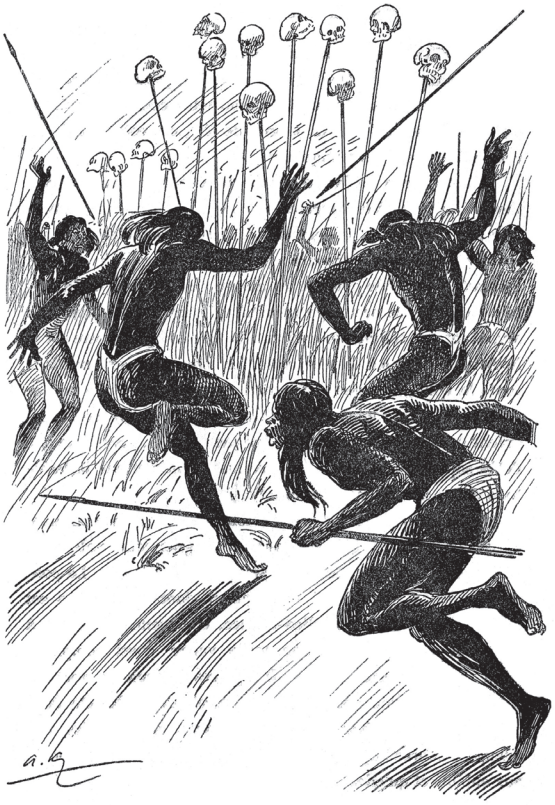

Le comble de cet archaïsme attribué est atteint avec l'anthropophagie. Le premier contact des Européens avec l'Amérique du Sud a souvent consisté à éviter les dents des autochtones. En effet, une grande partie de la façade atlantique de l'Amérique du Sud était peuplée de populations de langue tupi, aux mœurs particulièrement cannibales. On dispose d'un témoignage édifiant de cette pratique grâce au récit des mésaventures de l'Allemand Hans Staden (2005). Le navire espagnol qui le transportait au large du Brésil fit naufrage en 1554, non loin de l'actuelle ville de São Paulo. Il se fit alors capturer par des Tupinamba qui l'emmenèrent dans

leur village, implanté sur une plage. Là, il fut moqué et malmené avant d'être menacé d'exécution par le chef. Son vainqueur s'interposa pourtant, prétextant qu'il était son maître et que lui seul pouvait donc décider de son sort et de sa mort inéluctable. Hans fut alors accueilli dans sa nouvelle « famille » qui le traita bien, mais lui rappela régulièrement qu'il était promis à la « belle mort » du rite anthropophage. Il assista à l'exécution, la cuisson et l'ingestion d'autres prisonniers, anticipant par là même le destin qu'on lui avait prédit. Au seuil de sa captivité, il découvrit un univers totalement nouveau, paradoxal, où les bonnes manières des autochtones coexistaient avec d'atroces rites anthropophagiques. Mais finalement, ces « sauvages » n'étaient pas plus barbares que ses concitoyens européens, amateurs de supplices à cette époque. Peu à peu, il apprit à accepter ces deux aspects antinomiques de la vie tupinamba, développant même une forme d'affection pour ses geôliers.

Figure 5. La réputation d'anthropophagie sans pitié colle à la peau de l'Amazonie, en partie forgée par la présence de groupes tupi sur le littoral brésilien au moment de la conquête européenne. Le livre du mercenaire allemand Hans Staden contant sa captivité durant neuf mois chez des Tupinamba cannibales fit sensation en 1557, notamment à cause de ses gravures sur bois très explicites (Staden, [1557] 2005)

Il réussit toutefois à s'échapper et à retourner en Europe au bout de neuf mois pour accoucher d'une autobiographie exceptionnelle en 1557

sous le titre de *Histoire vraie et description d'un pays de sauvages mangeurs d'hommes nus dans l'Amérique du Nouveau Monde* (Staden, 2005). Ce fut un *best-seller*, sûrement parce qu'on y trouvait l'exotisme et la cruauté susceptibles de passionner les lecteurs, mais aussi une soixantaine d'images de scènes saisissantes gravées sur bois représentant des hommes emplumés dévorant leurs congénères pendant que des femmes en tenue d'Eve dansaient frénétiquement (figure 5). Rien que la mise à mort avait de la gueule puisque le futur repas était attaché à la taille par une corde tenue par deux officiants richement ornés de coiffes de plumes, les corps peints en noir, recouverts de gomme sur laquelle étaient engluées des plumes rouges avec, collées sur le visage, des miettes de coquilles vertes d'œuf. Le condamné entravé devait éviter les coups d'une massue énorme maniée par son sacrificateur, lui aussi en tenue de gala et portant une longue cape en plumes d'ibis rouge. Une danse macabre qui se terminait invariablement quand son crâne explosait par le coup de grâce.

Mais, il n'y avait pas seulement le littoral qui était cannibale. L'Amazonie intérieure hébergeait également son lot de gourmets. Les coutumes d'endo- ou d'exo-cannibalisme se retrouvaient dans diverses régions, depuis le piémont andin jusqu'à l'aval des fleuves, de quoi terrifier les conquistadors les plus endurcis et donner naissance à une récurrente réputation de coutumes violentes.

Des Phéniciens en Amazonie

Le XIX^e^ siècle vit la floraison de l'exploration de la grande forêt pluviale. Les explorateurs de tous horizons se multiplièrent dans les bois pour découvrir, décrire, dessiner les étonnantes particularités des lieux et habitants. Si beaucoup rapportèrent des témoignages de grande qualité, d'autres vrillèrent et développèrent des élucubrations avec la foi du croyant. Ces autodidactes à la petite semaine ne sont pas sans rappeler ceux croqués avec sarcasme par l'auteur de bandes dessinées Jacques Tardi dans ses albums des aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec où des savants plus fous les uns que les autres s'évertuent à inventer l'impossible. Cloîtrés dans d'obscures cavernes du savoir, ces innombrables petits-gris de la science échafaudent des théories où l'académisme bizarroïde côtoie la déduction rocambolesque.

L'un d'eux, Don Enrique Onffroy de Thoron, pond en 1889 un essai sur *Les Phéniciens à l'île de Haïti et sur le continent américain. Les vaisseaux d'Hiram et de Salomon au fleuve des Amazones*. Il soutient que les marins

d'Hiram, roi de Tyr, et ceux des vaisseaux de Salomon étaient des Phéniciens. Selon lui, les premiers à atteindre l'Amérique du Sud mille six cents ans avant J.-C. furent les Cares, habitants des Cyclades et autres îles de la Méditerranée. La preuve, ces Cares se paraient avec des plumes comme les autochtones et adoraient Baal, que l'écrivain considère identique au dieu Soleil, or des Incas. Et, que dire des pyramides d'Amérique, une réminiscence claire des monuments cyclopéens du Vieux Monde ? Tout à son enthousiasme biblique, Onffroy de Thoron s'exalte lorsqu'il écrit que « c'est en Amérique même et dans sa partie la plus ignorée que nous avons découvert les lieux célèbres d'Ophir, de Parvaïm et de Tarschisch » (1889, p. 53), tout en associant imprudemment les étymologies hébraïques et Kichwa d'Équateur pour justifier d'un trafic antique de « vaisseaux d'or » vers l'Europe. Cette fierté d'avoir localisé des sites bibliques le mène à écrire l'aberration que c'est « évident que la flotte de Salomon régnait en souveraine dans les eaux des Amazones » (1889, p. 56), tout en clamant que sa « découverte est palpable, incontestable » (1889, p. 71).

C'est bien là que se cache le problème. De raccourcis en inférences biaisées, ces écrivaillons fastidieux mélangent toutes les sources et tripotent la linguistique avec une coupable insolence. Le moteur de cette désinvolture est un profond complexe de supériorité qui s'autorise un eurocentrisme exacerbé. Toute trace de civilisation, aussi infime soit-elle, trouverait son origine dans le bassin méditerranéen des temps anciens. Aucune gloire n'est locale, elle est forcément judéo-chrétienne.

Le colonialisme vert des premiers jours de la conquête européenne continue à fleurir en Amazonie quatre siècles après le contact. Et, contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, il a encore de beaux jours devant lui au XX^e siècle pour se cristalliser dans la pensée collective. Bien des aventuriers ont construit des châteaux en Amazonie en poursuivant le rêve de l'or. Insensibles aux charmes de la nature et des peuples autochtones, les nouveaux arrivants veulent du sonnant et du trébuchant. Et il y en a ! La preuve, leurs razzias initiales de villages taïno des Antilles, les cités mayas et aztèques ou les villes andines leur ont rempli les poches d'idoles dorées et de bijoux baroques en or. Après avoir confisqué la moindre paillette des palais et temples, ils veulent alors retrouver des trésors imaginaires cachés et vider les supposées mines d'or. La légende de l'Eldorado prend alors une force peu commune, attirant les gogos comme la lumière les lucioles (figure 6). Nombreux furent ceux qui délaissèrent tout pour courir après le mirage de la fortune jusqu'à en perdre la tête, au premier rang desquels l'anglais Walter

Livre Bourdier-BATOK.indd 54 21/12/2023 10:38

Raleigh qui arpenta en vain l'intérieur des Guyanes pour revenir bredouille (Raleigh, [1596] 1993) et perdre littéralement la tête puisque la Reine, son ancienne maîtresse, apprécia peu ses vantardises de montagnes d'or et le fit décapiter.

Figure 6. De tous les rêveurs de gloire et fortune ayant cherché des cités d'or en Amazonie, Percy Fawcett fut peut-être le plus naïf en poursuivant au début du xx^e siècle dans le haut Xingu, au Brésil, le « point Z », ville imaginaire des survivants de l'Atlantide (D.R.)

Won over by the fever of discovery, the adventurers had immediately set up camp and, after several hours of struggle, had finally gained a foothold on a wide platform overlooking the surroundings. Then, they had stopped, dumb of astonishment because, under them, in the valley, a gigantic city extended, with its walls, its high stone towers and its buildings separated by broad rectilinear avenues.

Jamais la soif d'or amazonien ne s'étancha et, encore aujourd'hui, ils sont nombreux à se précipiter au moindre éclat doré dans un coin de la sylve. Un des derniers célèbres hystériques de l'or fut un militaire anglais et naïf (Fawcett, 1953a et b). À la veille de la Première Guerre mondiale, Percy Fawcett resta saisi à la lecture d'un manuscrit du XVIII^e siècle rédigé en portugais et intitulé *Récit historique décrivant une grande et très ancienne cité cachée […] découverte en 1753*. Sur la base de ce texte douteux, il échafauda alors un conte abracadabrantesque sur l'existence d'une cité géante qu'il baptisa « point Z » bâtie il y a des millénaires par les survivants de l'Atlantide. Il dérogeait ainsi à la loi immuable qui veut que l'emplacement d'un trésor soit marqué par un X, pour placer son Z près de la rivière Xingu, dans l'État brésilien du Mato Grosso. Il orga-

nisa deux expéditions à la poursuite de son rêve, mais disparut lors de la seconde en 1925. Les Anglais, bon enfant, en firent un héros national, digne représentant des chasseurs de l'inutile.

Les enfants du Paradis

> « Oui, oh, maintenant que t'es dans l'honnête, tu ne peux pas savoir le nombre de malfaisants qu'il existe, le monde en est plein. » (Le Mexicain, 1962)

L'aventurier, le prêtre et l'astronaute

Trop obnubilés par les ruines incas et les pyramides mayas, les archéologues ont traîné à s'intéresser au passé ancien de l'Amazonie, laissant le champ libre à de pseudo-spécialistes de pacotille aux intentions pas toujours très vertueuses. Parfois fascinés par l'or, d'autres fois avides d'ésotérisme, convaincus de l'existence de méta-humains géants ou encore adeptes de vie extraterrestre, ils ont tous dans l'idée d'explorer les confins de la forêt tropicale et de notre imagination. Se plaignant systématiquement d'être victimes de « complots des puissants » et muselés par les scientifiques, ils remuent les médias alternatifs, quelquefois également les classiques, pour dispenser leurs affabulations et leurs calembredaines. En cela, ils sont les principaux pourvoyeurs de légendes sylvestres sud-américaines, une des manifestations les plus perverses du colonialisme vert.

L'un de ces habiles bonimenteurs fut le Hongrois naturalisé Argentin, Juan Moricz. Cet explorateur de l'improbable sévit durant la seconde moitié du XX^e^ siècle, affirmant que les Sumériens, les Hongrois et les Ibères étaient originaires des Amériques, inversant ainsi les théories euro-centriques tout aussi oiseuses du siècle précédent. Son principal champ de bataille fut l'Amazonie équatorienne où il se rendit en 1969 à la Cueva de Los Tayos (« la grotte des *guarachos* »), près de la frontière péruvienne. Selon Moricz, des êtres spéciaux – infra- ou extraterrestres – avaient sculpté la roche pour y établir une ville souterraine, depuis longtemps abandonnée. Il écrivit :

> « J'ai découvert dans la région orientale, province de Morona-Santiago, dans les limites de la République de l'Équateur, des objets d'une grande valeur culturelle et historique pour l'humanité, consistant en des plaques métalliques artificielles contenant le récit historique de toute une civilisation perdue dont l'humanité n'a encore aucun souvenir ni aucune trace. De

> tels objets se trouvent regroupés dans des grottes diverses et variées, étant de différentes sortes dans chacune d'entre elles.» (cité par Peña Matheus, 2011, p. 22)

Ces pièces, que personne n'a jamais vues, rappellent apparemment la collection de l'écervelé Père Carlo Crespi dans la ville de Cuenca de la cordillère des Andes. Ce curé prétendait que ses objets en or avaient été découverts par des autochtones en Amazonie. Toutefois même si sa « célèbre » bibliothèque en métal – prétendument en or – présentait des motifs allant du dessin d'enfant aux reproductions de dieux sumériens ou égyptiens, Moricz conclut que seuls des extraterrestres auraient pu fabriquer ces extravagants objets afin d'enregistrer l'histoire des deux cent cinquante mille dernières années de l'humanité.

Une belle aubaine pour l'aventurier de salon suisse Erich von Däniken, qui soutenait que des extraterrestres avaient visité l'humanité en des temps immémoriaux pour leur enseigner les secrets de la civilisation. Les vaisseaux *alien* auraient alors atterri sur les « pistes » de Nazca au Pérou. Cet auteur marchait sur les brisées d'ufolophiles fameux de l'époque, tels Desmond Leslie, Robert Charroux ou Paul Thomas. Bien que peu éclairés, tous ces amateurs en chambre arrivaient alors à imposer une fantasque présence médiatique. L'auteur mystique sut de son côté bien surfer sur l'hypothèse extraterrestre de Los Tayos pour alimenter les pages de son dispensable livre *L'or des dieux,* paru 1974.

Toujours est-il qu'il fallait un spécialiste pour évaluer ces restes extraterrestres. Qui sur terre à cette époque pouvait apporter une expertise fiable ? Comme une évidence, on alla solliciter Neil Armstrong, encore auréolé de sa promenade sur la lune. Il devait forcément en connaître un bout sur les voyageurs de l'espace. Aussi improbable que ce soit, l'astronaute nord-américain accepta l'invitation et débarqua en 1976 en Équateur avec une expédition de géologues britanniques afin d'aller dans la Cueva de Los Tayos. Les conclusions des explorateurs furent définitives et prouvèrent que cette grotte était une formation absolument naturelle, d'un type comparable aux orgues de pierre.

Mais, pourquoi arrêter une prospère escroquerie qui fonctionne ? En 1996, plusieurs ambassades européennes en Équateur me demandèrent d'évaluer la proposition de l'ingénieur écossais Stan Hall, membre de l'expédition précédente, qui avait besoin de fonds pour se rendre dans une grotte remplie de livres en or et en pierres précieuses, localisée en Amazonie équatorienne. L'argumentaire n'avait pas changé, promettant

gloire et fortune au bout de la route. Il ne fut pas facile de raisonner les diplomates, prêts à devenir les dindons de la farce. D'ailleurs, l'aventurier britannique insista jusqu'à convaincre les ingénus de financer son projet et le réaliser en 1998. Est-il besoin de préciser qu'il revint bredouille ?

Vingt ans plus tard, en 2013, de nouveaux chasseurs d'extraterrestres sont revenus dans la province de Pastaza, s'intéressant cette fois à une autre formation géologique géométrique située dans la jungle de piémont au nord de Mera. Il s'agit d'une pente rocheuse apparemment polie et érodée par des écoulements d'eau qui ont formé des fissures rectilignes horizontales et verticales donnant l'impression de blocs façonnés et agencés par les humains. Le résultat s'apparente très vaguement à un mur inca incliné. Il n'en fallait pas plus pour enflammer l'imagination et y reconnaître l'œuvre des anciens. Découvert en 2012 par des chasseurs de la région, le site a été visité l'année suivante par un « spécialiste » du nom de Bruce Fenton, « chercheur en occulte et paranormal », qui a conclu qu'il s'agissait d'une immense pyramide partiellement enterrée, appartenant à la « Cité des Géants » et gardant le trésor d'Atahualpa perdu dans les monts des Llanganates. Bien sûr, une histoire aussi exotique a fasciné les journalistes qui l'ont publiée aussi bien en Équateur qu'en Angleterre et dans d'autres pays lointains. En Amazonie, les légendes archéologiques sont tenaces.

Le roman national des manuels scolaires

Mais, finalement, peut-on vraiment reprocher à ces générations de rêvasseurs de s'enfoncer dans la jungle dans des quêtes ineptes et stériles ? Qu'est-ce qui a pu pousser ces légions de crédules sur les routes de leur désespoir, et parfois même de leur perte ? D'où viennent aujourd'hui leurs fantasmes et leur certitude d'une Amazonie inconnue, mais prometteuse ?

Il faut peut-être chercher vers la déconsidération raciste des peuples de la forêt, dès les premiers pas des conquistadors sur le continent et qui se poursuit encore largement. Cette arrogance est enseignée dès l'école qui diffuse, dans la plupart des pays de la planète, les poncifs les plus éculés sans remettre en cause leur validité. La consultation des manuels scolaires des petites classes jusqu'au lycée est de ce point de vue édifiante. Quel que soit le pays où sont produits et utilisés ces livres, ils présentent invariablement les premiers habitants d'Amazonie de manière similaire. Ils sont barbares, archaïques, nomades et subissent leur environnement sans pouvoir le maîtriser. Les variantes les traitent de préhistoriques

Livre Bourdier-BATOK.indd 58 21/12/2023 10:38

ou de cannibales (figure 7). Il y a soixante-dix ans comme il y a vingt ans, la représentation de l'autochtone dans les livres d'école ou les encyclopédies était réduite à ses caractéristiques les plus répulsives : nudité, sauvagerie, cruauté, dévotion, etc., tandis que les images insistaient sur la superstition, l'idolâtrie et le caractère belliqueux des premiers habitants.

Figure 7. La considération raciste des autochtones d'Amazonie prend parfois des formes caricaturales ignobles. Dans cette encyclopédie de jeunesse de Colombie en 1989, la « terrible famille de Caraïbes » est figurée par une femme plantureuse et un guerrier belliqueux avec un os dans les cheveux, tous deux noirs, en train de cuire d'innocents blancs dans une marmite. On imagine bien les dégâts produits par une telle iconographie sur les enfants (Melo & Díaz, 1989)

Plus encore, comme le constatait avec regret Alain Testart (2012), nombreux étaient ceux à considérer qu'il était inutile d'étudier le passé des autochtones puisqu'ils vivaient encore à « l'Âge de pierre », donc que leur préhistoire était directement observable. On niait ainsi l'histoire des

autochtones et, de là, leur identité et leurs droits sur les terres occupées depuis des millénaires, ce qui permettait donc de les annexer d'autorité. Les peuples sans Histoire n'ont pas à faire d'histoires…

On se croirait presque revenu au temps du débat politico-religieux espagnol de la controverse de Valladolid, en 1550-1551, pour déterminer la nature humaine ou pas des autochtones, tout en légiférant sur les modes de colonisation et de conversion. Ainsi, dès l'aube de l'occupation européenne de l'Amérique du Sud, l'autochtone fut un obstacle, facile à balayer. D'ailleurs, il est symptomatique de voir qu'ils sont présents dans les livres scolaires pour la période du début de la conquête, surtout les Incas, lorsqu'ils résistent à l'arrivée de la « civilisation ». Mais, ils disparaissent vite des textes académiques jusqu'à devenir totalement invisibles de l'histoire officielle des siècles suivants. Malgré la chute de la mainmise européenne, les pays indépendants ont poursuivi la même politique coloniale, fabriquant ce qui pourrait être désigné de colonialisme intérieur (Gonzalez Casanova, 1965).

La période de l'indépendance des pays sud-américains n'est pas plus généreuse à l'égard des autochtones, reprenant les mêmes préjugés que les Européens et poursuivant un colonialisme vert de mauvais aloi. Les autochtones continuent à être évalués comme incapables de décider par eux-mêmes de leur destin et de leurs actes. Cette irresponsabilité présupposée était même inscrite dans le marbre : par exemple, la première Constitution de l'Équateur, en 1830, faisait preuve de bien peu de modération dans les qualificatifs désignant les autochtones : « article 68 : ce Congrès constituant nomme les vénérables curés de paroisse comme tuteurs et pères naturels des autochtones, exerçant leur ministère de charité en faveur de cette classe innocente, abjecte et misérable ».

Près d'un siècle après, en Colombie, Laureano Gómez, futur président ultra-conservateur de la République entre 1950 et 1953, déclarait en 1928 que :

> « Notre race provient du mélange des Espagnols, des Indiens et des Noirs. Les deux dernières branches sont des stigmates de complète infériorité. C'est dans ce que nous avons pu hériter de l'esprit espagnol que nous devons chercher les lignes directrices du caractère colombien contemporain. » (Conférence au Théâtre municipal, 1928)

Ce dédain s'accompagnait évidemment d'une négation complète de leurs droits de citoyens, voire des droits de l'homme tout court. Plus récemment, suite aux événements tragiques de Bagua en juin 2009,

ayant abouti à la mort de trente-trois autochtones, le président de la République du Pérou, Alan García Pérez, déclarait que les « Indigènes péruviens n'étaient pas des citoyens de première classe » (interview à la chaîne péruvienne « 24 heures », 8 juin 2009) puisqu'ils « … ne sont que de petits groupes qui ne représentent pas le plus avancé dans le pays… ». Auparavant, il les comparait déjà au « chien du jardinier » (conférence de presse à Lima, 2 novembre 2007) qui ne produit rien et ne laisse pas les autres le faire ! Le Président du Brésil, Jair Bolsonaro, ne faisait pas preuve de plus de mesure après une réunion ministérielle (conférence de presse, 12 août 2019, images Poder 360), lorsqu'il balayait d'une phrase une demande de fouille archéologique préventive d'un site autochtone : « Ils arrêtent la construction à cause d'un petit caca pétrifié d'Indien, bon sang ! ».

Cette attitude ignoble tient en partie du fait d'un discours officiel de dépossession des responsabilités et des droits des autochtones qui est profondément ancré dans le processus éducatif. C'est à cause de ce déni que les autochtones d'Amazonie ont commencé, il y a trois décennies, à s'organiser pour réclamer la reconnaissance de leur singularité et de leur histoire. En Amazonie, comme ailleurs, les peuples autochtones furent très rapidement décimés par les maladies venues avec les Européens, entre 85 et 90 % de la population totale. Au fur et à mesure du dépeuplement autochtone, les Occidentaux s'implantèrent progressivement un peu partout. Ainsi, sans conquête, sans traité ni consultation, les communautés locales amazoniennes furent soumises à des lois et des gouvernements extérieurs tout en étant traitées avec une coupable négligence, teintée de racisme. On se souviendra ainsi du ministre de l'Éducation de Bolsonaro, Abraham Weintraub, déclarant en réunion ministérielle en 2020 qu'il « déteste l'expression peuples indigènes », au même titre que les métis des Andes méprisent les autochtones (figure 8).

Les autochtones revendiquent aujourd'hui un statut particulier (Tiouka & Ferrarini, 2017). Ils ne sont plus d'accord pour laisser prélever d'autorité leur patrimoine culturel et historique, mais désirent instaurer des relations d'échange, de réciprocité et de respect quant à l'exploitation de leur culture (Collomb & Tiouka, 2000). Ils posent la question de la légitimité d'une histoire uniquement écrite par des étrangers et fondée sur des critères dans lesquels ils ne se reconnaissent pas. Ils demandent donc à être intégrés dans cette reconstitution et restitution du passé. Depuis le début du millénaire, on a ainsi assisté à un virage salvateur avec l'inscription de jeunes autochtones dans les uni-

Livre Bourdier-BATOK.indd 61 21/12/2023 10:38

versités brésiliennes, au premier chef desquelles l'université de Santarém au Brésil. Ils ne veulent plus être les acteurs passifs d'une histoire qu'ils n'écrivent pas. Pour contrer cette infortune institutionnalisée, ils ont choisi d'apprendre les fondements du système académique et de la pensée occidentale afin de mieux y intégrer leur savoir fondé sur des critères bien différents, mais tout aussi respectables. Reste à espérer qu'ils arriveront à retranscrire leur tradition orale sur papier avant que cette matière ne devienne introuvable à cause de l'inarrêtable déforestation qui décime sans répit les habitants d'Amazonie.

Figure 8. Les métis des Andes dénigrent souvent les autochtones d'Amazonie, les supposant dotés des pires vices. Ce graffiti sur un mur du bourg de Macas, en Équateur, les traite ainsi de « Jivaros puants, laids, voleurs » (photographie S. Rostain, 2014)

À l'est d'Éden

> «Je voudrais bien voir la clause du testament d'Adam qui m'exclut du partage du monde[1].»

Alors, après ce festival d'inepties et d'utopies, qu'en est-il de ce colonialisme de la glauque Amazonie ? Il est clairement imprimé dans le pas des bottes des conquistadors, soudards et missionnaires de tout poil. Il correspond très exactement à celui décrit pour l'Afrique par Guillaume Blanc, dans son puissant livre de 2020 : *L'invention du colonialisme vert*. L'auteur trouve les causes de cette approche méprisante dans l'opinion très communément répandue chez les colons tropicaux d'une « Afrique verte, vierge, sauvage mais malheureusement surpeuplée, dégradée qu'il faut absolument protéger des Africains ». La même attitude s'est hélas répétée en Asie du Sud-Est, en Océanie et bien ailleurs. Si les méridiens varient, le même dédain se retrouve sur tout le globe, de préférence par les derniers arrivants entre les Tropiques du Cancer et du Capricorne (figure 9).

Figure 9. Le racisme national contre les autochtones se cache dans d'infimes détails, comme sur cette illustration de chemisette vendue à Quito, capitale d'Équateur, où une famille d'Amazonie est munie de queues de singe (photographie S. Rostain, 2013)

1. Phrase attribuée à François 1er, critiquant le traité de Tordesillas en 1494 qui divisait la domination de l'Amérique du Sud entre le Portugal et l'Espagne.

Même les discours apparemment bienveillants sont souvent gorgés de condescendance. Ils ont des coutumes, nous avons des traditions historiques ; ils subviennent à leurs besoins, nous produisons des denrées ; ils pratiquent des rites, nous honorons une religion ; ils ont des parures de plumes, nous avons des bijoux d'or et pierre précieuse, etc.

Et, inutile de jeter l'opprobre sur nos lointains ancêtres incultes qui n'auraient pas compris ou auraient manqué d'empathie. Rien n'a changé. Il suffit de regarder aujourd'hui les groupes industriels, agroalimentaires, financiers, politiques et autres décideurs cachés qui gèrent le devenir de ces contrées chaudes. Je me souviens d'avoir présidé une section équatoriale de la COP 21 à Paris en 2015, où j'assistais avec stupéfaction à un défilé de spécialistes occidentaux dont la plupart vivaient dans les pays tempérés de l'hémisphère nord. Aucun représentant des peuples autochtones directement concernés n'était invité. Comme il y a quelques siècles, on estimait que les savants du Vieux Monde étaient les plus compétents pour préparer l'avenir de la ceinture tropicale. La crise climatique actuelle est un exemple éclatant de ce déséquilibre. La société civile – citoyens, communautés autochtones, associations, mouvements sociaux, ONG – revendique son droit de parole et s'implique de diverses manières et dans différents espaces sur la question du changement climatique. Les sociétés adaptent constamment leurs modes de vie face à l'environnement. Elles développent de nouvelles approches afin d'optimiser les opportunités qui s'offrent à elles ou à l'inverse faire face à de nouvelles contraintes, qu'elles soient climatiques, sanitaires ou sociales. Cette diversité des perceptions et d'actions rend compte de la richesse des sociétés et des solutions envisageables.

On ne peut plus concevoir de réponse viable aux nouveaux défis environnementaux sans prendre en compte les savoirs locaux. Bien que les sociétés autochtones n'aient pas toujours de discours précis sur le changement climatique, elles n'en développent pas moins des stratégies d'adaptation effectives. Les groupes ruraux préindustriels ont ainsi mis en œuvre des dynamiques reposant sur une connaissance intime du milieu et un usage mesuré des technologies locales. Ces stratégies d'adaptation tentent de minimiser le danger en répartissant le risque à travers l'espace par la mobilité, à travers le temps par le stockage et par la diversification des activités, le partage ou la mise en commun de ressources (Reyes-García *et al.*, 2013).

Toutefois, le changement climatique n'est pas forcément la première menace sur ces sociétés, un danger plus sérieux étant souvent

le changement sociotechnologique imposé par l'Occident. Des facteurs internes, éthiques, traditionnels ou culturels, individuels ou sociétaux, peuvent de même limiter l'adaptation au changement climatique. Il faut donc relativiser et se méfier de prescrire une solution depuis l'extérieur, sans intégrer les savoirs écologiques et culturels locaux, ce qui implique de développer une véritable justice environnementale qui tende à minimiser équitablement la vulnérabilité et répartir uniformément l'accès aux ressources. Bien que l'adaptation au changement climatique soit inévitablement locale, elle se décide paradoxalement de plus en plus sous l'influence des institutions régionales, nationales et internationales. C'est en inversant cette tendance et sur cette base qu'il faut engager les réflexions aujourd'hui. Pour finir, rappelons que, si la situation climato-environnementale conditionne les populations, elle ne les détermine pas.

Reste la dernière question soulevée par notre colonialisme vert : nous avons créé des monstres légendaires pour peupler l'Amazonie tout en inventant de vains fantasmes pour justifier notre présence et notre annexion autoritaire. Bon an, mal an, l'idée s'est imposée dans le monde occidental que la forêt tropicale était vierge et improductive (Rostain, 2021), mais qu'elle recelait des dangers inconnus allant du cannibale affamé à l'Alien belliqueux en passant par l'être surnaturel plein de dents et de griffes. Bref, autant de menaces fatales qui justifiaient à nos yeux l'éradication définitive de cette aberrance chlorophyllienne pour faire produire ces damnées terres stériles.

Mais, les autochtones eux-mêmes, premiers habitants de la sylve, reconnaissent-ils des monstres et des esprits maléfiques ? Bien sûr qu'ils ont leurs propres peurs, mais ils essayent de concilier avec ces étrangetés. Ainsi, ils traversent les portes des multivers pour les rencontrer, échanger avec eux et parfois apprendre et transformer l'appréhension en éducation, la transe en connaissance. Forts d'une conception animiste du monde qui éradique toute frontière entre humains et nature, les autochtones ont une approche beaucoup plus apaisée que la nôtre de l'environnement. Dans cet animisme – également répandu en Afrique, en Arctique, mais aussi en Amazonie – les humains, les animaux, les plantes, voire les objets sont dotés d'une intériorité comparable, tandis que leurs physicalités diffèrent (Descola, 2005). Ainsi, un jaguar est physiquement très distinct d'un perroquet, mais sous le pelage ou la plume, ces êtres sont des « personnes » au même titre que les humains, avec qui il est possible de communiquer.

Lors de rites chamaniques, les hommes initiés utilisent des moyens adaptés pour aller à la rencontre des esprits de l'autre monde. Ce sont des diètes suivies de danses épuisantes ou de prise excessive de tabac, des épreuves de douleur extrême causées par des insectes agressifs, des ingestions de liquides enivrants ou des inhalations de poudres hallucinogènes, tout est bon pour faire le bond vers l'Au-delà. La littérature ethnographique est riche de dessins de créatures de cet ailleurs tracés par les chamanes de diverses ethnies. Une consultation très instructive sur une ontologie autre.

On parle hélas pourtant moins de la vision des femmes. Peut-être restent-elles sagement au foyer pour élever les enfants et préparer les repas ? Plus probablement, faut-il y voir le signe d'une sous-représentation féminine dans l'anthropologie amazonienne ou, pire encore, une espèce de phallocentrisme excessif dans la discipline où les ethnologues, hommes et femmes, auraient tendance à se pencher plus facilement sur le côté masculin des sociétés étudiées ou à citer plus facilement les travaux de leurs confrères mâles, comme on peut le constater aussi chez les archéologues amazonistes (Rostain, 2020).

Les femmes autochtones visitent bien aussi les esprits du monde invisible, mais rapportent leur expérience de connaissance de façon différente des hommes. Ce sont souvent des artisanes – potières surtout, mais aussi spécialistes de la pharmacopée, des plantes, des mythes, etc. – considérées comme des chamanes de plein droit car ménageant un chemin entre deux mondes. Ce sont rarement des cures chamaniques, mais plutôt un récit instructif d'un univers difficile d'accès. Pas besoin de fumette, de poudre ou de décorum pour rapporter son expérience, il suffit de dormir. Les rêves sont en effet les voies privilégiées de connaissance chez les autochtones (Perrin, 1992 ; Bilhaut, 2011). Après des années de travail avec une maîtresse potière kichwa de Puyo, en Amazonie équatorienne, lors d'un moment d'intimité privilégiée, elle m'expliqua l'origine de son inspiration. La nuit, celle qui était considérée par son peuple comme maîtresse-potière était visitée par des esprits qui lui enseignaient l'origine, la nature et la fonction des choses. Elle me conta, qu'au petit matin, elle reproduisait tout simplement leur aspect dans l'argile. Ses figurines et ses récipients de terre cuite n'étaient en fin de compte que de simples figurations de ses rêves, destinées à faire connaître aux humains un monde inconnu (figure 10).

Ainsi, les autochtones ont bien leurs monstres. Mais, ils n'en sont pas souvent effrayés, préférant établir des relations d'échanges et d'inter-

Livre Bourdier-BATOK.indd 66 21/12/2023 10:38

connexions avec eux. Aujourd'hui encore ces entités de l'Au-delà sont omniprésentes dans le monde autochtone. Mais, plus encore, elles existent aussi chez les plus récents arrivés dans la forêt, comme les *cabocles* (métis, au Brésil) qui ont folklorisé cet espace autochtone en reprenant des caractéristiques pour façonner de nouveaux monstres.

Figure 10. Les monstres et esprits de la nature autochtone sont bien différents de ceux imaginés par les Occidentaux, comme chez les Kichwa d'Amazonie équatorienne. À gauche, la femme cannibale nommée Juri Juri qui séduit et dévore ses amants avec sa terrifiante bouche à l'arrière du crâne. À droite, un esprit monstrueux porteur de maladie illustrée par ses pustules, dont le casque symbolise les conquistadors à l'origine des épidémies (photographie S. Rostain, 2014)

Alors, l'Amazonie, civilisation ou selvatisation ? L'Amazonie a été victime d'une double colonisation. La première débute en 1541 avec la descente du grand fleuve par Orellana, son prêtre scribe Carvajal et ses quelques dizaines de soudards mal embouchés. Cette odyssée croquignolesque ouvrit la voie à une mainmise progressive du territoire par des soldats et des religieux européens tout d'abord, rapidement suivis de colons d'origine variée et de morale faisandée. On n'avait pas envoyé sous les tropiques l'élite occidentale de la probité. Après avoir été mal-

traités par les conquistadors pendant deux siècles, on pourrait croire que les autochtones et la forêt bénéficièrent d'un répit avec les indépendances du XIXe siècle.

Que nenni, point d'accalmie puisque les nouveaux propriétaires autoproclamés de l'Amazonie intensifièrent la politique commencée par leurs anciens maîtres d'expansion territoriale et d'extractivisme outré. Après la décolonisation, ce processus de saccage a continué car, si les dirigeants ont changé, l'esprit est resté le même. Ce Black Friday du pillage des ressources et de la déforestation sans vergogne se poursuivit sans relâche jusqu'à aujourd'hui, mettant en danger la survie de la forêt pluviale, de ses habitants et de l'équilibre climatique. Parallèlement, ces nouveaux États mettaient en place ce que l'historien Michel de Certeau (1975) dénonçait comme « l'écriture conquérante » de l'histoire, s'exprimant notamment dans les manuels scolaires, qui ignoraient l'Amérindien pour faire la part belle aux exploits des nouveaux venus. Pas étonnant qu'après cinq siècles d'intoxication blanche, l'Amazonie soit encore souvent présentée avec une désespérante assurance comme étant l'expression idéale de la luxuriance, de la sauvagerie, du chaos et du danger. Cette tendance aboutit à des aberrations historiques fondées sur des critères euro-centriques dans lesquels les nouveaux pays indépendants se pensent à l'aune de l'histoire européenne qui devient « la référence obligée » (Gruzinski, 2017). Ainsi, l'extractivisme des ressources se double d'une prédation intellectuelle.

Face à cette dévastation décomplexée, la réaction autochtone s'organisa autour de prises de parole et d'implication dans les instances internationales dès la seconde moitié du XXe siècle. Encore une fois, on pourrait se conforter dans le mirage d'une prise de conscience des coupables qui jurent faire dorénavant preuve de contrition. Ce serait être bien naïf que faire confiance à ces tartuffes en complets noirs et boutons d'or. Leurs effets de manche et leurs pirouettes verbales sur leur virage vers une écologie verte et responsable ne sont finalement que l'expression polie d'un colonialisme vert tapi.

Demeure que cette prédation irraisonnée finira probablement par ouvrir la boîte de Pandore de l'Amazonie, lâchant sur l'humanité ses calamités de zoonose, sécheresse, famine et autres plaies apocalyptiques. *Draco dormiens nunquam titillandus*[2].

2. « Il ne faut jamais chatouiller un dragon qui dort ».

Bibliographie

Bates, Henry Walter (1863), *The naturalist on the River Amazons,* Londres, Murray, 383 p.

Bilhaut, Anne-Gaël (2011), *Des nuits et des rêves. Construire le monde zápara en Haute Amazonie*, Paris, Société d'ethnologie, 14 p.

Blanc, Guillaume (2020), *L'invention du colonialisme vert. Pour en finir avec le mythe de l'Éden africain*, Paris, coll. « Champs Essais », Flammarion, 343 p.

Carvajal, Gaspar de ([1542] 1994), *Amazonie, ventre de l'Amérique*, Grenoble, éditions Jérôme Million, 184 p.

Certeau, Michel de (1975), *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 368 p.

Collomb, Gérard et Félix Tiouka (2000), *Na'na kali'na, Une histoire des Amérindiens Kali'na en Guyane,* Ibis Rouge Éditions, Petit Bourg, 145 p.

Däniken, Erich von (1974), *L'or des dieux,* Paris, Robert Laffont, Religion et Ésotérisme, 238 p.

Descola, Philippe (2005), *Par-delà nature et culture*, Paris, NRF, Gallimard, 624 p.

Fanon, Frantz (1961), *Les damnés de la terre*, Paris, Librairie François Maspero, 314 p.

Fawcett, Percy (1953a), *Mémoires du Colonel Fawcett. I. Le continent de l'épouvante, Bibliothèque des voyages*, Paris, Amiot-Dumont, 213 p.

Fawcett, Percy (1953b), *Mémoires du Colonel Fawcett. II. Sur les routes du mystère***,** Bibliothèque des voyages, Paris, Amiot-Dumont, 227 p.

Gonzalez Casanova, Pablo (1965), "Internal colonialism and national development", *Studies in Comparative International Development*, nº 1, p. 27-37.

Gruzinski, Serge (2017), *La machine à remonter le temps. Quand l'Europe s'est mise à écrire l'histoire du monde*, Paris, Fayard, 368 p.

La Condamine, Charles-Marie de ([1745] 1981), *Voyage sur l'Amazone,* Paris, coll. « La Découverte », Maspéro, 170 p.

Le Quellec, Jean-Loïc (2013), *Dragons et Merveilles. Légendes urbaines et mythes contemporains,* Arles, éditions Errances, Actes Sud, 512 p.

Magasich-Airola, Jorge et Beer, Jean-Marc de (1994), *America Magica. Quand l'Europe de la Renaissance croyait conquérir le Paradis*, Paris, éditions Autrement, Mémoire 29, 255 p.

Melo, Jorge Orlando y Gonzalo Díaz (1989), *Raíces*, 4, Bogotá, Editorial libros y libres, 192 p.

Mocquet, Jean (1617), *Voyage en Afrique, Asie, Indes Orientales et Occidentales. Voyage fait en 1604*, Paris, chez Jean de Henquenille, rue Saint-Jacques, MDCXVII, Bibliothèque nationale.

Onffroy de Thoron, Don Enrique (1889), *Les Phéniciens à l'île de Haïti et sur le continent américain. Les vaisseaux d'Hiram et de Salomon au fleuve des Amazones*, Paris, Louvain, Charles Peeters, 141 p.

Peña, Matheus Gerardo (2011), *Historia documentada del descubrimiento de las Cuevas de los Tayos*, Quito, 601 p.

Perrin, Michel (1992), *Les praticiens du rêve : un exemple de chamanisme*, Paris, Puf, 271 p.

Raleigh, Walter ([1596] 1993), *El Dorado*, Paris, Éditions Utz-Unesco, 252 p.

Reyes-García, Matthieu Salpeteur ; Calvet-Mir, Laura ; Serrano-Tovar, Tarik et Gómez-Baggethun, Erik (2013), "Coupling technology with traditional knowledge and local institutions to deal with change in rural households: A focus on the semi-arid tropics", *Sécheresse*, nº 24, p. 340-349.

Rostain, Stéphen (2011), « Amazonie : une archéologie en attente de décolonisation », *in* Alexandra Galitzine-Loumpet, Svetlana Gorshenina, et Claude Rapin (éds.), *Les Nouvelles de l'archéologie*, 126, dossier « Archéologie(s) en situation coloniale », Paris, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, p. 41-45.

Rostain, Stéphen (2017), *Amazonie. Les 12 travaux des civilisations précolombiennes*, Paris, collection Science à plume, Belin, 352 p.

Rostain, Stéphen (2020), *Amazonie, l'archéologie au féminin,* Paris, Belin, 352 p.

Rostain, Stéphen (2021), *La Forêt vierge d'Amazonie n'existe pas*, Paris, Le Pommier, 357 p.

Rostain, Stéphen; Saulieu, Geoffroy de et Lézy, Emmanuel (2014), "El alto Pastaza precolombino en el Ecuador: del mito a la arqueología", *in* S. Rostain (ed.), *Amazonía. Memorias de las conferencias magistrales del 3er Encuentro Internacional de Arqueología Amazónica,* Mccth, Senescyt, 3e Eiaa, Quito, p. 159-185.

Staden, Hans ([1557] 2005), *Nus, féroces et anthropophages*, Paris, A. M. Métailié, 260 p.

Testart, Alain (2012), « La Préhistoire des autres, du déni au défi », *in* Nathan Schlanger, et Anne-Christine Taylor (éds.), *L'archéologie des autres. Perspectives archéologiques et anthropologiques*, Paris, La Découverte, p. 31-41.

Tiouka, Alexis et Ferrarini, Hélène (2017), *Petit guerrier pour la paix : les luttes amérindiennes racontées à la jeunesse, et à tous les curieux*, Matoury, Ibis rouge éditions, 132 p.

Up de Graff, Fritz W. (1937), *Les Chasseurs de têtes de l'Amazone. Sept ans d'aventures et d'explorations dans les forêts vierges de l'Amérique équatoriale*, Paris, librairie Gedalgue, 300 p.

Ashish Kothari * et Frédéric Bourdier **

« Un seul foyer » : les voix des pays du Sud pour la conservation de la biodiversité

Demi-Terre

Le tourbillon des débats sur les propositions audacieuses destinées à protéger la biodiversité mondiale est plus que jamais en ébullition. Une de ces propositions majeures découle du livre d'Edward O. Wilson, *Half-Earth: Our Planet's Fight for Life* (« Demi-Terre : le combat de notre planète pour la vie ») paru en 2016. Nombreux sont les biologistes à soutenir que Wilson est une voix prémonitoire, impossible à ignorer. Aussi, quand Edward O. Wilson se prononce, le monde de la conservation écoute. Tout au moins le monde occidental ainsi que le modèle colonial de la conservation. Wilson créa le mot « biodiversité » pour désigner la diversité biologique, un terme maintenant utilisé par tout le monde, des écologistes aux politiciens et aux patrons d'entreprise. Son travail lui a valu un respect justifié non seulement en tant que scien-

* Membre fondateur du groupe environnemental indien Kalpavriksh.
** Anthropologue à l'IRD, laboratoire « DEVSOC », IRD et université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Livre Bourdier-BATOK.indd 71 21/12/2023 10:38

tifique innovant, mais aussi en tant que communicateur efficace auprès du grand public (Kothari, 2021a).

« Demi-Terre » propose ce que Wilson et ses partisans considèrent comme un plan réalisable pour sauver notre biosphère en péril. Afin d'éviter l'extinction massive d'espèces, y compris la nôtre, nous devons agir rapidement pour préserver la biodiversité de notre planète, déclare Wilson dans son livre le plus passionnément écrit à ce jour[1]. Il affirme que la biosphère ne nous appartient pas, et dénonce de nombreuses notions fallacieuses telles que l'idée que les extinctions en cours peuvent être compensées par l'introduction d'espèces exotiques dans de nouveaux écosystèmes, ou que des espèces éteintes pourraient être restaurées par clonage. Sa critique n'épargne pas les anthropocentristes, considérés comme des écologistes révisionnistes (voir Steffen *et al.*, 2011) s'acharnant à vouloir démontrer que seule l'espèce humaine peut être sauvée grâce à l'ingénierie et à la technologie. Demi-Terre soutient que la situation à laquelle nous sommes confrontés est trop vaste pour être résolue au coup par coup. Il propose une solution à la mesure de l'ampleur du problème : consacrer entièrement la moitié de la surface de la Terre à la nature. L'essence de l'idée est résumée dans le projet Demi-Terre ou Half-Earth (2021), qui « … entend conserver la moitié de la terre et de la mer pour sauvegarder l'essentiel de la biodiversité, y compris nous-mêmes[2] ».

Contrepropositions

Alors que « Demi-Terre » constitue un appel séduisant, presque irrésistible, plusieurs critiques font valoir que l'idée risque d'être lourde d'implications pour les droits humains. Elle est condamnée à devenir inopérante étant donné que la proposition aborde piètrement les transformations fondamentales nécessaires à l'activité économique sur la Terre pour nous ramener dans des limites écologiques acceptables (Büscher *et al.*, 2017). L'écologiste Christine Griffiths décrit le programme de Wilson comme un « plaidoyer riche en preuves rejetant l'optimisme anthropocène selon lequel l'espèce humaine pourrait survivre sans la nature » (Griffiths, 2016), même si elle questionne la portée réa-

1. https ://www.half-earthproject.org/half-earth-book/#about-the-book [30 décembre 2022].

2. *Ibid*.

liste de Wilson vu qu'en 2015, seuls 15 % des terres et 2,8 % des zones marines étaient protégées. Elle loue néanmoins l'auteur charismatique pour inciter le lecteur à assumer une part de responsabilité individuelle pour la persévération de la biosphère.

D'autres scientifiques comme Dean Kuipers (2016) sont préoccupés – depuis la signature des protocoles de Kyoto en 1997 – par la financiarisation de la nature (Büsher, 2013). Ils s'inquiètent de l'imprévisibilité de la logistique à concevoir, et mettent sur le tapis la question fondamentale de la cohabitation humain-non humain. Les personnes dans les zones de conservation seront-elles relocalisées ou autorisées à rester ? Comment vont réagir les gouvernements sur cette avalanche de protections à mettre en œuvre ? Les doutes ancrés dans ces questions, y compris d'autres relatives à de possibles conséquences désastreuses (écologiques, sociales), sont abondamment discutés également ailleurs (par exemple, Corbera *et al.*, 2007). La plus vive inquiétude reprend une méfiance annoncée de longue date par Thayer Scudder de l'université de Californie, en ce qui concerne les impacts de toute réinstallation forcée qui pourrait résulter d'un scénario Demi-Terre. Suite à sa longue expérience de travail visant à mitiger les programmes de développement imposés liés à des projets de conservation, son verdict demeure sans appel : « la réinstallation forcée est la pire chose que l'on puisse faire à un être humain, sauf le tuer » (cité dans Claxon, 1986).

Parallèlement à cela, et à des idées connexes comme celles proposées dans la Convention sur la diversité biologique tenue à Kunming en 2020, de nouvelles approches du développement dans un monde post COVID-19 ont été proposées, dont certaines, à l'instar des solutions basées sur la nature (SBN)[3] - focalisent l'attention du grand public sur de nouvelles décisions décrétées par l'industrie de la conservation. Au départ, les principes de base, revenant à agir conformément aux principes et aux flux de la nature, avec une gestion et une utilisation durables de la nature pour relever les défis socio-environnementaux, semblent partir d'une relative bonne volonté. Mais cette approche ignore totalement les dimensions de pouvoir et de droits que ces prétendues solutions ne peuvent négliger. Plus encore, ces solutions-miracles sont susceptibles de se prêter à un autre type d'écoblanchiment, à partir duquel

3. Les SBN sont des approches proposant de résoudre les crises écologiques et les problèmes économiques liés tels que la perte des moyens de subsistance, la privation de nourriture et d'autres besoins de base, et l'appauvrissement, en utilisant les rythmes, les fonctions, les limites et les valeurs de la nature comme base. https://atmos.earth/nature-based-solutions-climate-indigenous/ [20 décembre 2022].

les entreprises et les gouvernements poursuivent leurs activités destructrices, tout en payant ou en faisant pression sur les autres pour les compenser (Global Forest Coalition, 2020a). Les peuples autochtones et les communautés locales, ainsi que les groupes de la société civile travaillant conjointement dans le cadre de mouvements collectifs organisés, estiment que les SBN ne seront qu'une autre forme d'imposition descendante d'un modèle de conservation bureaucratique ou dirigé par des entreprises.

En avril 2021, deux cent cinquante organisations autochtones, des ONG et des universitaires se sont réunis pour exprimer leur inquiétude face au doublement proposé des aires protégées dans le cadre du Cadre mondial pour la biodiversité (CMB)[4] des Nations unies après 2020. Ils soutiennent que les aires protégées, qui sont la pierre angulaire des efforts de conservation menés par l'Occident, émanant du modèle américain dominant, ont conduit à des expulsions généralisées, à la faim, à des problèmes de santé ainsi qu'à de graves violations des droits humains, y compris des meurtres, des viols et des tortures dans une grande partie des territoires du Sud, en particulier en Afrique et en Asie. Dans le même ordre d'idées, à l'approche de la COP15 de la Convention sur la diversité biologique qui s'est tenue en décembre 2022 à Montréal, Amnesty International, Minority Rights Group International, Rainforest Foundation-UK et Survival International ont publié une déclaration[5] s'opposant à l'objectif de protéger 30 % de la planète d'ici 2030 – l'objectif 30x30. La déclaration souligne que même s'il y a beaucoup de discussions, au demeurant trop évasives, sur l'inclusion des droits humains et des droits fonciers dans le CMB, la triste réalité est que la majeure partie des zones ciblées sont vouées à être constituée en aires protégées exclusives. Selon eux, l'objectif de « 30 × 30 » est également un nombre arbitraire qui manque de fondement scientifique solide. Ils avancent qu'il existe peu de preuves que les aires protégées existantes ont bel et bien réussi à protéger les écosystèmes naturels. D'où l'arbitraire de leur extension, alors même que l'objectif est fixé sans aucune évaluation des impacts sociaux. La déclaration signale que l'arrêt de l'effondrement écologique ne peut se contenter d'un réseau mondial élargi d'aires protégées. L'attention doit bifurquer sur la lutte contre les moteurs de la perte de biodiversité, tels que la surconsommation ani-

4. https://assets.survivalinternational.org/documents/1972/en-fr-es-it-de-200928.pdf [18 octobre 2022].

5. https://assets.survivalinternational.org/documents/2409/Statement_30__EN.pdf [18 octobre 2022].

male, la disparition de forêts, l'extraction des ressources, la production de matières premières, l'exploitation minière, le transport et les infrastructures énergétiques. La déclaration dépeint finalement l'objectif 30×30 comme un désastre potentiel pour de nombreux habitants des pays du Sud, et de mauvais augure pour la planète entière. Sans une refonte sérieuse, l'objectif 30 × 30 détourne l'attention des véritables moteurs de la perte de biodiversité et de l'effondrement du climat, et risque de tourner au cauchemar pour la survie des peuples autochtones et des communautés forestières, contraints de réduire drastiquement l'utilisation de leurs terres qui sont leurs sources de subsistance.

Ce qui nous préoccupe le plus dans toutes ces propositions et approches tient à leur origine émanant des pays développés. La plupart des partisans enthousiastes de l'objectif 30x30, ainsi qu'un bon nombre de leurs détracteurs comme Survival International, la Rainforest Foundation et d'autres groupes très actifs soutenant les peuples autochtones et les communautés forestières, sont basés dans les pays du Nord ou de l'Ouest, ou dans les pays riches et les parties puissantes du Sud. Les voix des régions plus modestes du Sud (cité par Agarwal, 2020) sont visiblement absentes ou faiblement représentées, y compris les peuples autochtones ou d'autres communautés locales qui côtoient les zones contenant le plus de biodiversité (voir plus bas). Lors de la COP15 - CMB 2022 qui s'est tenue à Montréal, le Forum international autochtone sur la biodiversité (FIAB), créé en 1996, a de nouveau exhorté à ce que la préservation de la nature ne se fasse pas au détriment des peuples autochtones qui l'habitent et sans leur donner la parole. Le FIAB a exigé un langage clair suivi d'actions concrètes susceptibles de protéger leurs droits dans l'accord final. Suite aux pressions considérables qu'eux-mêmes et des organisations de la société civile ont pu exercer, le texte final du CMB propose que 30 % de la planète soit conservés d'ici 2030 grâce à des systèmes écologiquement représentatifs, bien connectés et équitablement gouvernés « avec des aires protégées et d'autres mesures de conservation efficaces, reconnaissant les territoires autochtones et traditionnels… » (c'est nous qui soulignons).

Le résultat de la COP15 a, comme c'est fréquemment le cas pour chaque COP, été décrit comme un succès par l'écrasante majorité des pays, en particulier par la Chine qui a présidé l'événement à Montréal. Il a également été fréquemment applaudi par les médias, mais les réactions des peuples autochtones, y compris du FIAB, restent extrêmement prudentes et inquiètes. Des membres de la société civile ayant suivi

les négociations ont par ailleurs averti que si les peuples autochtones n'avaient pas une autorité égale dans le processus de prise de décision, l'objectif de 30 % pourrait constituer la plus grande spoliation de terres de l'histoire et menacer encore davantage la survie physique et culturelle des peuples de la forêt[6].

L'autorité des voix du Sud

Si les défenseurs de l'environnement du Pentagone et de l'Europe veulent sérieusement sauver la Terre, et nous aimerions croire qu'ils le veulent, alors ils doivent être à l'écoute des peuples autochtones et des communautés locales. Le message de personnes telles que Nemonte Nenquimo du peuple autochtone Waorani en Amazonie, « Ceci est mon message au monde occidental, votre civilisation tue la vie sur Terre » (Nenquimo, 2020), ainsi que les avertissements des communautés forestières aux défenseurs des solutions fondées sur la nature (SBN) stipulant que « notre nature n'est pas votre solution » (Global Forest Coalition, 2020b) sont loin d'être de simples déclarations vides de significations profondes. Des réseaux mondiaux comprenant des peuples autochtones et des organisations communautaires locales et des groupes de la société civile, tels que le Consortium des territoires et aires conservés par les peuples autochtones et les communautés (ICCA, 2021) ainsi que la Coalition mondiale pour les forêts ont montré, tout en actualisant leurs démonstrations, comment des approches de conservation dirigées par ces communautés, en particulier si elles sont associées à un contexte politique favorable faisant état, par exemple, d'un reconnaissance foncière et du droit à l'autodétermination, peuvent fonctionner.

En dépit des preuves de plus en plus probantes tendant à confirmer cet état de fait (Bennett et Ramos, 2019 ; Fernández-Llamazares *et al.*, 2020), certaines ONG écologiques influentes persistent à considérer les êtres humains – y compris les peuples vivant au sein des écosystèmes naturels que ces organisations entendent contrôler, légiférer et réorganiser – non pas comme une opportunité mais comme un problème. D'un autre côté, certains défenseurs conventionnels de l'environnement, jadis en faveur d'une politique d'exclusion ont fini par accepter, sous la pression de l'opinion publique et d'entreprises de dénonciation que les peuples

6. Extrait d'une lettre rédigée par des leaders autochtones pour la COP15, cité par Guibert (2022).

autochtones puissent habiter les aires protégées, mais à condition de se conformer strictement à des stéréotypes imposés de l'extérieur : des stéréotypes reposant sur une illusoire tradition figée, uniforme et ne laissant aucune place à toute pratique innovatrice et contextualisée[7]. D'où la méfiance de certaines critiques soucieuses du devenir des populations, affirmant avec véhémence que derrière la soi-disant « conservation à base communautaire », adoptée par de nombreuses ONG écologiques, se dissimule une volonté de forcer les populations locales à adhérer à des pressions extérieures (Brosius, 1999 ; Blanc, 2022). Une approche où les décisions sont encore prises par des bureaucraties éloignées, par des responsables politiques centralisés peu informés. Là encore, telle mascarade de participation reposant sur les populations locales ne peut être considérée comme un moyen significatif de prendre en considération les savoirs, les voix et les revendications des peuples autochtones du Sud.

À contre-courant, plusieurs réseaux mondiaux pro-autochtones comme ceux mentionnés ci-dessus, prônent l'importance de reconnaître la gouvernance des peuples autochtones et des communautés locales sur leurs territoires de vie, et affirment que la coexistence entre les humains et la nature est non seulement possible mais mieux réalisée grâce à une gouvernance organisée par eux-mêmes, ou le cas échéant par une co-gouvernance équitable avec des agences de conservation formelles. Ces réseaux cherchent la reconnaissance et le soutien des gouvernements et des institutions internationales, mais pas de type descendant ou condescendant. En premier lieu, ils insistent, arguments à l'appui, sur la cessation des activités économiques d'exploitation et d'extraction non seulement sur leurs territoires, mais partout.

Les protagonistes de la Demi-Terre semblent être proches des visions autochtones dans leurs supplications pour une relation éthique avec la Terre. Mais ce point commun reste superficiel. La plupart d'entre eux vivent dans des conditions radicalement modifiées par l'industrialisation : ils ne peuvent pas s'imaginer vivre toute leur existence comme artisan, chasseur, cueilleur, pêcheur, agriculteur ou habitant de la forêt dont les moyens de subsistance, la culture, les divertissements, la langue, la nourriture, les relations et les émotions sont conditionnés par les interactions quotidiennes avec le monde naturel. Comme le déclare Nenquimo (2020) :

7. Marcus Colchester considère que ces représentations émanant des politiques de conservation relèvent d'un « primitivisme renforcé » (*strengthened primitivism*) (Colchester, 1999).

> « Il nous a fallu des milliers d'années pour connaître la forêt amazonienne […]. Cette forêt nous a appris à marcher léger, et parce que nous l'avons écoutée, apprise et défendue, elle nous a tout donné : eau, air pur, nourriture, abri, médicaments, bonheur, sens. Et vous nous enlevez tout cela, non seulement à nous, mais à tout le monde sur la planète, et aux générations futures. »

Nenquimo n'est pas seul. Le Yanomami Davi Kopenawa est une autre voix puissante reconnue, non seulement en raison d'invitations récurrentes en Amérique du Sud et en Europe, mais grâce à son chef-d'œuvre écrit en collaboration avec l'anthropologue Bruce Albert, *La chute du ciel* (Kopenawa et Albert, 2011). Kopenawa, convaincu de la nécessité de délivrer un message qui touche plus directement les Blancs, demanda à Bruce Albert de l'aider à surmonter le fossé culturel qui l'empêchait de toucher une audience occidentale. Tout en consignant le portrait d'un Yanomami et de sa communauté, peint dans une perspective dialectique et comparative avec le monde blanc, le livre est aussi une critique de la culture occidentale émanant de la communauté des esprits yanomami, via l'un de leurs porte-parole, le chamane Davi Kopenawa.

Les Adivasis, peuples autochtones de l'Inde, ont des messages similaires pour le reste du monde. Lors d'un récent rassemblement sur les visions des mondes autochtones et communautaires organisé par le réseau national Vikalp Sangam[8], Prakash Bhoir du peuple Warli Adivasi a parlé avec angoisse d'un projet de métro pour Mumbai qui menace de dévaster la forêt dans laquelle il vit. Il dénonce, « même s'il est possible de déménager ailleurs, bien que cela ruine nos vies et nos cultures, où ira le léopard ? ». En réponse aux propositions de méga-barrages dans de nombreuses régions de l'Inde, les Adivasis et d'autres communautés forestières demandent : « Comment allez-vous déplacer et réhabiliter les esprits des forêts que vous allez noyer ? ». Ailleurs, en Nouvelle-Zélande, lors d'un plaidoyer mémorable pour la reconnaissance des droits de la rivière Whanganui (une lutte vieille de 100 ans, finalement remportée en 2017) ainsi que de leurs propres droits sur les colons blancs, le peuple autochtone maori Iwi a déclaré : « Nous sommes la rivière, le fleuve c'est nous ». Ces manières d'être associées à des représentations non dualistes (nous y reviendrons plus bas) sont au cœur des modes de vie de ces peuples.

8. https://vikalpsangam.org/wp-content/uploads/2023/03/Indigenous-and-Community-Worldviews-Vikalp-Sangam.docx-2.pdf [3 mars 2023].

Il est pareillement utile de porter notre attention sur « Aluna », l'avertissement écologique du peuple Kogi vivant dans la Sierra Nevada de Santa Marta en Colombie. Ce cas va être présenté comme un exemple emblématique étant donné son caractère exceptionnel, porteur d'espérance.

Aluna

Les Kogi, dont la langue n'est pas écrite, pratiquent une philosophie et une forme de pensée ayant été annihilées partout ailleurs par l'avancée du monde moderne. Ils fondent leur mode de vie sur leur croyance en *Aluna,* la « Grande Mère », la figure créatrice qui est la force derrière la nature (Eirera, 1992). Les Kogi savent que la Terre est un être vivant et perçoivent l'humanité comme ses enfants. Ils affirment que nos modes agressifs d'exploitation, de dévastation et de pillage des ressources naturelles affaiblissent la « Grande Mère » et conduisent à notre destruction. Comme d'autres sociétés autochtones, le peuple Kogi honore une montagne sacrée, appelée *Gonawindua*, autrement connue sous le nom de Pico Cristobal Colon. Cette montagne est « le cœur du monde » et ce sont les Kogi et leurs parents autochtones, les « frères aînés » qui en prennent soin. Ils prétendent que la civilisation extérieure est constituée des « jeunes frères » qui ont été renvoyés du cœur du monde il y a longtemps. Dès la naissance, les Kogi instruisent des membres de leur société afin qu'ils deviennent *Mamos* (i.e. soleil en Kogi). Alan Ereira rappelle que les *Mamos* ne doivent pas être confondus avec de simples chamans ou guérisseurs, ils doivent être considérés comme des prêtres occupant des rôles hautement respectés dans la société kogi (*op. cit.*, 1992) occupant les fonctions de conseiller, de guérisseur et de *leadership*. Les jeunes apprentis suivent une éducation stricte pour assumer ce rôle. Des enfants de sexe masculin sont sélectionnés dès la naissance et placés à l'écart pendant les neuf premières années de leur vie où va débuter une longue initiation. Dans ces lieux, l'aîné *Mamo*, aidé de la mère de l'enfant soignent, nourrissent, entraînent et révèlent à l'enfant les secrets d'Aluna avant qu'il ne sorte de sa retraite.

Moyennant une concentration profonde, des offrandes symboliques et des pratiques divinatoires, les *Mamos* considèrent qu'ils peuvent maintenir l'équilibre, l'harmonie et la créativité dans le monde. C'est aussi dans ce domaine que se nourrit l'essence de l'agriculture : pour assurer leur bonne croissance, les graines reçoivent la consécration d'Aluna

avant d'être plantées. Le mariage est béni pour assurer la fécondité et des cérémonies sont offertes aux esprits du monde naturel avant d'effectuer des tâches telles que la récolte et la construction de nouvelles maisons.

Jusqu'aux années 1970, les Kogi *Mamos* sont restés isolés du reste du monde. Afin de préserver leur mode de vie traditionnel, ils interagissent peu avec le monde extérieur. Les étrangers sont rarement autorisés à pénétrer sur leurs terres ancestrales. Les Kogi *Mamos* disent que l'équilibre de l'écologie terrestre a souffert en raison de la dévastation moderne des ressources par les « jeunes frères ». Les Kogi *Mamos* restent convaincus que leur vocation en tant que frères aînés consiste à prolonger et à protéger la vie sur terre.

Dans une tentative d'empêcher de nouvelles catastrophes et destructions écologiques, il y a vingt ans, les Kogi *Mamos* ont rompu leur silence et permis à une petite équipe de tournage de la radio BBC d'entrer dans leur civilisation isolée au sommet d'une montagne pour auditionner leur message et leur avertissement au « jeune frère ». Les messages et avertissements qui s'ensuivent ont été divulgués dans un documentaire disponible sur YouTube. Après le tournage du documentaire, les Kogi *Mamos* sont retournés à leur travail et ont demandé aux étrangers d'éviter de revenir sur leurs terres. Les Kogi se sont vite rendu compte que leur message et leur avertissement n'avaient pas été entendus par le « jeune frère ». Au lieu de cela, comme ils l'avaient prédit, de nombreuses catastrophes se sont produites et le monde naturel a continué d'être dévasté à un rythme effréné. À leur tour, ils ont contacté le même cinéaste vingt ans plus tard pour lui donner un dernier message. C'est devenu Aluna[9], un documentaire réalisé par les Kogi *Mamos* eux-mêmes, dans lequel ils donnent un deuxième avertissement. Ils affirment avoir choisi de partager leur science secrète avec le « jeune frère » afin que celui-ci puisse tenter de reconfigurer le monde pour le mieux. Une collaboration est attendue.

Voyage fructueux

Allégories fantaisistes ? Contes sociaux ? Fascination exotique ? Sans surprise, certains scientifiques sceptiques, heureusement pas tous, continueront d'exprimer leurs doutes, et de se gausser sur de telles histoires

9. https://www.youtube.com/watch?time_continue=12&v=ftFbCwJfs1I&feature=emb_title&ab_channel=Aluna-The-Movie [31 décembre 2022].

provenant, selon leur rationalité, des profondeurs de notre champ imaginaire[10]. Contre de tels préjugés, une rencontre exceptionnelle entre des chamans Kogi et des scientifiques français fut organisée.

En septembre 2018, dans le département de la Drôme (sud de la France), quatre chamanes Kogi et trente chercheurs de différentes disciplines scientifiques se retrouvent (Julien, 2019). Tous viennent partager leur expertise et leurs observations pour un « diagnostic interterritorial ». Le propos ? Vivre fraternellement pour s'apprécier, écouter les interprétations de tout un chacun, et promouvoir une pensée dénuée d'apriori au service de la vie et d'un destin commun qui est celui de l'humanité.

Les chamans invités n'étaient jamais venus en France. Sans doute n'avaient-ils aucune idée de ce que pouvait signifier le vocable « France ». L'un d'eux est le gardien de l'*Ezuama* du cœur[11]. Il n'a jamais quitté les plateaux de la Sierra Nevada de Santa Marta. Membre de la communauté Kogi (*Kagaba*), derniers héritiers d'une civilisation millénaire, les Tayronas, il est l'un des gardiens d'un savoir ancestral qui se transmet de génération en génération, dans des ténèbres, suivant des modalités d'apprentissage qui restent largement étrangers à notre modernité. Dans cette société, la notion d'ego est quasi inexistante, l'objet de toute éducation étant de revenir à l'état d'enfance, *Sukua*, qui précède la construction de soi. Cette « porte » est pour le chamane évidente : elle signifie la preuve que « toutes les montagnes du monde sont importantes et qu'elles fonctionnent de façon similaire ». Les montagnes du monde fonctionnent de la même manière ? Mais comment fonctionne une montagne ? Quelle est cette connaissance, ou plutôt cette appréhension/compréhension qui permet aux Kogis d'affirmer ce qui leur apparaît comme une évidence ? Et, enfin, quelle est cette évidence que présentent les montagnes et les paysages ? La Terre a-t-elle quelque chose à nous dire que les gens modernes ne peuvent pas entendre ? Y aurait-il une dimension de la vie qui nous échappe ? Une façon de voir ce que nous avons perdue ?

Les quatre Kogi ont été sollicités pour participer à un « diagnostic de santé territorial » du Haut-Diois dans le département de la Drôme.

10. Cela s'est produit lorsque le concept de « plurivers » fut introduit lors d'une présentation orale lors d'un atelier de recherche thématique à Paris, organisé par l'IRD (Institut de recherche pour le développement, France) en août 2022.

11. Un *ezuama* est un lieu sacré où les Kogi gèrent « l'autorité fonctionnelle » d'un territoire. C'est un lieu où les humains et le reste du monde vivant se connectent. Les humains, du point de vue des Kogi, font intrinsèquement partie de la nature.

Il s'agit de savoir ce que des chamanes d'une autre culture peuvent dire, partager ou appréhender sur le fonctionnement d'un territoire inconnu à un panel de scientifiques rassemblant anthropologues, architectes, médecins, astrophysiciens, historiens, philosophes, cartographes, biologistes, spécialistes des abeilles et autres. Une manière d'aller au-delà des projections, des rejets, des interprétations de toute nature, et d'essayer de vivre les valeurs de la fraternité, afin de commencer à répondre à la question posée par l'historien Alan Ereira, professeur à l'université du Pays de Galles, Trinity Saint David :

> « Les sociétés aborigènes, y compris celle des Kogi, savent-elles vraiment des choses que nous ignorons ? Existe-t-il, d'un point de vue scientifique, des savoirs autochtones sur la nature qu'il nous reste à découvrir ? À apprendre ? Qu'est-ce qui pourrait naître, émerger, d'un dialogue scientifique entre savants occidentaux et Kogi ? » (*op. cit.*, 1992, p. 14)

Lors de la rencontre, tous les scientifiques sont sidérés. L'un d'eux déclare :

> « C'est vraiment surprenant de les voir parcourir un lieu, un territoire. Ils sont dans un état de conscience constante. On a l'impression qu'ils voient tout, qu'ils ressentent tout. Moi, quand je vais dans une région que je ne connais pas, je prends des guides pour étudier les espèces de plantes, les montagnes que je découvre. J'ai besoin de livres et de documents pour comprendre. Eux, ils arrivent ici pour la première fois, ils n'ont lu aucun guide, vu aucun document, et ils savent déjà que la zone est envahie par des arbres étrangers. » (Julien, 2019, p. 5)

Un autre scientifique français poursuit : « C'est vraiment incroyable d'observer leur capacité de concentration et de diagnostic. Comment s'y prennent-ils ? » (*op. cit.* p. 5). Mouvement des animaux, failles géologiques, nature des sols, orientation et structuration des montagnes, cours d'eau souterrains… peu à peu, les Kogi dévoilent aux yeux des savants occidentaux un écheveau complexe de lignes (*Shikwakala*), qui sont des fils invisibles qui selon leurs conceptions, maintiennent vivante la structure du monde comme celle d'un corps humain. Pour le géo-biologiste Philippe Cissé, cette expérience est révélatrice :

> « Cela valide pleinement les principes de la géobiologie. Parfois je doute de mon propre travail, c'est un apprentissage qui prend du temps. Je me pose parfois des questions, et voilà les Kogi qui en quelques jours valident une démarche qui m'a prise des années à maîtriser. Mieux encore, ils vont

Livre Bourdier-BATOK.indd 82 21/12/2023 10:39

encore plus loin. C'est incroyable ! Je travaille à petite échelle, sur quelques centaines de mètres. Eux, ils travaillent sur toute une région, voire toute la terre. » (*op. cit.* p. 5-6)

Le géographe Éric Julien, auteur du rapport résumant cette rencontre, apporte quelques précisions. Pour les Kogi, et bien d'autres sociétés traditionnelles, la Terre est recouverte d'un immense réseau qui correspond au corps humain. Elle est en grande partie invisible mais bien réelle, constituée de cadres, ou systèmes d'échanges, qui permettent, structurent et organisent la vie. Pour nous aider à comprendre cette façon de voir les choses, les Kogi utilisent l'analogie d'une maison, où les tuyaux et les fils électriques ne sont peut-être pas visibles mais permettent à l'eau de couler vers les robinets et à l'électricité d'être conduite vers les prises et les ampoules. Risquerions-nous de percer les murs d'une maison sans savoir où se trouvent des tuyaux ou des câbles ? La chamane explique plus loin :

« Sur Terre, les lieux sont tous reliés, interconnectés. Ils communiquent entre eux, avec les montagnes. Chacun a un rôle, une fonction et ensemble ils aident à maintenir un équilibre. Il ne faut pas casser, altérer ou abîmer ces lignes, ces lignes de vie, car cela empêche l'énergie vitale de circuler. Cela risque de créer une concentration dans certains endroits, et de nuire à la santé de la terre. Comme dans un corps, cela bloque les flux et génère des déséquilibres, des tensions qui finissent par être libérées par des glissements de terrain, des tremblements de terre, des orages et des ouragans. Quand il y a trop de charges négatives sur la Terre, ou dans un corps, quand l'énergie ne peut plus circuler, elle fait craquer et souffrir la terre. » (*op. cit.* p. 7)

La même femme kogi s'exprime avec force. Avec une profonde tristesse, elle témoigne avoir rencontré un environnement dégradé et particulièrement pollué dans ce coin de France. Pour Béatrice Milbert, médecin convaincue de passer un moment décisif avec les Kogi, les mots et les associations posés par la femme colombienne entre l'eau et le féminin, l'impact de la pollution, même s'ils sont connus de nombreuses civilisations, élargissent les champs de compréhension du monde et des phénomènes.

« Il existe un réel potentiel de changement environnemental pour le futur. Les Kogi nous emmènent dans un monde de connaissances à la fois très concret, mais aussi très subtil, à travers les relations énergétiques qu'ils entretiennent avec la Terre et les différents lieux que nous avons visités [ensemble]. » (*op. cit.* p. 8)

Pour les scientifiques engagés dans ce dialogue interculturel, il est évident que les Kogi ont accès à un savoir, une expérience des choses et des phénomènes qui bouleversent si fortement notre conception du monde que leurs changements épistémologiques remettent en question notre compréhension moderne du monde. « C'est une connaissance qui annonce une véritable mutation épistémologique, comparable à, en son temps, la découverte de la rotondité de la Terre, sa place dans le système solaire » (*op. cit.* p. 17). Leur compréhension des dynamiques de la plaque tectonique est également poussée à l'extrême, et repose sur une observation sans outil.

> « C'est une société humaine qui, depuis des milliers d'années, avec une patience et une intelligence extraordinaires, a fait des efforts considérables pour conceptualiser, sensibiliser, puis transmettre de génération en génération, une série de connaissances qui remontent à la nuit des temps. Aujourd'hui ils ont fait l'effort d'apprendre l'espagnol, de revenir vers nous, de braver notre ignorance et notre obscurantisme, d'essayer, une fois de plus, de nous faire comprendre un aspect de la vie. » *(op. cit.* p. 17-18)

Dans les propos conclusifs, un anthropologue participant fait le constat

> « de rencontres passionnantes, hors du commun et même nécessaires dans le contexte de notre crise climatique. En même temps, je suis las de constater que les peuples autochtones sont encore obligés de venir témoigner et démonter la pertinence de leurs savoirs. Sur le plan scientifique, la démarche a été remarquable, le diagnostic et les temps de dialogue, avec des géologues, des apiculteurs, des géo-biologistes ont été très riches en enseignements […] L'utilisation du dessin, pour illustrer la réalité des liens entre les lieux et entités, était extrêmement pédagogique. Pour avoir vécu et été témoin de cela, je pense encore plus à la question urgente de rendre visible l'invisible […], dans un souci de protection et de survie. » (*op. cit.* p. 17)

La conclusion de ces dix jours de visite revient aux invités Kogi qui allèguent :

> « Si nous voulons vraiment que notre vie continue, nous devons écouter ces Pères et Mères spirituels, ces lois de la nature. Pour cela, il faut retrouver l'esprit des Enfants, agir comme des Enfants. Sinon, il y aura des endroits où le feu se déclenchera, la Mère voudra nettoyer les choses, les purifier. Il devrait y avoir plusieurs réunions comme celle-ci. Cela aide à sensibiliser et à comprendre ce qui se passe. Aujourd'hui je repars heureuse, maintenant je

sais qu'on peut tous partager du savoir et essayer de s'engager sur cette voie, et c'est vraiment bien ! » (*op. cit.* p. 17-18)

De telles rencontres avec les mondes autochtones, loin d'être un divertissement, ne peuvent être considérées comme un passe-temps de luxe. On ne peut que regretter que cette expérience avec les Kogi soit exceptionnelle en période de catastrophe écologique. Au moins, ce fructueux témoignage fut l'occasion pour une petite communauté scientifique de découvrir des sources alternatives de connaissance et de sagesse pour lesquelles l'environnement physique n'est pas considéré comme quelque chose de passif et d'indolent, enclin à domination par les êtres humains[12].

Par-delà nature et culture

Posons-nous la question suivante : et si notre conception de la « nature fragmentée » était en partie responsable du désastre environnemental ? L'approche de la Demi-Terre promue par Edward Wilson ne reproduit-elle pas implicitement une telle classification dualiste arbitraire ? L'anthropologue français Philippe Descola explique que l'Occident s'est construit en séparant radicalement l'homme de son environnement physique. C'est ce qu'il appelle la « grande fracture » à partir de laquelle la nature et l'humain sont déconnectés. Descola a commencé sa vie intellectuelle en vivant avec les Achuar, en Amazonie, une expérience qu'il raconte dans un livre fascinant, *Les lances du crépuscule* (Descola, 1993). De ce séjour, il développe une théorie puissante, inspirée du structuralisme, qui organise l'expérience humaine selon quatre grandes manières de « composer le monde » (Descola, 2005). Celle qui s'est imposée depuis la révolution scientifique en Occident – correspondant à la période des Lumières – qu'il baptise « naturalisme ». Le naturalisme conçoit la nature comme une chose inerte, pourvue de régularités physiques, de lois facilitant son exploitation commerciale. D'autres manières de composer le monde sont le « totémisme » qui met l'accent

12. D'autres voix du Sud existent, notamment en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est. Ils ne sont pas aussi connus que ceux d'Amazonie, parfois à cause de problèmes de langue. L'un des auteurs de ces lignes eut l'occasion d'être en contact avec certains d'entre eux dans la partie nord-est du Cambodge (Bourdier, 2016, 2007) mais cette recherche anthropologique n'est qu'un point de départ méritant des éclairages plus élaborés pour révéler de manière exhaustive une vision autochtone de la vie.

sur la continuité matérielle et morale entre humains et non-humains ; « l'analogisme » qui postule entre les éléments du monde un réseau de discontinuités structuré par des relations de correspondance ; et « l'animisme » qui donne aux non-humains l'intériorité des humains, mais les différencie par le corps. Ces quatre manières de composer le monde ne sont pas exclusives et peuvent interagir entre elles.

Pouvons-nous, scientifiques du XX^e^ siècle, parler au nom des peuples autochtones sans trop de distorsions ? On peut au moins ériger des ponts, faciliter la compréhension et offrir une certaine visibilité. Mais notre contribution a des limites. Même ceux d'entre nous du Sud qui habitent en ville (comme l'un des auteurs) et ceux d'entre nous du Nord qui partagent une partie de leur vie avec des populations autochtones (comme l'autre auteur) sont incapables d'appréhender adéquatement une telle vie. La non-dualité entre l'homme et la nature sur laquelle ces communautés prospèrent est perdue pour ceux d'entre nous qui pensent en termes d'humains et de nature séparés, plutôt qu'en termes d'humains appartenant à la nature. Cela ne signifie pas que les gens des sociétés industrialisées – au Nord comme au Sud – ne peuvent pas transcender leurs contraintes et revenir à une vie dans la nature (au moins en partie), mais si les protagonistes de la Demi-Terre étaient de cet acabit, il est douteux qu'ils proposeraient de diviser la Terre en parties séparées, l'une pour la nature, l'autre pour les humains. Cette dualité cartésienne, telle que décrite par Descola (2005), est le plus gros défaut de de l'approche prônée par Wilson. Au contraire, à la suite des appels des peuples autochtones et des communautés locales, nous devons imaginer et lutter pour une approche globalisante aspirant à la coexistence de toutes les espèces, y compris les humains, sur toute la Terre. Cela signifie amener les messages de Davi Kopenawa, de Nemonte Nenquimo, de Prakash Bhoir, des peuples Maori Iwi et des Kogi à leur conclusion logique : une ré-imagination radicale de la civilisation moderne, une transformation systémique vers un monde plus juste, durable et équitable qui ne se fonde plus sur la vaine promesse d'une croissance économique continue.

Un foyer unique (*Whole-Hearth*)

Plusieurs manières d'atteindre et de maintenir le bien-être peuvent être proposées (Kothari *et al.*, 2019 ; Global Alliance for the Rights of Nature, 2021). La nécessité d'un tel changement fondamental n'a pas

échappé à l'attention de certains savants. Déjà, au début des années 1980, Claude Lévi-Strauss estimait que la voix des anthropologues comme celle des écologistes – du moins ceux qui témoignaient et montraient que l'humain de notre société moderne n'est pas un modèle à reproduire – n'ont pas été entendues durant les « trente glorieuses » entre 1945 et 1975. Force est de reconnaître que la prédiction a duré plus que prévu et reste toujours d'actualité. En examinant les réponses politiques et économiques à la pandémie de la COVID-19, Sandbrook *et al.* (2020) soulignent la nécessité d'une reconstruction économique transformatrice, en faisant remarquer que les approches de relance verte ne suffiront pas. Par-dessus tout, il importe de prêter attention aux approches radicales qui émergent ou resurgissent dans le Sud. Seuls quelques rares chercheurs, plus attentifs à ces voix des pays du Sud, ont énoncé des principes clés pour une nouvelle approche post-croissance de la conservation (Fletcher *et al.*, 2020) : convivialité, diversité, démarchandisation, valorisation du sacré dans la nature, décolonisation, justice sociale, démocratie directe, redistribution, subsidiarité, interconnexion mondiale, lien entre conservation et résistance, redéfinition du pouvoir. Ces revendications, dont la liste est forcément incomplète, proviennent d'une écoute attentive et d'une nouvelle forme d'implication politique des mouvements communautaires. Plutôt que succomber à la tentative de parler en leur nom, ces mouvements, comme le FIAB précédemment cité, doivent être encouragés à s'exprimer dans les débats sur l'avenir de la conservation et sur le futur de la Terre.

La gifle de la COVID-19 au visage de l'humanité devrait nous faire prendre conscience qu'il ne suffit pas de fixer des objectifs ambitieux en matière de biodiversité, comme ceux avancés en 2001 et 2010, tous deux largement écartés. Sans changement fondamental englobant la Terre entière, il ne nous reste qu'une perspective abâtardie de non-Terre à proposer. Nous sommes déjà engloutis dans une vague d'écoblanchiment post-COVID-19 au nom de la relance verte, et bien que les soi-disant nouveaux accords verts dépassent largement les paradigmes de développement conventionnels, ils ne vont pas assez loin dans la remise en question des structures politiques et économiques, de non-durabilité et d'inégalité (Kolinjivadi & Kothari, 2020). Une reprise robuste doit se concentrer sur des révolutions de multiples teintes, une approche arc-en-ciel qui intègre la conservation circonspecte, la sécurité des moyens de subsistance, la pratique démocratique et les économies basées sur la solidarité à travers des paysages terrestres et marins entiers.

Est-ce encore possible d'effectuer ce virage ? « Non », allèguent les pessimistes. « Oui, peut-être », si l'on garde à l'esprit ce que Karl Polyani (1944) suivi de Thomas Kuhn (1962) mirent en lumière : les champs scientifiques subissent des changements de paradigme périodiques plutôt que de progresser uniquement de manière linéaire et continue. Ces changements de paradigme ouvrent de nouvelles approches de compréhension que les scientifiques n'auraient jamais considéré comme pensables auparavant. Dit autrement, la notion de vérité scientifique, à un moment donné, ne peut être établie uniquement par des critères objectifs. Elle se définie par le consensus d'une communauté scientifique. Reste à savoir si cette communauté peut s'inspirer des sentiments, des connaissances, de la compréhension et de la sagesse des peuples autochtones des pays du Sud afin de s'unir dans des partenariats équitables pour soutenir une véritable transformation.

Avant que notre ingérence supplémentaire pour ce qui reste de la nature ne se traduise non seulement par un nouveau désastre écologique mais aussi par de prochaines pandémies – qui représentent l'inquiétude majeure des scientifiques travaillant sur la conjonction entre déforestation, perte de biodiversité et maladies émergentes (Robin, 2021) –, les conservationnistes, les peuples autochtones, les communautés locales, les scientifiques et les groupes de la société civile doivent combiner leur expertise et leur expérience dans une atmosphère de respect mutuel et de collaboration équitable. L'histoire des Kogi et de leurs hôtes fournit un exemple très concret de l'art d'être ensemble pour une valorisation collective optimale.

Pour réussir, il est nécessaire que le Nord global se débarrasse de ses vestiges de colonialisme, y compris de ses versions vertes alimentées par une vision spéculative mais aussi dualiste de la Demi-Terre. Le moment est venu de reconnaître le rôle central du Sud global dans le domaine spécifique de la conservation avec des paradigmes plus larges traitant du bien-être planétaire. Il importe aussi d'accorder une place égale, comme le font de nombreux peuples autochtones depuis des millénaires, aux voix du reste de la nature, ce qui implique de reconnaître que ce que nous croyons inerte peut nous parler. Si nous voulons vraiment respecter la Terre comme notre demeure, en tant que foyer qui nous nourrit tous, nous devons tenter une approche *Whole Earth* – c'est-à-dire un « foyer unique » pour les humains et non-humains –, et non des approches sectorisées vouées à échouer en raison de leurs contradictions internes.

Livre Bourdier-BATOK.indd 88 21/12/2023 10:39

Bibliographie

Agarwal, Arun; Bawa, Kamajit; Brockington, Dan; Brosius, Peter; D'Souza, Rohan and DeFries, Ruth *et al.* (2020), *Open Letter to Waldron et al*., http://www.openletter-towaldronetal.wordpress.com [25 décembre 2022].

Bennett, Nathan and Ramos, Ameyali (2019), "Recognising and Supporting Indigenous Leadership in Conservation", https://www.iucn.org/news/commission-environmental-economic-and-social-policy/201908/recognising-and-supporting-indigenous-leadership-conservation [18 août 2023].

Blanc, Guillaume (2022), *The Invention of Green Colonialism,* Cambridge, Polity Books, 231 p.

Bourdier, Frédéric (2016), « L'idée de condition humaine chez les Tampuan du nord-est cambodgien », *Udaya*, 13 avril, p. 13-31.

Bourdier, Frédéric (2007), *The Mountain of Precious Stones (Ratanakiri, Cambodia)*, Essays in Social Anthropology, Phnom Penh, *JSRC, Social Sciences collection*, Center for Khmer Studies, 236 p.

Brosius, J. Peter (1999), "Analyses and interventions : Anthropological engagements with environmentalism", *Current Anthropology,* 40(3), p. 277-310.

Büscher, Bram; Fletcher, Robert; Brockington, Dan; Sandbrook, Chris; Adams, William. M. and Campbell, Lisa *et al.* (2017) "Half-Earth or Whole Earth? Radical ideas for conservation, and their implications", *Oryx (The International Journal on Conservation)* 51, p. 407-410, published online by Cambridge University Press.

Büsher, Bram (2013), "Nature on the move i: The value and circulation of liquid nature and the emergence of fictitious conservation", *New Proposals: Journal of Marxism and Interdisciplinary Inquiry*, 6(1-2), p. 20-36.

Claxon, Nicholas (1986), *The Price of Progress*, London, Central Television Documentary.

Colchester, Marcus (1999), « Parcs ou peuples ? », *Ethnies*, 24-25, p. 159-191.

Convention on Biological Diversity (2020), *Zero Draft of the Post-2020 Global Biodiversity Framework*, Kunming, China, 24-29 February, 14 p.

Corbera, Esteve; Brown, Katarina and Adger, W. Neil (2007), "The equity and legitimacy of markets for ecosystem services", *Development and Change*, 38(4), p. 587-613.

Descola, Philippe (2005), *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 624 p.

Descola, Philippe (1993), *Les Lances du crépuscule*, Paris, Plon, Terre humaine, 512 p.

Ereira, Alan (1992), *The Elder Brothers. A lost South American People and their Message about the Fate of the Earth,* New York, Vintage Books, 241 p.

Fernández-Llamazares, Álvaro *et al.* (2020), "Reframing the wilderness concept can bolster collaborative conservation", *Trends in Ecology & Evolution*, 35, p. 750-753.

Fletcher, Robert *et al***.** (2020), "A new future for conservation", *Progressive International*, 10 August 2020, progressiveinternational/lueprin/6e09a90-dc09-410d-af87-5d3339ad4ed3-fletcheret-al-a-new-future-for-conservatio/n [19 January 2021].

Global Alliance for the Rights of Nature (GARN) (2021), *What are the Rights of Nature? Rights of Nature is the recognition and honoring that Nature has rights*. https://www.garn.org/rights-of-nature/ [30 December 2022].

Global Forest Coalition (2020a), *Action Alert: Join Us to Oppose Nature-Based Solutions Greenwash on International Day for Biological Diversity*, https://globalforestcoalition.org/our-nature-is-not-your-solution/ [19 janvier 2021].

Global Forest Coalition (2020b), *Forest Cover 61: #OurNatureIsNotYourSolution*, International Day for Biological Diversity, https://globalforestcoalition.or/orest-cover-61 [19 janvier 2021].

Griffiths, Christine J. (2016), "Back to nature", *Science*, 351(6279), p. 1271.

Guibert, Christelle (2022), « Cop15 biodiversité : les indigènes ne veulent pas d'une préservation « coloniale » de la nature », *Ouest-France*, 12 décembre. https://www.ouest-france.fr/environnement/biodiversite/cop15-les-indigenes-contre-une-conservation-coloniale-de-la-nature-78a94f50-7912-11ed-a535-0b8b02f1fff6 [2 janvier 2023].

ICCA (Indigenous Peoples' and Community Conserved Territories and Areas Consortium) (2021), *Territories of Life*, https://report.territoriesoflife.org [29 décembre 2022].

Julien, Éric (2019), *Zigoneshi: I give you, you give me, enter the Exchange, Tchendukua-Içi et ailleurs*, https://www.taironatrust.org/media/files/CROSS%20DIAGNOSIS%20(1).pdf [5 juillet 2022].

Kolinjivadi, Vijay and Kothari, Ashish (2020), "No harm here is still harm there: The Green New Deal and the Global South (I)", *Jamhoor*, 20 May 2020, jamhoor.or/ea/02//2/oharm-here-is-still-harm-there-looking-at-the-green-new-deal-from-the-globalsouth [22 janvier 2021].

Kopenawa, Davi et Albert, Bruce (2011), *La Chute du ciel. Paroles d'un chaman yanomami*, Paris, Plon, Terres Humaines, 819 p.

Kothari, Ashish (2021a), "Half-Earth or Whole-Earth? Green or transformative recovery? Where are the voices from the Global South?", *Oryx (The International Journal on Conservation*), 55, p. 161-162, published online by Cambridge University Press [23 février 2021].

Kothari, Ashish (2021b), "Colonial conservation in new avatars Nature conservation approaches will work only if we move towards life-affirming ways of being and doing", *Wall Street International Magazine,* 13 January, https://www.meer.com/en/64574-colonial-conservation-in-new-avatars [20 août 2022].

Kothari, Ashish; Salleh, Ariel; Escobar, Arturo; Demaria, Frederico and Acosta, Alberto (eds) (2019), *Pluriverse: A Post-Development Dictionary*, New Delhi, Tulika Books and Authorsupfront, 340 p.

Kuhn, Thomas S. (1962), *The Structure of Scientific Revolutions*, Chicago, University of Chicago Press, 210 p.

Kuipers, Dean (2016), "Captain Planet: the case for setting aside half the planet", *Outside,* 41(2), p. 26-27.

Nenquimo, Nemonte (2020), "This is my message to the western world-your civilisation is killing life on Earth", *The Guardian*, 12 October.

Polanyi, Karl (2001 [1944]), *The Great Transformation: The Political and Economic Origins of our Time*, Boston, Beacon Press, 357 p.

Robin, Marie-Monique (2021), *La Fabrique des pandémies. Préserver la biodiversité : un impératif pour la santé planétaire,* Paris, La Découverte, 343 p.

Sandbrook, Chris; Gómez-Baggethun, Eric and Adams, Williams M. (2020), "Biodiversity conservation in a post-COVID-19 economy", *Oryx (The International Journal on Conservation),* 54, p. 277-282, published online by Cambridge University Press, 3 December 2020 [26 décembre 2022].

Steffen, Will; Grinevald, Jacques; Crutzen, Paul and McNeil, John (2011), "The Anthropocene: conceptual and historical perspectives", *Philosophical Transactions of the Royal Society*, 369, p. 842-867.

Wilson, Edward Osborne (2016), *Half-Earth: Our Planet's Fight for Life*, New York, Liveright Publishing Corporation, 272 p.

Livre Bourdier-BATOK.indd 92 21/12/2023 10:39

Christian Culas *

Populations locales et aires naturelles protégées au Vietnam. Quand la hiérarchie des connaissances scientifiques rend muets les savoirs locaux

Introduction

La conception, la gestion et le suivi des aires naturelles protégées (ANP) au Vietnam sont dans la grande majorité des cas des échecs. Tout d'abord en termes de protection des milieux naturels et de conservation de la biodiversité ; ensuite en termes de bien-être et de bien vivre des populations riveraines, ainsi qu'en termes de politiques d'échanges et d'éthique relationnelle entre les agents des ANP et les populations locales. À partir de ces constats récurrents au Vietnam et ailleurs dans le monde, il est nécessaire de conduire une analyse critique des discours et des récits au sujet des ANP afin d'évaluer les distances entre ce qui est observable localement (les réalités locales des différentes perceptions, discours et pratiques) et ce qui est dit par les acteurs scientifiques, techniques et gestionnaires.

* Anthropologue au CNRS, laboratoire « Art-DevActeurs, Ressources et Territoires pour le développement, CNRS et université de Montpellier.

Livre Bourdier-BATOK.indd 93 21/12/2023 10:39

Dans ce chapitre, je m'intéresserai à ce que l'on sait et à ce que l'on ignore des populations qui vivaient dans des milieux propres à devenir des ANP au Vietnam. En cherchant à comprendre pourquoi certains aspects des réalités locales sont quasiment toujours ignorés des recherches scientifiques, je pointerai certaines orientations idéologiques et politiques dans la production de nombreuses sciences. Ces connaissances et leurs absences ont des conséquences directes sur les relations entre ces populations et la gestion des ANP. Pourquoi s'intéresser dans le détail aux connaissances scientifiques produites sur les populations riveraines des ANP ? À partir de mes expériences de terrain depuis une vingtaine d'années au Vietnam, à Madagascar et en France[1] et d'une étude approfondie de la littérature de référence, j'émets l'hypothèse qu'une meilleure connaissance des actions, des récits et des conceptions locales de la nature et des ANP permettra tout d'abord de mieux comprendre les motivations et les conceptions (utilitaires, technicistes, matérialistes, cosmologiques, métaphysiques, esthétiques, etc.) des différents acteurs impliqués dans ces espaces et au final de proposer des modèles de gestion plus respectueux du bien-être et du bien-vivre des populations locales tout en protégeant au mieux les milieux naturels. Cette meilleure connaissance passe tout d'abord par une approche critique des modes classiques de production des connaissances scientifiques. Depuis quelques décennies, les approches critiques sur les limites des formes de domination des sciences se sont diversifiées et structurées, qu'il s'agisse du « colonialisme vert » (Blanc, 2020) relatif à la domination écologique du Nord sur le Sud ou de l'écoféminisme qui englobe à la fois la critique de la domination des hommes sur les femmes, celle des humains sur la nature et celle des pays du Nord sur ceux du Sud (Maris, 2009 ; Burgart Goutal, 2017).

Dans la construction de cette hypothèse, je suis conscient qu'une meilleure connaissance des relations entre les humains et la nature n'est pas suffisante pour garantir des applications respectueuses des personnes et des milieux naturels. L'intégration des notions d'éthique, de *care* et la prise de distance avec les modèles productivistes et utilitaires de la nature sont également nécessaires (Kull *et al.*, 2015 ; Neyrat, 2016 ; Berque, 2014b).

1. Au Vietnam, les enquêtes sont réalisées dans la province de Lao Cai depuis 2003, dans le parc de Phu Quoc (province de Kien Giang) depuis 2011, dans le parc de Cat Tien (province de Dong Nai) depuis 2019 et dans le parc de Nui Chua (province de Ninh Thuan) depuis 2022. À Madagascar, les enquêtes se situent dans le Makay depuis 2018. En France, les enquêtes sont situées dans la Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures (Var) depuis 2020.

Malgré ces précautions qui évitent l'idéalisation de la connaissance scientifique comme instrument majeur de l'action des hommes et de la nature, précisons qu'un haut niveau d'adéquation entre les connaissances scientifiques et les réalités locales sera l'une des voies les plus sûres pour une possible intégration des savoirs et savoir-faire locaux dans l'organisation de l'ANP. Jean-Pierre Olivier de Sardan (1993) exprimait déjà cette idée du rapport spécifique entre la connaissance et l'action de transformation quand il montrait que les projets de développement, incluant des projets ANP, passent souvent à l'action avant même de connaître les acteurs, les milieux et leurs interactions.

J'aborderai la question des connaissances sur les populations riveraines des ANP principalement sous deux aspects. Le premier consiste à mettre en regard ce que l'on peut lire dans la vaste littérature sur la gestion des ANP au Vietnam (Culas et Veriza, 2022 ; McElwee, 2016 ; Thu Ba Huynh, 2014 ; Rodriguez, 2013 ; Bateman, 2010 ; Århem, 2009 ; Sikor et Nguyen, 2007) et ce qui est observable auprès des populations riveraines, en particulier par l'œil d'un anthropologue attentif. Cet exercice de mise en balance entre deux champs permettra de montrer comment les publications scientifiques sont sélectives et orientées. Sélections et orientations habituellement non dites mais les conséquences de cet oubli sur les relations entre populations locales et aides protégées seront souvent très préjudiciables. Pour se faire une idée précise de ce qui se dit et comment sur les ANP, il a été nécessaire d'évaluer le contenu d'une masse de publication de plus de deux mille textes sur les ANP et la forêt au Vietnam afin de chercher quels sont les thèmes les plus traités et ceux qui sont ignorés de ces publications. Cette approche surtout quantitative me conduira à des questions plus qualitatives comme les idéologies ou les croyances qui façonnent certains angles d'appréhension du monde par les chercheurs.

Le second angle d'approche est plus épistémologique, il questionnera les pourquoi et les comment des différences entre ces réalités et leurs descriptions et analyses. Certains arguments montrent que les orientations de la science ne cherchent pas à couvrir les réalités existantes et observables dans leur ensemble mais seulement les champs qui sont valorisés par les sciences. Pour aller plus loin que les analyses classiques, je ferai intervenir quelques outils de la mésologie (Berque, 2014b) afin d'ouvrir l'étude des ANP au-delà des ontologies de la science moderne occidentale, et par là tenter d'être fidèle aux réalités vécues, pensées et agies par les populations locales.

ANP : DES ÉCHECS RÉCURRENTS AVEC LE MÊME PROTOCOLE D'ENQUÊTES TECHNICO-SCIENTIFIQUES

De nombreuses études sur des ANP au Vietnam et de par le monde[2] mettent en évidence des modes de gestion non intégratifs voire franchement exclusifs pour les populations locales (O'Rourke, 1995 ; Dery, 2008 ; McElwee, 2016 ; Ortmann, 2017 ; Culas, 2019, 2023). Toutes les ANP du Vietnam ont jusqu'à présent été conçues sur le modèle de l'ontologie naturaliste basée sur l'exclusion des humains des milieux naturels à protéger. Cette approche qui découle d'une conception occidentale moderne des relations et des exclusions entre la nature et les humains s'appuie sur une position idéologique fondée tacitement sur la pureté divine et originelle de la nature (*wilderness*) avant que l'homme corrompu et impur ne vienne la souiller par ses actions. Il en découle un dualisme exclusif entre la nature et les humains qui aboutit à l'expulsion des populations forestières des ANP. Ces modes de gestion classiques, fondés sur des croyances métaphysiques implicites ou cachées, ne sont pas efficaces ni pour la protection des milieux naturels ni pour le bien-être des populations riveraines des ANP. Les applications de l'ontologie naturaliste se trouvent confrontées aux ontologies locales, moins exclusives et dualistes dans les rapports humain/nature.

Les échecs en termes de protection des milieux naturels

Les exemples sont très nombreux pour illustrer cette difficulté, je ne donnerai ici que quelques illustrations dans les ANP que j'ai étudiées. L'un des cas le plus médiatique est probablement la disparition d'une espèce emblématique comme le dernier rhinocéros d'Asie, au Vietnam, tué en janvier 2010 par des braconniers dans le parc national de Cat Tien[3] (Streicher *et al.*, 2010). Le commerce d'espèces protégées et en danger d'extinction est toujours très florissant au Vietnam ; la corruption des agents des parcs facilitant également la prédation (Larsen, 2016 ; Drury, 2011 ; Nekaris, 2010).

2. Le rapport Évaluation des contributions des interventions ; Aires Protégées (Quesne *et al.* 2019) donne les détails au niveau mondial.

3. En 1978, le sud du parc est classé « forêt de protection d'accès interdit ». Formellement, le parc national est créé en 1992 et intègre la partie nord en 1996. En 2001, l'ensemble du parc et certains corridors sont reconnus comme la 411e UNESCO World Biosphere.

Pour ouvrir cette perspective, je donnerai quelques cas de destruction d'espèces protégées dans le parc national de Phu Quoc (province de Kien Giang, Vietnam). Ce parc national terrestre et marin[4] est un espace important de pêche aux tortues marines[5], aux mammifères marins appelés « vaches de mer » (dugong), dont la vente de la viande sur le marché, sous le manteau, était encore observable en 2018 selon l'ONG internationale Wild At Risk. Une des cinq espèces d'holothuries présente dans l'île a quasi disparu depuis les années 2000 à cause de la surpêche (Nguyen Van Cao *et al.*, 2014). De même, la pêche intensive aux serpents de mer et aux hippocampes (Foster *et al.*, 2017) est une menace sérieuse sur ces espèces et la mise en place du parc national en 2001 n'a rien changé dans les modes de capture ni sur les quantités pêchées. Depuis les années 2010, j'ai pu constater lors des enquêtes auprès des pêcheurs et des gardes du parc national qu'aucune des activités de pêche destructrice des écosystèmes marins (pêche au micro-filet, pêche électrique, pêche au poison, chalutage des herbiers de posidonies…) n'avait été interdite dans la pratique.

J'aurais pu aussi montrer comment les connaissances relatives à la gestion traditionnelle des milieux naturels par les populations locales, avant la création des parcs nationaux par l'État-Nation vietnamien, sont quasi inexistantes. Selon mes enquêtes (2019), le territoire du parc national de Cat Tien était pendant la colonisation française (1862-1954) géré et contrôlé par des chefs du peuple autochtone Stieng qui permettaient des accès limités à ces forêts et qui, en prélevant un tribut sur les bois et les animaux, contrôlaient les niveaux d'exploitation des richesses naturelles de ce vaste territoire. La mise en place de la réserve forestière interdite d'accès (1978) a tout simplement évincé cette gestion locale traditionnelle considérée comme « passéiste » et « archaïque » dans le cadre d'un État moderne, mais sans être capable de la remplacer.

Les échecs en termes de bien-être et de bien vivre des populations locales

Les difficultés des ANP vietnamiennes sont également très importantes dans la dimension du « soutien au développement intégré » auprès

4. Le parc national terrestre et marin de Phu Quoc a été créé en 2001.

5. La tortue imbriquée (Eretmochelys imbricate) et la tortue verte (Chelonia mydas) sont en « danger critique d'extinction » depuis 1996 (IUCN).

des populations. La majorité des personnes qui vivaient dans la zone du parc ou dans le périmètre d'un parc national et qui ont été déplacées « pour protéger la nature » ont perdu l'accès à de nombreuses ressources naturelles, symboliques et spirituelles qui n'ont pas été remplacées par les retombées économiques du tourisme local. Au regard des publications sur les populations en relation avec les ANP au Vietnam, on peut affirmer que l'on sait encore très peu de choses de la vie quotidienne de ces populations[6]. Cette situation se retrouve d'ailleurs dans tous les pays du monde :

> "*One surprising conclusion from our survey [sur 250 articles et reports analyses] is that work on indigenous peoples is particularly uninformative as to the precise impacts of eviction. […]. There is a final lacuna with respect to our knowledge of displacement from protected areas: We have little knowledge of the protected areas' rates of use and occupation*." (West and Igoe, 2006, p. 258).

Il est surprenant de constater que dans la plupart des ANP dans le monde, la connaissance des animaux et des végétaux est beaucoup plus développée que celles des pratiques des humains dans la zone et sa périphérie. On peut observer cela dans la production de connaissances au Vietnam, mais également à Madagascar dans la future aire protégée du Makay (Razafindrakoto *et al.*, 2018) et même dans la Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures dans le Var. Dans tous les cas, des études très précises sont disponibles sur la zoologie et la botanique de la zone, alors que les données sur les humains, leurs activités et leurs vies sur place se limitent toujours à un petit nombre de pages souvent basées sur des questionnaires standardisés, donc incapables de rendre compte des spécificités locales et de leurs dynamiques.

Une évaluation des textes publiés et de la littérature grise montre que l'essentiel des thématiques tourne autour de l'économie et les techniques de production agricole. Nous tenterons ici d'ouvrir ce panorama en répondant à la question suivante : quelles sont les conséquences de la création d'une aire protégée pour une communauté riveraine ou qui habitait précédemment dans l'espace de protection ?

La première dimension mise en avant dans les textes est celle de l'économie des familles, même si les détails des revenus des populations

6. Depuis une quinzaine d'années, quelques auteurs étudient les conséquences des ANP sur les autochtones (Århem 2009 ; Århem and Nguyen 2006 ; Hoang 2006 ; McElwee, 2008 et 2016 ; Sikor and Nguyen, 2007). Ces études touchent seulement quelques ANP sur les trente-trois enregistrées en 2020.

riveraines liées à la forêt sont toujours difficiles à évaluer avec précision. Une des clés des relations entre les populations pauvres et la forêt est énoncée par Sunderlin et Ba :

> "*Poor people in remote rural areas tend to have a relatively high level of dependence on goods and environmental services from natural forests for their sustenance.*" (2005, p. 4).

L'emprise territoriale des ANP est toujours l'un des sujets de plaintes des populations riveraines car elles subissent des restrictions d'accès aux ressources (chasse, ramassage du bois, cueillette de plantes alimentaires et médicinales) qui les poussent vers la pauvreté et la migration (O'Rourke, 1995 ; Déry, 2008 ; McElwee, 2016 ; Ortmann, 2017). Afin de rendre compte des manières locales de penser le monde, il est important de souligner que pour ces populations leur territoire n'est pas seulement une surface sur une carte (fonction administrative) ni même un espace d'accès aux ressources naturelles (fonction de production économique), c'est également un terroir, un espace de vie et de mort (le rôle des cimetières dans l'ancrage symbolique au lieu), leur territoire est leur milieu qu'ils ont investi autant en pratique qu'en appartenance identitaire et imaginaire. Le géographe Augustin Berque souligne la symétrie de la relation entre l'homme et son milieu « l'être se crée en créant son milieu » (2022, p. 32). Autrement dit, le milieu fait l'homme qui fait le milieu, ainsi en touchant au milieu, au territoire et à son accès, la création d'une aire protégée impacte directement les humains qui y vivent. Je me contenterai ici d'évoquer la dimension du genre, car l'implantation d'une aire protégée change toujours les relations traditionnelles avec la forêt (chasse, pêche, collecte de plantes, de fruits, de bois) et avec elles la division genrée des tâches. C'est encore une dimension qui fait l'objet de rares études ethnographiques ciblées et approfondies au Vietnam.

Pour introduire les dimensions légales, normatives, donc historiques et politiques des ANP, je reprendrai les travaux de Cam Hoang, anthropologue spécialiste de la gestion forestière chez les Thaï et les Dao du Vietnam. Il porte une attention précise au contexte ethno-historique local dans la réserve naturelle. Il montre comment l'exploitation forestière dans la forêt de Khau Li (province de Son La), désignée officiellement comme une « zone nationale de préservation naturelle » (Hoang, 2009), a été rendue possible par l'abrogation des anciennes lois coutumières des seigneurs traditionnels des Thaï quand l'État vietnamien a pris le contrôle administratif de cette région dans les années 1960.

On pourrait penser que les lois de l'État avec leur formalisme, leurs moyens de contrôle (gardes forestiers et police) et leurs moyens de répression sont plus efficaces que les anciennes lois coutumières thaïes plus locales, non écrites, mais connues de tous dans la région. Le cas de la réserve Khau Li montre que les lois coutumières n'ont pas été remplacées par les lois de l'État vietnamien. En fait, tous les habitants de la région (Thaïs, Kinh, Muong et Hmong) sont aujourd'hui confrontés à un « vide juridique » car d'un côté, les lois de l'État sont considérées comme illégitimes et relativement faciles à transgresser (peu de contrôle, corruption des fonctionnaires…) ; de l'autre, l'ancien système politique et symbolique coutumier du seigneur thaï local a été aboli et dévalorisé par l'État.

Le processus d'impossible substitution des lois coutumières par les lois étatiques met en évidence plusieurs problèmes. Tout d'abord, l'État n'avait aucune connaissance précise des lois coutumières locales des Thaï blancs[7] de cette vallée, car il n'a probablement jamais pensé à rechercher des informations sur ce système local spécifique. Aujourd'hui encore, certains chercheurs et experts négligent les systèmes politiques et symboliques locaux traditionnels dans leurs études sur la gestion de l'environnement. Ensuite, si certains chercheurs vietnamiens ont été informés de l'existence de ces lois coutumières, ils n'ont probablement pas jugé utile de les connaître en détail pour les faire dialoguer avec les réglementations du nouveau parc national. De plus, la mise en place de l'État vietnamien dès les années 1950 devait agir à la fois sur les pratiques locales et leurs symboliques pour se créer une place nouvelle dans l'univers social, politique et culturelle des populations ethniques des marges du pays, ici la frontière avec le Laos.

Si l'État a été informé de l'existence de ces systèmes traditionnels locaux de gestion des forêts, il a choisi de les traiter comme primitive, *backward* et destructive (Hoang, 2009, p. 8) ; leur refusant ainsi la possibilité d'être décrits et pensés comme des systèmes efficients. C'est un cas classique dans lequel la conception moderne de l'État, des rapports politiques et des idées et outils scientifiques qui les soutiennent vont produire une attitude péjorative, voire franchement destructrice, vis-à-vis des anciens systèmes qu'il fallait disqualifier pour valoriser la ratio-

7. Les Thaïs blancs (*Thai Khao* en thaï) sont le plus important groupe du peuple autochtone thaï du nord-ouest du Vietnam, avec les Thaïs noirs (*Thaï Dam*) et les Thaïs rouges (*Thaï Daeng*), ils comptaient un million sept cent mille personnes en 2020. C'est le troisième groupe démographique du Vietnam après les Kinh et les Tay.

Livre Bourdier-BATOK.indd 100 21/12/2023 10:39

nalité efficace et technique du nouvel État. Dans ce cas, le nouvel État, avec sa force politique, juridique et administrative, a cherché à rompre avec le système « féodal » passé des groupes ethniques et à les faire entrer dans la modernité kinh communiste (McElwee, 2016 ; Déry, 2008).

L'idéologie fondatrice du Parti communiste vietnamien, le marxisme-léninisme et la pensée de Ho Chi Minh, représente ontologiquement une forme extrême de « naturalisme » avec des conceptions exclusives du rapport entre l'homme et la nature (Culas, 2019). Hoang ne fait pas une lecture ontologique des réalités locales thaïes et kinh de l'État. Il montre les différences entre les deux systèmes : l'un ancien, local et symboliquement ancré dans un espace politique, social, cosmologique et naturel, respecté parce qu'il jouit d'une légitimité et d'une autorité cosmologique ancienne ; l'autre moderne, nouveau, parachuté dans un espace ethnique montagnard et si sûr de sa supériorité idéologique et rationnelle scientifique qu'il néglige, voire péjore, les systèmes locaux déjà en place.

Hoang montre à travers des recherches d'ethnohistoire comment les populations thaïes blancs de Son La étaient traditionnellement les gardiens de la forêt dans des zones qui étaient reconnues par les peuples autochtones du voisinage, mais la création de réserve forestière et de nouvelles réglementations directement issues des modèles internationaux[8] ont fait d'elles des « voleurs de forêt ». L'approche anthropologique tente de rester au plus près des manières locales de penser et d'agir sur le monde, ainsi les dimensions d'ethnohistoire et l'étude des anciens systèmes politiques, sociaux et symboliques de gestion de la nature sont-elles étudiées en détail et servent de base pour comprendre la complexité de la gestion de la réserve forestière en question. Il faut « partir des réalités des gens qui vivent sur place pour penser l'évolution des territoires » (Berque, 2022, p. 135).

Certaines dimensions de la vie quotidienne des populations riveraines sont quasi absentes des études scientifiques. Il s'agit en premier lieu des dimensions religieuses et spirituelles en relation avec les pratiques et les conceptions de la nature. Voici un exemple d'absence de connaissances des représentations religieuses des populations qui constituent des blocages dans les actions d'un parc national. Lors des enquêtes auprès du

8. La grande majorité des pays du monde applique des réglementations sur la nature, calquées sur les modèles américains et européens, alors que les pratiques et les conceptions autochtones diffèrent grandement de ces modèles occidentaux.

peuple autochtone Raglai en bordure du parc national de Nui Chua[9] en 2022, je cherchais à connaître et à comprendre les relations que ces communautés ethniques entretenaient avec ce nouveau parc (Culas, 2003). Plusieurs personnes ont exprimé leur incompréhension face aux projets répétés pour éduquer ces villageois « à protéger la forêt et la nature ». Pourquoi les Raglai sont-ils surpris de voir qu'on les « éduque pour protéger la forêt du parc national » ? Dans leurs conceptions cosmologiques, la forêt tient une place particulière, comme ils vivent habituellement en son sein, ils pensent que la forêt possède la capacité de les protéger car ils se comportent en accord avec elle. « La forêt a toujours protégé notre communauté, aujourd'hui avec la création du parc national, on nous demande de protéger la forêt ». On comprend mieux les difficultés de compréhension entre les deux parties prenantes. Deux ontologies se confrontent, l'une pose l'homme comme un gestionnaire-exploitant de la forêt, conforme à l'ontologie naturaliste et de son dualisme exclusif entre nature/culture ; l'autre conçoit la forêt et les humains comme étant intimement lié par des liens de respect mutuel et de bienveillance réciproque (Culas, 2019 ; Berque, 2014b ; Ingold, 2013). Dans le premier cas, la forêt est un « objet », dans le second c'est une « chose[10] ».

L'expression de cette « ontologie de la relation » est commune à de nombreuses populations qui ne pensent pas selon les cadres normatifs et conceptuels de l'ontologie naturaliste et dualiste dominante et occidentale. Les ontologies des populations locales ont ceci de particulier que la séparation entre nature et humain n'est pas effective, alors que toute la logique et les règlements de gestion des ANP sont fondées sur la croyance de cette séparation.

> "*This virtualizing vision, although rarely uncontested, has imposed the European nature/culture dichotomy on places and people where the distinction between nature and culture did not previously exist.*" (West and Igoe, 2006, p. 255).

Certaines dimensions de la vie quotidienne des riverains des aires protégées sont totalement absentes des textes scientifiques, alors qu'un chercheur qui pratique l'immersion dans le milieu humain les percevra

9. Ce parc national créé en 2003 dans la province centrale de Ninh Thuan est reconnu comme UNESCO World Biosphere Reserve Zone en 2021.

10. Selon l'approche mésologique d'Augustin Berque « …la réalité n'est jamais un objet pur, mais toujours une certaine chose, laquelle, selon une logique incluant le tiers, dépend de la relation éco-techno-symbolique qui fait que cet objet, pour un certain interprète qui peut être humain ou non-humain, n'existe qu'en tant que quelque chose. » (Berque 2019, p. 1). Une « chose » est un « objet » qui reçoit une prédication (voir détails ci-dessous).

Livre Bourdier-BATOK.indd 102 21/12/2023 10:39

et apprendra leur sens profond dans les relations entre humain/humain et humain/nature. Dans la masse de textes sur les ANP au Vietnam, il n'existe à ma connaissance pas un chapitre pour parler des dimensions émotionnelles et affectives, alors que les gens de la forêt la sentent, la perçoivent au quotidien et cela influe sur leurs conceptions et leurs pratiques. De même, les dimensions esthétiques, artistiques, imaginatives et de l'intuition des populations locales ne sont jamais abordées au sujet des relations entre les humains et la nature. Il existe quelques tentatives d'approches plus ouvertes permettant d'embrasser un champ plus vaste des réalités humaines. « L'écologie du sensible » est l'une de ces approches développées par Tim Ingold qui la définit ainsi :

> « Il ne s'agit pas d'une connaissance formelle, institutionnelle, transmissible hors du contexte de son application pratique. Au contraire, elle s'appuie sur une façon de sentir qui est constituée par les capacités, les sensibilités et les orientations qui se sont développées à travers une longue expérience de la vie dans un environnement particulier. […] Le mot intuition pourrait également désigner cette forme de sensibilité et de réceptivité. » (Ingold, 2013, p. 48).

En refusant de parler sérieusement de ces dimensions essentielles de la vie humaine, les sciences occidentales rejettent une part importante des déterminants des relations humain/nature. « L'anthropologie traditionnelle [celle de Lévi-Strauss par exemple] ne laisse pas de place à la personne. » (Ingold, 2013, p. 171). Les affects, la sensibilité, l'imaginaire, les intuitions sont ainsi écartées de l'objet d'étude supposé être « objectif et rationalisable ».

Ce bref panorama des dimensions de la vie quotidienne des populations locales impactées par les aires protégées met en évidence que certains pans des réalités humaines ne sont pas abordés par les sciences.

Quels discours scientifiques pour quelles réalités locales des populations dans les ANP ?

Afin de mieux comprendre comment s'articulent les réalités locales et les études scientifiques, je propose de comparer différents aspects locaux de la forêt pour les populations locales avec les récits scientifiques sur la forêt au Vietnam. Pour cela j'ai évalué les textes scientifiques contenant les mots-clés suivants : « *forest, protected areas, national park, Biosphere Reserve, natural reserve*, Vietnam » à partir de la base de données du

site ScienceDirect[11]. Ce site propose une base de données sur les textes publiés (ouvrages, articles de journaux et chapitres d'ouvrages) et sur des rapports de recherche depuis 1999. Cette base de données s'organise en quatre catégories : Physical Sciences and Engineering, Life Sciences, Health Sciences et Social Sciences and Humanities.

La sélection des données produites sera présentée sous forme de deux camemberts (figure 1) pour les rendre plus facilement comparables. Les onze catégories du premier camembert, appelé « Aspects de la forêt », proviennent de mes observations de terrain depuis 2005 dans quatre parcs nationaux au Vietnam[12]. La majorité des informateurs appartiennent à des peuples autochtones de montagne : Hmong, Tay, Thaï, Dao, Stieng et Raglaï et à la majorité Viet-Kinh. Mes données ethnographiques sont complétées par des textes d'anthropologues, de géographes et d'agronomes sur les populations en périphérie des ANP (Persoon *et al.*, 2003 ; Dery, 2008 ; Århem, 2009 ; Hoang, 2009 ; Arslan *et al.*, 2014 ; Nguyen Thi Thuy Ha, 2014 ; McElwee, 2016 ; Duong, 2019 ; Culas, 2019 et 2021).

Les quatre catégories du second camembert, « Récits des sciences », reprennent les divisions thématiques de ScienceDirect, il est basé sur les données des textes publiés sur le Net entre 1998 et 2021 sur les thèmes « Forest, Protected Areas, Vietnam » (selon ScienceDirect, 16 sept. 2021). Parmi les deux mille huit cent quatre références, trois cent soixante-seize sont classées en sciences sociales, elles représentent 14 % du total.

La partie grisée du premier camembert (figure 1) (quasi-absence de textes) met en évidence l'ensemble des thèmes relatifs aux forêts qui ne sont pas ou très peu traités par les études scientifiques.

Le premier camembert montre que les observations anthropologiques et les études de terrain précises et contextualisées décrivent les réalités vécues par les populations locales autour des ANP au Vietnam comme diversifiées, complexes, adaptatives, souvent articulées entre elles et porteuses de sens pour les populations locales. Dès lors, comprendre les relations entre ces populations et la nature nécessite de décrire un vaste champ de leurs activités quotidiennes comme les dimensions affectives, esthétiques, symboliques, cosmologiques, religieuses et histo-

11. https://www.sciencedirect.com/ Accès libre.

12. Le parc de Hoang Lien Son, province de Lao Cai au nord du pays ; celui Nui Chua, province de Ninh Thuan au centre ; et ceux de Cat Tien, province de Dong Nai et de Phu Quoc, province de Kien Giang au sud du pays.

Livre Bourdier-BATOK.indd 104 21/12/2023 10:39

riques de la forêt. On observe que cet ensemble de dimension est quasi absent de la littérature sur les ANP vietnamiennes.

Figure 1 : Comparaison des Aspects locaux de la forêt et Récits des sciences. Schéma conçu par l'auteur

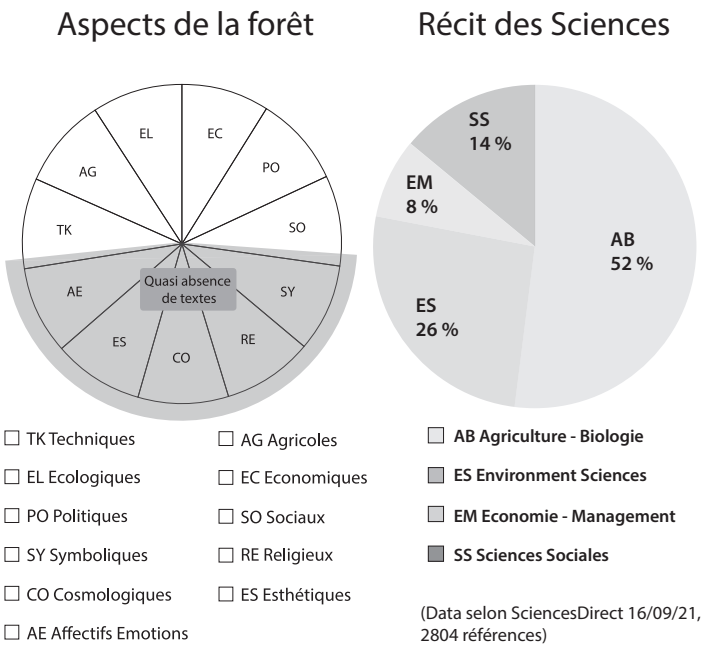

Dans le second camembert (figure 1), l'analyse des textes scientifiques (toutes sciences confondues) met en évidence qu'une petite partie seulement des réalités locales est décrite et saisie par les chercheurs. L'agriculture, la biologie, les sciences de la terre, la biochimie dominent largement les références avec 52 %, les sciences environnementales couvrent 26 % et l'économie, la finance et la gestion 8 %. Les sciences sociales correspondent à 14 % du total des textes publiés. L'ensemble des sciences abordent seulement une petite partie des réalités locales. À un niveau de précision supérieure, notons également que moins de 3 % de ces textes contiennent des thèmes mot-clé tels que « *religion, cosmology, ontology, spirit, symbolism, affects, emotions, aestetics, intuition, imaginary* ». Après évaluation détaillée des articles de sciences sociales, on constate que moins d'une dizaine traitent de manière souvent anecdotique sans les approfondir des aspects

symboliques, religieux, sensibles ou spirituels de la relation avec la nature. Leurs absences récurrentes dans les textes ne découlent pas seulement de problèmes d'accès aux informations sur les aspects religieux, symboliques, esthétiques et historiques des réalités locales, ils sont également le produit des fondements ontologiques des sciences occidentales modernes.

Les sciences modernes se sont constituées en référence à certains cadres conceptuels plus vastes. Qu'on les appelle, selon les auteurs « manières d'être au monde », « modes d'identification », « cosmologies » ou « ontologies » (Descola, 2005 ; Ingold, 2013 ; Tsing, 2015 ; Berque, 2014b), ils définissent les grandes catégories dans lesquelles les humains peuvent penser le monde, poser des repères signifiants et produire des connaissances. Dans cette approche épistémologique, les sciences sont un des modes possibles de production des connaissances humaines, mais assurément pas le seul. Selon Berque (2016), « c'est le fondement ontologique d'une grande partie de la science occidentale moderne qui nous empêche de voir certains aspects de la réalité des autres ». Cette ontologie particulière impose de sérieuses contraintes à la pensée scientifique. Mais, comme cette ontologie joue le rôle de référent par principe de la pensée et de la croyance scientifique, elle est rarement questionnée ou même évaluée à la lumière d'une épistémologie critique.

Du point de vue de l'épistémologie des connaissances, l'ontologie occidentale moderne, dont nous allons définir les grandes lignes peu après, n'est qu'une des manières existantes de voir, de dire et de penser le monde. Cependant cette ontologie spécifique à l'Occident moderne, continue d'être pensée, par de nombreux scientifiques, comme l'unique véritable ontologie rigoureuse et rationnelle (Feyerabend, 1975 ; Berque, 2014b ; Grothendieck, 2022). Les autres sont des mythologies ou des croyances. Il est important de reconnaître que l'ontologie occidentale moderne s'impose implicitement comme l'ontologie de référence : l'ontologie de la rigueur, l'ontologie de l'efficacité, mais aussi l'ontologie du pouvoir politique, économique et scientifique.

Dans ce contexte très spécifique, pour pouvoir décrire les ontologies des autres sans les écraser sous la supposée rigueur de la science occidentale moderne (Agrawal, 1995), il faut tenir compte du fait que les interactions entre humains et non-humains dépassent très largement les schémas produits par l'ontologie occidentale moderne. Il existe peu d'outils efficaces pour dépasser l'ontologie occidentale moderne. L'approche mésologique conçue par Berque (2014a, 2014b) donne des clés de lecture et d'analyse parmi les plus pertinentes.

Livre Bourdier-BATOK.indd 106 21/12/2023 10:39

La mésologie est un paradigme permettant de dépasser trois des composantes fondamentales de l'ontologie occidentale moderne, identifiées par Berque (2014b) comme ses principales limites : le dualisme exclusif (désigné comme « Naturalisme » selon Descola), le principe de l'identité du sujet (formalisé par Descartes), et le principe du tiers exclu (qui découle de la logique formelle). Nous avons abordé ici seulement deux des trois principes : le dualisme exclusif et le principe du tiers exclu.

Comme l'affirme Berque,

> « La dichotomie entre le subjectif et l'objectif que nous appelons dualisme est à l'origine du couple d'oppositions conceptuelles modernes : « nature *vs* culture », « objet *vs* sujet »… Au contraire, la mésologie (la science des milieux) vise à comprendre ce qui, dans un milieu concret, unit en une seule réalité ce que le dualisme sépare en deux pôles. » (2019a, p. VIII).

L'opposition formelle et ontologique entre sujet et objet est structurante pour le dualisme moderne.

> « [Pour la mésologie], la question du sujet occupe une place cruciale. L'approche habituelle limite cette question aux affaires humaines, tandis que le reste – [les autres espèces] – est réduit à une objectivation mécaniste… Du dualisme du paradigme occidental moderne, corrélé et symétrique à l'objet scientifique moderne, a émergé le sujet individuel moderne, devenu l'acteur central de notre monde… Le sujet est devenu son propre fondement et en se coupant de son milieu il s'oppose à un monde qui devient alors lui-même objet ». (Berque, 2014a, p. X-XI).

En utilisant les notations de la linguistique, Berque soutient que le dualisme moderne produit une vision réductrice de la relation entre le sujet (S) et le prédicat (P) basée sur une supposée objectivité rationnelle. En particulier, Berque (2014a, p. 68) montre que le dualisme moderne va de pair avec l'énoncé de base de la logique occidentale selon lequel « S est P » : le sujet (S) est équivalent à son prédicat (P). Cela permet des jugements objectifs tels que « l'eau (S) est H_2O (P) », fondement de la science occidentale moderne. Cette binarité a prouvé son extraordinaire efficacité dans certains domaines, bien qu'elle ignore arbitrairement l'interprète (I) par lequel, concrètement et historiquement, l'énoncé « l'eau est H_2O » doit nécessairement être fait pour être « scientifique » et supposé « objectif ». Certes, l'éviction de l'interprète fait partie du protocole visant à éliminer toute subjectivité du jugement « S est P », mais cette éviction tacite condamne cette science à un très fort réductionnisme.

Comment la mésologie propose-t-elle de dépasser ce dualisme réductionniste ? Selon Berque (2014b), la description plus adéquate de la réalité relative (r) peut être schématisée ainsi, r = S/P, ce qui se lit : la réalité (r) est le sujet (S) en tant qu'il est prédiqué (P). Car saisir les choses, c'est les prédiquer (par l'action, par le sens, par la pensée, par les mots, par toutes autres formes d'expressions). Prenons quelques exemples tirés de Berque (2014b, p. 62-63). Pour la science, l'eau est saisie comme une composition chimique (H_2O) ; pour un agriculteur, c'est une ressource ; pour traverser la rivière, c'est une contrainte ; c'est un risque lors d'un tsunami, l'eau est aussi un agrément dans la fontaine du jardin, etc. L'eau n'est donc jamais abstraitement un objet pur (S), mais elle est toujours concrètement une chose S/P. L'eau (S) ne peut pas être seulement et uniquement H_2O (P) comme l'affirme la science. Dans la réalité concrète, S ne peut jamais être égal à un et unique P, chaque interprète (I) produit sa propre réalité (r) à partir d'un lien spécifique entre S et P. Mais l'une des limites majeures des sciences est que cette diversité des « choses[13] », contre l'unicité des « objets », est le plus souvent éludée des raisonnements scientifiques, principalement pour des raisons quasi-mystiques de quête de la neutralité objective. Les démonstrations scientifiques ne sont pas exemptes de cette idée de toute puissance des sciences et des scientifiques sur le monde, alors qu'empiriquement les sciences ne travaillent que sur les parcelles du monde qui peuvent être concevables et conceptualisables par les sciences. La science ne travaille que sur les objets conçus par et pour la science. Le reste est éludé de son champ.

Nous venons de voir que tout cela excluait des divers mondes dans lesquels vivent les humains et les non-humains. Dans tous les cas, il ne peut pas y avoir de discours, de représentations, de mises en équation de l'eau (ou autre) sans un interprète (I). Ainsi les choses ne sont pas seulement ce qu'elles sont, elles sont également toujours ce que nous pensons d'elles.

Le second principe de la science occidentale moderne contre lequel se positionne la mésologie est le principe du tiers exclu. Ce principe est basé sur l'affirmation « A est vrai et Non-A est faux ». Ce principe qui découle les lois de la logique formelle et des mathématiques classiques est en fait une simplification des réalités vivantes et humaines : car il « n'admet qu'une seule explication de la réalité d'une

13. Je rappelle qu'une « chose » est un « objet » qui reçoit une prédication .Voir note 10.

entité objet dans une catégorie prédéfinie.» (Shao, 2012, p. 3-4). Comme précisé :

> « Le principe du tiers exclu en science est une abstraction logique, car dans un milieu concret, et pour la mésologie, la réalité des choses est nécessairement tétralemme, c'est-à-dire les quatre composantes logiques de A et non-A : l'assertion (A) et la négation (non-A), la binégation (ni A ni non-A) et la biassertion (à la fois A et non-A). La logique de la mésologie va au-delà des binarités abstraites du dualisme (sujet-objet, nature-culture, sujet-prédicat, etc.) ; elle va également au-delà du principe du tiers exclu.» (Berque, 2014b, p. 4).

Pour notre sujet, dans lequel il est question de la capacité des sciences à rester en adéquation avec les réalités des autres, l'un des outils analytiques efficaces de la mésologie est une schématisation tripartite qui caractérise la réalité d'une « chose » comme un objet (S) auquel un interprète (I) donne un sens particulier (P), la réalité relative (r) peut alors s'écrire : r = S-I-P. Si l'on applique cette formalisation à l'étude de la forêt dans les pratiques et les conceptions locales, la forêt au Vietnam (S) serait expérimentée, racontée, utilisée, organisée, ritualisée, pensée ou imaginée par différents interprètes (I) sous la forme de différents prédicats ou significations (P), ce qui donne le schéma tripartite présenté dans la figure 2.

Le tableau sur la diversité des relations à la forêt et ses différentes formes de prédication pourrait se poursuivre à l'infini. C'est pourquoi la dernière ligne est notée P/N, développant ainsi jusqu'à la catégorie N.

Le nombre infini (ou quasi-infini) des prédicats sur la forêt pourrait être une manière pour les sciences de défendre leurs champs d'étude restreints : puisque les prédicats sont infinis, à quoi bon tenter d'être en adéquation avec un infini ? Mais entre un infini par définition inatteignable et les cinq ou six catégories (économie, biologie, gestion, technique, sciences de l'environnement) qui monopolisent plus de 90 % des textes scientifiques, il doit être possible de trouver un meilleur équilibre, une meilleure mesure entre la réalité et les discours qui parlent d'elle.

Livre Bourdier-BATOK.indd 109 21/12/2023 10:39

Figure 2. Diversité des réalités observables sur la forêt. Schéma conçu par l'auteur

Objet (S)	**Interprète (I)** Relation « en tant que »	**Prédicat (P)** Aspects de la réalité
Forêt (S)	Bûcherons, fermiers…	Aspects techniques **(P1)**
	Fermiers, marchands, État…	Aspects économiques **(P2)**
	Gardiens de parcs, chercheurs, ONG, fermiers…	Aspects écologiques **(P3)**
	Fermiers, propriétaires, État…	Aspects sociaux **(P4)**
	État, police, armée, ONG…	Aspects politiques **(P5)**
	Fermiers, gardiens de parc, touristes, chercheurs…	Aspects symboliques **(P6)**
	Chamanes, fermiers, État…	Aspects religieux **(P7)**
	Quasi tous les interprètes	Aspects cosmologiques **(P8)**
	Quasi tous les interprètes	Aspects esthétiques, effectifs, émotionnels, poétiques et imaginaires **(P9)**
	Propriétaires, État, chercheurs…	Aspects historiques (archives) **(P10)**
	Paysans, association chercheurs	Aspects ethno-historiques (oral) **(P11)**
	Autres interprètes…	Autres aspects de la réalité **(P/N…)**

Conclusion

Les études sur les relations humains/nature dans les ANP au Vietnam nous montrent que les sciences n'étudient que certaines parcelles des vastes réalités existantes : principalement l'économie, la biologie, la gestion, les techniques agricoles. De plus ces parcelles de vie locale ne sont pas choisies au hasard. L'ethnohistoire, et les dimensions religieuses et spirituelles sont, quant à elles, très peu étudiées et les dimensions émotionnelles et affectives, esthétiques, artistiques, imaginatives et de l'intuition sont totalement absentes des publications. Ces choix, conscients ou non de la part des scientifiques, découlent à la fois des ontologies dualistes qui fondent les sciences occidentales modernes (les humains et la nature appartiennent à des mondes ontologiquement distincts) et d'une idéologie de la domination des sciences sur les autres formes de connaissances (toutes les formes de connaissances autres que celles des

sciences sont intellectuellement et rationnellement considérées comme inférieures et peuvent ainsi être naturellement péjorées, ignorées, voire vouées à la destruction : ethnocide). Les approches « postcoloniales » (colonialisme vert et écoféminisme entre autres) dénoncent en détail les différentes formes de domination, parfois insidieuses, que les acteurs occidentaux appliquent sur le monde des autres ; mais elles ont souvent des difficultés pour proposer de nouveaux outils de description et d'analyse qui dépassent les contraintes ontologiques, politiques et intellectuelles des sciences occidentales. La mésologie est à la fois une boîte à outils critique et une proposition ouverte pour dépasser certaines limites inhérentes aux sciences occidentales modernes (dans leur majorité), en particulier quand elles tentent de décrire et d'analyser des objets qui ne sont pas dans son focus habituel : le réel des autres, les mondes sensibles, affectifs, créatifs et imaginaires…

Les fossés entre le chercheur et les personnes de la communauté étudiée sont nombreux, ils sont probablement encore plus profonds quand on veut travailler sur les pratiques et les conceptions de la nature. Du point de vue épistémologique, prendre conscience de ces fossés, ces divergences de monde permet d'affiner notre manière de sentir, de percevoir, de dire, de penser le monde des autres. L'approche mésologique permet par son ouverture et par la distance épistémologique et constructive qu'elle pose au regard des modèles de logiques scientifiques classiques exclusifs de faire des ponts au-dessus de certains de ces fossés. Mais pour cela, il faut être prêt à renoncer au dualisme si confortable, à la logique du tiers exclu qui fait croire que les sciences s'alignent sur la logique formelle, et sur l'identité du sujet qui entretient l'illusion qu'un sujet humain est le même dans toutes les circonstances et dans toutes les relations. La principale difficulté que pose la mésologie est sa position distanciée, critique et déconstructionniste vis-à-vis des sciences occidentales modernes. Se lancer dans l'approche mésologique, c'est mettre une saine distance entre les logiques et les idéologies des sciences et son propre travail de chercheur. C'est également se confronter à la norme, voire à la doxa des publications. La mésologie est encore peu diffusée et peu connue, les textes publiés sont encore très minoritaires, voire considérés comme alternatif ou « sectaires », elle est encore peu comprise et donc peu valorisée dans les publications scientifiques.

L'approche épistémologique des fondements et de l'idéologie de la science, comme le fait la mésologie est encore mal vue et suscite parfois des réactions épidermiques. Elle est taxée « d'anti-scientifique », « d'anti-

rationnelle » et de vouloir tuer la science. En 2018, lors d'une discussion avec un anthropologue connu et féru d'ontologie, je lui demandais pourquoi les travaux de Berque et d'Ingold étaient si peu diffusés dans les recherches en anthropologie ? Sa réponse : « parce que Berque et Ingold sont des mystiques ». On retrouve dans cette réponse laconique une des formes du dualisme le plus stérile : d'un côté la science, la rationalité, la rigueur, de l'autre, la mystique, la croyance pure… Encore une fois, nos observations sur le monde nous montrent au contraire la diversité, la complexité, les paradoxes, les incohérences, les contradictions, les imprévus, les coïncidences, la contingence qui est partout et tout le temps, mais de l'autre côté pour mille et une contraintes, intellectuelles, ontologiques, de normes, de confort et d'habitude les sciences continuent à produire des discours en grande partie déconnecter du monde banal des humains et de la nature ordinaire.

Bibliographie

Agrawal, Arun (1995), "Dismantling the divide between indigenous and scientific knowledge", *Development and Change*, 26, p. 413-439.

Århem, Nikolas (2009), *In The Sacred Forest. Landscape, Livelihood and Spirit Beliefs among the Katu of Vietnam*, Gothenburg, Gothenburg University, 218 p.

Århem, Nikolas and Nguyen, Thi Thanh Binh (2006), *Road to Progress? The Socio-Cultural Impact of the Ho Chi Minh Highway on the Indigenous Population in the Central Truong Son Region of Vietnam*, Hanoi, WWF Indochina Project, 143 p.

Arslan, Aslihan; Jian, Jui; Lipper, Leslie and Tran, The Tuong (2014), "Evidence and knowledge gaps on climate-smart agriculture in Vietnam. A review on the potential of agroforestry and sustainable land management in the Northern Mountainous Region", *FAO*, Rome, 34 p.

Bateman, Victoria (2010), "Conflicts in conservation: Territorial and value based implications for biodiversity" *in* Cat Tien National Park, Vietnam. M.A. *Development and Emergency Practice,* Oxford Brookes University, 98 p.

Berque, Augustin (2013), "Tetralemma and human milieu: Mesology in the light of Yamauchi", *Ebisu, Études japonaises*, 49, p. 57-71.

Berque, Augustin (2014a), *La Mésologie, pourquoi et pour quoi faire ?* Nanterre, Presses Universitaires de Paris Ouest, 80 p.

Berque, Augustin (2014b), *Poétique de la Terre - Histoire naturelle et histoire humaine, essai de mésologie*, Paris, Belin, 237 p.

Berque, Augustin (2019), « Le même objet mais autre chose. Note sur l'opérateur existentiel "en tant que" » https://tiersinclus.fr/augustin-berque-le-meme-objet-mais-autre-chose/

Berque, Augustin (2022), *Entendre la Terre. À l'écoute des milieux humains*. Paris, Le Pommier, 174 p.

Blanc, Guillaume (2020), *L'Invention du colonialisme vert. Pour en finir avec le mythe de l'Éden africain*, Paris, Flammarion, 356 p.

Burgart Goutal, Jeanne (2017) « Un nouveau printemps pour l'écoféminisme ? » *Multitudes* 67 (2), p. 17-28.

Culas, Christian (2023), "Protected area narratives in Vietnam: An anthropological and mesological approach", *in* Ursula K. Heise and Pham Phuong Chi (eds.), *Environment and Narratives in Vietnam*, London, Palgrave-McMillan, p. 48-87.

Culas, Christian (2020), « Anthropologie des relations État-population rurale. Participation locale et société civile dans les projets de développement au nord du Vietnam », *Moussons* 36 (2), p. 247-278.

Culas, Christian (2019), "Nature and human in Sino-Vietnamese conceptions and practices: Articulations between Asian vernacular 'Analogism' and Western Modern 'Naturalism' Modes of Identification", *in* Chitra Sankaran, Chi P. Pham and Gurpreet Kau (eds), *Ecologies in Southeast Asian Literatures: Histories, Myths and Societies*, Wilmington, Vernon Press, p. 111-129.

Culas, Christian et Veriza, Francis (2022), « L'articulation entre savoirs vernaculaires et projets de développement et de conservation de la nature est-elle possible ? Cas d'études à Madagascar et au Vietnam », Conférence à l'université Environnement et sociétés, université d'Antanarivo, 25 octobre 2022.

Descola, Philippe (2005), *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 794 p.

Déry, Steve (2008), « Les parcs nationaux en Asie du Sud-Est, une manifestation de la transformation de l'État moderne. Le cas du parc national Cat Tien au Vietnam », *Géocarrefour*, 82(4), p. 219-230.

Duong, Thi Bich Ngoc (2019), *Social Aspects of Forest and Nature Conservation in Vietnam*, Nijmegen, Radboud Universiteit, PhD Dissertation, 194 p.

Drury, Rebecca (2011), "Hungry for success: Urban consumer demand for wild animal products in Vietnam", *Conservation and Society*, 9(3), p. 247-257.

Fabian, Johannes (2006), *Le Temps et les autres. Comment l'anthropologie construit son objet*, Toulouse, Anacharsis, 313 p.

Feyerabend, Paul (1975), *Against Method: Outline of an Anarchistic Theory of Knowledge*, London, Verso, 336 p.

Foster, Sarah J.; Aylesworth, Lindsay; Do, Hong O; Bat, Nguyen Khok and Vincent, Amanda C.J. (2017), "Seahorse exploitation and trade in Viet Nam", *Fisheries Centre Research Reports*, 25(2), p. 1-50.

Grothendieck, Alexandre (2022), *Allons-nous continuer la recherche scientifique ?* Paris, Sandre, 103 p.

Hoang, Cam (2009), *Forest Thieves? The Politics of Forest Resources in a North-western Frontier Valley of Vietnam*, PhD dissertation in Anthropology, University of Washington, USA, 344 p.

Ingold, Tim (2013), *Marcher avec les dragons*, Bruxelles, Zones sensibles, 528 p.

Kull, Christian ; Arnauld de Sartre, Xavier et Castro-Larrañaga, Monica (2015), "The political ecology of ecosystem services", *Geoforum*, 61, p. 122-134.

Larsen, Peter Bille ; Hufty, Marc ; Tran, Chi Trung et Gagnon, Sandra (2016), « Commerce des espèces sauvages menacées : les paradoxes de l'État vietnamien », *VertigO*, 16 (1), p. 1-19, [3 février 2023].

Maris, Virginie (2009), « Quelques pistes pour un dialogue fécond entre féminisme et écologie », *Multitudes*, 36, p. 1-9.

McElwee, Pamela D. (2016), *Forests Are Gold: Trees, People and Environmental Rule in Vietnam*, Seattle, University of Washington Press, 312 p.

Nekaris, Kai A.I.; Shepherd, Chris R.; Starr, Christine R. and Nijman, Vincent (2010), "Exploring cultural drivers for wildlife trade via an ethnoprimatological approach", *American Journal of Primatology*, 72, p. 877-886.

Neyrat, Frédéric (2016), *La Part inconstructible de la Terre*, Paris, Seuil, 384 p.

Nguyen, Kim Dung; Bush, Simon and Mol, Arthur P. (2016), "The Vietnamese state and administrative, co-management of nature reserves", *Sustainability*, 8(292), p. 1-19.

Nguyen, Thi Thuy Ha (2014), *Linking Rural Livelihood and Conservation in Hoang Lien National Park, Lao Cai Province, Vietnam*, Master of Science in Natural Resources Management, Asian Institute of Technology, Thailand, 150 p.

Nguyen, Van Cao; Nguyen, Thien Tao; Moore, Amelia; Montoya, Alfred; Redsted Rasmussen, Arne; Broad Kenneth, Voris; Harold K. and Takacs Zoltan (2014), "Sea snake harvest in the Gulf of Thailand", *Conservation Biology*, 28(6), p. 1677-1687.

O'Rourke, Dara (1995), "Economics, environment and equity: Policy integration during development in Vietnam", *Berkeley Planning Journal*, 10, p. 15-35.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre (1993), « Le développement comme champ politique local », *Bulletin de l'APAD*, 6, p. 12-28.

Ortmann, Stephan (2017), *Environmental Governance in Vietnam: Institutional Reforms and Failures*. Cham, Palgrave Macmillan, 314 p.

Persoon, Gerard; Van Est, Diny and Sajise, Percy (eds.) (2003), *Co-Management of Natural Resources in Asia. A Comparative Perspective*. Nordic Institute of Asian Studies, Man & Nature in Asia series, 319 p.

Quesne, Gaétan *et al.* (2019), *Évaluation des contributions des interventions Aires Protégées de l'AFD à la conservation et au développemen*t (2000-2017), Paris, AFD -GRET, 44 p.

Rodriguez, Steven Martin (2013), *Local People, National Parks and International Conservation Movements: Conflicts over Nature in Southeast Asia*, PhD History, Los Angeles, University of California, 475 p. https://escholarship.org/uc/item/4rd1h3tb

Razafindrakoto, Mireille ; Roubaud, François ; Culas, Christian ; Pannier, Emmanuel, et Carrière, Stéphanie (2018), *Mise en place d'un dispositif de connaissance, suivi et évaluation socio-économique et environnemental de la nouvelle Aire protégée du Makay, Madagascar*, 32 p.

Sahlins, Marshall (1985), *Des îles dans l'histoire*, Paris, Seuil, 190 p.

Sikor, Thomas and Nguyen, Tan Quang (2007), "Why may forest devolution not benefit the rural poor? Forest entitlements in Vietnam's Central Highlands", *World Development*, 35, p. 2010-2025.

Streicher, Ulrike; McCarty, Douglas; Brook, Sarah and Bach, Thanh Hai (2010), « Examination of a dead Javan Rhinoceros, Cat Tien National Park, Vietnam », Hanoi, *WWF Report*, 40 p.

Tsing, Anna L. (2015), *The Mushroom at the End of the World: On the Possibility of Life in Capitalist Ruins*. Princeton, Princeton University Press, 352 p.

Thu, Ba Huynh (2014), "Cat Loc Landscape – Cat Tien National Park Pro-Poor REDD+ Project, Vietnam" , *in* Sills, E. O. *et al.* (eds), *A case book of subnational initiatives across the globe*, Hanoi, CIFOR, p. 401-417.

West Paige; Igoe, James and Brockington, Dan (2006), "Parks and peoples: The social impact of protected areas", *Annual Review of Anthropology*, 35, p. 251-277.

Livre Bourdier-BATOK.indd 116 21/12/2023 10:39

Marine Carrin *

Lois forestières et destruction du mode de vie des peuples autochtones de l'Inde centrale

Introduction

En Inde, à l'époque coloniale, les sociétés tribales de langue munda[1] (Adivasis) dépendaient de la forêt pour assurer leur survie et nombre d'entre elles vivent encore sur une économie forestière. Aujourd'hui, les chercheurs estiment qu'on ne doit plus considérer les populations qui habitent les régions forestières comme vivant dans un passé immutable. Sumit Guha (1999) qui a tenté de reconstruire l'histoire des communautés forestières en Inde a critiqué l'idée selon laquelle ces dernières vivraient hors du temps. Guha admet que les Gond et les Bhil de l'Inde centrale ont depuis fort longtemps participé à l'économie politique de cette région mais il n'implique pas que ces populations aient pu développer une connaissance de la nature qui puisse différer de façon significative de celle de leurs voisins des plaines.

* Anthropologue au CNRS et à l'université Jean-Jaurès de Toulouse.

1. Les Munda, les Ho, les Santal, les Kharia, les Birhor, les Sora et les Bhumij sont les principaux groupes de langue Munda qui vivent dans les États du Jharkhand, du Bengale et de l'Odisha. Le munda est une langue austro-asiatique, *cf.* Carrin & Rousseleau (2021).

Livre Bourdier-BATOK.indd 117 21/12/2023 10:39

Sur ce point, Karlsson (2012, p. 257) reproche à Guha de ne concevoir qu'une alternative : soit les communautés forestières représentent des reliques d'un passé révolu, soit elles ressemblent fortement aux populations des plaines. Mais Karlsson implique surtout que l'interprétation de Guha « […] vise avant tout à contourner l'idée d'indigénéité qui pourrait avoir des conséquences explosives » (Guha, 1999, p. 203). En effet, la perspective historique de Guha ne prend pas en compte l'engagement des communautés forestières avec leur environnement. J'emprunte ici le terme « d'engagement » à Tim Ingold, une des figures de proue de l'anthropologie écologique – qui, lui, soutient qu'une perspective « de l'habiter » (*dwelling perspective)* situe les humains dans un engagement continu avec leur environnement et leur permet de développer les compétences (*skills*) nécessaires pour s'adapter à leurs conditions de vie (Ingold, 2000, p. 5). Les exemples, cités par cet anthropologue, concernent les chasseurs cueilleurs et les pastoralistes qui pensent leur existence en relation avec la forêt. En effet, pour Ingold, la connaissance du milieu écologique loin de s'expliquer par un lien mystique qui unirait les communautés autochtones à la nature, résulte plutôt d'une forme de connaissance acquise par l'expérience. Ainsi, le développement des compétences, *enskilment*, résulte d'un processus continu d'apprentissage que les Adivasis se voient obligés de méconnaître, comme nous allons le voir, lorsqu'ils sont contraints de considérer la forêt comme une ressource afin de contribuer au mode d'échange capitaliste (Karlsson, 2012, p. 258).

Depuis le XIX^e^ siècle, les ravages du colonialisme puis la gestion étatique de la forêt ont contribué à chasser les Adivasis (de *adi* ; « premier » et *vasi* : « habitant ») de la forêt, en les dépossédant de leurs terres. Les régions où vivent les Adivasis sont marquées par la pauvreté[2]. Comble d'ironie, ces régions sont riches en ressources minérales et rapportent aux États un revenu substantiel, tandis que la main-d'œuvre vit dans des conditions insalubres créées par l'extraction minière et l'abattage forestier. Un aperçu de l'économie forestière à la période coloniale va nous montrer comment, dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle, les lois forestières ont contribué à marginaliser les Adivasis qui depuis ont exprimé leurs revendications autour de leurs besoins vitaux *jal*, l'eau, *jangal*, la forêt et *jamin*, la terre.

2. Il s'agit de régions forestières, situées au Bengale de l'Ouest, en Odisha et au Bihar (devenu le Jharkhand en 2000).

Livre Bourdier-BATOK.indd 118 21/12/2023 10:39

Je soutiens ici l'idée selon laquelle les enjeux des peuples autochtones doivent être compris selon les termes de leur propre trajectoire politique et non en leur imposant arbitrairement nos idées de développement. Pour certains auteurs, l'émergence d'une identité autochtone se révèle dans la perspective des droits coutumiers. Sans dénier l'importance de ces droits, souvent difficiles à reconnaître en l'absence de documents, je voudrais montrer que pour participer activement à la gestion de la forêt et de ses ressources, les groupes munda doivent plutôt préserver et enrichir leurs savoirs autochtones (Ghosh, 2010).

L'économie forestière des Adivasis à l'époque coloniale

Le paysage du Chotanagpur est intimement lié aux communautés forestières. Dans les années 1860, le géologue Valentine Ball, qui prospecte dans la région, observe que les groupes de langue munda, vivent en grande partie de cueillette et échangent avec les gens des plaines des fruits, des tubercules et du miel contre du riz. Les arbres tels que le *sal* (*Shorea robusta, Gaertn*), l'*asan* (*Terminalia Tomentosa, L*), et surtout *mohua* (*Bassia Latifolia, L*) abondent dans les forêts. Les fleurs de *mohua* sont séchées et consommées, ou encore distillées pour en faire un alcool qui induit la transe et est offert en libation aux divinités.

Citant le rapport de Slacke écrit en 1882, Damodaran (2002, p. 123) rapporte que les tribaux consomment vingt et une espèces de graines et de fruits ainsi que quarante-cinq sortes de feuilles et plus d'une vingtaine d'espèces de racines et de tubercules. Elle estime, en outre, que les communautés forestières utilisent quatre-vingt-dix-sept sortes de remèdes composés de produits forestiers, tandis que d'autres servent à fabriquer des huiles ou des sirops. On peut encore mentionner l'usage des écorces qui servent à confectionner des cordes ou des teintures. Selon les archives des missionnaires protestants, les Santal connaissaient plus de quatre cents espèces végétales et animales (Carrin & Tambs-Lyche, 2008). Lors de leurs déplacements, les Santal et leurs voisins Munda subsistaient en consommant des produits forestiers (Andersen, Carrin & Soren, 2011). Bodding (1925) nous donne une description détaillée de leur pharmacopée[3] encore en usage aujourd'hui.

3. *Cf.* Carrin (2015a, chap. V).

L'imaginaire de la forêt

Dès le début de la période coloniale, les Adivasis ont investi le paysage forestier du plateau de Chotanagpur du point de vue religieux. Un mythe munda relate comment les femmes avaient fait brûler leurs maris dans une forge céleste pour obtenir de l'or. Mais ce furent les os calcinés de ces derniers qui retombèrent sur terre sous forme de montagnes tandis que les larmes des femmes devinrent des eaux dormantes. Ce lien à la nature s'exprime dans le système religieux des Adivasis, appelé Sarna Dhorom, la « religion du bosquet sacré ». Il s'agit de vénérer des divinités localisées dans les collines (*buru*)[4] et dans l'espace sauvage[5].

Les Santal ont deux types de bosquet sacrés : le *jaher*, un îlot forestier recréé dans le village et le *manjhi than*, un tertre rituel abrité par des arbres, situé face à la maison du chef de village, où est honorée la mémoire des chefs défunts. Le mythe de création célèbre les exploits de Maran Buru (litt. Grande montagne), de son épouse Jaher Era et de leurs enfants, les Monrêko, cinq frères chasseurs ayant une épouse commune, Gosaen Era. Tous les groupes munda partagent le culte des *bonga* qui reçoivent des sacrifices lors des fêtes agraires. C'est encore en collectant des plantes que les groupes munda ont débattu de la coutume (*colon*) et doté leurs clans de noms de végétaux et d'animaux. Leur taxinomie végétale s'organise autour de trois éléments principaux : les arbres (*dare*) les feuilles (*sakam*) et les racines (*rehet*). Dans certains mythes, les arbres meurent à la suite de transgressions humaines et les hommes tentent en vain de les régénérer. Les plantes enfin figurent dans des métaphores qui décrivent les amis cérémoniels (Carrin, 2015a).

Le lien à la forêt représente donc le point d'ancrage de la subjectivité des Adivasis, même si depuis la seconde moitié du XIXe siècle, ces derniers ont souvent été chassés de la forêt. La transformation des forêts en terres agricoles a favorisé le développement de la grande propriété enregistrée au nom de non-tribaux hindous prêts à employer la main-d'œuvre des Adivasis. De nombreux Adivasis furent dépossédés de leurs terres forestières, tandis que d'autres furent victimes des prêteurs sur gages hindous.

Au XIXe siècle, un grand nombre d'Adivasis furent contraints de partir travailler dans les plantations de thé du nord-est de l'Inde. Dès

4. On fait des sacrifices aux divinités des collines *(buru bonga)* pour faire venir la pluie.

5. Les *bonga* qui résident dans la forêt (*bir bonga*) sont souvent malveillants.

1832, les Santal avaient été recrutés pour construire des routes, puis des voies de chemin de fer, afin d'acheminer des marchandises vers Calcutta. Certains étaient employés dans des plantations d'indigo, le plus souvent comme travailleurs journaliers. Les Adivasis répondirent à cette situation de domination par une série de révoltes, celle des Munda (1819-1820), celle des Ho (1830-1832), la rébellion Santal de 1855 et enfin la rébellion Munda de 1895. Inspirées par des chefs tribaux charismatiques, ces rébellions qui exprimaient avant tout des revendications sociales et économiques, contribuèrent à forger la conscience politique des Adivasis. Mais les autorités coloniales ignoraient ces revendications car elles cherchaient avant tout à obtenir des produits exotiques à moindre coût.

La politique de réservation

La loi forestière (*Indian Forest Act of* 1878) prévoit des sanctions pour ceux qui occupent illégalement les territoires forestiers. Si un paysan ne peut prouver qu'une terre lui appartient, ses droits coutumiers ne sont pas respectés. Ces lois qui visent avant tout la protection de la forêt se soucient peu de la survie des populations et interdisent la chasse, la cueillette, l'écobuage et les pratiques liées à l'élevage. Dans les années 1880, le département des Forêts mit en place des zones de monoculture d'espèces valorisées du point de vue commercial, tandis que dans les forêts réservées, les divers interdits provoquaient la disette parmi les populations (Singh 1972 ; Guha, 1989).

Entre 1880 et 1890, on développa en Inde une politique de réservation des forêts inspirée des modèles allemand et français. Et, c'est en 1894, qu'on déclara des terres comme forêts réservées. L'intrusion de l'État dans l'économie forestière fut encore aggravée par les exactions des entrepreneurs qui exploitaient sous licence certains produits forestiers.

Par la loi sur les forêts (*Forest Act*[6]) de 1927, l'État s'appropria la plupart des forêts qui furent divisées en trois classes : tandis que les forêts réservées devinrent propriété de l'État, les forêts protégées appartenaient à de grands propriétaires et les forêts communales restaient sous le contrôle des populations locales qui, parfois, y cultivaient des terres. Ce classement devait en principe tenir compte des systèmes de tenure

6. Cette loi sert à définir légalement la propriété de la forêt et s'applique à toute l'Inde.

préexistants, mais les Adivasis vivant dans des zones forestières étaient rarement en possession de titres de propriété. Pourtant, la présence de nombreux cimetières mégalithiques munda et ho, découverts dans les différents districts de l'actuel Jharkhand, permettent d'affirmer la présence d'un habitat ancien (Areeparampil, 1992).

De plus, la politique de réservation n'a pas tenu compte des droits tribaux – qu'on appelle en langue munda *khuntkatti*, « les droits des descendants des premiers ancêtres » – et les habitants spoliés de leurs terres ne reçurent aucune compensation. Dans les forêts réservées, les populations ne jouissaient d'aucun droit, tandis qu'elles pouvaient collecter des végétaux dans les forêts protégées à condition de ne pas y défricher davantage de terres. Au total, de nombreuses restrictions visaient à interdire aux populations locales d'abattre des arbres ou de se procurer certaines espèces comestibles, ce qui mettait en danger leur survie (Cederlof & Ramakrishnan, 2005).

La gestion de la forêt par l'État permit bientôt d'augmenter la production du bois nécessaire pour fabriquer des traverses de chemin de fer et pour alimenter l'industrie du papier. Toutefois, les bureaucrates du département des Forêts ne se préoccupaient guère d'assurer la continuité du mode de vie des communautés locales, ce qui contribua à fragiliser la connaissance autochtone (Kelkar & Nathan 1991, p. 133)[7].

Vers la gestion partagée de la forêt

Après l'Indépendance en 1947, la Constitution mit en place une politique de discrimination positive en reconnaissant des droits aux « communautés répertoriées » (*scheduled tribes*)[8]. Il s'agissait de limiter les transferts de terre aux *outsiders* et de favoriser la représentation électorale des populations subalternes, mais ces mesures ne suffirent pas à enrayer la marginalisation des Adivasis[9] En effet, quand il s'agit de gérer

7. En effet, les entrepreneurs qui employaient des Adivasis pour collecter tout au plus une dizaine d'espèces végétales, rentables, le faisaient au détriment d'autres espèces qui finissaient par être oubliées au bout de deux générations.

8. Les groupes munda, comme la plupart des peuples autochtones de l'Inde, dépendent de l'annexe 5 de la constitution qui assigne les pouvoirs au gouverneur de l'État, en tenant compte d'un conseil tribal pouvant donner des avis. Les groupes du nord-est de l'Inde dépendent de l'annexe 6 de la constitution qui, en principe, permet à ces populations de conserver certaines de leurs structures de pouvoir, ce qui n'est pas toujours le cas (Carrin 2021b, p. 3).

9. Pour la politique de discrimination positive mise en place après l'Indépendance de l'Inde, *cf.* Carrin (2021b).

la forêt, le profit l'emporte sur la légalité et le statut des populations marginalisées demeure fragile.

Entre 1951 et 1988, le domaine des forêts nationales passa de quarante et un millions à soixante-sept millions d'hectares, une opération qui ne tenait aucun compte des dispositions qui visaient à protéger les populations tribales. Bien au contraire, l'amendement de la loi sur les forêts en 1972 (*Forest Act of* 1972) permit de limiter encore les droits des populations tandis que le *Forest Conservation Act* de 1980 accorda au ministère de l'Environnement le pouvoir de procéder à un usage commercial de la forêt.

En 1988, suite à la pression de la société civile et à l'influence d'environnementalistes, tels que Madhav Gadgil et Ramachandra Guha (1995), une nouvelle loi proposa d'accorder aux populations tribales une plus grande implication dans la protection environnementale. Cette politique de « gestion partagée de la forêt » (*Joint Forest Management*) représentait une stratégie clé pour faire face à la dégradation de la forêt et aux problèmes liés aux lois qui avaient criminalisé les usagers tribaux de la forêt. On décida de solliciter la participation active des communautés dans les programmes de protection forestière, moyennant la promesse d'une part du produit forestier régénéré.

Cette gestion partagée n'impliquait aucune reconnaissance des droits des communautés et ne leur accordait aucune autorité réelle. Dans les années 1990, ce système permit à la bureaucratie d'étendre son contrôle dans les villages par l'intermédiaire de *leaders* qui lui étaient acquis et qu'elle avait réussi à coopter dans les communautés locales. Cette stratégie aboutit à faire enregistrer comme forêts des terres cultivées en lisière, en chassant les communautés locales qualifiées d'intruses. Cependant, ces communautés ont parfois réussi à se débarrasser des représentants cooptés par les propriétaires fonciers et les entrepreneurs. Aujourd'hui, les relations de ces comités de gestion avec le département des Forêts varient selon les régions et les personnalités impliquées dans les comités (Jewitt, 2002). Il existe toutefois des expériences de gestion réussies, tel est le cas du village santal de Jobradaga[10].

Ce village, relativement homogène du point de vue sociologique, a bénéficié de la présence d'un leader tribal charismatique, Simon Santal. Avant l'indépendance, le village entretenait une forêt locale qui tomba ensuite sous le contrôle de l'État. Les villageois furent contraints d'accep-

10. Il s'agit d'un village du district d'Hazaribagh au Jharkhand dont le nom a été changé.

ter la présence des entrepreneurs forestiers qui, comme c'est souvent le cas, abattaient plus d'arbres que ne le prévoyait leur contrat. C'est pourquoi le *leader* santal et une ONG locale confisquèrent le bois des entrepreneurs et s'opposèrent à eux. Cet épisode aurait pu dégénérer, mais l'ONG avait fait suffisamment savoir qu'elle avait averti les médias. Peu après cet incident, le *leader* santal et l'ONG élaborèrent un plan de protection de la forêt qu'ils suivirent avec succès. D'autres villages voisins avaient accepté le travail illégal des entrepreneurs qui leur concèdent une certaine part des bénéfices. Mais il est important de noter que dans ces villages, il existait une assez forte proportion d'Adivasis qui avaient perdu leurs terres et se trouvaient donc réduits à accepter de participer à des petits trafics.

En septembre 1990, le ministre en charge des Basses castes et des Tribus[11] recommanda un projet destiné à résoudre les conflits forestiers en reconnaissant les droits coutumiers[12] de millions de personnes qui avaient été chassées des forêts sans compensation. Ce projet devait permettre l'auto-gestion (*self governance*) des communautés locales. Mais plus tard, divers ordres de la Cour suprême renforcèrent le contrôle central sur les forêts sans tenir compte de la diversité des systèmes de tenure foncière locaux. Ces mesures aggravèrent la condition des habitants des forêts protégées, désormais privées de leurs revenus (le produit forestier) et de leur subsistance (la collecte).

Le cumul de ces mesures fut désastreux pour les tribaux déjà marginalisés. Aujourd'hui les forêts de l'Inde centrale, riches en minéraux, ont la population la plus pauvre du pays et sont tenues par l'*underground* maoïste où s'engagent des activistes et des paysans qui ont perdu leurs terres.

La lutte pour le Jharkhand

Les luttes pour la survie dans les zones forestières se sont intensifiées dans les années 1990, jusqu'à la formation de l'État du Jharkhand en 2000. Le parti tribal, fondé en 1950[13], a joué un rôle important dans

11. Ce ministre doit protéger les populations répertoriées, *Scheduled Tribes* (ST) « tribus » et les *Scheduled Castes* (SC) « basses castes », en favorisant leur bien-être matériel, leur accès à l'éducation et leur représentation politique.

12. Le *Chotanagpur Tenancy Act* (CNTA) et le *Santhal Parganas Tenancy Act* (SPTA), non reconnus par le département des Forêts, confirment bien l'existence d'un droit coutumier.

13. Les rébellions de l'époque coloniale avaient causé de lourdes pertes humaines qui incitèrent les intellectuels adivasis, formés dans les écoles missionnaires, à s'unir pour fonder en 1905, une Assemblée capable de transcender les différences ethniques.

les luttes qui ont précédé la création du nouvel État, en considérant la question forestière comme un enjeu majeur.

Le projet d'un État séparé s'était concrétisé dans les années 1970. Mais après cinquante ans de luttes, le parti du Jharkhand fut contraint de négocier un compromis avec le BJP[14], une alliance qui aboutit à la création du nouvel État limité aux districts du Sud-Bihar, du plateau du Chotanagpur et des Santal Parganas. Mais, surtout, ce nouvel État ne correspondait plus aux demandes des basses castes et des Adivasis (Carrin, 2013, 2015a). En 1950, les Adivasis représentaient 60 % de la population du Jharkhand, mais l'immigration venue des plaines réduisit bientôt leur proportion à 23 %. Tout en étant un État peuplé par des groupes autochtones importants, le Jharkhand a désormais une majorité hindoue. La construction d'un État « tribal » avait séduit les Adivasis qui se voyaient comme des citoyens de la forêt, en continuité avec les Uthlu Birhor qui chassent des singes et tentent d'échapper à l'économie monétaire[15].

Le discours politique développé par le parti tribal du Jhakhand affirmait que les Adivasis étaient les véritables gardiens de la forêt car ils possédaient des savoirs qui leur permettaient de protéger la biodiversité et qu'ils étaient capables de faire un usage raisonnable des ressources naturelles. Il existe, en effet, dans les cultures munda, des interdits visant à limiter l'usage excessif des ressources et à condamner l'accumulation des richesses car « celui qui s'enrichit, nous dit un proverbe, le fait au détriment d'autrui ». D'une manière générale, les conflits au Jharkhand sont provoqués par les intérêts divergents des représentants du capital (propriétaires terriens, propriétaires des mines, entrepreneurs) qui s'opposent aux défenseurs d'une « économie morale de la forêt » qui réunit peuples autochtones et activistes. Les Adivasis sont entrés dans une phase de résistance active dans les années 1990, pour regagner des droits sur les terres dont ils avaient été spoliés. En réponse, l'État du Jharkhand a privilégié d'autres enjeux en confiant l'exploitation minière à des multinationales qui n'emploient pas de main-d'œuvre adivasi car ces derniers sont trop politisés.

Le Jharkhand possède d'importantes ressources minérales qui représentent 37 % de la richesse minière de l'Inde (George, 2009, p. 157).

14. Bharata Janata Party est actuellement majoritaire en Inde, dont l'idéologie fondamentaliste a provoqué des massacres parmi les musulmans, les chrétiens et les minorités tribales.

15. Les Uthlu Birhor tressent des cordes avec des fibres *(Bauhinia Vahlii, L.)* et les troquent contre du riz sur les marchés (Adhikari, 1984).

Après 1950, le développement intensif de l'industrialisation aggrava la déforestation. Quelques tribaux réussirent à trouver un emploi dans les mines et dans l'industrie métallurgique mais la majorité d'entre eux furent contraints d'émigrer, ce qui contribua à décimer le parti tribal.

Loin de rester inactifs, les migrants adivasis créèrent des bosquets sacrés régionaux dans les villes industrielles de Rourkela, Jamshedpur et Kolkata où ils étaient employés. Ainsi ces migrants avaient-ils leurs lieux de culte bien visibles dans les cités et certains d'entre eux déclarèrent que la présence de ces bosquets sacrés en milieu urbain représentait une protestation contre la migration forcée (Carrin, 2021a). Durant les dernières décades, les Adivasis se sont évertués à réorganiser leurs fêtes et commémorations en les célébrant au niveau régional afin de témoigner de la présence d'une religion adivasi capable d'exprimer leurs revendications politiques et environnementales. Les élites adivasis ont cherché à redéfinir le sens du bosquet sacré qui représente à leurs yeux l'emblème des ancêtres et leur religion (*Sarna Dhorom*) est désormais reconnue comme telle en Inde centrale. L'indigénéité avec son mode de vie et ses valeurs est célébrée lors d'un rite annuel qui rappelle que les ancêtres des Santal séjournèrent à Logo Buru, au Jharkhand. Il s'agit d'un lieu mythique où les Adivasis viennent commémorer leurs héros mais aussi renouveler leur attachement aux valeurs environnementales.

Les combats pour la forêt

Au XIX^e^ siècle, les forêts ont été la cible des mouvements insurrectionnels telle la révolte des Munda en 1895 puis, dans les années 1970, la Jangal Katao Andolan qui ravagea le pays des Ho. Durant ce mouvement, les Adivasis abattirent des arbres pour protester contre le département des Forêts qui s'était approprié leurs terres ancestrales. La réponse de l'État fut une répression sans précédent. De façon significative, ces évènements coïncidaient aussi avec la phase la plus militante du mouvement pour le Jharkhand où le leader du parti tribal Shibu Soren (lui-même Santal)[16] encouragea les Adivasis à se mobiliser pour obtenir la reconnaissance de leurs droits d'accès à la forêt (Corbridge, 1986). À la suite des répressions violentes qui mirent fin à ces mouvements, le

16. Shibu Soren, né en 1944 a été Premier ministre au Jharkhand de 2005 à 2020. Il est actuellement membre du Parlement.

Livre Bourdier-BATOK.indd 126 21/12/2023 10:39

département des Forêts et la police furent de plus en plus perçus comme oppressifs. La forêt était devenue un outil du pouvoir permettant de harceler les pauvres. En effet, si les cas d'infraction aux lois forestières sont faciles à établir, il est, en revanche, très compliqué d'apporter la preuve de son innocence, notamment dans les cas d'occupation illégale de la forêt pour les sans-papiers.

De plus, il existe, au niveau villageois, une ambiguïté et une confusion considérable lorsqu'il s'agit de définir les limites d'un village et les droits de chacun car la législation forestière a beaucoup changé depuis l'époque coloniale. Il faut certes distinguer les cas où les Adivasis transgressent les lois forestières pour survivre, des situations où ces lois sont consciemment détournées par des entrepreneurs qui coupent du bois illégalement pour réaliser d'importants profits. Aux yeux des Adivasis, les officiers du département des Forêts, corrompus et racistes, n'hésitent pas à arrêter ceux qui protestent contre l'injustice ou ceux qui refusent de leur donner des pots de vin. Dans la plupart des cas enfin, ce sont les plus démunis qui se font accuser d'abattage illégal ou de braconnage, tandis que les véritables auteurs de ces infractions réussissent souvent à se blanchir en soudoyant les officiers du département des Forêts.

Les représentations religieuses des groupes munda s'articulent autour de la forêt, comme en témoigne l'existence du bosquet sacré, véritable forêt dans le village. En célébrant des rites agraires dans le bosquet sacré, les groupes munda commémorent le lien qui les unit à la forêt et aux lieux sauvages sacralisés. Ces pratiques culturelles jouent un rôle important lorsqu'il s'agit, par exemple, de s'opposer à la destruction environnementale provoquée par l'industrie minière. Les récents mouvements écologiques qui ont opposé les Adivasis aux compagnies minières tel le mouvement « Sauvons les collines de Rajmahal », dans les années 2000, témoignent de la prise de conscience des Adivasis.

La situation des Adivasis empira encore en mai 2002, quand les départements des Forêts généralisèrent les évictions, oubliant que ces intrus vivaient sur leurs terres ancestrales. Jusqu'en 2004, les évictions se poursuivirent dans les divers États de l'Inde et devinrent une cause politique nationale. Les activistes qui défendaient les droits des peuples autochtones se rangèrent avec les scientifiques sous l'ombrelle de la campagne pour la survie et la dignité (CSD). La mobilisation gagna les partis de gauche et devint nationale avec des rallyes et des discours publics. En réaction à ces protestations, le département des Forêts au niveau central, sans invalider les circulaires de 1999, déclara que tous les

Livre Bourdier-BATOK.indd 127 21/12/2023 10:39

habitants des forêts n'étaient pas des intrus et que les tribaux, qui avaient vécu en forêt depuis des temps immémoriaux, avaient des droits. En 2004, le nouveau gouvernement central décida de stopper les évictions des zones forestières. Mais ce décret se transforma en une demande de loi permettant la reconnaissance statutaire des droits préexistants, non seulement sur les terres cultivées, mais sur les ressources forestières en donnant aux assemblées villageoises le pouvoir de protéger et de gérer ces ressources.

Le résultat de ces luttes fut la loi sur les droits forestiers de 2006, qui se présentait comme un moyen légal de remédier à une injustice historique commise envers les tribaux habitant la forêt. Cet acte inclut deux dispositions majeures : les droits des populations devaient être reconnus dans toutes les catégories de terres forestières y compris dans les zones protégées. Les juristes s'engageaient à utiliser des procédures démocratiques pour garantir aux assemblées villageoises de veiller à la conservation des forêts. Cette loi forestière implique que les communautés locales sont compétentes pour protéger et gérer les ressources forestières. Toutefois, elle n'a jamais été mise en œuvre correctement en raison des plaintes des entrepreneurs forestiers qui, voyant leurs intérêts menacés, ont empêché les communautés locales de surveiller leurs activités. Subissant des pressions, la Cour suprême ordonna la mise en place des droits dans les aires protégées sans tenir compte des systèmes de tenure préexistants et interdit également la collecte des produits forestiers mineurs[17] dans les zones protégées. Cette interdiction exacerba la crise et aggrava la situation de vulnérabilité des Adivasis. Dès 1995, des écologistes comme Gadgil et Guha (*op. cit.*) avaient recommandé une approche écologique du partage des ressources qui puisse s'inspirer des savoirs populaires. Leurs travaux se voulaient critiques du développement forestier, tel qu'il avait été mené en Inde. Guha déclara qu'il était urgent de concevoir de nouvelles structures institutionnelles capables d'accueillir les savoirs et les pratiques autochtones. Il dénonçait également l'illégalité et l'injustice des pratiques étatiques qui avaient marginalisé les usagers de la forêt pour leur préférer des intermédiaires peu scrupuleux qui avaient contribué à la destruction de la biodiversité. Toutefois, on l'a vu, la mise en place de programmes de gestion partagée nécessite certaines conditions sociologiques, car en favorisant

17. L'expression *minor forest produce* désigne les plantes comestibles et médicinales. L'abattage du bois ne fait pas partie des produits forestiers mineurs.

l'initiative des plus démunis, on touche aux privilèges des puissants qui peuvent se venger (Crawley, 1998, p. 31). L'hétérogénéité d'intérêts qui caractérise les communautés locales nous avertit qu'il serait naïf de supposer que les villageois ont des capacités innées pour gérer la forêt. Il est donc nécessaire de concevoir des projets de développement forestier flexibles en respectant les données écologiques mais aussi en tirant parti des savoirs locaux. Ceci n'est pas une tâche aisée dans un monde où l'intérêt de quelques-uns s'oppose à la répartition des richesses, comme en témoignent les conflits forestiers et, plus généralement, l'État du Jharkhand où règne une corruption généralisée (Shah, 2008).

Les savoirs de la forêt

La redécouverte des savoirs autochtones trouve ses racines dans la contre-culture occidentale des années 1960 qui redécouvrait la sagesse et les savoirs des peuples autochtones. À cette époque, les chercheurs se sont sentis obligés d'accorder une certaine place aux savoirs locaux à condition de les contrôler scientifiquement[18] (Silitoe, 2006).

Frédérique Apffel-Marglin et Stephen Marglin (1993, p. 13-18) définissent les savoirs autochtones selon cinq critères : (1) ils ont été développés par une communauté particulière ; (2) ils sont reliés à un contexte culturel ; (3) ils ne dépendent pas des valeurs individualistes ; (4) ils nécessitent un engagement local ; (5) ils se situent à l'opposé de la connaissance occidentale qui valorise la mobilité et néglige la dimension de l'enracinement. Cette définition (toute relative) nous permet de comprendre pourquoi la transmission des savoirs locaux n'est pas seulement un processus d'apprentissage, elle se révèle en dévoilant des vérités cachées qui peuvent recouvrir des valeurs religieuses. Tel est, par exemple, le sens des initiations qui impliquent qu'il faut franchir certaines étapes pour accéder au savoir. Sans pouvoir démontrer, ici, ce dernier point, je voudrais essayer de montrer comment les Adivasis s'engagent dans la protection de la forêt.

J'ai voulu vérifier l'hypothèse, déjà développée par Govind Kelkar et Dev Nathan (1991), selon laquelle les femmes adivasis ont une meil-

18. Agrawal (1995) souligne que les professionnels du développement reconnaissent les mérites des savoirs locaux qui permettent de maintenir une relation équitable et durable avec la nature. Silitoe (2006) évalue l'importance des savoirs autochtones qui, d'un point de vue interculturel, ne sont pas toujours faciles à communiquer mais qui, en raison de leur dimension politique, posent un défi à l'anthropologue.

leure connaissance des plantes car elles développent en forêt de petites enclaves horticoles. Ceci n'est pas toujours vrai, car les femmes qui ont grandi dans des zones non-forestières ont dû s'accoutumer à travailler en forêt après leur mariage. Dans ce dernier cas, la nouvelle venue apprend de sa belle-mère comment cultiver des arbres fruitiers en zone forestière et comment participer à la cueillette, tandis que celles qui ont grandi en zone forestière reçoivent un bâton à fouir dès l'âge de huit ans. C'est en s'intégrant dans un groupe de cueillette que les femmes apprennent à distinguer les plantes comestibles des plantes médicinales. Vandana Shiva (1988, p. 79) argue que les femmes assument un rôle nourricier par rapport aux plantes quand elles prennent l'initiative de planter des arbres. Mais les femmes m'ont aussi parlé de leur peur d'être harcelées par les employés du département des Forêts. En effet, même celles qui se veulent écoféministes ne sont pas toujours cohérentes avec leur idéologie dans leurs pratiques quotidiennes et négligent parfois d'éviter de couper[19] de jeunes arbres quand elles cherchent du bois de chauffage. D'autres qui travaillent dans des entreprises de sylviculture, gérées par des ONG, apprennent à soigner les plantes moyennant un petit salaire, ce qui légitime leur activité. Mais ce sont surtout celles qui vendent des produits forestiers sur les marchés qui s'engagent à préserver la forêt (Jewitt, 2002). Pour éviter les exactions des entrepreneurs forestiers, des familles entières participent ensemble aux activités de collecte et les hommes secouent les arbres tandis que les femmes et les enfants ramassent les fruits. Il existe, bien sûr, des degrés de connaissance variables du milieu écologique, en fonction des sexes et les âges. Plus récemment, les femmes adivasis ont instauré des cultes de possession dans le but d'invoquer les divinités, afin de combattre le réchauffement global. Ce type de culte a pris le sens d'un féminisme écologique[20] perçu comme une des réponses possibles à la dégradation environnementale dans le sens où les adeptes de ces cultes replantent aussi des arbres.

Ces démarches visent à contrer l'oubli des savoirs et à rendre les villageois capables d'assurer la protection de la forêt. En outre, pour pallier la perte du savoir taxinomique, les chamanes créent des banques de plantes médicinales qu'ils mettent à la portée de tous. Pour l'ensemble des Adivasis, il s'agit, en dépit des lois coercitives, de maintenir un lien existen-

19. Il faut couper les arbres en laissant une souche qui permet la régénération.

20. Les théories écoféministes postulent que l'industrialisation et le capitalisme ont particulièrement opprimé les femmes et la nature. Ces idées ont inspiré le mouvement écologique mais on a reproché à l'écoféminisme d'essentialiser les femmes.

tiel avec la forêt, par des pèlerinages sur les sites sacrés. Ces ritualités inspirent aux Adivasis un nouveau souffle de résistance qui s'exprime dans le slogan : « Nous sommes tous des citoyens de la forêt ! ». L'exploitation forestière a contribué à chasser les Adivasis de la forêt. Dans certains cas, comme nous allons le voir, ce processus peut encore s'accélérer.

L'histoire d'une forêt du nord de l'Odisha

La forêt de Simlipal qui sert de barrière aux courants de mousson qui passent de la plaine gangétique à l'Odisha est traversée par trois rivières. L'écosystème de cette forêt est donc essentiel pour la survie des habitants du Nord de l'Odisha. Je suis allée plusieurs fois à Simlipal, depuis les années 1970, et je voudrai retracer comment cette forêt, où vivent des Adivasis, est devenue une réserve de tigres.

Avant 1970, la forêt était un lieu de repli pour les Naxalites[21] qui parfois descendaient dans la plaine pour tenter de recruter des forces afin de les entraîner à la guérilla. En 1969, l'Assemblée générale pour la conservation de la nature avait déjà conçu l'idée d'installer à Simlipal une réserve de tigres, un projet qui vit le jour en avril 1973. Dans cette réserve, les zones réservées aux félins s'organisent autour de trois cercles concentriques. Au centre, se trouve la zone centrale, entourée d'une zone tampon et d'une périphérie. On doit impérativement préserver la vie sauvage dans la zone centrale, tandis que des opérations commerciales sont permises dans les autres zones, à condition de respecter la protection de la faune sauvage. Un rapport, publié en 1991, précisait que la délocalisation des villages des Hill Kharias[22] situés dans l'actuelle réserve des tigres avait été acceptée par le gouvernement central (Savyasaachi, 1994). Une centaine de familles kharias qui vivaient dans la forêt furent ainsi expulsées et relogées dans les plaines avec une maigre indemnité. Les Kharias avaient pourtant protesté en expliquant qu'ils dépendaient de la forêt puisqu'ils collectaient du miel pour le vendre sur les marchés. Certaines d'entre eux, qui avaient refusé de

21. Le naxalisme est le nom donné à un mouvement composé de plusieurs groupes révolutionnaires pro-maoïstes en activité dans quinze États de l'Inde. De nombreux paysans sans terre ont rejoint le mouvement et vivent dans la clandestinité.

22. Les Hill Kharias chasseurs-cueilleurs sont considérés comme un groupe « particulièrement vulnérable ». La majorité de cette population vivait dans la forêt de Simlipal et dans divers districts de l'Odisha. Les Kharias des plaines pratiquent l'agriculture.

partir, furent ensuite délogées par la police. Pendant des mois, les Kharias continuèrent à dire qu'ils ne pouvaient imaginer un autre futur en dehors de leur habitat forestier, même si les abeilles avaient entre-temps disparu de Simlipal. Il existait pourtant un rapport gouvernemental qui montrait que l'introduction de plantes exotiques destinées à mettre en valeur la réserve pouvait détruire la biosphère de Simlipal, un processus qui s'est aggravé ces dernières années (Saha & Agarwalla, 2021, p. 23).

On sait également qu'un Adivasi avait averti les autorités que l'industrie forestière pouvait empêcher les félins de pénétrer dans la zone tampon, ce qui se produisit. Tandis que le département des Forêts cherchait à améliorer l'habitat des tigres, les Kharias se demandaient comment ils allaient survivre. Le gouvernement voulait que les Kharias se mettent à cultiver du riz mais ces derniers protestaient que le riz n'avait jamais représenté pour eux une nourriture de base, puisqu'ils vivaient de la collecte du miel et de la chasse.

À Simlipal, l'abattage intensif avait introduit une forte discontinuité dans le cycle naturel et les Adivasis critiquèrent les autorités pour avoir négligé de prendre en compte le cycle de reproduction de la forêt. La mise en place de la réserve avait rompu la chaîne alimentaire et préparé le terrain pour la déforestation. Mais revenons au problème du miel. Certains avaient émis l'idée que le projet d'une réserve de tigres protégerait la forêt des intrus qui avaient coutume de s'y introduire illégalement pour y prélever du miel. En effet, les Kharias avaient installé dans la forêt des « réservoirs à miel » (*mahu bhandars*) qui étaient disséminés dans les trois zones. Avant leur éviction, les différentes familles se partageaient ces réservoirs en y collectant du miel. Les Kharias observèrent bientôt la disparition des abeilles et en cherchèrent les causes. Ils trouvèrent que le déclin de la production du miel pouvait s'expliquer par la coexistence de plusieurs facteurs. On avait abattu beaucoup d'arbres *sal* dont la résine (*lac*') que les Adivasis brûlent comme un encens attire particulièrement les abeilles. L'industrie forestière avait créé tout un marché destiné à commercialiser les produits du *sal*, en employant des Adivasis comme main-d'œuvre bon marché et en privant de bois ces derniers. Toutefois, les Kharias avaient refusé ces emplois qui ne correspondaient pas avec leur mode de vie et les forestiers avaient recruté à leur place des gens venus d'ailleurs, plus malléables. Lorsque je demandai, en 2005, pourquoi on n'avait pas mis en place à Simlipal un programme de gestion partagée de la forêt, on me répondit que cela n'avait pas été possible car les Kharias s'opposaient à la réserve des tigres. De leur côté, les Kharias

Livre Bourdier-BATOK.indd 132 21/12/2023 10:39

me dirent qu'ils avaient soumis aux autorités un projet visant à protéger la biodiversité de la région, mais qu'ils n'avaient pas été entendus. Ils se montrèrent très critiques vis-à-vis de la réserve qui ne « profite qu'aux riches ». Les Adivasis avaient bien compris que le tigre était désormais fétichisé comme un objet rare de l'économie néo-libérale (Vasan, 2018). En effet, l'expérience qui permet au touriste de « consommer visuellement » le tigre renvoie à l'idée que la nature, vue depuis la réserve, est un espace fermé, seulement accessible à ceux qui peuvent s'offrir ce coûteux spectacle.

Toujours en 2005, quand je revins à Simlipal, je fus frappée de voir que la chasse annuelle ressemblait à une manifestation politique : des milliers de Santal s'étaient rassemblés à la périphérie de la forêt. La police les empêchait de s'enfoncer vers la zone centrale, car ils ne devaient, en aucun cas, côtoyer les touristes. Pour les Santal qui n'avaient plus le droit de chasser, il s'agissait seulement d'occuper le terrain et de dire « la chasse est notre droit culturel ! Nous allons donc chanter et mimer les cris des animaux pour vous rappeler que nous venons de la forêt ».

La chasse exprime encore des idées de régénération de la nature et des textes santal du XIX^e^ siècle soulignent que les chasseurs devaient éviter de tuer trop de gibier (Andersen, Carrin & Soren 2011). Pour ce faire, il leur fallait écouter le prêtre de la chasse qui donnait le signal de poursuivre une bête en brandissant une branche de *sal*. La chasse était une affaire collective, hautement ritualisée, bien que le symbolisme mis en jeu dans les rites puisse varier. Mais, surtout, la chasse était aussi un tribunal, où se tenait le Jugement de la forêt brûlée (*Lo Bir Sendera*) qui obligeait les chefs à entendre les plaintes de chacun (Carrin, 2015b).

C'est ainsi que les Santal campèrent dans la périphérie de la forêt de Simlipal en brandissant des banderoles qui réclamaient le droit de chasser et de vivre dans les zones forestières. Cette manifestation se déroula sans incident majeur car la police savait bien qu'il ne fallait surtout pas tirer sur la foule car l'évènement était couvert par la presse.

En 2005, j'appris néanmoins que quelques familles kharias étaient revenues s'installer sur les bords de la zone centrale où elles parvenaient à récolter du miel, au risque de leur vie.

Certains d'entre eux me firent part de leur déception. Aucune de leurs propositions visant à réintroduire des arbres *sal* dans la forêt n'avaient été entendues. La protection de la biodiversité ne faisait plus partie des priorités du département des Forêts quand d'autres intérêts étaient en

Livre Bourdier-BATOK.indd 133 21/12/2023 10:39

jeu. Les familles kharias qui étaient revenues vivre à Simlipal avaient replanté des arbres *sal* dans la zone tampon, espérant favoriser le retour des abeilles, ce qui se produisit, à une moindre échelle, quelques années plus tard.

Vers une cosmovision

Les cosmovisions ont joué un rôle central dans le mouvement de résistance qui s'est opposé à la politique de développement non maîtrisé du Jharkhand. En réinvestissant leurs sites sacrés, les Adivasis ont développé une forme de connaissance réinventée qui intègre l'héritage mythique qui unit les hommes, les plantes et les animaux. Tour à tour découverte et perdue, la connaissance autochtone est toujours en train de se renouveler, mais elle est aussi mieux partagée que d'autres formes de savoir car sa distribution est socialement différenciée, entre les chefs, les chamanes, les femmes et des hommes.

En réinventant leur culture, les Adivasis ont cherché à contrôler leurs ressources naturelles, sans toutefois réussir à imposer politiquement des modèles de développement respectueux de justice et d'équité. Les savoirs autochtones sont intériorisés comme un *habitus* qui permet aux Adivasis de vivre dans un monde où le respect de la forêt devient une forme de philosophie naturelle. Aujourd'hui, ces savoirs prennent la forme d'une vision cosmique où la détermination et le partage s'opposent à la dépossession et à la perte. Ainsi, le paysage dévasté du Jharkhand, qui a subi l'industrialisation et la déforestation, s'est trouvé réapproprié dans les chants, dans les slogans politiques et dans la littérature (Carrin, 2022). Ce paysage qui est pourtant marqué par les rébellions tribales, les grands travaux de l'époque coloniale et les activités minières des multinationales se trouve soudain réenchanté. Ce phénomène est dû à la re-sacralisation des bosquets sacrés qui ont permis aux Adivasis d'intégrer une approche holiste dans leurs revendications. Quant à l'histoire de la forêt de Simlipal, elle nous apprend qu'avant la mise en place de la réserve de tigres les Kharias parvenaient à subsister dans la forêt (Maharana & Kumar Nayak, 2017). Cela n'est plus tout à fait vrai aujourd'hui car la commercialisation des produits forestiers et la mise en place de la réserve ont sérieusement affecté la flore et la faune. Indirectement ce processus efface des mémoires les espèces végétales et animales qui ne sont pas nécessaires à la production industrielle. Et que dire des Kharias,

Livre Bourdier-BATOK.indd 134 21/12/2023 10:39

classés par le gouvernement comme un groupe « particulièrement vulnérable » ? Ceux qui ont bénéficié de la relocalisation se sont vus offerts une maison minuscule en briques et ciment, couverte d'un toit de tôle et dont l'intérieur abrite deux pièces exiguës. Le tout ressemble à une prison et quand la chaleur devient intolérable sous le toit de tôle, les Kharias partent camper sous les arbres, d'où ils repartent au petit matin pour collecter du miel.

Bibliographie

Adhikari, Ashim Kumar (1984), *Society and World view of the Birhors*, Calcutta, Anthropological Survey of India, 240 p.

Andersen, Peter; Carrin, Marine and Santosh, Soren (2011), *From Fire Rain to Santal Insurrection: Reasserting identity through Narratives*, Delhi, Manohar, 392 p.

Apffel-Marglin, Frédérique and Marglin, Stephen (1994), *Decolonizing knowledge*, Oxford, Oxford University Press, 408 p.

Areeparampil, Mathew (1992), "Forest andolan in Singhbhum", *in* Narayan Saw (ed.), *Jharkhand movement: origin and evolution*, New Delhi, Inter-India, p. 144-118.

Ball, Valentine (1985 [1880]), *Jungle Life in India or the Journeys and Journals of an Indian Geologis*t, London, De la Rue and Co, 720 p.

Bodding, Paul Olaf (2001[1925-1940]), *Studies in Santal Medicine and Connected Folklore, Parts I, II and III*, Kolkata, Asiatic Society, 534 p.

Carrin, Marine (2013), "Jharkhand: Alternative citizenship, in an Adivasis State", *in* Peter Berger and Frank Heidemann (eds), *The Modern Anthropology of India, Ethnography, Themes and Theory*, London, Routledge, p. 106-120.

Carrin, Marine (2015), *Le Parler des dieux : le discours rituel santal entre l'oral et l'écrit*, Nanterre, Société d'Ethnologie, 383 p.

Carrin, Marine (2021a), "Santal Religion Reinvented", *in* Carrin Marine *et al.* (eds), *The Brill's Encyclopaedia of the Religions of the Indigenous Peoples of South Asia*, Brill, Leiden/Boston, p. 324-342.

Carrin, Marine (2021b), "General Introduction", *in* Carrin Marine *et al.* (eds), *The Brill's Encyclopedia of the Religions of the Indigenous Peoples of South Asia*, Brill, Leiden/Boston, p. 1-15.

Carrin, Marine (2022), "Santal indigenous knowledge, cultural heritage and the politics of representation", *Modern Asian Studies*, 56, p. 1438-1463.

Carrin, Marine and Tambs-Lyche, Harald (2008), *An Encounter of Peripheries: Santals, Missionaries and their Changing Worlds, 1867-1900*, Delhi, Manohar, 386 p.

Carrin, Marine and Rousseleau, Raphaël (2021), "Central India: Introduction", *in* Carrin Marine *et al.* (eds), *The Brill's Encyclopedia of the Religions of the Indigenous Peoples of South Asia*, Leiden/Boston, Brill, p. 147-168.

Cederlof, G. and Sivaramakrishnan, Kumar (2006), *Ecological Nationalisms, Nature, Livelihoods and Identities in South Asia*, Seattle, University of Washington Press, 399 p.

Crawley, Heaven (1998), "Living up to the empowerment claim? The potential of PRA", *in* Gujit Irène and Kaul Shah, M. (eds.), *The Myth of Community. Gender Issues in Participatory Development*, London, Intermediate Technology Publications, p. 24-34.

Damodaran, Vinita (2002), "Gender, forests and famine in 19th-Century in Chotanagpur, India", *Indian Journal of Gender Studies*, 9(2), p. 133-163.

Dalton, Edward (1872), *Descriptive Ethnology of Bengal*, Calcutta, Office of the Superintendent Government Printing, 376 p.

Gadgil, Madhav and Guha, Ramachandra (1995), *Ecology and Equity: The use and abuse of Nature in Contemporary India*, Routledge, London, 224 p.

George, Susan Ajitha (2009), "The paradox of mining and development", *in* Sundar Nandini (ed.), *Legal Grounds, Natural Resources, Identity and the Law in Jharkhand*, Delhi, Oxford University Press, p. 158-188.

Ghosh, Kumar (2010), "Indigenous incentives", *in* Kapoor Dip and Shiza, Edward (eds), *Indigenous Knowledge and Learning in Asia and Africa*, New York, Palgrave Macmillan, p. 35-46.

Guha, Ramachandra (1989), *The Unquiet Woods: Ecological Change and Peasant Resistance in the Himalaya, Berkeley*, Oxford University Press, 265 p.

Guha, Sumit (1999), *Environment and Ethnicity in India 1200-1991*, Cambridge, Cambridge Studies in Indian History and Society Series, 4, 234 p.

Ingold, Tim (2000), *The Perception of the Environment Essays in Livelihood, Dwelling and Skill*, London and New York, Routledge, 323 p.

Jewitt, Sarah (2008), "Political ecology of Jharkhand conflicts", *Asia Pacific Viewpoin*t, 49(1), p. 68-82.

Jewitt, Sarah (2002), *Environment Knowledge and Gender*, London, Routledge, 382 p.

Karlsson, Bengt G. (2003), "Anthropology and the indigenous slot, claims to and debates about Indigenous peoples' status in India", *Critique of Anthropology*, 23, p. 403-423.

Karlsson, Bengt G. (2011), *Unruly Hills: A Political Ecology of India's Northeast*, Calcutta, Berghahn Books, 330 p.

Kelkar, Govind and Nathan, Dev (1991), *Gender and Tribe: Women, Land and Forests in Jharkhand,* Delhi, Kali for Women, 187 p.

Maharana, Rajeswar and Kumar Nayak, Jayanta (2017), "Food habit and food preparation among the hill Kharias of Mayurbhanj District, Odisha: An anthropological study", *International Journal of Academic Research and Development*, 2(6), p. 913-920.

Saha, Delbonia and Agarwalla, Shradha (2021), "People's forest dependence: A case study of similipal biosphere reserve, India", *Review of Development and Change,* 26(1), p. 63-82.

Sayasaachi (2016), "The Tiger and the Honey Bee", *in* Sundar Nandini (ed.), *The Scheduled Tribes and Their India: Politics, Identities, Policies and Work*, Delhi, Oxford University Press, p. 480-492.

Shah, Alpa (2008), "Keeping the state away: democracy, politics and imaginations of the State in India's Jharkhand", *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 13(1), p. 129-145.

Shiva, Vandana (1988), *Staying Alive: Women Ecology and Development*, New Delhi, Kali for Women, 264 p.

Silitoe, Paul (2006), "Indigenous knowledge", *Anthropology in Action*, 13(3), p. 2-12.

Singh, Suresh K. (1972), "Agrarian issues in Chotanagpur", *in* K. S. Singh (ed.), *The Tribal Situation in India,* Indian Institute of Advanced Studies, Delhi, Shimla Motilal Banarsidass, p. 374-387.

Vasan, Sudha (2005), "In the name of law legality, illegality and practice in Jharkhand Forests", *Economic and Political Weekly*, October 8, p. 4447-4450.

Vasan, Sudha (2018), "Consuming the tiger: Experiencing neoliberal nature", *Conservation and Society* ,16(4), p. 481-492.

Livre Bourdier-BATOK.indd 138 21/12/2023 10:39

Eleonora Fanari *

Violence de la conservation participative dans le parc national de Kaziranga en Assam, Inde

Introduction[1]

Nul ne peut ignorer que les autorités indiennes s'appuient fréquemment sur de strictes et répressives politiques pour défendre les zones protégées. Les stratégies de clôture, le recours aux amendes, l'usage des armes à feu et les projets de relocalisation font partie de l'histoire nationale de la conservation (Gadgil & Guha, 1994 ; Lewis, 2003). Cependant, conformément aux politiques internationales de sécurisation de la faune et de préservation des forêts, l'Inde a récemment adopté une série de mesures « vertes » qui visent à assurer à la fois la sécurisation et la participation de la communauté locale dans les espaces de conservation (Kothari *et al.*, 2013). Le parc national de Kaziranga, situé dans les plaines de l'État d'Assam au nord-est

* Anthropologue, doctorante à l'université autonome de Barcelone.

1. Ce chapitre a été écrit grâce au financement de La Caixa Inphinit, en Espagne. L'auteure est reconnaissante pour les informations et les analyses partagées par la population locale du parc national de Kaziranga. Elle tient à remercier l'université Dibrugarh pour le soutien accordé durant son travail de terrain ainsi que le militant local Pranab Doley, du People Ecology Network, pour sa collaboration. Il a été traduit par Frédéric Bourdier.

Livre Bourdier-BATOK.indd 139 21/12/2023 10:39

de l'Inde, est l'un des parcs les plus sécurisés et militarisés du pays. Étant perçu comme une expérience de conservation réussie, le parc est devenu une icône pour les défenseurs de l'environnement. Il abrite aujourd'hui une population de deux mille six cent treize rhinocéros d'après de recensement de 2022 ainsi qu'une riche population d'animaux sauvages, tels que des tigres, des éléphants, des buffles et des cerfs (Shapna, 2021). Ce succès est dû à des pratiques hautement militarisées associées à une stratégie vouée à lutter contre le braconnage, même si la traque systématique de tout individu qui chasse ou pêche est fortement critiquée pour ses impacts sociaux violents (Barbora, 2017 ; Fanari, 2018). Au cours de la dernière décennie, le modèle de la « conservation forteresse » (Brockington, 2002) de Kaziranga a été intégré à une série de projets participatifs de conservation communautaire (Yadava, 2014). Ces activités, promues par les forestiers et soutenues par les nombreuses organisations de conservation travaillant dans le parc, sont partie prenante de la gestion du parc visant à assurer les priorités de conservation, parmi lesquelles la protection du rhinocéros. Les communautés vivant en périphérie du parc qui ont subi de multiples dépossessions et violences du fait des politiques successives de « protection de la nature » (Cremin, 2018 ; Saikia, 2009 ; Smadja, 2011) résistent et en même temps s'associent à ces projets communautaires participatifs.

Bien que l'idée d'impliquer les communautés locales et autochtones dans les espaces de conservation soit séduisante, en particulier du point de vue de la justice environnementale, il a été reconnu que ces participations peuvent priver les populations locales de leurs droits, de leurs ressources et de leurs habitats (Brockington & Duffy, 2010 ; Dunlap & Fairhead, 2014 ; Sundar, 2002). Le modèle de conservation participative ou communautaire a été critiqué pour un certain nombre de raisons, notamment son approche descendante qui ignore les complexités locales et les besoins des populations (Brockington, 2004 ; Buscher & Dressler, 2007 ; Dressler *et al.*, 2010 ; Levine, 2007). En outre, les pratiques participatives sont souvent des « lignes de conduites » susceptibles d'encourager une réaffirmation du contrôle et des pouvoirs des individus et des groupes dominants. Elles peuvent aussi conduire à la ratification de normes sociales par l'auto-surveillance et la recherche de consensus (Cooke & Kothari, 2001). La littérature indienne a montré comment ces politiques sont fréquemment utilisées comme une forme de « cooptation par l'État et une délégation de pouvoir par le départe-

ment des Forêts » (Sundar, 2002). De plus, dans les zones militarisées et sécurisées, ces pratiques participatives se transforment fréquemment en moyens pour « l'État d'étendre son réseau de surveillance en un procédé pour sécuriser les espaces ruraux au profit de l'industrie » (Duffy, 2022 ; Neumann, 2004). Indépendamment des critiques pourtant nombreuses, la gestion participative de la conservation reste largement considérée au niveau international comme l'une des approches les plus efficaces pour préserver la biodiversité et faire respecter les droits humains (voir objectif 1 du cadre POST-2020 de la Convention sur la diversité biologique). Cette stratégie a également été promue lors du récent Congrès mondial de la nature de l'UICN 2022 à Marseille, en France, où des écologistes, des entreprises, des gouvernements et des membres de la société civile se sont réunis pour discuter de l'avenir de la conservation. « L'approche de la conservation fondée sur les droits humains » était le mantra de la conférence, récité tant par les représentants autochtones que par les entreprises. Mais cette stratégie vise-t-elle simplement à respecter les droits des personnes en les impliquant dans la gestion de la biodiversité, ou est-elle également un outil au service d'intérêts plus larges – de l'État, des agendas de conservation ou de la recherche du profit (Brockington *et al.*, 2008) ?

Ces politiques internationales ont été mises en œuvre dans le sous-continent indien dans le cadre de la gestion forestière partagée, laquelle a été introduite en tant que politique forestière nationale en 1988 avec l'idée de gérer conjointement les ressources naturelles avec le département indien des Forêts. Ce schéma a été fortement contesté car il n'a pas abouti au développement d'une véritable participation publique à la gestion forestière, comme cela avait déjà pu se voir dans d'autres parties du monde (Deka, 2002 ; Ghosh, 2018 ; Hildyard, 2001 ; Lele, 2000 ; Nayak & Berkes, 2008 ; Sundar, 2002). Il n'empêche, ledit programme a été adopté par l'État d'Assam dans le cadre de sa politique forestière en 2004. Il est considéré comme la pierre angulaire de la gestion forestière dans la région. En dépit des controverses qu'il a suscitées, le programme reçoit aujourd'hui des financements de la part d'agences internationales et d'organismes gouvernementaux d'aide comme l'Agence française de développement. Ironie du sort, de tels soutiens existent malgré la mise en œuvre préalable de politiques favorables aux populations telles que la loi sur les droits forestiers de 2006, une loi remarquable dans l'histoire de la gestion forestière de l'Inde car elle reconnaît les droits communautaires des communautés autochtones et des habitants des forêts (Dash, 2021).

Livre Bourdier-BATOK.indd 141 21/12/2023 10:39

Le présent chapitre analyse de manière critique comment les pratiques de conservation communautaire deviennent un moyen pour les autorités de réglementer la vie des peuples et des animaux (Peluso & Lund, 2011). En utilisant l'exemple du parc national de Kaziranga avec un examen tout particulier des pratiques édictées par le comité d'écodéveloppement dans le cadre de la gestion partagée des forêts, l'article décrit les mécanismes insidieux de contrôle utilisés par l'État et les agences non gouvernementales pour rétablir un modèle de « conservation forteresse », non plus basé sur l'exclusion et l'enfermement mais plutôt sur des notions ambiguës d'inclusion et de participation. L'objectif est de démontrer comment ces pratiques ont contribué à l'extension et au soutien du système de contrôle hautement militarisé et sécurisé qui caractérise le parc national de Kaziranga, devenant ce que Rosaleen Duffy appelle la « conservation militarisée basée sur la communauté » (2022).

Les comités d'écodéveloppement sont une forme de tactique contre-insurrectionnelle qui, loin d'être inclusive et juste, est utilisée pour saper sans discernement les structures locales (Dunlap, 2023). Ce qui empêche l'émergence de résistances et de pratiques alternatives de gouvernance de la conservation. Ce chapitre vise ainsi à souligner comment la gestion actuelle de la conservation continue d'être basée sur une forme de violence insidieuse exercée au travers des projets communautaires initiés par l'État et soutenus par des agences de financement peu informées, limitant ainsi toute autre possibilité d'existence et de moyens de subsistance locaux.

L'auteure a passé cinq mois à mener un travail de terrain ethnographique, de février à juin 2022. L'approche méthodologique de l'étude comprenait l'observation participante ainsi que cent trente-huit entretiens semi-structurés avec des membres des communautés locales et autochtones parmi lesquels des représentants du comité d'écodéveloppement, des représentants d'ONG, des gardes forestiers, des fonctionnaires du département des Forêts, des experts régionaux, des écologistes et des agences gouvernementales. La recherche porte principalement sur les problèmes survenus dans la chaîne d'Agoratoli, localisée sur le côté nord-est du parc national de Kaziranga, où la majorité du travail ethnographique fut réalisée en interagissant avec deux communautés : d'une part, les Mising qui sont les habitants traditionnels des plaines de l'Assam, dont le mode de vie est fortement influencé par le débit du fleuve Brahmapoutre ; d'autre part, les populations assamaises ayant migré dans cette région depuis les

Livre Bourdier-BATOK.indd 142 21/12/2023 10:39

années 1960, et dont les activités de subsistance dépendent moins des ressources forestières que celles des Mising.

Les commissions d'écodéveloppement et l'Agence française de développement

Selon le directeur du parc national de Kaziranga, « Kaziranga existe grâce à la conservation communautaire » (notes de terrain, 2 mars 2022). L'administration du parc et les ONG qui y opèrent utilisent fréquemment les termes de « conservation communautaire » et de « protection participative ». Le mécanisme de base censé permettre la participation à la gestion de la biodiversité est la gestion conjointe des forêts. La création de comités d'écodéveloppement dans et autour des aires protégées aboutit à la cogestion forestière destinée à garantir la protection de la biodiversité dans les parcs nationaux et sanctuaires (Bhattacharya *et al.*, 2009). Cette directive fut envisagée, malgré la mise en œuvre de la loi sur les droits forestiers en 2006, une loi obtenue à la suite de longues luttes locales/autochtones pour la défense de leurs terres forestières (Bijoy, 2008 ; Guha *et al.*, 2012). La principale distinction est que, alors que les plans de travail de la gestion conjointe des forêts sont conçus par le département des Forêts et que la responsabilité d'exécution incombe à un forestier, la loi sur les droits forestiers fournit au contraire un soutien juridique à la gestion décentralisée. La loi de 2006 reconnaît la propriété de la communauté sur ses terres forestières et procure aux résidents forestiers le pouvoir de mettre en œuvre eux-mêmes des mesures de conservation. Le département des Forêts n'a jamais adopté cette loi et continue de s'opposer à sa mise en œuvre, principalement dans les zones protégées, malgré de nombreuses protestations (Fanari & Broome, 2019). En conséquence, la mise en place des comités d'écodéveloppement reste la méthode exclusivement promue par le département des Forêts pour mettre en œuvre des plans de conservation communautaire.

Il existe actuellement cinquante-quatre comités d'écodéveloppement à Kaziranga et leurs objectifs consistent à fournir un développement durable aux villages, réduisant ainsi leur dépendance aux ressources forestières (Yadava, 2014, p. 79). Le projet Assam sur la conservation des forêts et de la biodiversité a soutenu ces comités au cours des dix dernières années (APFBC, 2018). Le projet a débuté en 2012 et la majorité du financement a été fournie par l'Agence française de développement,

en coopération avec le gouvernement de l'Assam. L'objectif des comités d'écodéveloppement, selon le rapport de l'AFBC, vise à « restaurer les écosystèmes forestiers, en collaboration avec les communautés dépendantes des forêts, pour améliorer leurs moyens de subsistance et assurer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité » (APFBC, 2018). Ces comités sont mis en place par le département des Forêts, avec l'aide d'ONG, d'agences consultatives et de chercheurs engagés pour élaborer des micro-plans afin d'apporter une aide à la réalisation des activités (rapport JFM/EDC, Assam). Le comité est composé d'un membre adulte par ménage, et tous les ménages sont censés être représentés. Souvent, une ONG est impliquée dans le processus de formation du comité exécutif, qui demeure sous le contrôle du département des Forêts. Quinze personnes composent le comité exécutif qui inclut le président, le vice-président et le trésorier. Le secrétaire, qui doit être un agent forestier – ayant un rang élevé et être proposé par l'agent forestier divisionnaire – doit recommander le trésorier (JFM et rapport EDC, Assam). « À long terme, on s'attend à ce que le bien-être des communautés dépendant de la forêt s'améliore grâce à l'accès à des commodités de base et décentes pour vivre, ce qui laisserait une empreinte écologique minimale » (APFBC, 2018).

Malgré le financement conséquent disponible, ces projets ne semblent pas très bien fonctionner. « Nous avons un problème avec les comités d'écodéveloppement », déclare le garde forestier du massif d'Agoratoli.

> « Quand je suis arrivé ici en 2017-2018, les agents forestiers ont distribué des porcelets aux villageois, puis nous avons essayé de créer une unité de tissage… mais le résultat fut un échec […], nous avons le soutien du gouvernement français… et cette année avec ce nouveau fonds, nous essayons encore de développer une unité de tissage […] mais nous rencontrons de nombreux défis… pour nous, la difficulté est le manque de suivi, comment cet argent est utilisé, sûrement pas de la bonne manière… » (entretien 13d)

Le budget initial du projet cofinancé de soixante millions d'euros, divisé en deux phases, comprenait une contribution de l'État d'Assam à hauteur de 10 % (APFBC, 2018). Selon le rapport, les principales activités du projet comprenaient : a) le renforcement du département des Forêts par la formation et l'éducation ; b) la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts par des efforts de restauration et de réhabilitation des forêts via une gestion forestière conjointe ; c) le soutien aux villages en bordure des forêts pour réduire leur dépendance à l'égard de la forêt.

Livre Bourdier-BATOK.indd 144 21/12/2023 10:39

Selon le directeur du projet de l'AFPBC, c'est depuis l'époque britannique que les personnes vivant autour des zones forestières ont été déplacées de leur territoire boisé. Des comités conjoints de gestion forestière furent créés avec ces villageois « marginaux ».

> « Traditionnellement, ces gens étaient pauvres et ils ont souvent été déplacés de leur zone forestière, et même si c'est illégal, ils dépendent des produits forestiers. Alors, on leur dit de ne pas aller en forêt et on leur donne des formations à d'autres métiers. » (entretien 22d)

L'intérêt principal des institutions forestières consiste donc à explorer des activités alternatives pour les communautés afin de garantir la protection de la forêt. Le rapport et les entretiens avec des représentants de l'AFPBF montrent que ces activités consistent principalement à planter des arbres, ce qui souligne le rôle limité du financement dans la promotion des moyens de subsistance de la communauté. De plus, la majorité des fonds alloués à ce projet ont été utilisés à Kaziranga pour former les employés du département forestier, soit sept cent trente-trois personnes, pour la plupart stagiaires de l'État et qui ne sont pas des personnes locales.

La politique de développement de moyens de subsistance alternatifs

Selon les rapports de micro-planification, produits par l'administration forestière, le département des Forêts mène diverses activités dans le cadre des comités d'écodéveloppement. Ces derniers ont encouragé de nouvelles activités dans la région d'Agoratoli et de Tamulipothar, comme la couture, l'informatique, le tissage et la culture des champignons. L'argent reçu par l'intermédiaire des comités d'écodéveloppement est également utilisé pour améliorer l'infrastructure dans les villages : construction de routes, de toilettes, salle communautaire, etc. (rapport APFBC, 2018, p. 47).

Une petite rivière ainsi qu'une clôture électrique séparent les habitants de la zone sauvage à Tamulipothar. Sur la salle communale, près de l'entrée, un panneau avec la mention « Agence française de développement » affiche l'événement récent qui se déroula en mars 2022, lorsque la commission française est venue voir cette zone, lors d'une brève visite à Kaziranga. Une femme m'a confié :

> « Tout simplement parce que je suis l'épouse du président du comité d'écodéveloppement, j'ai dû cuisiner toute la journée quand ils [la commission française] sont venus… Nous avons dansé pour eux, le service forestier nous a demandé de le faire, puis ils sont partis. La dernière fois aussi, ils ont dit qu'ils devaient nous assister pour le développement, mais rien ne s'est passé. Ils disent toujours la même chose. » (entretien 43e)

Bien que les familles des membres du comité d'écodéveloppement entretiennent de bonnes relations avec les forestiers, le commentaire de la femme révèle la frustration de ne rien recevoir en retour. Les villageois maintiennent que les activités promues ne semblent guère avoir amélioré leur mode de vie. Or Tamulipothar est l'un des villages le plus proche et le plus touché par les politiques écologiques de parc de Kaziranga. Son emplacement est défavorable à l'agriculture en raison des destructions causées par les animaux sauvages ainsi que des inondations annuelles causées par le fleuve Brahmapoutre. Une route asphaltée construite sur le remblai constitue l'entrée principale du village.

> « Nous vivons près de Kaziranga, nous devrions avoir de bonnes installations mais regardez notre état, les gens viennent voir Kaziranga mais regardez comment nous vivons, il n'y a pas de routes et pas d'installations dans cette zone. Kaziranga nous détruit. » (entretien 42e)

Le rapport de micro-planification de Tamulipothar énumère un certain nombre d'initiatives – école, éclairage solaire, assainissement de l'eau – dans le cadre du plan d'action pour le développement et les moyens de subsistance, mais celles-ci ne sont pratiquement jamais observées. En termes de développement des compétences, des formations en informatique et des cours de tissage sont proposés depuis 2016, mais ils n'ont aucun impact réel en termes d'épanouissement de la vie. La grande majorité de la population n'a d'autre choix que d'être employée comme agriculteurs et travailleurs occasionnels dans la raffinerie de pétrole voisine, dans l'industrie de la construction ou comme conducteurs de pousse-pousse.

Un journaliste local a noté que bien que le département des Forêts forme tant bien que mal des comités d'écodéveloppement, ces groupes ne fonctionnaient pas efficacement et n'effectuaient pas les tâches nécessaires pour l'intérêt collectif.

Livre Bourdier-BATOK.indd 146 21/12/2023 10:39

> « Les villageois se sont plaints auprès de moi du mauvais fonctionnement. Par exemple, un grand nombre de ces villages manquent de routes, ce qui les coupe complètement lors des inondations. » (entretien 5a)

Les quatre principales ONG de conservation opérant dans la région – Aaranyak, le Fonds mondial pour la nature (WWF), Wildlife Trust of India (WTI) et la Fondation Corbett – ainsi que des sociétés de conseil en développement coordonnent les initiatives introduites par le biais des comités d'écodéveloppement. Ces activités menées à travers les comités, selon les représentants des ONG, ont été bénéfiques. Comme le déclare un agent de Kaziranga appartenant à l'ONG Aaranyak :

> « Les comités d'écodéveloppement sont là maintenant, et ils en profitent. Certains comités ont été bien utilisés. Ils se portent bien… Maintenant, ça se développe partout… le tourisme est plus élevé, maintenant il y a 200 véhicules… beaucoup de gens sont impliqués dans des activités touristiques, dans des safaris en jeep, profitant du comité de développement écologique et obtenant des fonds du département des Forêts. » (entretien 4)

Les multiples conversations tenues avec les populations locales et les agences de conseil semblent cependant montrer que ces activités ne sont pas du tout bénéfiques pour les populations. Il existe une déconnexion entre ce que les habitants ressentent et ce que pensent les agences de développement.

Un responsable de Rashtriya Gramin Vikas Nidhi (RGVN), l'une des sociétés de conseil qui travaille dans ces villages pour fournir une formation au tissage et à d'autres activités, reconnaît :

> « Nous n'avons pas reçu de très bonnes réponses, les femmes non… elles n'aiment pas [tisser pour nous]. Même récemment, certains d'entre nous y sont allés… mais elles ne veulent pas tisser. Elles le font pour leur propre consommation. » (entretien 16)

Ces projets semblent être créés non pour le bénéfice de la communauté, mais pour les insérer dans le marché du tourisme qui est une activité très importante à Kaziranga. Le comportement des femmes qui préfèrent tisser pour leur propre consommation et non à des fins strictement liées à des activités économiques est une manifestation de la résistance à ce modèle de marchandisation. Les familles possèdent une machine à tisser à la main, comme il est de coutume dans le village, et elles préfèrent tisser à leur rythme, comme elles l'entendent. En outre, lorsqu'on les inter-

rogeait à ce sujet, certaines des femmes qui ont reçu la formation ont déclaré qu'elles ne recevaient guère d'argent en retour. Lors de ma visite, la seule personne qui tissait dans la salle communautaire était l'épouse du président du comité écodéveloppement. Une autre femme déplore, « Je ne suis même pas payée pour mon travail là-bas, alors pourquoi devrais-je y aller ? Je n'ai tout simplement pas le temps », tout en racontant que l'ONG avait pris les vêtements confectionnés pendant la formation et n'avait offert aucune sorte de rétribution en échange. Le non-paiement étant perçu comme injuste et discriminatoire.

Bien que ces activités puissent bénéficier à l'économie locale, les communautés apprécient rarement la marchandisation de leur mode de vie. Par contre, une grande valeur est attribuée la terre. À ce sujet, une femme mising révèle,

> « Ils veulent nous déplacer et agrandir Kaziranga. Mais ils doivent aussi nous donner des terres s'ils veulent nous expulser. Parce que nous vivons ainsi et dépendons de nos cultures et de nos terres pour survivre. » (entretien 9e)

Alors que les ONG et le département des forêts continuent de promouvoir d'autres moyens de subsistance, les villageois traduisent cette forme d'ingérence comme une structure de pouvoir hiérarchique oblitérant leur décision (Sundar, 2002). Leurs traditions et leurs modes de vie sont fréquemment ignorés par les autorités, ce qui entretient une méfiance permanente et des conflits entre les agences d'aide, le service forestier et les communautés locales. La gestion conjointe des forêts dans le cadre des comités d'écodéveloppement est loin d'être un outil permettant aux populations de reprendre le pouvoir et le contrôle sur leurs ressources naturelles. Elle est encore plus loin d'être un modèle communautaire juste et égalitaire (Borrini-Feyerabend *et al.*, 2007 ; Kothari *et al.*, 2013).

Le contrôle participatif

L'approche du comité d'écodéveloppement en matière de gestion communautaire se résume à donner aux membres du comité le pouvoir de contrôler le comportement des villageois et à imposer moult restrictions et réglementations dans les forêts et les zones humides. « [Les comités d'écodéveloppement] devraient imposer une amende aux membres du village et aux étrangers qui pénètrent dans la forêt sans

autorisation », indiquent les rapports de micro-planification (dont celui de 2016). La pêche et l'abattage des arbres sont interdits en vertu des mêmes réglementations. L'escouade de protection des forêts dirigée par des jeunes est appelée à participer à un certain nombre d'initiatives de protection/répression dans et autour des villages (rapports de micro-planification de l'administration forestière).

Les nombreux programmes de sensibilisation menés sur le territoire complètent cette imposition de règles et d'obligations (Foucault, 2007 ; Fletcher, 2010). Pour s'assurer que la prochaine génération respecte les restrictions imposées par les forestiers, les programmes de sensibilisation s'adressent essentiellement aux jeunes.

> « Pour la gestion de cet endroit, le gouvernement a mis en place un système et nous le gérons exactement comme vous êtes tous gérés par votre directeur d'école. » (15 mars, émission de radio du département des Forêts)

Et le préfet informe les enfants : « Nul ne peut entrer à Kaziranga sans autorisation et s'il entre, il sera puni comme dans votre école, nous avons nos lois ». Il ajoute dans son discours « Nous essayons de faire de vous de bons citoyens ». Il est ainsi espéré qu'en assistant à la rencontre, les adolescents éduqueront leurs parents sur la relation entre l'homme et la nature. Il est intéressant de noter que le fait d'être l'enfant d'un ex-braconnier a été répertorié lors de la réunion comme l'un des critères de sélection des enfants pour le programme (15 mars, Programme du département des Forêts).

Selon les ONG fréquentées, outre ces séries d'interventions pour contrôler et réglementer les activités autorisées dans et autour du parc national, les activités menées par le truchement de ces comités sont cruciales, ne serait-ce que pour améliorer les relations sociales et la confiance entre et au sein des communautés. Le responsable de la Fondation Cornet suppute que « les villageois n'avaient aucune confiance dans le département des Forêts, mais grâce aux comités d'écodéveloppement, il y a davantage de confiance ces dix dernières années » (entretien 1). Ainsi, l'alliance formée avec les membres des comités d'écodéveloppement est fréquemment utilisée pour mesurer l'amélioration de la relation entre les deux parties. Les comités d'écodéveloppement sont régulièrement qualifiés de « points d'entrée » dans les villages tant par les ONG que par les représentants du département des Forêts. Les ONG se présentent quant à elles comme des médiatrices. Un membre du projet WWF remarque,

> « Parfois, ils [les villageois] ont des problèmes ou des difficultés avec les forestiers, alors ils utilisent les comités pour communiquer avec le service forestier […] mais les villageois, ils veulent des réponses rapides et le service forestier met du temps à atteindre les villageois. Nous sommes entre les deux pour aider les gens et le service forestier et pour renforcer la communauté locale. » (entretien 3)

Les forestiers, quant à eux, ont tendance à rester en dehors des affaires quotidiennes du village en raison de leurs relations historiques de pouvoir, ayant déjà conduit au harcèlement et à l'expulsion des villages hors de leurs terres.

Le travail de ces comités n'est guère apprécié, et beaucoup de gens expriment leur désapprobation. Une femme regrette : « ces gens qui travaillent dans le comité d'écodéveloppement sont corrompus, c'est pourquoi notre village ne se développera pas » (entretien 43e). Cela soulève la question de l'intégrité des personnes choisies par le département des Forêts pour les postes à responsabilité au sein du comité d'écodéveloppement. Un responsable local de l'environnement décrit la prévalence du système de corruption, « puisque les signataires (du compte bancaire du comité d'écodéveloppement) sont en faveur du département des Forêts, il est facile que l'argent soit utilisé comme l'entendent les forestiers ». Une grande partie des fonds n'a aucune transparence. « Les audits sont déséquilibrés en faveur du représentant du département des Forêts, car il est le principal signataire » (notes de terrain, mai 2022).

De tels travers suscitent des conflits communautaires. Il n'est pas rare de voir les villageois se méfier de leurs propres voisins, et se battre entre eux. Par ailleurs, à Panbari, le président du comité d'écodéveloppement du village, accusé d'avoir volé de l'argent, menaçait de se suicider si les habitants essayaient de le forcer à révéler ses méfaits financiers.

Tout en critiquant les efforts du comité d'écodéveloppement, un villageois affirme en contrepoint,

> « Le comité est une tactique. Les personnes de la communauté qui ont de l'influence sont délibérément placées dans le comité afin qu'elles ne puissent plus parler au nom des gens. Et elles donnent des choses minimales comme une salle communale et d'autres petits projets, et celui qui est puissant reste avec eux pour en tirer des bénéfices. » (entretien 70e)

Livre Bourdier-BATOK.indd 150 21/12/2023 10:39

Dit autrement, les membres du comité sont fréquemment cooptés par le service forestier, ce qui change la façon dont les villages sont administrés et comment la population peut être déchue de ses droits à maintenir certaines pratiques culturelles. Par exemple, lors d'une réunion du conseil communautaire du village mising de Dhubaati, des membres du comité d'écodéveloppement ont proposé de modifier quelques importantes fêtes traditionnelles comme celle connue sous le nom de Xabi Dangoriya (*xabi* signifie forêt et *dangoriya* est le nom d'une divinité). D'ordinaire, les villageois vénèrent cette divinité pendant ce festival en offrant des sacrifices de poulet, des fruits, des bonbons et en absorbant de l'*aapong* (bière locale) en l'honneur de la divinité, qui en retour les protège de la déprédation animale. La cérémonie qui se déroule dans un recoin forestier démontre l'intimité entre les Mising et la forêt. Ce lien est désormais rompu avec l'interdiction de pénétrer la forêt.

Les membres du comité d'écodéveloppement ont toutefois un intérêt sincère à encourager la croissance économique de leur territoire. Les interactions que j'ai entretenues avec les différents membres du comité d'écodéveloppement m'ont fait comprendre qu'ils parlaient deux langues : la langue locale et la langue officielle. Lorsqu'ils racontent leur vie près de Kaziranga, ils demandent souvent avec colère : « Pourquoi ne pouvons-nous pas entrer à l'intérieur ? ». *A contrario*, si vous leur parlez en tant que membres du comité d'écodéveloppement, ils soulignent le besoin de sécurité, d'éducation, de développement et de science. Lors d'une discussion sur le braconnage, un membre du comité d'écodéveloppement du village mising reconnaît que « Les gens braconnent parce qu'ils sont cupides et espèrent devenir riches du jour au lendemain » et d'ajouter « Le braconnage existe parce que les gens ne peuvent pas subvenir à leurs besoins et parce qu'ils sont très pauvres » (entretien 26e). Ces deux côtés de l'histoire montrent le conflit interne qui se produit depuis que le parc est devenu une réserve de tigres. Celle-ci et les comités d'écodéveloppement ont, selon les mots d'un journaliste local, « créé une guerre et de gros problèmes avec les villageois de la frange » (entretien 9a). Autant d'interventions verticales qui révèlent l'émergence de conflits incessants endémiques.

Livre Bourdier-BATOK.indd 151 21/12/2023 10:39

Comités d'écodéveloppement, lutte contre le braconnage et violence exacerbée

Plus les membres des comités d'écodéveloppement fournissent des informations aux autorités, plus ils acquièrent richesse, pouvoir et prestige. L'entretien avec le chargé de recherche du parc national de Kaziranga met en avant,

> « Le rôle du comité consiste à réduire la pression sur les produits forestiers moyennant la mise à disposition de moyens de subsistance alternatifs ; en retour, nous attendons d'eux qu'ils nous donnent des informations et sensibilisent d'autres personnes, et ils le font bien. » (entretien 16d)

Ainsi, en plus de recevoir pouvoir et prestige grâce à leur position, les comités d'écodéveloppement font figure d'espions et deviennent les yeux du département des Forêts au sein des villages. Ce réseau de sycophantes et d'informateurs est rendu possible par les relations cordiales nouées à travers le comité et par les activités de développement qui servent de passerelles dans les villages suspectés de braconnage, également qualifiés de villages « sensibles ». À cet égard, le responsable de la Fondation Corbett révèle,

> « Si nous allons dans ces villages, certains d'entre eux sont impliqués dans des activités qui ne sont pas approuvées… des villages si sensibles où des liens avec le braconnage ont été identifiés dans le passé, alors il a été plus difficile [d'obtenir la confiance des villageois]. Mais si nous venons surélever une terre pour protéger des inondations et que ça profite à tout le village, les gens n'auront plus aucune raison de s'opposer à nous… » (entretien 1)

Non seulement les informateurs contribuent au maintien de la sécurité du parc mais ils appuient sans condescendance le réseau des forces de sécurité lors des opérations de lutte contre le braconnage.

À Tamulipothar, un remblai et une clôture électrique servent de frontière entre les gens et la faune. Étant donné que le village est considéré comme « sensible », le comité d'écodéveloppement joue un rôle clé pour résoudre le problème du braconnage. Un membre de ce comité à Tamuliputhar confirme,

> « Nous entretenons de bonnes relations avec le département des Forêts. Avant que les forestiers aient des doutes sur certains villageois, ils ont créé des comités d'écodéveloppement, et nous, avec le service forestier, avons obtenu la reddition des ex-braconniers locaux. » (entretien 37e)

Livre Bourdier-BATOK.indd 152 21/12/2023 10:39

Quand un ex-braconnier décide de rendre ses armes à feu et de cesser tout trafic d'espèces sauvages, on prétend qu'il s'est « rendu » comme s'il avait spontanément abdiqué face aux autorités compétentes.

> « Les forestiers affirment que si un tel accident [de braconnage] vient [de ce village], nous aurons une mauvaise réputation, et si nous le faisons, ils couperont des choses comme l'électricité, et nous ne recevrons plus de programmes gouvernementaux. » (*ibid.*)

En 2018, quatre braconniers se sont « rendus » devant tout le village avec l'appui du comité d'écodéveloppement de Tamulipothar. Ils ont déposé leurs armes lors d'une cérémonie organisée à cet effet et ont promis d'arrêter le braconnage, principalement l'abattage des rhinocéros. Ces cérémonies sont planifiées en collaboration avec les villageois locaux, les ONG de conservation et le département des Forêts. En retour, ces organisations acceptent de donner de l'argent pour aider le village à se développer et fournir aux anciens braconniers un emploi alternatif. « Aranyak, Bhoomi, Dagrov ainsi que d'autres ONG ont aidé les braconniers ; ils leur ont donné des chèvres, des canards et d'autres choses pour subvenir à leurs besoins », explique un agriculteur du village de Duhbaati (entretien 26e). Mais tout n'est pas aussi limpide, et nombreux sont les habitants à se plaindre de l'attitude équivoque de ceux qui prétendent les soutenir. Un villageois de Beloguri dénonce : « Bien que nous ayons aidé les forestiers, nous n'avons rien obtenu en retour » (entretien 13e). Ainsi, les cérémonies ne sont qu'une manière abrégée de résoudre en apparence le problème de braconnage en utilisant les efforts de développement comme paiement de la coopération de la communauté pour y mettre fin.

Il n'est pas surprenant de découvrir que les membres du comité d'écodéveloppement sont d'anciens braconniers, comme le susurre un membre du comité villageois de Dhubaati,

> « Je me suis rendu avec mes armes et mes munitions ; nn m'a dit qu'ils me donneraient un travail, mais après m'être rendu, ils ne m'ont fourni aucune opportunité. Trente-cinq personnes de divers bataillons forestiers et le garde forestier sont venus chez moi pour que la reddition se produise. Seul le garde forestier est entré dans ma maison et j'ai remis les armes au garde forestier. Après deux jours, j'ai été appelé au bureau forestier. Et quand je suis allé là-bas, ils m'ont donné mille roupies [environ quinze euros] et m'ont dit qu'ils me donneraient un travail, mais jusqu'à présent, ils ne m'ont pas donné de travail. » (entretien 1c)

Et de poursuivre : « Maintenant, je suis le président du parti de défense du village et le secrétaire du comité d'écodéveloppement. Je travaille surtout avec les gens du département des Forêts ». Un ex-braconnier ayant acquis cette position d'autorité peut facilement s'assurer que la police et le département des Forêts surveillent de près sa communauté, ce qui le met en danger d'être lui-même abusé par la hiérarchie institutionnelle dont il dépend.

Lorsqu'une personne est arrêtée pour être soupçonnée de braconnage et qu'il n'y a aucune preuve de ses crimes, il n'y a pas de poursuites. On dit qu'elle a été libérée sous caution. Mais être en liberté sous caution implique une nouvelle procédure judiciaire : « cela les place dans une position où ils peuvent continuer à être harcelés », explique un avocat local (entretien 6a). Le traitement de la caution peut prendre des années. Cela peut entraîner d'autres injustices pour les communautés, comme l'explique un responsable environnemental,

> « Étant donné que les suspects sont pour la plupart des agriculteurs locaux pauvres, ils finissent par vendre leurs terres pour financer la procédure qui se termine toujours par l'acquittement de la famille du suspect, mais après un long et pénible processus qui les assèche de tous leurs biens. » (entretien 1a)

Comme en témoignent d'anciens braconniers et l'avocat local, même si une personne est déclarée innocente après l'affaire, l'étiquette apposée de « braconnier » ou « de mauvaise personne » demeure. *In fine*, la personne n'est jamais absoute. Qui plus est, « le service forestier et les organisations environnementales utilisent le passé de suspect comme appât pour inciter la personne à effectuer un travail de vigile et d'espionnage dans son village d'origine. » (entretien 3c)

Suite aux promesses d'embauche par le département des forêts en échange d'une coopération, les villageois ont été immanquablement induits en erreur. Un membre du comité d'écodéveloppement du village de Beloguri fait valoir,

> « Bien que les habitants aient aidé à la capture des braconniers, on ne sait pas pourquoi ils ne sont pas employés au département des Forêts. En 2010, nous avons pu persuader treize braconniers de remettre leurs armes et de se rendre. Nous les avons informés que s'ils capitulaient, les comités d'écodéveloppement aideraient à mettre en place un prêt pour les aider. Entretemps, le prêt a été refusé. » (entretien 15e)

Livre Bourdier-BATOK.indd 154 21/12/2023 10:39

Et d'ajouter, « Le département des forêts laisse le public dans l'obscurité. Il y a un conflit entre les deux ». Il est aussi attesté par de nombreuses sources qu'il n'est pas rare de surprendre des forestiers qui s'engagent dans le braconnage. C'est pourquoi la « mauvaise chose » (*sic*) continue de se produire[2]. Les villageois sont conscients de ces fraudes, comme l'indiquait un membre du comité d'écodéveloppement de Beloguri : « J'ai révélé le fait que quelques rangers que je connais personnellement ont accepté des pots-de-vin de la part de certains braconniers ». Tout en soulignant sa position l'autorisant à s'exprimer sans crainte contre ces illégalités, il précise : « Je n'ai pas peur d'être abattu par un ministre ou un forestier. Je suis né ici, donc je sais qui fait quoi, donc je n'ai pas peur. » (entretien 15e)

Certains membres du comité d'écodéveloppement considèrent cependant leur travail comme crucial pour maintenir la paix dans la communauté, car, en leur absence, les forestiers pourraient tirer au fusil ou capturer un nombre supérieur de braconniers présumés. Dans le village mising de Dhubaati, connu pour détenir un grand nombre de personnes impliquées dans le braconnage, un membre du comité d'écodéveloppement admet,

> « Le département des Forêts est toujours à la recherche d'eux et s'ils les trouvent, ils peuvent les tuer. Donc, nous discutons de toutes ces choses avec les braconniers, nous leur disons qu'ils pourraient être abattus ou que s'ils sont attrapés par les rangers quelque part la nuit, ils les arrêteront sur le champ. Nous discutons avec les autorités, avec le directeur et l'agent témoin du flagrant délit, nous fixons une date de reddition, et devant tout le monde les suspects rendent leurs armes. » (entretien 26e)

Comme l'a indiqué un groupe de femmes lors d'une discussion sur la question du braconnage dans le village de Dhubaati, puisque le comité d'écodéveloppement est actif, au moins personne d'autre n'entre dans le village pour sévir. De même, la police et les forestiers ne viennent pas, « chercher nos garçons dans nos maisons » (notes de terrain).

Il n'en reste pas moins que les formes de violence insidieuse, passées brièvement en revue ci-dessus, se traduisent par de constants préjudices physiques et psychologiques dans les villages devenus, malgré eux,

2. La police indienne arrête trois gardes forestiers pour le braconnage des rhinocéros, *Hindustan Times,* 3 mai 2016. https://www.hindustantimes.com/india/rhino-poaching-case-three-kaziranga-guards-among-8-arrested/story-LX6HkFaG8N8AK5vEwui8JO.html#:~:text=Three%20forest%20guards%20of%20Kaziranga,in%20a%20rhino%20poaching%20case [17 octobre 2023].

porteurs d'un projet de conservation. En certains endroits, les rumeurs de meurtres et de rencontres échaudées circulent et ont été signalées par divers journalistes (Simlai & Raza, 2017 ; Raza & Sharma, 2015). Même si tout laisse penser que la prévalence de ces meurtres semble avoir diminué, le comité d'écodéveloppement et les réseaux d'informateurs continuent de s'engager dans un cycle de violence qui oscille entre le physique et le symbolique (Barbora, 2017). Les notions de punition et de châtiment sont à l'ordre du jour, moyennant établissement de règlements à suivre. En l'état, la voie tracée par les acteurs de la défense de l'environnement ne traite aucunement les causes profondes liées à la constance du braconnage (à savoir : le moindre accès aux ressources naturelles, l'insécurité foncière, l'interdiction de la chasse et de la pêche abusive…), un braconnage qui, dans ces conditions, risque fort de continuer à provoquer d'incessants conflits dans l'avenir. Différentes strates de pouvoir, difficiles, voire impossible à agencer, divisent ces villageois dispersés dans leurs pratiques quotidiennes, où tout le monde se bat pour sa propre survie. « Si nous n'obtenons pas d'emploi, les jeunes deviendront des voleurs, ils devront aller voler du poisson et d'autres choses, sachant que s'ils entrent, ils seront tués » (entretien 42e), vocifère une femme de Tamulipothar. En effet, force est de constater que sans véritable soutien des institutions gouvernementales et eu égard aux défaillances des ONG incapables de fournir des moyens de subsistance viables, le braconnage reste bon an mal an la seule alternative de survie possible.

Conclusion

Les mesures de conservation participatives peuvent *in fine* reproduire un même système de pouvoir que celui qu'elles envisageaient de remplacer sous une forme moins dirigiste, en reléguant les communautés locales à une position de marginalité et de dépendance. Dans cet article, j'ai pris l'exemple de la création de comités d'écodéveloppement dans le parc national de Kaziranga dans le Nord-Est indien, afin d'explorer les notions de puissance et de contrôle qui se dissimulent derrière les mécanismes actuellement utilisés sous le couvert alléchant des concepts de conservation communautaire et de protection participative. Autant de dispositifs manipulatoires qui ont de grandes chances d'être identifiés dans d'autres zones de conservation caractérisées par une approche

Livre Bourdier-BATOK.indd 156 21/12/2023 10:39

de titrisation et de militarisation. Les comités ont été intégrés dans les politiques hautement sécurisées du parc. Grâce aux mécanismes expliqués dans les sections précédentes, ces comités deviennent un moyen de contrôler et de sécuriser l'espace de l'intérieur, de coopter certains et de refaçonner péremptoirement les relations matérielles, symboliques et sociales au sein des villages.

Moyennant des programmes de sensibilisation, de piètres activités alternatives de moyens de subsistance ainsi qu'un remaniement insidieux des relations sociales, les comités de développement écologique deviennent un moyen d'assurer à la fois un contrôle disciplinaire et souverain (Fletcher, 2010). Ces formes de contrôle sont directement réglementées et exercées par les membres du comité, modifiant ainsi la dynamique du pouvoir conventionnel. Les comités deviennent ainsi une extension du pouvoir de l'État. La prépondérance de ces comités génère plusieurs impacts, souvent non quantifiables, qui affectent négativement les personnes et l'environnement. Le système de contrôle local suscite un sentiment d'insécurité dans les villages, modifiant la dynamique relationnelle en vogue au sein des communautés locales autochtones. Psychologiquement, certains membres de la communauté ressentent un sentiment de perte et d'impuissance. En même temps, les comités font le jeu des autorités étatiques et des organisations environnementales dont le travail est simplifié vu qu'elles délèguent aux communautés la possibilité d'administrer le village et d'y imposer de nouvelles règles souvent impopulaires. Cela a pour conséquence d'affermir le modèle de la conservation-forteresse à Kaziranga.

La compréhension inadéquate des besoins et des capacités des gens a pourtant été mise en avant avec clarté, notamment grâce aux critiques de la conservation communautaire mettant l'accent sur le manque d'engagement sérieux auprès de la communauté, ainsi que l'approche descendante et à court terme qui l'accompagne (Dressler *et al.*, 2010). Malgré l'implication financière du gouvernement français en faveur de la protection de la biodiversité et son intention de respecter le droit des peuples autochtones, l'engagement douteux des autorités françaises soutenant un département néocolonial administrant les forêts met en évidence un manque de sensibilité ne tenant pas compte d'une histoire complexe. Même si les remarques de notre essai ne sont pas entièrement nouvelles, nous plaidons pour la mise en œuvre d'une approche décoloniale de la conservation avec, comme contrepartie, que les moyens de subsistance alternatifs ne puissent être développés que par les gens – et

pour eux – pour réussir. Le refus des personnes de participer à de nouvelles activités alternatives, comme le tourisme ou les centres de tissage, met en évidence l'existence d'aspirations et de modes de vie qui ne sont pas compris par les écologistes traditionnels.

Le système de contrôle et d'aliénation perpétré par le biais de ces comités, aveuglément soutenu par l'aide financière d'acteurs externes, renforce la violente politique de contrôle qui va au-delà de la conservation dans un espace frontalier tel que l'Assam (Baruah, 2020). La violence structurelle, renforcée par des mécanismes pseudo-participatifs, entraîne le développement d'une résistance silencieuse mais solide, laissant, malgré tout, les villages fragmentés et les habitants opposés les uns aux autres. Pour cette raison, comme le suggère Dunlap, je pense que ces mesures participatives dans le cadre d'un programme national de conservation communautaire, peuvent être considérées comme une forme de contre-insurrection par l'État (Dunlap, 2014) assorti d'un moyen de renforcer son contrôle sur les personnes, les terres et la faune.

Bibliographie

APFBC (2018), *Evaluation of Assam Project on Forest and Biodiversity Conservation (APFBC) followed by Drafting of Phase II of the Projec*t, Submitted by AFS India LTD, November, 32 p.

Barua, Sanjib (2020), *In the Name of the Nation: India and its Northeast,* Stanford, Stanford University Press, 296 p.

Bijoy, C. R. (2008), "Forest rights struggle: The Adivasis now await a settlement", *American Behavioral Scientist*, 51(12), p. 1755-1773.

Brockington, Dan (2004), "Community conservation, inequality and injustice: Myths of power in protected area management", *Conservation & Society*, 2(2), p. 411-428.

Brockington, Dan and Duffy, Rosaleen (2010), "Capitalism and conservation - The production and reproduction of biodiversity conservation", *Antipode* 42(3), p. 469-484.

Brockington, Dan; Duffy, Rosaleen and Igoe, Jim (2008), "Nature unbound: Conservation, capitalism and the future of protected areas", *in* Collectif, *Nature Unbound: Conservation, Capitalism and the Future of Protected Areas* (Issue January). https://doi.org/10.4324/9781849772075 [5 octobre 2022].

Buscher, Bram and Dressler, William (2007), "Linking neoprotectionism and environmental governance: On the rapidly increasing tensions between actors in the environment-development nexus", *Conservation & Society*, 5(4), p. 586-611.

Cooke, Bill and Kothari, Uma (2001), *Participation: The New Tyranny?* London, Zed Books, 207 p.

Cremin, Emilie (2018), "Wildlife conservation and tribal livelihood in the Brahmaputra flood plain. The case of the Mishing tribe in the fringe villages of the Kaziranga National

Park", *in* Lainé Nicolas and Subba, T.B. (eds), *Environment and Society: Conservation, Governance and Tansformation in India,* Hyderabad, Black Swan, p. 54-73.

Dressler, Wolfram; Büscher, Bram; Schoon, Michael; Brockington, Dan; Hayes, Tyron; Kull, Christian A.; McCarthy, John and Shrestha, Karuna (2010), "From hope to crisis and back again? A critical history of the global CBNRM narrative", *Environmental Conservation*, 37(1), p. 5-15.

Duffy, Rosaleen (2022), *Security and Conservation: The politics of the Illegal Widlife Trade*, New Haven, Yale University Press, 304 p.

Duffy, Rosaleen and Brockington, Dan (2022), "Political ecology of security: Tackling the illegalwildlife trade", *Journal of Political Ecology*, 29(1), p. 21-35.

Dunlap, Alexander and Fairhead, James (2014), "The militarisation and marketisation of nature: An alternative lens to 'climate-conflict'", *Geopolitics*, 19(4), p. 937-961.

Fanari, Eleonora and Pathak Broome, N. (2019), "The status of the forest rights act in protected areas of India", *The Indian Journal of Social Work* [Special issue on forest rights and governance: recent advances and challenges], 80(40), p. 461-476.

Fletcher, Robert (2010), "Neoliberal environmentality: Towards a poststructuralist political ecology of the conservation debate", *Conservation and Society*, 8(3), p. 171-181.

Gadgil, Madhav and Guha, Ramachandra (1994), "Ecological conflicts and the environmental movement in India", *Development and Change*, 25(1), p. 101-136.

Guha, Ramachandra; Sundar, Nandini; Baviskar, Amita; Kothari, Ashish; Pathak, Neema; Saxena, N. C.; Lélé, Sharachchandra; Roberts, Don G.; Das, Smriti and Singh, K. D. (2012), *Deeper Roots of Historical injustice*, Washington, Rights and Resources Initiative, 276 p.

Hildyard, Nicholas *et al.* (2001), "Pluralism, participation and power: joint forest management in India", *in* Uma Cooke and Bill Kothari (eds.), *Participation: the new tirany?* London, Zed Books, p. 56-71.

Igoe, Jim and Croucher, Beth (2007), "Conservation, commerce and communities: The story of community-based wildlife management areas in Tanzania's Northern Tourist Circuit", *Conservation and Society,* 5(4), p. 534-561.

Levine, Arielle (2007), "Staying afloat state agencies, local communities and international involvement in marine protected area management *in* Zanzibar, Tanzania", *Conservation & Society,* 5(4), p. 562-585.

Lewis, Michael (2003), *Inventing global ecology: Tracking the biodiversity ideal in India, 1945-1997. For some of the context of India's development of the PA model,* Chicago, Ohio University Press, paperback, 352 p.

Neumann, Roderick P. (2004), "Moral and discursive geographies in the war for biodiversity in Africa", *Political Geography*, 23(7), p. 813-837.

Microplan report (2016), *Agoratoli eco-development committee*, prepared by Agiratoli EDC, assisted by Assam Forest Department and COMPELO, July (plan 2016-2017 to 2025-2026).

Microplan report (2016), *Tamulipothar eco-development committee*, prepared by Tamulipothar EDC, assisted by Assam Forest Department and COMPELO, July (plan 2016-2017 to 2025-2026).

Peluso, Nancy and Lund, Christian (2011), "New frontiers of land control: Introduction", *Journal of Peasant Studies*, 38(4), p. 667-681.

Raza, Danish and Sharma, Arunm (2015), "Horns of a dilemma", *Hindustan time*s, https://www.hindustantimes.com/static/kaziranga-rhino-poaching/ [14 January 2023]

Saikia, Arupjyoti (2009), "The kaziranga national park: Dynamics of social and political history", *Conservation and Society*, 7(2), p. 113-129.

Simlai Trishant and Kazmi Raza (2017), *Grasslands of Grey: The Kaziranga Model Isn't Perfect – But Not in the Ways You Think*. In the Wire. https://thewire.in/environment/kaziranga-bbc-shoot-poaching [14 January 2023].

Shapna, Medhi (2021), "Conflict and compensation in protected areas: A case study of Kaziranga National Park, Assam", *E-journal of Indian Sociological Society*, 4(1), p. 119-134.

Smadja, Joëlle (2011), "Belonging, protected areas and participatory management", *in* Pfaff-Czarnecka, Joanna and Toffin, Gérard (eds), *The Politics of Belonging in the Himalayas. Local Attachments and Boundary Dynamics*, New Delhi, Sage Publications, p. 247-271.

Sundar, Nandini (2002), "Unpacking the 'joint' in joint forest management", *Development and Change*, 31(1), p. 255-279.

Frédéric Bourdier* et Sophea Kong**

Populations autochtones et odyssée du carbone au Cambodge

Introduction

Le Royaume du Cambodge a adopté une stratégie à long terme pour la neutralité carbone en réponse au changement climatique et comme un pas vers l'émission zéro d'ici à 2050. Il se targue d'être le deuxième pays le moins développé au monde et le premier dans l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) à soumettre cette vision pour atteindre zéro émission de gaz[1]. Les autorités nationales spéculent sur les programmes de réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation forestière (REDD+) tout en poursuivant une réforme du secteur par le développement d'une foresterie durable, autorisant l'augmentation des stocks de carbone via des pratiques sylvicoles « adaptées » et des plantations. L'augmentation des aires naturelles protégées (ANP) est un des facteurs clé pour maintenir le couvert forestier et montrer son intervention.

* Anthropologue à l'IRD, laboratoire « DEVSOC », IRD et université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
** Politologue, chercheure indépendante au Cambodge.
1. https://www.phnompenhpost.com/national/environment-ministry-shares-five-point-plan-carbon-neutrality [5/2/2023]].

Livre Bourdier-BATOK.indd 161 21/12/2023 10:39

Rhétorique verte

Les dés sont jetés : le Cambodge espère atteindre la neutralité carbone avec réduction des émissions de gaz à effet de serre en misant principalement sur la préservation de ses forêts (Royal Government of Cambodia, 2017). Elle compte sur l'appui de grandes organisations transnationales de conservation telles que la Société pour la conservation de la vie sauvage (WCS), le Fonds mondial pour la nature (WWF), Conservation International (CI), Fauna & Flora International (FFI), Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et Wildlife Alliance (WA). La compensation carbone est une opportunité jugée nécessaire car elle a le potentiel de fournir des incitations et de générer des investissements financiers indispensables en rendant possible la vente du carbone stocké sur le marché international. En Asie du Sud-Est, le volume de crédits carbone échangés sur le marché volontaire du carbone a augmenté de 89 % en 2021, 45 % de tous les crédits provenant de projets forestiers et d'utilisation des terres[2]. Il y a donc un intérêt manifeste à bénéficier du commerce international des crédits carbone. La volonté de développer des marchés nationaux du carbone, puis de les aligner sur des normes internationales suggère une véritable intention d'évoluer vers un commerce mondial des crédits carbone.

Maintenir, voire augmenter la couverture forestière devient une aubaine économique, une source de revenu consensuelle et applaudie, que le Royaume désire mettre en œuvre (Royal Government of Cambodia, 2015). Cette décision tombe à pic : tristement reconnu pour être le pays du Sud avec le taux de déforestation le plus conséquent au cours des deux dernières décennies[3], le Cambodge a l'opportunité de redorer son blason écologique, de s'offrir une moralité environnementale, et d'affirmer que si la coupe du bois était jadis une source de revenu, c'est maintenant l'inverse : la préservation des forêts permet d'engendrer d'importants financements tout en réduisant significativement les émissions de dioxyde de carbone. La politique forestière

2. https://news.nus.edu.sg/nus-to-lead-s15-million-research-project-to-improve-the-credibility-of-nature-based-carbon-projects-in-southeast-asia/ [6 février 2023].

3. L'université de Maryland (USA) rapporte que, de 2002 à 2021, le Cambodge a perdu un million trois cent quarante mille hectares de forêts primaires humides, soit 52 % du total de forêts coupées. La superficie totale de forêts primaires humides aurait diminué de 32 % au cours de cette période. Voir https://www.globalforestwatch.org/ [21 janvier 2023].

Livre Bourdier-BATOK.indd 162 21/12/2023 10:39

s'insère dans une économie verte soucieuse d'une nature dont le gouvernement déclare, tout d'un coup, vouloir prendre soin (Ministry of Environment, 2017). Telle est, rapidement dépeinte, l'image idyllique que le Royaume entend montrer tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Retour sur les populations

Le présent essai envisage de montrer l'envers du décor en examinant, à partir d'enquêtes de terrain effectuées de novembre 2022 à avril 2023, le sort réservé aux populations vivant dans et à proximité des zones de conservation. Sont passés en revue les rouages socio-économiques et idéologiques à l'œuvre que l'on retrouve dans les pratiques de conservation à partir d'une étude de cas portant sur deux ONG – WCS et WA – implantées de longue date dans le Royaume (Bourdier, 2018). On se focalise essentiellement sur les deux programmes REDD+ dont elles ont la charge, l'un au sud-ouest du pays pour WA (six villages enquêtés sur vingt et un concernés) et l'autre au nord-est pour WCS (neuf villages enquêtés sur vingt-deux concernés). Au préalable, sont pris en compte le nouvel ordre économique (financiarisation de la nature, fabrique d'un consensus, cooptation généralisée) ainsi que les tendances dominantes de la politique environnementale conditionnant les modalités d'insertion de ces ONG (approche élitiste technocentrique, extension des ANP sans que ne cessent les pratiques de déforestation à grande échelle). Une ethnographie multisite auprès d'une chaîne d'acteurs (capitalisant une centaine d'interviews) allant des communautés villageoises aux protagonistes de la conservation (personnel de terrain, traducteurs, consultants nationaux et internationaux, évaluateurs, rangers, employés du ministère de l'Environnement [MoE], chefs de village, habitants de la forêt) passe en revue les façons dont les populations autochtones résidant dans les zones REDD+ sont sollicitées et répondent à ces opérations de préservation territoriale, ce qui nous amène à décrypter les conditions de mise en place de ces programmes REDD+ en questionnant les modalités d'accès aux ANP, les droits humains et la souveraineté locale, autant de composantes fondamentales peu respectées, voire en certaines occasions carrément bafouées tant par les deux ONG de conservation que par les autorités nationales qui les soutiennent et les contrôlent.

Financiarisation de la nature et programmes REDD+

La financiarisation de la nature bat son plein au Cambodge. Cette marchandisation adoptée inconditionnellement par les plus hautes sphères gouvernementales devient le moyen par excellence pour rendre économiquement viable et écologiquement acceptable – ou faire croire que – toute entreprise de développement souscrit directement ou indirectement à « la façon de plus en plus dominante de penser la politique environnementale et de conservation de la biodiversité au début du XXIe siècle » (Arsel & Büscher, 2012). Le Royaume, longtemps sous perfusion étrangère, a appris à utiliser à bon escient les termes des accords internationaux reposant, désormais, sur l'adoption d'une économie verte, même si ces profits ne fournissent, comme on le verra ultérieurement, rien de plus que des miettes empoisonnées aux populations locales (Milne & Mahanty, 2019). Chaque fois qu'il adhère à une ligne directrice promue ou exigée par des organisations internationales comme la Banque mondiale ou l'Union européenne, les ministères concernés et éligibles savent comment rédiger leur demande, mots-clés à l'appui, pour recevoir des compensations susceptibles de se traduire en nature (argent comptant) ou bien avec un taux préférentiel pour une action de développement, comme construire une route proche du centre où l'opération de développement s'organise, en mentionnant bien évidemment l'application de mesures vigoureuses destinées à promouvoir l'environnement. Tout ne part pas du haut : les autorités provinciales, enjointes de trouver leur propre source de financement, sont amenées à « bricoler » des propositions de développement et soumettre un projet avec du « vert » dans les yeux, autorisant ainsi un investissement réduit. De telles modalités d'intervention ne se confinent pas aux projets REDD+ mais il reste important de garder ce montage architectural en mémoire, car il est constitutif de la politique environnementale nationale.

Cooptation des grandes ONG de conservation

Le gouvernement cambodgien et les ONG de conservation forment des compagnons de lit improbables, entend-on souvent dire dans le milieu de la conversation. Si l'histoire récente montre que de petites ONG écologiques trop critiques ou radicales deviennent des entités *non-grata* suite à ce qu'elles revendiquent et dénoncent, même preuve

à l'appui[4], il en va autrement pour les grandes ONG de conservation conventionnelles, devenues d'indispensables acteurs environnementaux et qui, pourtant, reprennent à leur compte cette crainte de se faire évincer. Curieux paradoxe qui les pousse à affirmer que leurs relations avec les autorités reposent sur une corde raide imposée par une politique de conservation dirigiste que le Royaume édicte et planifie sans compromis. « Les ONG internationales de conservation au Cambodge dépendent toutes de leurs relations avec le gouvernement. Elles opèrent par le biais de partenariats gouvernementaux pour gérer de vastes territoires », reconnaît Sarah Milne[5]. Si pousser trop loin implique la menace imaginée, donc très improbable, d'être éliminé de la scène nationale, trop de conformité signifie, *a contrario*, être complice d'interventions discutables. Est-il alors préférable d'être conforme au gouvernement et de garder un siège à la table ou de faire preuve d'intégrité ? Les dilemmes éthiques ne manquent pas, mais tout laisse à penser que le bateau vire d'un certain bord : mieux vaut se ranger auprès des politiques gouvernementales, nonobstant leurs contenus, et par là même s'abstenir de dénoncer, et *a fortiori* d'intervenir contre, les possibles méfaits des décisions nationales, plutôt que prendre le parti, par exemple, des populations forestières quand elles sont lésées par des restrictions d'usage de leur territoire.

La longévité de WA et de WCS suggère effectivement un niveau de conformité vis-à-vis des décisions nationales traitées – et non pas arbitrées – d'une main de fer par un gouvernement non démocratique et autoritaire. Cette allégeance délibérée est interprétée comme une frilosité diplomatique inacceptable par certains militants écologiques mais aussi par des fonctionnaires publics, qui, sous le couvert de l'anonymat, suggèrent qu'il est patent que l'approche de ces ONG transnationales, présentes au Cambodge depuis une vingtaine d'années, a peu de chances d'être réellement efficace dans le domaine de la conservation de la nature. Manifestement apolitiques et non-interventionnistes, elles ne s'autorisent pas à dénoncer, encore moins à réagir contre les pratiques versatiles de l'État, ce qui mériterait, en toute légitimité et eu égard aux

4. Trois jeunes défenseurs de l'environnement du groupe aujourd'hui dissous Mother Nature furent emprisonnés en 2021, et cinq autres furent arrêtés ultérieurement. Voir https://vodenglish.news/arrests-of-more-mother-nature-environmentalists-labeled-a-witch-hunt/ [3 janvier 2023]. Aujourd'hui, être membre de Mother Nature équivaut à être membre d'un mouvement politique clandestin interdit.

5. Communication personnelle, 2022.

conventions internationales sur la biodiversité[6], d'être mis sur le tapis : accaparement massif de terres dans les zones protégées ; déboisement orchestré par des personnes connectées ; violation des droits humains, etc.. Quitte à mettre en péril leurs propres objectifs de conservation. On est alors en droit de se demander si le choix, et non pas la contrainte, de se déclarer « politiquement neutre » et de se conformer aveuglément aux diktats gouvernementaux ne constitue pas un alibi pour maintenir une présence « paisible », afficher un travail en partenariat, continuer à recevoir des financements conséquents, et pérenniser une entente cordiale avec les autorités nationales qui affichent en retour le bien-fondé d'une action concertée, même si au demeurant peu effective dans les faits. Comme si tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes…

Parmi les « affaires » passées sous silence – certaines étant évoquées ailleurs (Work, 2021 ; Käkönen & Thuon, 2019) – contentons-nous de citer une histoire ancienne mais emblématique de l'apathie et de la versatilité d'une de ces deux ONG de conservation. En 2008, la réserve de Keo Semia de la province de Mondolkiri dont la gestion a été confiée à WCS devient un des tout premiers sites REDD+[7]. Peu de temps après, en violation avec son statut d'ANP, le gouvernement accorde des permis à des entreprises vietnamiennes pour le développement de plantations de caoutchouc[8]. Environ trente mille hectares de forêts sempervirentes de basse altitude sont abattus par des cartels du bois, proches de l'élite dirigeante, y compris en dehors des limites des concessions accordées. Les scieries établies dans ces plantations transforment les grumes de la zone protégée, blanchissent du bois provenant de l'extérieur des limites des zones de plantation, tandis que les responsables locaux gouvernementaux tolèrent en taxant illégalement ces opérations. WCS, financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) à hauteur de vingt millions de dollars, ne prend aucune contre-mesure adéquate, joue la politique de l'autruche et tente même de faire taire les médias invoquant l'affaire (Ratana, 2016), tandis que l'agence d'aide américaine refuse, elle aussi, de se prononcer sur l'agissement du gouvernement au sujet de l'octroi de permis de défrichage illicites dans une zone protégée. Pire, aucune de ces deux agences n'entreprit la moindre

6. Ratifié par le Cambodge depuis 1995, également signataire du protocole de Nagoya depuis 2015.

7. Suite à l'expérience désastreuse et avortée du projet pilote REDD+ dans la province septentrionale (Frewer, 2021).

8. Une forme de régénération forestière sévèrement critiquée (Lewis *et al.*, 2019).

des tentatives pour soutenir juridiquement, socialement, ou économiquement les groupes autochtones dépossédés, encore une fois laissés pour compte et sans aucun recours consistant.

La fabrique du consensus REDD+

Une revue de la littérature grise relatant les justifications du gouvernement et des conservationnistes concernant le bien-fondé des programmes REDD+ permet de déceler quelques invariants. Elles se retrouvent de façon récurrente lors des entretiens effectués avec des conservationnistes ainsi qu'avec des fonctionnaires publics. En premier lieu, l'adhésion quasi-inconditionnelle aux projets REDD+ s'abrite derrière le fait qu'ils contribuent à réduire les émissions de carbone, à maintenir la couche d'ozone et à atténuer le changement climatique de la planète. Nulle part dans les écrits, et à aucun moment lors des interviews, il est stipulé que les programmes REDD+ sont avant tout des droits à polluer auxquels adhèrent pour leurs propres intérêts des entreprises énergivores, tout en sachant que les trois quarts des CO_2 émis par les activités humaines proviennent de la combustion fossile de ces entreprises extractives. Alors même que la notion de compensation est évoquée, tout tend à faire croire que ces grandes compagnies, comme Shell, Walt Disney et Delta font œuvre « verte charitable » au Cambodge en achetant des crédits carbone permettant de maintenir et régénérer des forêts. Jamais il n'est mentionné que ces entreprises achètent des droits qui les autorisent à continuer à polluer en toute liberté et poursuivre leur « *business as usual* » sans changer leurs pratiques de prédation.

L'idée fallacieuse que les projets REDD+ empêchent le réchauffement climatique, pourtant clairement dénoncée (Bachram, 2004), n'est jamais évoquée. Inévitablement, un même discours-propagande est proféré auprès des populations autochtones quand les ONG de conservation les approchent pour leur présenter leur intention de mettre en œuvre un projet REDD+. Les villageois se rappellent qu'il leur a été dit qu'accepter le REDD+ est « faire preuve d'amour envers la nature », « vital pour éviter une catastrophe écologique mondiale », « une solution pour les futures générations », « une responsabilité que les peuples de la forêt doivent endosser » et ainsi de suite. Face à ces incitations subjectives, vagues et partielles, donc en partie mensongères, sont passés sous silence les critiques rigoureuses et les avertissements quant au

bien-fondé des REDD+, depuis longtemps signalés par une importante communauté scientifique (Lohmann, 2009 ; Beymer-Farris, 2012 ; Kill, 2015). Autant de propos adressables aux communautés sollicitées, mais systématiquement écartés.

En deuxième lieu, les notions de fuite, d'additionnalité, de permanence et de mesure (Lang, 2016) ne sont pas discutées[9]. Les fuites (*leakage*) font référence au fait que si la déforestation peut être évitée à un endroit, elle peut très bien se déplacer vers une autre zone de forêt ou vers un autre pays : tel fut le cas pour un projet REDD+ au Vietnam, félicité pour sa progression (UNDP, 2021, p. 65), sans pour autant que le rapport précité mentionne ce que tout le monde savait, à savoir que les compagnies vietnamiennes comme HAGL avaient déplacé leurs coupes de bois dans les provinces limitrophes cambodgiennes (Bourdier, 2019). L'additionnalité fait référence à la quasi-impossibilité de prédire ce qui aurait pu se passer en l'absence du projet REDD. Une question éminemment préoccupante car il est fort possible que les styles de vie des populations autochtones soient associés à la préservation les forêts, sans effectuer les prédations que les ONG de conservation veulent leur faire éviter. Les autochtones Phong de la province de Koh Kong et les Bunong de la province de Mondolkiri nous faisaient remarquer que leur espace de vie est devenu un parc justement parce que leurs ancêtres ont gardé intactes les forêts, d'où leur questionnement sur le bien-fondé d'une ingérence extérieure exclusive. La permanence, quant à elle, tient au fait que le carbone stocké dans les arbres ne l'est que temporairement. Tous les arbres finissent par mourir et libèrent le carbone, retour à l'atmosphère. Alors où se situe la limite et comment la définir ? Quatrièmement, la mesure fait référence à ce que la précision de la quantité de carbone stockée dans les forêts et les sols forestiers est extrêmement complexe et sujette à de grosses erreurs d'évaluation, comme le prouvent d'innombrables analyses scientifiques.

En troisième lieu, en sus de ces éléments non discutés, des inquiétudes persistent quant à la crédibilité et à l'intégrité des projets de carbone basés sur la nature sur le marché aujourd'hui. Un employé civil relayé par des techniciens associatifs nous confiait l'inquiétude du gouvernement à trouver des acheteurs de carbone à la fois « présentables »

9. WWF, reconnaissant ces risques, refusait de s'engager dans des programmes REDD+ au Cambodge. Cette noble décision n'est plus de mise depuis 2023. La recherche de financement incite l'ONG à pénétrer le marché carbone pour développer un REDD+ dans le nord-est du pays.

Livre Bourdier-BATOK.indd 168 21/12/2023 10:39

(pas trop pollueurs) et « bon payeurs ». Qui plus est, l'incertitude quant à la quantité de carbone stockée dans un habitat naturel peut également être un élément dissuasif pour les développeurs de projets et les investisseurs, même s'il arrive que certains acheteurs de crédit carbone ne s'embarrassent guère de scrupules[10]. Il n'empêche que pour garantir des projets-carbone de qualité acceptable basés sur la nature, ce que recherchent toutefois les entreprises qui sont elles-mêmes évaluées, la constitution du dossier carbone doit fournir une base de preuves pour éclairer les décisions politiques et d'investissement ainsi que pour justifier les termes de l'accord entre pays vendeur et compagnies acheteuse. Mais là encore, les certifications et les validations dépendent d'évaluations reposant sur de brèves visites sur le terrain, avec une qualité d'expertise laissant sceptique tout observateur attentif, même non averti[11].

Une nature corporative

Le consensus institutionnel s'étend bien au-delà de la frontière cambodgienne. Il aboutit à la formation d'une nature corporative. On se réfère ici à une association d'acteurs hétéroclites mais convergents sur un même intérêt : faire de l'argent grâce à la nature. Tous sont réunis par nécessité juridique et technique, en revendiquant un prétexte vert impérieux (« sauver la planète »), afin de tirer profit d'une marchandisation de la nature envers laquelle chacun obtient, et fournit à l'autre, certificat, crédibilité, avantage, permission, rétribution et valorisation pour sa participation à l'édifice du bien-fondé d'un projet collectif « bienveillant ». Mais qui sont ces acteurs et que sont-ils appelés à faire ?

Lancer une perspective REDD+ nécessite des capitaux et des ressources humaines solides. Tout le monde ne peut pas le faire. Au niveau national, cela nécessite la mise au point d'une politique environnementale, une gestion du site, une bonne documentation du consentement éclairé, alors qu'au niveau international, une compréhension pointue de la politique, du marché et du modèle financier est requise. Plusieurs

10. En 1989, Shell savait que ses activités mèneraient au chaos climatique. Le géant pétrolier a prédit avec précision les impacts de la catastrophe climatique si les groupes énergétiques continuaient de produire des énergies fossiles, https://www.mediapart.fr/journal/ecologie/140423/en-1989-shell-savait-que-ses-activites-meneraient-au-chaos-climatique [16 avril 2023].

11. Citons un des rapports d'évaluation pour WCS dont l'expertise terrain laisse pantois (Cambodia REDD+ Programme, 2015).

phases se succèdent pour l'acheteur : projet de compensation à établir, calcul des crédits, adoption par l'entreprise pollueuse d'une stratégie nette zéro, prospection d'achat de crédits carbone, « déclaration climat » indiquant qu'une entreprise a déterminé la quantité de carbone qu'elle souhaite compenser en achetant une quantité équivalente de crédits afin d'obtenir sa neutralité carbone. D'autres tâches ressortent du MoE (caractérisé par la centralité de sa politique de conservation et son approche descendante technocratique), et surtout de l'ONG de conservation en charge d'implanter le projet et de faciliter la vente des crédits carbone au sein de ce que l'on appelle le marché volontaire : effectuer la phase d'inventaire, consulter les populations pour choisir les bénéficiaires du projet REDD+, revoir le zonage pour évaluer les niveaux de biomasse, retour sur les populations pour obtenir leur accord, audit réalisé par un évaluateur « indépendant » autorisant l'entrée des crédits carbone sur le marché public.

Toutes ces opérations impliquent l'appui et sollicitent la compétence d'une vaste chaîne d'acteurs regroupant un arsenal bancaire, des financements parallèles, des acheteurs et des vendeurs carbone, des courtiers[12], des certificateurs censés chiffrer la quantité de CO_2 qui ne sera plus émise[13], des consultants en notation de marché carbone jugeant de la pertinence et de la transparence de la démarche, des évaluateurs divers intervenant lors de différentes phases de préparation et suivi, des inspecteurs examinant son déroulement, et d'autres intervenants nombreux et divers comme Tetra Tech Inc. basé à Phnom Penh, qui propose des services à la carte y compris pour l'accompagnement des sociétés autochtones dans « la reformulation de leurs projets de vie »…

Appui et accompagnement mais aussi une certaine dose de complicité puisque autant les ONG de conservation, les autorités nationales que la pléthore des agences sollicitées pour guider, contrôler et valider les processus REDD+ convergent, tacitement, sur l'intérêt de plébisciter, et donc de faire aboutir, une entreprise de préservation de la nature grâce à laquelle chacun prélève une marge financière conséquente. Le MoE, souverain, reçoit pour lui seul 20 % du produit de la vente. Nos interviews avec du personnel local d'ONG, des rangers, des chefs de

12. Everland est le principal *broker* REDD+ au Cambodge : https://everland.earth/ [5 mai 2023].

13. Verra est le certificateur principal dans le pays, en dépit des sévères critiques qui lui furent adressées quant à sa méthodologie complaisante et biaisée, surestimant la quantité de carbone épargnée. Voir les multiples articles publiés dans *The Guardian* depuis janvier 2023, notamment https://www.theguardian.com/commentisfree/2023/apr/02/the-guardian-view-on-carbon-offsetting-an-overhaul-is-overdue [8 mai 2023].

Livre Bourdier-BATOK.indd 170 21/12/2023 10:39

village ainsi qu'avec quelques agents publics, tous requérant une stricte confidentialité, témoignent en catimini de cette convergence d'intérêts ; qui des arrangements entre agences et institutions se rencontrant sur le terrain en vue de sélectionner ce qui « plaît à attendre » ; qui des manipulations intentées envers un évaluateur débarquant pour quelques jours pour réaliser une expertise sans aucune connaissance du pays ; qui des conflits d'intérêts patents quand une personne étrangère vivant dans le pays et désireuse de se faire bien voir par les autorités, mandatée pour évaluation, « oublie » dans son rapport de mentionner des abus de l'ONG de conservation ainsi que les répressions effectuées par des officiers de l'environnement signalés par les populations autochtones ; qui de ce courtier ou de ce vérificateur carbone négligeant volontairement de tenir compte des malversations financières, des accaparements de terre et des atteintes aux droits humains dont ils ont pourtant connaissance mais qui seraient susceptibles de montrer l'image destructrice d'un acheteur ou d'un vendeur carbone, tous deux étant leurs clients…

Forêts, aires protégées, populations forestières et REDD+

Depuis plus de deux décennies, les agences de développement international ont versé, presque à fonds perdu, des ressources au Cambodge en soutien à la conservation et au « développement durable ». Il est très vite apparu que la question de la forêt et de la gestion des terres était emblématique de la corruption systémique et du pillage des biens de l'État (Global Witness, 2009). Preuve en est, au cours des dix dernières années, le Royaume détient l'un des taux de déforestation les plus rapides au monde. Une enquête menée par imagerie satellite en 2020 par des chercheurs de l'université danoise de Copenhague montre que le Cambodge a perdu 26 % de sa couverture arborée, soit l'équivalent d'environ cinq millions sept cent mille acres depuis 2014[14]. Pareillement, l'absence de plans de gestion des ANP avec des zones mal délimitées a permis de placer des concessions foncières économiques – qui sont des mécanismes d'accaparement légaux de terres officialisé dès 2001 – au sein de nombreuses ANP, ce qui a généré de graves impacts sur la diversité biologique et sociale, avec des populations riveraines sauvagement menacées et dépossédées de leurs ressources naturelles (Bourdier, 2019 ;

14. Information : Ida Theilade, écologiste danoise (mars 2021).

Hak, 2018). Environ un million et demi d'acres, soit 12 %, de la couverture forestière des ANP du Royaume a été ainsi perdue entre 2011 et 2018.

La gestion des ressources n'est donc pas une question technique qui peut être abordée avec la foresterie classique ou l'utilisation des terres par des méthodologies de planification. Elle est ici question de pouvoir, de relations et d'argent drainant toutes formes d'injustice sociale et environnementale. Les conflits sur l'accès aux ressources naturelles sont pour la plupart des luttes de pouvoir entre différents groupes détenant ou revendiquant l'accès à la ressource. Il s'agit habituellement d'un rapport de force entre communautés et entreprises rurales tributaires de la forêt en collusion avec les intérêts du gouvernement central, lui-même en relation avec des investisseurs cambodgiens[15] et étrangers désireux d'accéder en toute latitude à du bois précieux et des terres pour leur propre intérêt ou pour le marché mondial.

Les legs du passé en matière de protection forestière

La première tentative du Cambodge d'introduire « une gestion durable des forêts » dans les années 1990 a pris fin et fut commentée par la Banque asiatique du développement (BAD) comme « un échec total ». Presque toutes les terres forestières étaient données sous forme de concessions forestières à des entreprises forestières étrangères, qui utilisaient des personnalités de la classe dirigeante ainsi que l'armée comme sous-traitants. La frénésie qui en a résulté s'est transformée en responsabilité gouvernementale sous la houlette du Premier ministre qui a finalement cédé aux pressions internationales et convenu d'un accord forestier suivi d'un processus de réforme. La disparition des concessions forestières offrit un répit à la forêt ainsi qu'aux communautés sylvicoles. Il a également augmenté la sécurité dans les provinces éloignées. Mais la rémission fut de courte durée. L'État raviva l'accès aux ressources en bois en faisant usage de la concession foncière économique, un instrument de la loi foncière, destinée à l'origine à promouvoir des plantations industrielles à grande échelle sur des terres arides non habitées (conditionnalités qui furent rarement respectées). Contraire à plusieurs

15. Notamment avec les *Okhna* (titre obtenu par donation financière) qui sont des hommes d'affaires ayant des liens avec les élites dirigeantes ou militaires du Cambodge.

lois bafouées (reconnaissance de l'usage des terres cultivées, droit des minorités ethniques…), cette arnaque à peine voilée est devenue la plus grande menace pour la destruction des ressources naturelles et elle s'assortit de la confiscation d'espaces de vie traditionnellement gérés par les gens de la forêt. En outre, la violation ouverte et continue de la loi foncière conduit à l'exploitation et à la coercition culturelle des populations autochtones du Royaume, qu'aggrave le refus de considérer leurs droits coutumiers, ce qui constitue le second échec criant du gouvernement.

Montrer les ANP

La conservation se vend bien et le pays s'escrime à montrer son engagement en la matière. Examiner le système des ANP au Cambodge, en tenant compte des rationalités sous-jacentes à leur établissement et à leur application ainsi que de la manière dont le système d'aires de protection se déroule sur le terrain dans le Cambodge rural constitue pour notre étude un prérequis, tant les projets de démarcation des REDD+ se chevauchent avec la taille et la distribution des ANP qui, rappelons-le, constituent d'éminents atouts politiques verts. Leur constitution est née d'un assemblage d'acteurs variés dans l'espace et dans le temps avec les lois coloniales françaises, les bailleurs de fonds occidentaux, les ONG occidentales, les consultants, les philanthropes, les courtiers du pouvoir cambodgiens, l'armée et les forces de l'ordre locales (Frewer, 2017). Au cours de la dernière décennie, le MoE en est venu à occuper une position de pouvoir substantiel au sein de la hiérarchie de l'État – avec pour mandat de gouverner plus de 40 % de la superficie du pays, moyennant des ressources financières et un soutien politique jamais atteint auparavant. Un système juridique en évolution a également émergé, élargissant son mandat et lui accordant le pouvoir de réprimer les délits forestiers et de faire respecter les limites des ANP. Simultanément, au niveau local, la territorialisation de vastes zones forestières permet au MoE de contrôler les ressources naturelles et les terres à l'intérieur des zones protégées, où des pots-de-vin et l'extorsion pour l'accès discrétionnaire à des ressources d'hommes d'affaires privilégiés sont fréquemment constatés par les villageois vivant dans ou à côté des ANP.

Les données gouvernementales indiquent que, en 2023, le pays compte sept millions trois cent mille hectares carrés d'aires protégées,

soit 41 % de la superficie du Royaume. Bon nombre de ces ANP chevauchent des zones habituellement utilisées et gérées par les communautés locales. En raison de cette dépendance vitale à la terre et aux ressources pour assurer leurs moyens de subsistance, la loi sur les ANP promulguée en 2008 a permis la création d'aires protégées communautaires (APC) censées fournir aux résidents des droits d'usage ainsi que des responsabilités de gestion sur certaines parties. En théorie, elle est censée entraîner une amélioration des moyens de subsistance des communautés tout en encourageant leur contribution aux pratiques de conservation. Mais la réalité diffère. Pour ne citer qu'un exemple, le cadre juridique des APC est très restrictif en ce qui concerne l'usage et les activités commerciales autorisées par les habitants. Le gouvernement, docilement soutenu par les ONG de conservation, est plus enclin à se concentrer sur la conservation pure que sur les avantages socio-économiques pour les communautés (Rock, 2022, p. 2).

La loi sur les ANP est restrictive, y compris pour les APC. Environ seules cent quatre-vingt-deux APC couvrant une superficie de trente et un mille hectares ont été approuvées, soit moins de 5 % des superficies totales sous protection, avec cinquante-cinq mille quatre cent quarante-six familles censées gérer les APC (Rock, 2022). Très souvent, le MoE décide seul de leur création. Quid des populations ? Considérées comme une gêne, elles inspirent avant tout méfiance. Ce qui implique que stricte aussi soit la réglementation. Les articles 56 et 62 de la loi sur les ANP stipulent que tout individu qui se livre à l'exploitation forestière, à l'empiétement, au brûlage et au défrichement des terres forestières peut encourir une peine d'emprisonnement de cinq à dix ans et une amende pouvant aller jusqu'à cent cinquante millions de riels (47 200 dollars US).

L'État poursuit ainsi sa quête verte en nationalisant de plus en plus d'espaces, parfois grands, même très vastes, mais des fois aussi petits qu'une colline. L'État a droit de préemption sur des espaces particuliers comme les rivières, les lacs, les thalwegs, les montagnes et des portions de forêts. Une fois nationalisé, le territoire devient bien public. Mais les autorités nationales peuvent vendre ce bien car elles ont un droit de désengagement. Elles peuvent aussi renoncer à sa gouvernance directe à des fins « justifiées » de développement ou de préservation/conservation, ou les deux à la fois. Généralement, elles vendent ces espaces quand elles ont besoin de liquidités, parfois pour remplir les caisses de l'État mais aussi… pour grossir les poches de certains hauts fonctionnaires et

Livre Bourdier-BATOK.indd 174 21/12/2023 10:39

hommes d'affaires proches du parti politique au pouvoir, ainsi que la presse indépendante – supprimée depuis février 2023 – le rapportait régulièrement. Quoi qu'il en soit, les décideurs savent très bien trouver les mots pour faire passer le message (du genre, « en accord avec la promulgation ratifiée par le roi, vénéré et respecté de tous et de toutes, afin de protéger la fabuleuse diversité biologique », etc.). Bref autant de mots-clefs, au goût du jour, repris et réappropriés afin de faire passer la décision. On assiste à un morcellement du territoire, un morcellement qui affecte particulièrement les lieux où vivent les populations autochtones et sylvicoles et leur mode de vie (concentration d'habitat, restriction d'usage des terres, moindre accès forestier, ressources naturelles confisquées) qui va s'intensifiant avec l'accord et la bénédiction des ministères de l'Environnement, des Finances, des Forêts et du Développement rural.

Cette apparente profusion de ANP est contrebalancée par leur exploitation. Certaines sont des ANP de papier, des parcs fantômes. Un activiste environnemental, Markus Hardtke, signale que,

> « La taille importante sur le papier de certaines ANP n'est pas le principal problème. La clé est le manque d'engagement et de vision, une corruption systémique à différents niveaux et des intérêts concurrents entre les acteurs étatiques et privés impliqués[16]. »

Ainsi, la carte présentée par le MoE (2017, p. 22) pour montrer les zones de conservation reste pour beaucoup d'acteurs (y compris, en catimini, des officiels et des membres d'ONG) de la poudre aux yeux car nul ne peut dire, sur les un million quatre cent mille hectares signalés, combien sont accaparés par des investisseurs agissant en toute impunité et en complicité avec le gouvernement.

Les ANP : zones d'exclusion et de réglementation élitiste

Si la délimitation et la catégorisation des ANP restent floues, un dispositif juridique élaboré prévaut, avec un traitement inégal : alors que la loi est intraitable pour les petits paysans de la forêt, nombreux sont les « arrangements » privilégiant une élite. La loi s'adoucit au gré des alliances et pour le bénéfice de personnes disposant d'un capital

16. Communication personnelle, mars 2023.

d'investissement et prêtant allégeance au parti politique au pouvoir. C'est ainsi qu'en 2022 plus de neuf cent trente mille hectares de terres publiques de l'État à l'intérieur des zones de conservation protégées devinrent éligibles à la privatisation, grâce à un sous-décret du 30 novembre signé par le Premier ministre. Déjà, en mars 2021, le Cambodge avait promulgué le sous-décret n° 30 destiné à redistribuer les terres aux communautés qui en avaient perdu le contrôle après l'accaparement des terres par le MoE et les ONG de conservation mandatées pour les administrer comme ANP. Dans un cas comme dans l'autre, il est à craindre que ces terres ne soient pas destinées, comme prévu, aux communautés locales sans terre mais qu'elles soient surtout disponibles à la vente ou à la location à des entreprises, des holdings, des investisseurs ou des propriétaires absentéistes mais politiquement connectés, comme on peut l'observer un peu partout[17]. En l'état, aucun mécanisme de rétrocession de terres jadis captées par l'État à des fins de conservation n'a encore vu le jour en mai 2023 dans les quatre provinces du nord-est qui retiennent notre attention. C'est plutôt l'inverse : les restrictions d'accès à la terre, surtout avec les projets REDD+, vont augmentant (Frewer, 2017 ; Work, 2021).

Ajoutons à cela que des membres du gouvernement comme leurs associés savent profiter de l'atmosphère déréglementée que le sous-décret du 30 novembre a inspirée pour contourner d'autres arrêtés dont seuls quelques éminences grises, consultables pour qui a les moyens de les approcher, peuvent dire s'ils sont encore valables, abolis ou suspendus. Des personnalités détenant un capital social et symbolique conséquent sont ainsi capables d'utiliser la loi, avec toute la violence qu'elle génère à l'encontre des populations forestières, pour s'approprier des ANP – ou autoriser autrui à accaparer, en échange de faveurs – en délogeant ou restreignant l'accès aux ressources naturelles, comme nous avons pu le constater lors de nos enquêtes dans des villages autochtones du nord-est. Bien souvent ces accaparements s'exécutent sous le couvert de prétextes écologiques (écotourisme, croissance « verte », développement « équitable », programme d'affo-restation…). Si d'aventure ces procédures iniques ne plaisent pas, le gouvernement s'obstine à réduire au silence les contestataires (intimidation, arrestation, pressions sur la parenté) dont le seul crime est de vouloir faire valoir leurs droits. À l'image d'un collectif de femmes

17. https://www.licadho-cambodia.org/topic/land [26 mai 2023].

bunong à Mondolkiri se mobilisant, contre vents et marées (jugement, amendes, menaces…), pour empêcher une société khmère de couper des arbres à résine, source de revenus pour de nombreuses familles. La mainmise des autorités ne s'arrête pas là : les coalitions de paysans, les communautés locales et les groupes de la société civile soutenant les populations vulnérabilisées sont fréquemment ciblés (Global Initiative against Transnational Organized Crime, 2022), ainsi que les (rares) journalistes d'investigation déterminés à pratiquer, non sans risques, leur profession en toute intégrité.

Notons enfin le caractère artificiel, fabriqué, évanescent et « donné à voir » de certaines ANP, notamment celles où résident des populations sylvicoles. Les décisions alambiquées du gouvernement aboutissant à l'absence de protection efficace d'espaces forestiers contre des accaparements fonciers par des personnes bien placées ainsi que la non-prise en compte des conditions de vie des habitants sont révélatrices de la volatilité nationale. Citons un autre exemple : l'année 2016 a vu l'USAID se lancer dans un programme de conservation au centre nord du Royaume avec un budget de vingt et un millions de dollars sur cinq ans, le Greening Prey Lang, faisant référence à une forêt (jadis) considérée comme une des plus vastes de l'Asie de Sud-Est. Trois ans plus tard, la déforestation rapide, attribuée à des niveaux élevés de corruption et de népotisme, conduisit l'agence d'aide états-unienne, appuyée par une pétition scientifique internationale et la menace d'une intervention citoyenne aux États-Unis, à annoncer la fin de leur soutien financier. L'absence de protection du sanctuaire de Prey Lang, de plus en plus dégradé suite à une exploitation forestière continue par des grandes entreprises[18], conjuguée à l'interdiction systématique faite aux membres de la communauté autochtone Kuy de protéger eux-mêmes les forêts dont ils ont depuis toujours l'usufruit – alors que ces derniers avaient montré auparavant leur capacité à protéger eux-mêmes le milieu forestier (Bourdier, 2016) – montre, dans ce cas précis, le parti pris des autorités ne faisant rien pour empêcher l'exploitation forestière illégale organisée dans ces ANP, et son refus de considérer les populations sylvicoles comme de partenaires potentiels dans le domaine de la conservation.

18. Malgré le soutien de l'USAID, le Prey Lang Wildlife Sanctuary a perdu environ trente-huit mille hectares de forêt, soit près de 9 % de son couvert forestier, https://www.rfa.org/english/news/cambodia/funding-06172021175122.html [13 mars 2023].

REDD+, droits de l'homme et souveraineté culturelle

Se pencher sur les relations entre projets REDD+ et habitants de la forêt nous amène *in fine* à nous concentrer sur des formes d'entendement, de pratique et de perception, corroboratives mais non exclusives, susceptibles d'aider à comprendre comment la notion de conservation est comprise par les populations forestières, quelles sont les conditions effectives de mise en place du REDD+ dans l'espace villageois et, pour finir, de quelles façons les communautés « bénéficiaires » digèrent et vivent ce qui leur est dicté. D'autres considérations mériteraient d'être prises en compte mais nous nous contenterons de privilégier ces trois dimensions anthropologiques trop souvent négligées dans les études REDD+, un oubli qui ne fait que passer sous silence les conséquences bioculturelles d'une marchandisation de la nature imposée de l'extérieur.

Populations autochtones, ONG et conservation

Les ONG de conservation ne détiennent pas le privilège de l'attention à l'environnement. Bien avant leur création à partir du XIX^e^ siècle, les peuples de la forêt ainsi que les populations séjournant dans d'autres écosystèmes diversifiés ont appris par tâtonnement, bricolage, expérience, emprunt et sagesse patiemment accumulée au fil des générations à questionner le milieu qui les entoure. Ils ont su lui attribuer un contour plus ou moins défini, le comprendre en privilégiant certains critères et négligeant d'autres, lui donner un sens, lui-même sujet à changement dans le temps et l'espace. Inutile de revenir ici sur cette prodigieuse part de créativité humaine envers la nature, dont les ressorts tant pragmatiques que symboliques ont été maintes fois décrits et analysés dans un très grand nombre d'essais anthropologiques, impossibles à commenter ou mentionner ici. Ce qu'il importe de retenir, outre l'étonnante richesse de ces modalités de gestion traditionnelles de l'environnement, est que bien souvent la nature n'est pas extérieure à l'être humain. Celui-ci en fait partie, au même titre que des entités non humaines mais animées (plantes, animaux, éléments du relief…). Ce regroupement d'entités humaines et non humaines constitue un système interactif et interdépendant, de mutualité pourrait-on dire, rendant stérile, voire dangereuse, toute idée de domination de l'humain sur le reste du monde, étant entendu que montrer son autorité et sa toute-puissance de contrôle ne

Livre Bourdier-BATOK.indd 178 21/12/2023 10:39

peut se faire qu'aux dépens du devenir de soi-même et des autres entités dans ce monde.

Notre intention ne vise pas à décrypter les cosmogonies et les ontologies des populations autochtones cambodgiennes, un travail au demeurant nécessaire et déjà commencé (Bourdier, 2009, 2022), mais dont le compte rendu n'a pas sa place dans ce court essai. Contentons-nous de rappeler que les paysans de la forêt ne s'opposent aucunement à la préservation de leur écosystème. Conscients d'être partie intégrante de la nature, de l'utilité de son maintien pour leur propre devenir autant que pour celui de la nature elle-même, c'est plutôt dans la façon dont on cherche à leur imposer de nouvelles directives « écologiques » peu soucieuses de leurs catégories de pensée et de leurs conditions de vie qu'ils émettent de sérieuses réserves.

Retournons auprès des deux ONG de conservation, WA et WCS, et regardons si elles savent apprécier ces savoirs et pratiques ancestraux, si elles daignent les considérer. Un premier constat, édifiant, est qu'à aucun moment ces deux ONG font mine de s'y intéresser, non pas forcément par ignorance car elles ont tout de même le pressentiment que ces populations sylvicoles ont des points de vue à exprimer, mais plutôt par dédain, commodité et surtout par volonté d'imposer leur logique implacable témoignant, pour reprendre leurs propres déclarations, « d'une forme de rationalité qui est elle-même le produit d'une science écologique héritée d'une pensée occidentale éclairée ». Commodité car, ainsi que le rapporte un employé d'une des deux ONG, « quand bien même on voudrait, il serait malaisé d'intégrer ces savoirs dans une intervention sérieuse digne de recevoir l'attention des bailleurs de fonds, et d'obtenir la bénédiction des autorités nationales », peu soucieuses – il est vrai – de s'encombrer des « croyances » de minorités ethniques qu'il s'agit d'assimiler et de civiliser. Des connaissances qui au bout du compte sont reléguées à n'être que de vagues superstitions peu cohérentes, non systématiques et souvent fantaisistes, susceptibles de nuire à la crédibilité de tout projet de conservation « tenant la route » auprès des biologistes, des agences de validation et de certification. Imposition dans la mesure où les conservationnistes se vantent de réunir en leur sein des scientifiques, des professionnels en management et des experts qui, eux, savent : ils sont au courant des défis environnementaux, maîtrisent les outils d'évaluation adaptés, connaissent l'évolution des politiques internationales, savent compter et drainer l'argent nécessaire ! « Un train est en marche et la locomotive le fait avancer, il faut savoir minimiser les

risques de déraillement avec les considérations ésotériques et décousues des autochtones […] on doit leur apprendre à raisonner », signalait en toute quiétude un recruté d'une ONG. On pourrait multiplier à l'infini les discriminations les plus flagrantes à l'égard des gens de la forêt, qui ne sont alors pas perçus comme des partenaires dignes d'être écoutés, et dont le triste résultat de cette attitude, au mieux paternaliste, est de réduire à néant toute tentative de conciliation et de débat.

Les deux ONG de conservation ne se préoccupent pas de s'enquérir des savoirs et des styles de vie des populations avec qui, dans le cadre des projets REDD+, elles doivent pourtant composer. Leur méconnaissance abyssale ne les empêche pas de prétendre se soucier de leur devenir. Impossible, en effet, de les ignorer totalement car les ONG doivent recevoir leur approbation avant d'intervenir sur le terrain[19]. Compte tenu de cette asymétrie relationnelle, comment les ONG présentent-elles et justifient-elles leur intervention à venir ? De quelles stratégies disposent-elles pour convaincre du bien-fondé de leur action espérée, et sur quels critères reposent leurs arguments censés montrer aux villageois tout l'intérêt qu'ils ont à gagner pour être partie prenante ?

Consentement, compensation et mise en chantier

Le consentement préalable, libre, éclairé et informé (CPLEI) est le plus souvent dénaturé : pas vraiment préalable, encore moins éclairé et informé, il prend une tournure souvent persuasive. Nos enquêtes révèlent qu'avant toute concertation villageoise, des pré-accords sont déjà en cours entre acheteur et vendeur de carbone. Au moment où tout semble prêt, nationalement et internationalement, il s'agit pour les conservationnistes de convaincre par tous les moyens et non pas, comme théoriquement envisagé par le CPLEI, de concéder aux communautés la possibilité de refuser la proposition REDD+. WA, très impopulaire dans son territoire de juridiction (Bourdier, 2018), eut toutes les peines du monde à faire accepter son projet REDD+. Les villageois méfiants, refusant de se rendre dans les réunions d'information, racontent comment ils subirent de fortes pressions de la part des autorités locales, cooptées par WA, et surtout des agents du MoE leur enjoignant de ne pas s'entêter, leur laissant entendre que tout refus de leur part entraîne-

19. Un village deviendra un village REDD+ si au moins 50 % de la population adulte fournit son accord.

Livre Bourdier-BATOK.indd 180 21/12/2023 10:39

rait une absence d'aide de l'État, l'arrêt des projets en cours (infrastructures, soins de santé, éducation), et le renforcement des sanctions pour toute activité de prédation forestière si jamais ils s'obstinaient à ne pas signer en faveur du projet REDD+. Moins intimidante, WCS mise sur la contribution méritoire des villages à sauver la planète en protégeant leur forêt. Moyennant le titre honorifique de « gardiens de la forêt », des villageois se souviennent avoir entendu dire que l'espoir qu'ils conservent intact leur milieu signifiait que tout le monde, même en dehors du pays, avait les yeux rivés sur eux. Et d'ajouter qu'au vu du changement climatique, il leur serait indigne de ne pas souscrire. Au bout du compte, les consultations CPLEI auprès des populations articulent menace de répression pour WA et discours lénifiant pour WCS avec des arguments financiers pouvant se traduire en opération de séduction (vous aurez ce que vous n'avez jamais imaginé avoir) et d'indispensabilité (sans REDD+ pas d'amélioration des conditions matérielles de vie).

Les motifs financiers, avec promesse de retour auprès des populations, jouent un rôle important. Le recours à des incitations économiques est fondé sur le principe que la conservation provoque des restrictions d'usage de terre et entraîne des coûts de subsistance supplémentaires (liés à la non-utilisation de terres devenues ANP) pour les habitants. Des paiements, présentés sous la forme d'activités de développement, sont alors effectués pour compenser ces coûts, même si les sommes proposées aux villages restent modestes[20] comparées aux fonds captés par les ministères concernés, les conservationnistes et les agences de développement.

Mais quelles sont ces activités de développement ? Souvent cité en premier lieu, il est dit que grâce à la vente de carbone, les enfants auront une chance d'aller à l'école, une démarche soutenue par le ministère de l'Éducation qui accorde des bourses aux étudiants pour qu'ils étudient à l'université. Un alibi des ONG qui revient incessamment : « s'ils ne reçoivent pas d'éducation, ils vivront toujours dans la région et seront condamnés à surutiliser les ressources naturelles ». Rien à redire, si ce n'est ce bout de phrase révélateur, stipulant la nécessité d'éloigner les nouvelles générations des activités traditionnelles liées à la forêt. L'avenir se situe ailleurs, et pourquoi pas en ville, avec pour débouché au Cambodge

20. Keo Seima est le premier endroit où le Cambodge a vendu du crédit carbone. Un accord conclu avec chaque village permet, grâce au dernier versement effectué en 2023, le transfert de sommes allant de 13 000 à 50 000 dollars, suivant l'état de la forêt villageoise.

la cadence effrénée des industries textiles. Gloire à la production nationale, fer de lance de la croissance économique du Royaume. WA, dans sa propagande exaltée[21], se vante de l'argent investi pour l'éducation et l'accès au travail « stable » qui permettra aux jeunes de « sortir d'une misère exécrable », de « découvrir l'aspect clément d'une vie mobile », et « d'accéder à des services de santé répondant enfin à leur besoin ». Hormis la gratuité de ces affirmations, WA oublie de signaler que « la nouvelle vie » des jeunes couples hors de chez eux les force à se séparer de leurs jeunes enfants, confiés aux grands-parents (contre deux courtes visites chaque année), que ces centres de santé, éternellement mal achalandés, restent encore éloignés des zones de concentration humaine. Contrairement à la propagande WA où la mobilité spatiale serait signe de réussite sociale, les déplacements sur le long terme des jeunes villageois pour aller travailler dans des conditions exténuantes dans les usines de la capitale provinciale sont vécus comme la plus affligeante des solutions (abandonner les siens, couper les liens historiques affectifs avec la forêt), liée à l'impossibilité structurelle pour cette génération – comme leurs parents déjà dépossédés – d'avoir une vie décente en restant proche des forêts. Totalement privés de terres devenues ANP (WA refuse obstinément, faisant fi d'une obligation morale, de convertir des parcelles en APC), ils ne peuvent plus être cultivateurs, ni même employés chez les rares petits possédants. Les activités de chasse, de pêche et de cueillette sont plus que jamais restreintes avec les contrôles incessants des rangers de WA, associés à la répression impitoyable des agents du ministère de l'Environnement qui tendent à criminaliser des pratiques de subsistance jadis effectuées avec diligence. Autant de nouvelles configurations socio-économiques aboutissant à une pauvreté croissante, auprès de familles non solvables transformées en proies faciles par des agences de microfinance peu scrupuleuses. Dans l'écrasante majorité des cas (cinq villages étudiés sur six passés en revue dans la circonscription WA), le travail salarié forcé industriel ne suscite aucun épanouissement. Il est un assujettissement, en raison de l'obligation familiale, pour chaque migrant travailleur, de rembourser chaque mois le surendettement de sa parenté. Interrogés, des conservationnistes répliquaient, dans le meilleur des cas, qu'une mauvaise gestion de l'endettement n'était pas de leur ressort, mais celle du gouvernement. Tout en susurrant qu'elle était

21. https://www.innovationforum.co.uk/articles/southern-cardamom-redd-project-how-redd-is-working-to-save-cambodia-s-forests [15 mai 2023].

Livre Bourdier-BATOK.indd 182 21/12/2023 10:39

liée à l'imprévoyance de gens à obtenir facilement une somme d'argent conséquente sans qu'ils ne pensent à se projeter dans l'avenir pour assurer son remboursement. Comme si les familles désœuvrées, résignées à emprunter, le faisaient par pur plaisir et avidité.

Les villages ne peuvent décider n'importe quelle activité de développement. Ils ne sont autorisés qu'à proposer des actions jugées recevables par les conservationnistes, comme des constructions d'édifices publics (en ciment), des petites routes, des infrastructures solaires, des systèmes d'approvisionnement en eau, ou encore des formations à des occupations déjà pratiquées, donc peu efficaces (agent de voirie, coiffeur, réparateur vélos/motos, aide-cuisinier pour les centres écotouristes, etc.). L'ONG se réserve le droit d'attribuer une somme d'argent, réévaluée lors de chaque versement annuel en fonction des « performances » villageoises (maintien du couvert forestier) en phase aux objectifs REDD+. En dehors de ces évaluations infantilisantes – attribuant récompenses ou punitions comme envers un écolier qui récite sa leçon – visant à propulser le village dans la modernité, le salariat, l'échange marchand et la mobilité spatiale, aucune possibilité de raffermir les attaches quelquefois déliquescentes avec le biotope forestier ne s'offre aux habitants.

Seule subsiste pour quelques villageois sélectionnés une incitation, rémunérée, pour effectuer chaque semaine des patrouilles forestières afin de prévenir, et sanctionner, toute intrusion et prédation indésirable. Le voisin d'un patrouilleur peut devenir son adversaire. On ne peut s'empêcher d'insister sur le fait que la fonction latente de ces activités de développement, dont on ne peut critiquer l'à-propos de certaines comme l'amélioration des services de santé, consiste en premier lieu à éloigner autant que faire se peut l'homme de la forêt. Une division s'impose, qui s'oppose à la vision autochtone cherchant au contraire à assembler (Bourdier, 2022). Rien de ce qui pourrait établir un continuum de vie entre humains et non-humains n'est valorisé par les ONG. Étrange attitude au moment où les sociétés contemporaines confinées dans des villes et campagnes industrielles deviennent conscientes des effets délétères de l'éloignement avec la nature, provoquant diffraction et perte de sens avec le monde tangible et intangible des forêts. Il aurait été pertinent de recenser, comme l'évoquent des villageois, les savoirs botaniques locaux, de raviver les connaissances vernaculaires des plantes comestibles, aromatiques et médicinales. Dans une autre perspective, compte tenu de la disparition progressive de certaines manières d'être, des Bunong de Mondolkiri affirment la nécessité de répertorier chez ceux qui savent

Livre Bourdier-BATOK.indd 183 21/12/2023 10:39

encore (anciens, porteurs de la tradition, intercesseurs religieux…) les corpus de mythes, les droits coutumiers ainsi que les pratiques ancestrales liées aux formes de compréhension de la marche du monde. Ces ingrédients susceptibles de montrer une conception particulière de la nature auraient avant tout une fonction utilitaire à saisir, car c'est précisément là que peuvent s'identifier des manières originales de composer avec le monde. Ils auraient également une fonction « rédemptrice » susceptible de témoigner de l'intérêt envers des cultures autochtones dont le caractère dépréciatif remplit le discours à leur égard. Interrogés, des villageois nous rétorquaient, « comment proposer de telles choses à des *angkar* (ONG) qui savent tout, se moquent de nos pratiques et rient de nos croyances ? ».

Une fois lancé, le déroulement du projet REDD+ s'effectue sans intervention attendue dans les villages, si ce n'est l'exigence que les habitants obéissent aux directives du MoE et ne touchent pas à la forêt. À moins que de timides tentatives de participation sérieusement encadrées voient le jour. WCS, à l'opposé de WA qui refuse le partenariat avec les villageois et fait tout pour décourager les initiatives personnelles, a formé dans chaque village des comités REDD+, réunissant quatre à six personnes des deux sexes, censés être les intermédiaires entre l'organisation et la communauté, afin d'établir, comme il est écrit sur le papier, des liens de proximité et de convivialité. Si la qualité des relations est difficile à évaluer, certains fonctionnements peuvent être signalés. Les comités organisent des réunions mensuelles, parlent de l'évolution des activités en cours, invitent les personnes à exprimer leurs doléances, et s'arrangent pour que les discours des agents de WCS (parfois des auditeurs, du personnel du gouvernement) soient entendus par le plus grand nombre possible de personnes. Mais l'existence de ces comités est sujette à caution. Les villageois interrogés soupçonnent que les membres élus du comité et leurs familles sont les principaux bénéficiaires des projets REDD+, choisissent les actions de développement sans se préoccuper des attentes villageoises, ne divulguent pas toute l'information, s'octroient les positions matériellement et socialement profitables, comme la nomination prestigieuse de porte-parole, le recrutement pour les patrouilles forestières, les invitations défrayées à des rencontres intercommunautaires et officielles. Il leur est aussi reproché d'avoir tendance à se désolidariser de certains villageois en situation de détresse économique et familiale : un chef de comité le reconnaissait ; « ma responsabilité est de fidéliser le budget REDD+ (la compensation) et pour cela, il faut mon-

trer que tout va bien dans le village ». Anecdotique ou pas, il n'en reste pas moins que la pérennisation de ces comités, contribue, comme il nous a été donné de voir à plusieurs reprises, à des conflits d'intérêts ainsi qu'à l'apparition de rivalités intra-villageoises entre affins des membres du comité (bénéficiaires de faveurs) et paysans, au soutien familial limité, condamnés à écouter les discours qui se répètent inlassablement lors de chaque réunion, sans que rien ne change pour eux, si ce n'est leur territoire de vie qui se rétrécit implacablement.

Vivre et survivre dans un village REDD+

La notion de souveraineté culturelle s'applique à l'échelle de la nation khmère, mais pas au niveau local. Alors que les villageois assistent, sans recours possible, à de vastes entreprises de déforestation sur des terres proches de chez eux par des investisseurs opérant en toute impunité, le fait qu'ils ne puissent se permettre de couper un arbre[22], ne serait-ce que pour réparer leur maison, témoigne d'un régime à deux vitesses dont ils sont les grands perdants.

« Voyez ce que nous a apporté WA : des toilettes (WC) avec un joli logo peint en vert ! Rien de plus », commente une femme de la vallée d'Areng à Koh Kong. En attendant, une partie de la terre utilisée par cette femme à des fins agricoles est devenue APC, avec interdiction de la mettre en valeur ; la famille, littéralement terrorisée par les agents de WA, n'ose même plus à se rendre dans la forêt ou même à proximité, de peur d'être taxée d'infraction pour pénétration illégale. La destruction des biens (habitats dans le champ, greniers, cultures) est récurrente à Koh Kong avec WA, à tel point que des foyers, insuffisamment informés des limites internes des ANP préfèrent vendre ou louer le peu de terres qu'il leur reste, et migrer loin de leur terre natale devenue terre REDD+. Le climat de peur engendré semble délibéré : un employé d'une des deux ONG reconnaissait qu'il fallait se montrer autoritaire pour être écouté. D'autres villageois déplorent, au vu des pancartes érigées sur les bords de route, la délation encouragée par WA, récompense à l'appui. Avec ces amalgames d'interdits, de contrôles et d'information évasive empêchant de savoir ce que l'on peut encore toucher et ponctionner dans la forêt,

22. À moins de faire une demande officielle de permission, dont la réponse, si elle arrive, peut prendre plus de six mois avec peu de chances d'être acceptée (témoignage conjugué de trois familles).

on ne peut guère s'attendre à déceler une amélioration quelconque des conditions de vie. Les activités de développement améliorent – quand bien même cette amélioration, non estimée, reste toute relative – tant que faire se peut le cadre matériel de vie mais en aucun cas elles ne contribuent à promouvoir la dignité des populations autochtones sérieusement mise à l'épreuve, en plus des droits humains fréquemment parodiés.

Un seul exemple, choisi parmi tant d'autres, suffit à montrer la teneur de la discrimination vécue à l'encontre des villageois ordinaires. Alors qu'un jeune homme, Thouen, ensemençait un petit lopin de terre déjà entouré de champs de manioc appartenant à d'autres paysans de son village, des officiers du MoE accompagnés de rangers arrivèrent subitement, l'arrêtèrent, le conduisirent à la capitale et le livrèrent à la justice. Il fut emprisonné le jour même, avec comme chef d'accusation, « tentative d'aménager une parcelle de terrain localisée sur une ANP en vue de la vendre à des personnes étrangères au village ». Ce qui n'était absolument pas son intention. Il resta enfermé plus de quatre mois et put enfin sortir, en attente du jugement, lorsque sa famille, l'une des plus pauvres du hameau, parvint à emprunter l'argent nécessaire à la caution. Avant d'être mis aux arrêts, des officiers du MoE, décidés à lui donner une bonne leçon, lui coupèrent les cheveux, le maltraitèrent physiquement, le forcèrent à enlever certains de ses vêtements et l'enjoignirent de ne pas commenter au tout-venant les conditions de son arrestation et de sa future détention. Quand son frère et sa mère s'alertèrent de sa disparition, ils se rendirent chez le chef du village, au courant de l'affaire mais n'ayant pu empêcher l'extradition de Thouen malgré la tentative avortée de la police municipale de trouver un compromis, et en dépit d'un appel téléphonique à un agent de WCS requérant, sans succès, intervention. « Ce n'est pas de notre ressort, les crimes concernent le département de la justice », répliqua sèchement l'agent WCS. Ils se rendirent ensuite aux bureaux du MoE à plus d'une quarantaine de kilomètres afin de s'enquérir. Ils rencontrèrent des officiers menaçant de les accuser de complicité avec Thoeun et prenant ainsi un malin plaisir à les humilier verbalement. Impossible aussi de récupérer le matériel confisqué, mobylette et débroussailleur, utilisé comme preuve à conviction. Plus tard, un avocat bunong s'occupa gracieusement du litige mais il fut aussitôt accusé d'obstruction à la protection environnementale ! Incarcéré dans une petite cellule, avec de maigres repas de mauvaise qualité et des autorisations de visite de son frère délivrées au compte-goutte, l'état

Livre Bourdier-BATOK.indd 186 21/12/2023 10:39

de santé de Thouen se dégrada sans qu'aucune attention médicale ne lui soit accordée, malgré les vaines supplications de sa famille. Il rentrera chez lui, affaibli, attendant avec appréhension le verdict de la cour. Cette histoire, connue de tout le monde à Keo Semia, ne fit qu'intensifier les craintes des autres paysans d'être arrêtés pareillement, sans justification clairement énoncée. Apeurés par l'aboutissement sordide de cette affaire, ne sachant vers qui se tourner pour faire valoir leurs droits si jamais quelque chose se passait, certaines familles en viennent à faire profil bas, à suspendre leur travail agricole, même s'il est *a priori* autorisé, mais « sait-on jamais, on ne sait pas tout, et on ne voit pas comment savoir… », commentait une jeune femme.

Liberté restreinte, atteintes aux droits humains, souveraineté autochtone déniée, justice environnementale inexistante, forêt sous étroite surveillance sauf quand elle est concédée à une élite, répression constante, terres converties en ANP mais exceptionnellement accessibles : autant de facteurs laissant entendre un avenir peu radieux pour les populations autochtones en temps de REDD+, à moins que des mesures plus compréhensives ne viennent changer la donne. Mais en l'état, rien d'encourageant pour les populations autochtones ne se profile à l'horizon.

Crédits carbone et colonialisme vert

Depuis 2016, le Cambodge a gagné onze millions six cent mille dollars grâce à la vente de crédits carbone naturel aux grandes multinationales Disney, Kering Intuit, Shell et Gucci, soucieuses de réduire leur empreinte carbone. En 2023, cinq millions de dollars viennent s'ajouter avec la compagnie aérienne Delta pour le parc dont s'occupe WCS. D'autres projets sont en cours sur d'autres territoires boisés gérés par CI, Nature Life, WCS et WWF. L'odyssée du carbone est en plein essor.

Les avis officiels sont fallacieusement unanimes, du moins dans le pays : les projets REDD+ sont des réussites, il faut préparer d'autres contrats, mobiliser les populations et trouver des acquéreurs de carbone. Mais de tous ces succès autoproclamés d'opérations de marché volontaire de carbone qui sont avant tout de juteuses stratégies intentées par les autorités pour capter des financements extérieurs, rien n'est dit à propos de ces marchés carbone, gangrenés de tous bords (Bachram, 2004), et dont des études indépendantes menées ailleurs – mais applicables en de nombreux points au Cambodge – reconnaissent leur échec à prévenir

le changement climatique au profit des industries extractives qui continuent leurs activités polluantes, délayant ainsi les actions climatiques effectives (Lohmann, 2009 ; Arsel, 2012). Par ailleurs, dans les deux cas cambodgiens présentés ici, rien n'est dit dans les documents des ONG et du MoE de l'impact à court et moyen termes des projets REDD+ auprès des populations sylvicoles, si ce n'est de les présenter comme de « chanceux bénéficiaires ».

Qu'en est-il alors ? Les efforts du gouvernement ont pour but de détourner les populations locales de l'exploitation des ressources naturelles, sans pour autant questionner si ces modes de gestion participent ou pas au maintien des forêts. D'emblée ils sont à éliminer. Des crédits carbone, dont il a déjà été signalé une sérieuse réserve quant à la probité des certifications[23], sont certifiés en échange d'une forêt devant absolument être préservée de toute intervention humaine. La politique du MoE appuie des projets de conservation ayant pour mission de réduire, voire interdire quand les paysans n'ont pas de titre de propriété (ce qui est très souvent le cas), l'accès aux terres ancestrales ainsi qu'aux forêts dont ils avaient naguère l'usufruit.

« Forêts vertes, forêts politiques », « riches forêts, pauvres gens »[24], telles sont quelques-unes des caractéristiques de la société à venir, promise aux populations forestières adhérant au protocole REDD+, moyennant une approche par le haut, non négociable. Des formes de gestion alternative de la forêt – auparavant en vigueur – sont désormais interdites aux communautés paysannes, sommées d'obéir à de multiples et compliquées régulations foncières et forestières, les obligeant à se convertir, en ce qui concerne les membres des comités REDD+, en administrateurs, techniciens et comptables en herbe, afin de faire état de ce qui se passe dans leur village aux autorités provinciales et à l'ONG qui supervise, avec menaces de sanction si le travail n'est pas correctement exécuté.

Telle orientation, dont il semble impossible de se soustraire, aboutit à un accès de plus en plus restrictif aux terres agricoles et forestières jadis utilisées et s'accompagne d'une impossibilité grandissante à contrôler son propre destin. Comment dénommer cette intromission marchande, technocentrique, bureaucratique et autoritaire si ce n'est comme un nouveau

23. https://www.boursorama.com/bourse/actualites/les-credits-carbone-un-outil-controverse-pour-lutter-contre-la-deforestation-ed31a1dde0281760dffdc529d604cf91 [16 mai 2023].

24. Expressions de la politiste écologue Nancy Peluso.

colonialisme vert encouragé de l'extérieur, porté par les instances nationales du Royaume et soutenu sans réserve par les conservationnistes ?

Bibliographie

Arsel, Murat and Büscher, Bram (2012), "NatureTM Inc.: Changes and continuities in neoliberal conservation and market-based environmental policy", *Development and Change*, 43(1), p. 53-78.

Bachram, Heidi (2004), "Climate fraud and carbon colonialism: The new trade in greenhouse gases", *Capitalism, Nature, Socialism*, 15(4), p. 1-16.

Beymer-Farris, Betsy and Basset, Thomas (2012), "The REDD menace: Resurgent protectionism in Tanzania's mangrove forests", *Global Environmental Change,* 22(2), p. 332-341.

Bourdier, Frédéric (2022), *Conservation and Land Dispossession: Reconsidering Modes of Assemblage Between Human and Nonhuman in Eastern Cambodia*, 12th Euroseas Conférence, Paris, June 28th-July 1st, 15 p.

Bourdier, Frédéric (2019), "From confrontation to mediation: Cambodian farmers expelled by a Vietnamese company", *Journal of Contemporary Southeast Asia Affairs*, 38(1), p. 55-76.

Bourdier, Frédéric (2018), « Les ONG internationales à l'assaut des politiques environnementales au Cambodge », *Working Paper* 2018/2, UMR DEVSOC, IRD/Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 54 p.

Bourdier, Frédéric (2016), "Recent forms of social contestation with regard to land tenure in Cambodia", Leiden, *IIAS Newsletter*, March, 73, p. 13-14.

Bourdier, Frédéric (2009), *Ethnographie des populations indigènes du nord-est cambodgien*, Paris, Harmattan, 287 p.

Cambodia REDD+ Programme (2015), *Lessons learned from REDD+ VCS/CCBA Validation: Seima Protection Forest REDD+ demonstration site Mondulkiri and Kratie Provinces, Phnom Penh*, Secretariat of Cambodia REDD+ Taskforce, 21 p.

Frewer, Tim (2021), "What exactly do REDD+ projects produce? A materialist analysis of carbon offset production from a REDD+ project in Cambodia", *Political Geography*, 91, p.1-11, https://doi.org/10.1016/j.polgeo.2021.102480.

Frewer, Tim (2017), *Climate Assemblages: Governing the Vulnerable in a Neoliberal Era*, Sydney, PhD in geography, University of Sydney, 408 p.

Global Initiative against Transnational Organized Crime (2022), *Branches of Illegality: Cambodia's illegal logging structures*, Geneva, 61 p.

Global Witness (2009), "Country for sale", London, *Global Witness Report*, 79 p.

Hak, Sochannny; McAndrew, John and Neef, Andreas (2018), "Impact of Government policies and corporate land grabs on Indigenous People's access to common lands and livelihood resilience in Northeast Cambodia", *Land*, 7(122), p. 1-20.

Käkönen, Mira and Thuon, Try (2019), "Overlapping zones of exclusion: carbon markets, corporate hydropower enclaves and timber extraction in Cambodia", *The Journal of Peasant Studies*, 46(6), p. 1192-1218.

Kill, Juta (2015), REDD: *A Collection of Conflicts, Contradictions and Lies*, Montevideo, World Rainforest Movement Editions, 61 p.

Lang, Chris (2016), *REDDheads: The People behind REDD and the Climate Scam in Southeast Asia*, Cologne, Stiftung Asienhaus, 12 p.

Lewis, Simon *et al.* (2019), "Restoring natural forests is the best way to remove atmospheric carbon", *Nature*, 568, p. 25-28.

Lohmann, Larry (2009), "Climate as investment", *Development and Change*, 40(6), p. 1063-1083.

Milne, Sarah and Sango Mahanty (2019), "Value and bureaucratic violence in the green economy", *Geoforum*, 98, p. 133-143.

Ministry of Environment (2017), *National Protected Area Strategic Management Plan 2017-2031*, Phnom Penh, 36 p.

Ratana, Pen (2016), "Ending impunity in natural resource management: A Lesson from Cambodia's Land and Forest Management", *Annual World Bank Conference on Land and Poverty*, Washington DC, March 14-18 (poster).

Rock, Florian (2022), *Enhancing Benefit-Sharing and Economic Opportunies in CPAs in Cambodia*, Ventiane, MRLG policy Brief, 8 p.

Royal Government of Cambodia (2017), *National REDD+ Strategy 2017-2026*, Phnom Penh, 48 p.

Royal Government of Cambodia (2015), *National Forest Monitoring System of Cambodia*, Phnom Penh, 57 p.

UNDP (2021), *13TH Consolidated Annual Progress Report of the UN-REDD Programme Fund*, Geneva, 94 p. https://2021ar.un-redd.org/

Work, Courtney; Theilade, Ida and Thuon, Try (2022), "Under the canopy of development aid: Illegal logging and the shadow state", *Journal of Peasant Studies*, 45(1), p. 1-23.

Courtney Work *

Trajectoires de captures de terres coloniales vertes : l'héritage des projets coréens au Cambodge

Introduction

La politique du changement climatique donne lieu à des formes changeantes de colonialisme vert dont les effets peuvent être à la fois surprenants et prévisibles. Le présent chapitre retrace brièvement et analyse la vie de deux projets de partenariat entre la Corée et le Cambodge conçus pour accroître la couverture forestière dans un Cambodge en voie de déforestation rapide[1]. Il met à jour des études de cas antérieures (Scheidel & Work, 2018 ; Work, 2017) et suit la continuité de ces deux projets. Le premier est un projet REDD+ et le second un projet de boisement/reboisement (BR), situés respectivement aux limites sud-ouest et nord-est du sanctuaire de la faune de Prey Lang (PLWS) au

* Anthropologue et professeure à l'université nationale de Chengchi à Taïwan.

1. Recherche financée par le ministère taïwanais de la Science et de la Technologie : [subventions 111-2410-H-004-119 ; 110-2410-H-004-147 ; 108-2410-H-004-003-MY] ; bourses de recherche du East-West center (2022), The Center for American Overseas Researchers (CAORC) (2018) et le projet MOSAIC [subvention W 07.68.416], financé par NWO et DFID par le biais du CCMCC- Conflict and Cooperation in the Management of Climate Change (2014-2018). Ce chapitre a été traduit par Frédéric Bourdier.

Livre Bourdier-BATOK.indd 191 21/12/2023 10:39

centre-nord du Cambodge, entre le fleuve Mékong et le lac Tonle Sap. Les deux projets ont été conçus et justifiés dans le cadre des logiques de la politique du changement climatique et de l'économie verte (Fairhead, Leach & Scoones, 2012 ; Franco & Borras, 2021).

Tous deux s'inscrivent dans des projets étatiques traditionnels de contrôle des terres et de capture coloniale des ressources, avec la création de zones de conservation et de marchés du carbone qui tentent de différer et d'occulter les dommages causés par le déboisement (Clapp, Newell & Brent, 2017 ; Milne, 2022 ; Scott, 2009 ; Delabre *et al.*, 2020). Malgré la similitude en termes de capture des ressources de style colonial et de la déforestation subséquente visible dans les deux sites, les deux projets suivent des trajectoires différentes. Chacun présente des éléments clés particuliers d'une colonialité verte et d'une politique de changement climatique, ce qui rend leur discussion commune très intéressante. Le projet BR montre une logique coloniale durable d'extraction de ressources extrêmes, de dépossession locale, de dégradation de l'environnement et de création d'un État violent, légèrement atténuée par les discours jumeaux de la croissance économique et du développement durable sensible au climat. Le projet REDD+ est fermement ancré dans une économie verte au sein de laquelle un gaz carbonique invisible est virtuellement extrait d'une forêt qui n'a été que marginalement protégée et qui est présentée comme si elle avait été laissée en l'état. Dit autrement, le carbone reste dans la forêt au Cambodge et sa présence « neutralise » le carbone émis par les activités industrielles en Corée.

Ensemble, ils révèlent deux aspects du colonialisme vert et d'une politique climatique caractérisée par l'accaparement des ressources vitales par l'État et par le marché avec accumulation violente et obscurcissement spectaculaire de sa mise en œuvre. Cet essai présentera les concepts de politique climatique et de colonialisme vert, suivra les détails de chaque projet et se terminera par une discussion sur les différentes facettes du colonialisme vert rendues visibles par la juxtaposition des deux projets.

Le colonialisme vert et la logique de la politique climatique

Le colonialisme vert et la politique climatique sont des termes complémentaires pour discuter de la dynamique qui émerge lorsqu'un paradigme d'économie de croissance persiste dans un contexte de conditions environnementales instables et d'appels au « développement durable ».

L'instabilité des conditions environnementales contemporaines est le résultat direct de l'extraction coloniale et de l'industrie du « développement » après la Seconde Guerre mondiale (Chakrabarty, 2009 ; IPCC, 2019 ; Mignolo, 2021). Le colonialisme vert fait référence à la manière dont les ressources des régions « moins développées » continuent d'être accaparées par les gouvernements et les investisseurs des régions « plus développées » (Blanc, 2022 ; Lyons & Westoby, 2014). La politique climatique désigne l'ensemble des discours, des pratiques et des prétentions à la vérité qui justifient, normalisent et facilitent la poursuite de la capture des ressources (Borras, Franco & Nam, 2020 ; Franco & Borras, 2021).

La colonisation du monde par les puissances européennes, que Carl Schmitt appelle le deuxième nomos[2] de la terre (1950), a donné naissance à un type particulier d'extraction des ressources et d'expansion politique qui aboutit à ce que Walter Mignolo (2021) appelle le troisième nomos de la terre. Dans ce troisième nomos, une « multiplicité de *nomoi* existants », effacés mais non éradiqués par l'accaparement des terres et des connaissances par les Européens, resurgit dans la multipolarité et la pluriversalité (2021, p. 533). Les projets de développement extractif lancés par des nations anciennement « en développement » comme la Corée font partie de cette multipolarité, faisant de la place à de nombreux nœuds d'extraction coloniaux. Les étapes menant à cette diffraction coloniale sont nombreuses et profondément enchevêtrées dans la dévastation environnementale du projet euro-colonial (Mackenzie, 1990), dans les façons dont il a rejeté la responsabilité de la destruction sur les utilisateurs des ressources dans les terres colonisées (Grove, 1998), et comment la culpabilisation des victimes s'est traduite par des initiatives de conservation conçues pour ralentir le carnage (Peluso & Watts, 2001). Aujourd'hui, la « violence lente » de l'extraction extrême est ressentie par les gagnants comme par les perdants du jeu impérial (Nixon, 2011) et donne lieu à des appels « à davantage de conservation, de transitions énergétiques et de nouveaux accords verts » (Green New Deals, 2009). Le colonialisme vert est le revers sordide de ces appels idéalistes, car les minéraux de transition doivent être extraits de la terre (Zografos & Robbins, 2020), les éoliennes doivent être construites sur la terre ferme (Normann, 2021), le carbone doit être capturé dans les forêts naturelles sur pied qui sou-

2. Un nomos est toute chose établie, toute chose acceptée par l'usage, une coutume, une loi, un commandement (NdE).

tiennent de multiples moyens de subsistance (Phelps, Webb & Agrawal, 2010 ; Svarstad & Benjaminsen, 2017) et le bois renouvelable doit être découplé des forêts naturelles (Lyons & Westoby, 2014 ; Scheidel & Work, 2018). Le colonialisme vert est le mode d'extraction et d'accaparement des ressources par lequel de nouvelles formes de « développement » vertes, durables, renouvelables et « sans autre impact » sont mises en œuvre sur les terres des personnes « en développement », tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des pays industrialisés.

La politique climatique est le contexte dans lequel se produit le colonialisme vert. Elle fait référence à la manière dont les significations du changement climatique, ses causes et ses conséquences, sont façonnées et définies (Franco & Borras, 2021, p. 4). Elle façonne la manière dont le colonialisme progresse et crée une situation dans laquelle la terre et l'eau sont radicalement modifiées non seulement par le changement climatique, mais aussi par la spéculation et le spectacle liés aux mesures de lutte contre le changement climatique (Borras *et al.*, 2020). Dans le cadre de cet essai, les politiques, les pratiques, les discours, les rumeurs et les lois concernant les forêts et le carbone constituent des « sociétaires » pertinents, même si les forêts et le carbone ne sont pas les seuls acteurs non-humains de la politique climatique (Martineau & Lafontaine, 2019 ; Terrenas, 2020). L'accent mis sur le carbone comme principal problème climatique est le résultat d'une politique climatique qui refuse de s'attaquer aux causes réelles de l'évolution délétère de l'environnement, à savoir le déplacement de l'énergie terrestre. Le pétrole devient de la vapeur, les forêts deviennent des meubles, l'eau et le sol produisent des monocultures. L'excès de carbone dans l'atmosphère est un symptôme et le résultat de certaines utilisations des terres et des ressources de subsistance, que les praticiens considèrent comme destructrices (Fox, 2000) tout en renommant et considérant les éléments vitaux de l'eau et de la terre comme de la matière morte (Ponivelli, 2016).

La création du contrôle du carbone comme solution au problème du changement climatique est un acte profondément politique qui fait de la place à la pléthore de non-solutions au problème que poursuivent actuellement les projets coloniaux verts. L'invention de REDD+ comme possible moyen de capturer le carbone industriel dans les paysages forestiers a commencé au milieu des années 1970. Il a engendré une expérience, entreprise dans les années 1980, pour atténuer les effets du carbone d'une centrale électrique au charbon dans le Connecticut en « plantant cinquante-deux millions d'arbres » (Lang, 2016). Lorsqu'il est devenu évident

Livre Bourdier-BATOK.indd 194 21/12/2023 10:39

que les arbres ne s'intégreraient pas dans le paysage entourant la centrale, l'entreprise a payé deux millions de dollars pour faciliter la tâche d'agriculteurs guatémaltèques qui se sont mis à planter des arbres dans leurs montagnes. Il s'agissait de la première tentative explicite de compenser la production de carbone dans le nord par des arbres dans le sud. Elle a donné lieu ultérieurement à l'élaboration par la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) de son programme de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+), qui permet aux émetteurs de carbone d'acheter le carbone stocké dans les dernières forêts qui tiennent encore debout dans le monde, et plus précisément dans les pays du Sud. Ce projet, malgré son bilan médiocre en Asie du Sud-Est (Mahanty, Milne & Bradley, 2015), reste un élément essentiel du colonialisme vert dans ladite région. Il n'est explicitement pas extractif, mais déploie des paradigmes qui restreignent l'utilisation des forêts dans la zone du projet. Cette caractéristique produit une économie des apparences qui favorise les discours sur la neutralité carbone et la fiction des compensations carbone (Frewer, 2021 ; Wong *et al.*, 2019). Les plantations forestières constituent une entreprise coloniale verte basée sur la forêt et soutenue par le marché de carbone. Les deux réunies permettent la séquestration du carbone, les produits du bois qui maintiennent les forêts naturelles sur pied, ainsi que tous les avantages de l'accumulation de capital et de la territorialisation dont les États-nations ont besoin pour se maintenir à flot.

Une partie du troisième nomos de la terre à venir impliquera un changement politique puissant, dans lequel la notion de « développement » en tant que discours et pratique offrira une vision désincarnée de la vie. Cependant, avant que cela ne se produise, il y aura davantage d'accumulations violentes et d'obscurcissements spectaculaires dans la poursuite d'un étrange confort qui prétend « élever l'homme au-dessus de sa condition de créature » (Santner, 2006).

Le colonialisme vert coréen

Dans le but d'aider les gouvernements des pays en développement à respecter leurs engagements en matière de réduction des effets du changement climatique mondial, le gouvernement sud-coréen a commencé à « sécuriser les ressources forestières d'outre-mer » (Limb, 2015). Ces efforts en matière de changement climatique s'inscrivent parfaitement

dans le cadre d'investissements antérieurs dans les forêts, notamment en Indonésie où cent quatre-vingt-dix mille quatre cents hectares de forêts ont été convertis en plantations depuis 1993. Suite aux efforts visant à garantir un approvisionnement stable en bois et à produire des granulés de bois pour les centrales électriques coréennes, les activités forestières en Indonésie ont évolué pour inclure des projets REDD+ en 2012 (Lee, 2013). Ceux au Cambodge ont connu un calendrier différent en raison de l'instabilité intérieure en pays khmer. Les investissements coréens ont été lancés dans le cadre d'un protocole d'accord publié en 2009 dans lequel l'administration forestière du Royaume du Cambodge a fourni plus de cent mille hectares de terres au gouvernement coréen pour le développement de plantations forestières et pour des projets censés atténuer le changement climatique. En retour, le Service coréen des forêts de la République de Corée a fourni aux autorités cambodgiennes des fonds et leur a donné l'accès à ces activités. L'intention déclarée de ces activités était de promouvoir une coopération bilatérale moyennant le développement des plantations forestières ainsi que de promouvoir une collaboration dans le domaine du changement climatique dans le contexte de la CCNUCC (KFS/FA, 2009).

La facilité avec laquelle la foresterie industrielle se glisse dans les initiatives de lutte contre le changement climatique dans le portefeuille d'investissements internationaux de la Corée est révélatrice d'une forme à peine dissimulée de colonialisme vert. Les discours mondiaux sur le carbone en tant que cause déclarée du changement climatique, la relation intime du carbone avec les forêts, le besoin déclaré de solutions basées sur le marché et les fonds mondiaux mis à disposition pour leur recherche ont ainsi tous contribué à la création de la plantation forestière de Think Biotech Co, Ltd et aussi des projets REDD+ de Tumring. Dans les sections suivantes, ces deux projets seront examinés à partir d'enquêtes de terrain effectuées dans le cadre d'une approche critique des investissements internationaux et de leurs impacts sur les ressources forestières du Cambodge (Work, Theilade & Thuon, 2022).

Think Biotech Co, Ltd.

Située sur la rive ouest du Mékong, dans la province cambodgienne de Kratie, la société Think Biotech a commencé ses activités en 2012. Après la signature d'un protocole d'accord en 2009, le site a été sélec-

tionné et la société coréenne Think Biotech Co. a été proposée par le Service coréen des forêts pour le contrat. Think Biotech est une filiale de la société Hanwha, spécialisée dans la fabrication d'explosifs et d'équipements militaires. Avant 2010, Think Biotech Cambodia co. ltd. ne figurait pas dans le rapport annuel de Hanwha qui n'avait d'ailleurs aucune expérience en matière d'initiatives forestières (PWC, 2010 ; Work, 2017). Le sous-décret initial prévoyait un projet de boisement/reboisement qui mettrait fin aux activités de brûlis, renforcerait la protection des forêts par la création d'une forêt artificielle et réduirait les émissions à effet de serre ; ces trois mesures autorisant la mise en application de mécanismes de développement propre (MDP). Le seul de ces résultats qui ait été atteint avec succès est l'arrêt des activités de culture sur brûlis, également connues sous le nom d'horticulture itinérante ou essartage. Ce sont des pratiques agricoles qui furent pourtant reconnues, sous certaines conditions, pour leur durabilité, mais longtemps vilipendées pour leur illégalité (Dove, 2015).

La concession de plantation, comme la plupart des concessions agricoles industrielles au Cambodge, a été attribuée sur des terres forestières saines utilisées par des agriculteurs locaux pratiquant une agriculture de subsistance. Dans ce cas, il s'agissait de résidents autochtones Kuy installés de longue date et qui utilisaient la zone pour l'essartage, la chasse et la collecte de produits forestiers. La forêt était dense et riche au début des années 1990, lorsque le Cambodge a réintégré l'économie de marché mondiale.

Le territoire où allait opérer Think Biotech a d'abord fait l'objet d'une concession forestière pour l'exploitation industrielle du bois, puis d'une « reforestation ». Bien que dépourvue de ses arbres les plus anciens et les plus grands, la zone comprenait encore une forêt dense sur la majeure partie des trente-quatre mille quatre cents hectares situés à l'intérieur des limites de la concession. Le déboisement rapace de l'entreprise dans les régions méridionales de sa concession a suscité un tollé de la part des communautés autochtones et des ONG nationales (Scheidel & Work, 2018). Peu après le début de ses activités, l'entreprise coréenne abandonna toute prétention d'intervention en matière de changement climatique. De même en 2018, elle n'avait réussi à défricher qu'environ cinq mille hectares dans la zone sud de la concession et n'en avait replanté que la moitié en acacias. Les rapports locaux suggèrent que cela était dû à la résistance conjuguée des communautés humaines et des caractéristiques du paysage.

Livre Bourdier-BATOK.indd 197 21/12/2023 10:39

Les gens ont refusé de céder leurs terres, en particulier dans les zones où se trouvaient des arbres résineux qu'il importait de protéger vu qu'ils constituaient de longue date une source vitale de subsistance (Work, 2017). Des incendies, des inondations et d'autres problèmes ont également affecté l'entreprise. De fait, ses activités ont progressé par à-coups, pour finalement s'arrêter au début de l'année 2019 (Work, 2017 ; Work *et al.*, 2022). À la fin de l'année 2019, l'entreprise a changé de propriétaire pour de nouvelles opérations dirigées par l'homme d'affaires taïwanais Lu Chu-chang et le magnat cambodgien Pov Chea. Les nouveaux propriétaires ont conservé le nom de la société et l'accord de concession, mais se sont engagés dans une trajectoire de développement beaucoup plus agressive avec la volonté de saisir le sanctuaire de faune de Prey Lang dans un réseau d'exploitation forestière (Global Initiative-GI, 2021, 2022). Outre la migration forcée de tout le bois de valeur, de l'intérieur de la zone protégée vers le marché mondial, l'entreprise a rapidement déboisé à l'intérieur des limites de la concession. Les forêts résineuses communautaires ont été défrichées avec violence et intimidation grâce à l'apport en capital et à la main-d'œuvre exogène. Les résineux devinrent ainsi des arbres capturés pour l'industrie du contreplaqué de l'entreprise Think Biotech Co. et les activistes locaux, jadis intègres, ont été maîtrisés par des pots-de-vin, des intimidations et des menaces de mort (Work *et al.*, 2022).

Une récente visite de terrain (2023) dans la région révèle un paysage entièrement transformé. La forêt dense de la zone de concession nord, à la frontière entre les provinces de Kratie et de Steung Treng, a été déboisée et une large route relie presque les deux régions. Cela rend les déplacements plus faciles, mais aussi plus chauds et plus secs. Des ponts sont construits au-dessus des cours d'eau, désormais entièrement exposés au soleil. Nos collègues vivant dans la région prédisent que de telles pratiques de développement non durables assécheront le cours d'eau et rendront le pont obsolète à la prochaine saison. Ils ont vu cela arriver à de nombreux cours d'eau de la région qui transportaient autrefois de l'eau douce pendant la saison sèche. La transformation du paysage n'est pas seulement visible à l'intérieur des limites de la concession, mais aussi à l'intérieur de la zone protégée. Des routes larges et lisses relient la région sud de Prey Lang de la province de Kratie à celle de Kampong Thom (à l'ouest). Les minuscules enclaves de chercheurs d'or et de bûcherons qui vivaient au milieu de la forêt sont aujourd'hui des villes exposées au soleil, avec des magasins et de larges avenues. Ces routes facilitent le transport du bois ainsi que les activités des multiples exploitations minières. L'or, le marbre

Livre Bourdier-BATOK.indd 198 21/12/2023 10:39

et le calcaire font l'objet d'une migration forcée vers le marché mondial. Je parle de migration forcée parce que ces « ressources naturelles », en particulier la pierre et les sources d'eau douce, mais aussi les grands arbres et les métaux, sont utilisées par les communautés autochtones dans le registre de la parenté et sont considérées comme les gardiennes, les propriétaires et les maîtresses du paysage. Les relations avec ces puissants ancêtres ont contraint les gens à des relations de subordination à leurs règles, dans lesquelles toute utilisation exige tribut et respect, et toute utilisation non durable est sanctionnée par des maladies et des accidents.

Ce qui était récemment des communautés fortes vivant de moyens de subsistance propres, attachées au marché mais n'en dépendant pas pour leur survie, sont aujourd'hui des communautés complètement captives et dépendantes du marché. Leurs enfants vont à l'école dans des bâtiments délabrés avec des enseignants intermittents, leurs nouveau-nés naissent dans des hôpitaux qui font payer leurs services, leurs moyens de subsistance sont alimentés par des dettes et dépendent de la précarité du prix de leurs cultures marchandes. C'est le colonialisme vert dans sa forme classique, dans lequel la violence et le mensonge transforment des personnes indépendantes en « producteurs ». Le vert vient de l'éco-tourisme qui suivra les compagnies minières. Les routes construites pour transporter les grumes et les pierres à travers la forêt transporteront bientôt d'autres sujets coloniaux, plus à l'aise, à travers des îlots de forêt encore magnifiques, le long des temples anciens et des formations rocheuses exotiques.

Tumring REDD+

Suivant de quelques années le projet de reconstitution de la forêt, le projet REDD+ Corée-Cambodge Tumring a vu le jour en 2015 en tant que projet conjoint entre l'administration forestière cambodgienne et le service forestier coréen. En termes d'impacts sur la vie locale, le projet reste bénin, ne causant aucun impact négatif direct, mais générant également peu de bénéfices directs. La perte de forêt dans la zone du projet a été importante, sauf dans les zones gérées par les communautés autochtones. Les participants au projet ne voient cependant aucun soulagement aux pressions qu'ils subissent en essayant de protéger leurs ressources et ils se plaignent que leurs activités sont restreintes aux limites de leur forêt communautaire. Néanmoins, le projet a pu se prévaloir d'un succès subs-

tantiel en matière de production de crédits carbone et prévoit également des augmentations sur les trente ans de durée de vie du projet.

Ces affirmations sont difficiles à étayer par les données terrestres et satellitaires disponibles, mais la Corée est toujours en mesure de revendiquer ces « crédits » dans le cadre de son engagement en faveur d'une économie neutre en carbone d'ici 2050. L'apparition de nations industrialisées s'engageant à réduire leur part du carbone mondial est réconfortante et reçoit des éloges considérables dans la presse populaire, mais elle fait l'objet de critiques croissantes de la part des scientifiques qui s'intéressent aux chiffres et aux paysages, et pas seulement aux politiques (Wu *et al.*, 2022). Les compensations de carbone représentent une contribution substantielle aux engagements mondiaux de neutralité carbone, en même temps le projet REDD+ de Tumring offre un aperçu de certaines de ses infrastructures obscures. Cette section présentera le projet REDD+ de Tumring et ses revendications en matière de carbone, puis discutera du décalage entre les chiffres concrets de la comptabilité carbone et les aspirations déclarées de l'économie du carbone, ainsi que de certains discours soutenant ses lacunes matérielles et conceptuelles.

La première lacune matérielle du projet REDD+ de Tumring est la disparition de la forêt conjuguée à l'absence de la moindre génération de crédits carbone. Lorsque le premier rapport sur le carbone du projet a été publié, il affirmait avoir évité la perte de mille 449 hectares de forêt et avoir ainsi capturé six cent quarante-cinq mille quatre cent dix tonnes d'émissions de carbone réduites (WWC, FA & KFS, 2020). Au cours de la même période, la zone de projet de soixante-six mille six cent quarante-cinq hectares a perdu vingt mille cinq cent quarante hectares de forêt, selon les données satellitaires de l'université du Maryland aux USA. Les affirmations du projet sont basées sur un « scénario sans projet », ce qui est une pratique courante, mais également discutable. On s'inquiète de plus en plus du fait que les projets estiment des scénarios de déforestation dramatiques « sans projet » et réclament ensuite des crédits élevés pour la déforestation évitée (Asiyanbi & Massarella, 2020). Ce qui est exceptionnel dans ce projet, c'est que vingt mille cinq cent soixante hectares étaient déjà conservés dans des forêts communautaires qui ont été absorbées dans le paysage dudit projet. Les zones contrôlées par les forêts communautaires, gérées par les villages autochtones, principalement dans la partie nord de

Livre Bourdier-BATOK.indd 200 21/12/2023 10:39

la zone du projet, sont les seules qui restent boisées selon les données de l'université du Maryland saisies en 2021[3].

Il s'agit de l'autre lacune matérielle flagrante, qui est également conceptuelle, représentée par la faible part du projet contrôlée par les comités forestiers communautaires. La majorité des zones forestières restant à l'intérieur du projet se trouve dans le paysage forestier communautaire. Il est possible que le projet ne déclare que mille quatre cent quarante-neuf hectares de déforestation évitée dans la petite zone verte au sud du projet. Néanmoins, cette déclaration suggère que sans le projet, ils se seraient attendus à ce que toute la zone soit déboisée à ce moment-là. Cela pourrait suggérer un scénario « sans projet » exagéré, mais les conversations avec le directeur du projet, de 2015 à 2017, n'ont jamais indiqué qu'ils prévoyaient que l'ensemble du paysage serait converti en seulement quatre ans. L'écart conceptuel est associé au projet géré par le gouvernement et à la réticence générale du gouvernement royal du Cambodge à déléguer la gestion des forêts aux acteurs communautaires locaux – ici essentiellement des Kuys – malgré leur capacité avérée à faire le travail.

Au début du projet, son directeur a déclaré à l'auteure qu'ils allaient essayer de faire gérer l'ensemble de la zone du projet au niveau communautaire parce qu'ils pouvaient déjà voir que les zones détenues par les communautés villageoises ne se dégradaient pas aussi rapidement que les zones gérées par le gouvernement (High Government Interview#13 : Jan 11, 2017). Cela ne s'est pas concrétisé, malgré les preuves de plus en plus nombreuses que les zones contrôlées et gérées par la communauté sont globalement plus efficaces que les espaces contrôlés par le gouvernement (FAO & FILAC, 2021).

Jusqu'à présent, la discussion s'est limitée au projet REDD+ de Tumring. Mais ce projet contribue à rendre visible un ensemble plus large de questions et de défis liés à REDD+ en tant que mécanisme viable visant à compenser le carbone. Ce petit cas montre comment des zones forestières visiblement décimées continuent de générer des crédits de carbone compensatoires pour les grands émetteurs. Cette situation est de plus en plus préoccupante, car de plus en plus d'entreprises prétendent compenser le carbone alors que les données susceptibles de confirmer la déforestation évitée sont difficiles à déterminer (Kohl *et*

3. Des images en couleur et des cartes du site peuvent être consultées à l'adresse suivante : https://foeasiapacific.org/2021/08/30/large-scale-deforestation-at-korea-forest-services-redd-site-in-cambodia/ [15 avril 2023].

Livre Bourdier-BATOK.indd 201 21/12/2023 10:39

al., 2020). Il s'agit là d'un des aspects de l'obscurcissement spectaculaire de l'économie du carbone. L'élaboration de la fiction comporte de nombreux éléments, dont trois sont illustrés dans un document récemment publié dans la revue à comité de lecture *Scientific Reports*. L'article en question, *"High deforestation trajectories in Cambodia slowly transformed through economic land concession restrictions and strategic execution of REDD+ protected areas"* (Pauly, Crosse & Tosteson, 2022) confirme les résultats présentés ici, à savoir que le projet REDD+ de Tumring n'est pas assez performant. Mais elle démontre également un certain nombre d'autres problèmes qui seront brièvement décrits ici dans la mesure où ils sont pertinents pour l'argumentation.

Le problème le plus évident est qu'un article scientifique évalué par des pairs est publié avec un conflit d'intérêts évident (précisé plus loin). L'article montre la production et la reproduction de faits partiels délicatement encadrés, et la reproduction non critique des vérités générales des discours sur le développement. Ces affirmations de vérité, qui soutiennent la logique du paradigme de la compensation, seront abordées en premier lieu. Le cadrage de la déforestation et de ses moteurs suggère que le problème n'est pas le système dans son ensemble, mais sa mise en œuvre inefficace. Ce point est important dans le contexte du Cambodge. Détaillée dans une étude récente (Work *et al.*, 2022), l'idée que le gouvernement cambodgien est « sous-financé », « faible » et singulièrement « corrompu », comme le décrivent Pauly *et al.* (2022, p. 2), est également reproduite dans tous les documents publiés par les institutions impliquées dans les projets de développement au Cambodge (Chhun, 2015 ; USAID, 2021 ; Banque mondiale, 2017, 2021). Il s'agit cependant de faits discutables. Le gouvernement n'applique pas les lois créées en collaboration avec les donateurs, mais cela ne peut être interprété comme une « faiblesse » lorsqu'il existe des preuves d'actes hautement coordonnés et efficaces d'activités « extra-légales » orchestrées par les plus hauts fonctionnaires du gouvernement (GI, 2021, 2022). L'idée que le gouvernement est « corrompu » ne tient pas compte de la collusion évidente (corruption ?) des bailleurs de fonds, qui ont continué à approuver plus de seize milliards de dollars US d'aide au développement depuis 1990. Depuis 2018, l'année où le principal parti d'opposition a été dissous et où la perte de forêt a été la plus importante dans le sanctuaire de faune de Prey Lang, le gouvernement cambodgien supposé faible et corrompu a reçu sept cent quatre-vingt-un millions de dollars US (2018), neuf cent soixante-six millions de dollars US (2019) et un milliard trois cent

millions de dollars US (2020). Autant de chiffres qui marquent tous des augmentations spectaculaires par rapport aux années précédentes[4]. Les preuves citées par Pauly *et al.* pour étayer leur affirmation de « sous-financement chronique » des zones protégées proviennent d'un rapport publié en 2003 par l'UICN qui a étudié les forêts au Cambodge, au Laos et au Vietnam, ainsi que d'un rapport du ministère cambodgien de l'Environnement[5].

Il serait peut-être prudent de s'engager dans des enquêtes plus approfondies sur ces données de faiblesse, de corruption et de pauvreté bureaucratique qui continuent à légitimer les projets coloniaux verts d'accaparement des ressources. Ces affirmations se trouvent dans Pauly *et al.* (2022), dont le conflit d'intérêts déclaré a été ignoré par le comité de lecture de la revue *Science Reports*. Le conflit d'intérêts réside dans le fait que tous les auteurs sont employés par la société Everland, qui est un courtier pour les projets REDD+ mondiaux. En effet, ils en sont le président, le vice-président et le responsable de l'évaluation et de la recherche. En outre, les trois projets mis en évidence dans l'article académique font partie du portefeuille d'Everland[6]. L'article affirme que le Cambodge est en train de transformer positivement sa réputation en matière de déforestation, grâce à des restrictions économiques sur les concessions foncières et, bien entendu, grâce à REDD+. Les preuves avancées pour étayer cette affirmation sont hautement qualifiées. Les trois zones de projet REDD+ qu'ils mettent en évidence ont connu une augmentation de la déforestation entre 2010 et 2021 et ils affirment que les deux zones de projet REDD+ qui ont été moins touchées que les zones protégées adjacentes ont bénéficié du soutien d'ONG internationales. La collaboration avec les ONG internationales fait partie des fondements de leur modèle d'entreprise, qui « mobilise des investissements transformateurs » pour « obtenir des résultats en matière de conservation à grande échelle », garantissant que « les clients investissent dans un impact significatif… [réunissant] les communautés forestières et les entreprises dans une cause commune pour mettre fin à la déforestation et protéger la vie sur terre ».

4. Montants tirés de la Banque mondiale : https://data.worldbank.org/indicator/DT.ODA.ODAT.CD?locations=KH [21 février 2023].

5. https://everland.earth/ [19 février 2023].

6. https://everland.earth/projects/keo-seima/ ; https://everland.earth/projects/southern-cardamom/ https://everland.earth/impacts/67791-hectares-of-tropical-forest-protected-in-a-highly-threatened-landscape/ [20 février 2023].

Cette rhétorique enthousiaste est omise dans le document académique, tout comme le fait que le soutien des ONG a commencé lorsque la période de déforestation accrue a débuté et que les zones de projet REDD+ avant la conservation ont toujours eu des taux de déforestation inférieurs à la moyenne du pays. Les deux sites REDD+ à succès ayant toujours eu des taux de déforestation nettement inférieurs à ceux de la zone environnante, il n'y a aucun moyen de vérifier si c'est le projet ou la géographie et le manque d'infrastructures qui font la différence. L'article cite des documents de projet des organisations elles-mêmes comme preuves de leurs affirmations, ainsi qu'un rapport sur l'efficacité des zones protégées d'Asie du Sud-Est qui n'inclut pas les données du Cambodge. Les données visibles du sanctuaire de Prey Lang suggèrent que c'est l'absence de développement d'infrastructures routières, qui protège les forêts, plus que le statut de zone protégée, puisque la région a reçu des fonds de plusieurs donateurs pour le développement, notamment cinquante millions de dollars de l'USAID pour la période 2011-2023. Depuis sa création en tant que zone protégée en 2016, Prey Lang a perdu plus de forêts que pendant toute autre période antérieure.

Au-delà de ces questions d'intégrité académique, de normes de vérification des crédits de carbone et de déconnexion entre la déforestation visible (à partir de données satellitaires et de rencontres personnelles) et les affirmations de séquestration du carbone, se pose la question de savoir si les économies « neutres en carbone » sont même possibles. Le principe de la neutralité carbone est celui selon lequel les émissions de carbone d'un pays ou d'une entreprise sont compensées par la capture, l'absorption ou la séquestration du carbone. Seuls trois pays y parviennent actuellement : le Bhoutan, le Suriname et le Panama, tous caractérisés par une faible croissance économique, un « développement » limité et d'importantes ressources forestières. L'augmentation continue des émissions mondiales révèle que les engagements des pays en faveur de la neutralité carbone sont faibles, comme le montre l'exemple de la Corée. En outre, l'ensemble science-technologie-législation nécessaire pour faciliter la neutralité carbone est faible. L'une de ces faiblesses est l'accent mis sur le carbone en tant que problème, qui permet toutefois de présenter des graphiques, d'organiser des conférences et de recueillir les engagements des pays qui quantifient le carbone, en le présentant comme un problème qui peut être évalué et « résolu ». Les graphiques habituellement présentés et qui attribuent des quantités de carbone à différents secteurs, comme la construction, l'agriculture ou les trans-

Livre Bourdier-BATOK.indd 204 21/12/2023 10:39

ports, masquent le fait que tous ces éléments sont indissociables de l'économie contemporaine[7]. Le carbone pourrait être mieux compris comme un symptôme de l'économie de croissance. Le langage de la neutralité carbone suggère qu'une solution peut venir sans les « transitions profondes dans l'ensemble de la société » avancées par les spécialistes (Huang & Zhai, 2021).

Dans le contexte de la conservation

Depuis des générations, les initiatives de conservation font partie de ce mécanisme d'obscurcissement précité qui rend l'extraction extrême moins visible et plus acceptable (Mackenzie, 1990). Ayant longuement écrit sur le spectacle des initiatives de conservation à Prey Lang, je ne détaillerai pas le projet ici (Work *et al.*, 2022). Au lieu de cela, j'examinerai brièvement le contexte que la conservation crée pour les projets de développement.

Les deux projets coréens présentés dans cet article ont été mis en place avant l'inauguration du PLWS avec l'aide de l'USAID en 2016. Aucun des deux projets ne se trouvait à l'intérieur de la zone protégée, mais avec les autres concessions foncières économiques de la région, ils ont tous deux contribué à façonner les limites de la zone protégée (Work & Thuon, 2017). Bien que les initiatives de conservation aient de nombreuses « fonctions » importantes à l'ère contemporaine, lorsqu'on les examine de près peu d'entre elles semblent concerner le maintien d'écosystèmes sains et fonctionnels. Lors d'un entretien réalisé en 2022, j'ai fait remarquer à un membre de la communauté des défenseurs de l'environnement, dont l'organisation s'apprêtait à consacrer vingt-cinq millions de dollars supplémentaires à la conservation au Cambodge, le déclin spectaculaire des ressources forestières à l'échelle mondiale et en particulier au Cambodge au cours des vingt dernières années. À la lumière de cet échec spectaculaire, je lui demandais ce qu'elle prétendait faire. La personne ne s'est pas arrêtée et n'a pas réfléchi, mais elle m'a rapidement répondu que « tout ce que nous pouvons faire, c'est ralentir le processus ». Je me suis alors demandé pourquoi, et je continue de me demander, alors que l'écotourisme se glisse dans la vision de mes collègues kuy qui vivent dans les résidus de forêts autrefois riches. Mais aus-

7. https://www.epa.gov/ghgemissions/sources-greenhouse-gas-emissions [28 février 2023].

si, pourquoi le cacher ? Est-ce pour protéger ceux d'entre nous qui vivent dans la zone grise du capitalisme mondial, qui ne sont pas impliqués ni même dérangés par la destruction, mais qui sont enchaînés à la vie facile créée par les produits du marché qui proviennent visiblement et directement de cette forêt ? L'or, le béton, le marbre, la noix de cajou, le caoutchouc, le manioc (utilisé pour les nouilles, l'alimentation animale et les biocarburants), le sucre… Toutes ces choses sont impliquées dans la « bonne vie » des personnes civilisées : futurs écotouristes du sanctuaire de faune de Prey Lang. Ralentir ? Pour quelle raison ? Pour que l'exposition des succès de conservation puisse continuer à convaincre ceux qui vivent dans la zone grise que tout va bien ?[8]

Les succès en matière de conservation rendent possible l'économie du carbone REDD+ et alimentent le discours sur la gestion des effets du changement climatique. Mais la planète n'en veut pas et les changements qui se préparent le montrent clairement.

Réflexions finales sur le violent et le spectaculaire

Carl Schmitt (1950) considérait que le côté spectaculaire de l'extravagance euro-coloniale constituait un second nomos de la terre. Nomos qui vient du grec ancien signifie loi. Schmitt s'intéressait à l'appropriation des terres, aux États souverains et aux lois qui les rendaient possibles dans l'interrègne entre les grandes guerres européennes. Walter Mignolo (2021) s'est immiscé dans la chronologie de Schmitt, en conservant le premier nomos de Schmitt, mais en continuant avec une proposition pour un troisième nomos de la terre. Dans ce troisième nomos, l'eurocentralité de la loi gagne en multipolarité à mesure que d'autres nations rejoignent les rangs des pays industrialisés et que les fondements cosmo-théologiques du premier et toujours multiple nomos sont libérés avec des effets émancipateurs. J'aime bien le cadrage de Mignolo, mais il passe à côté de l'importance de la loi, qui ne vient pas de l'Église et du « premier » nomos des anciens rois. Le premier nomos, selon les personnes sans instruction et les humbles, ne vient pas de la « religion » mais du rocher, une provocation sur laquelle je vais revenir à la fin de ce chapitre.

Sous les COP pour le climat se cache une autre COP pour la biodiversité, dans laquelle l'accaparement colonial des terres pour l'élite (aussi

8. https://usaidgreeningpreylang.exposure.co/. [28 février 2023].

connue sous le nom d'humanité), capturera 30 % des paysages non développés restant sur la planète pour la « nature »[9]. Cela signifie que toutes les personnes qui vivent actuellement dans ces endroits seront forcées de les quitter en raison des revenus incroyables qu'en tire l'humanité basée dans les villes. Toutes les inquiétudes ne semblent pas orientées vers des solutions réelles, mais plutôt vers des solutions qui maintiendront l'humanité urbaine dans le style auquel elle s'est habituée. Aucune magie n'y parviendra. Nous vivons sur un rocher qui se transforme lui-même depuis très longtemps et dont les forces géologiques ont permis de multiples redémarrages du système biotique.

Quoi qu'il en soit, la violence spectaculaire des *nomoi* coloniaux verts instigués à partir de multiples centres d'extraction extrême est rendue encore plus spectaculaire par l'élégance de leur valeur de production. En commençant et en terminant par les lois et les politiques des États, magnifiquement conçues pour contenir l'accumulation et l'extraction primitives dans des codes de conduite appropriés, où les législateurs cachent leur violence. À Think Biotech, on a promis aux populations locales des emplois et du développement. Personne ne leur a dit que la forêt qui les faisait vivre serait sacrifiée, personne ne leur a dit que leurs sites de culte seraient détruits pour créer des paysages urbains. Des paysages urbains qui sont eux-mêmes responsables de la majeure partie du carbone déplacé et qui provoquent des changements palpables dans le système de maintien de la vie. La manière dont ces émissions sont présentées, ventilées par « secteur » et par « pays » dans les graphiques qui les décrivent, occulte leur source urbaine, vers laquelle les énergies productives de la terre sont toutes dirigées. À l'heure actuelle, les codes et les lois qui facilitent cette aventure sont créés par de multiples acteurs urbains. Ce ne sont plus seulement les rois ou les chefs d'État européens qui ont déclaré le second nomos de la terre. Ce ne sont plus seulement les multiples États qui s'engagent aujourd'hui dans la création du troisième nomos, mais aussi les organisations internationales et régionales, les banques nationales, régionales et internationales, les organisations non gouvernementales parrainées par des entreprises et les sociétés. Tous ces acteurs élaborent et interprètent des lois relatives à la propriété et à l'utilisation des « ressources naturelles », qui s'inscrivent désormais dans le cadre des préoccupations liées au rejet et à la capture du carbone. Il s'agit de la politique climatique, qui dissimule

9. https://www.climateandcapitalmedia.com/welcome-to-the-other-cop-cop15/ [28 février 2023].

Livre Bourdier-BATOK.indd 207 21/12/2023 10:39

l'extraction contemporaine dans un réseau opaque de problèmes, de solutions et de trajectoires de réussite.

Tous ces prétendus problèmes et solutions ne sont guère plus que des bouffées d'orgueil qui s'échappent de l'indigestion causée par la consommation de quantités insoutenables d'énergie. Les scientifiques du climat continuent d'être surpris par ce qui se passe réellement, tant par sa vitesse que par sa trajectoire (GIEC, 2022), et les parties internationales organisent des fêtes déguisées en conférences pour résoudre les problèmes. Il est peut-être significatif que la COP 28 se tienne aux Émirats arabes unis, l'un des principaux pays émetteurs de carbone au monde avec 20,5 tonnes métriques en 2019 (les États-Unis étaient à 14,8 et la Chine à 7,6 la même année). La pensée magique impliquée dans ces projets a été remarquée par des anthropologues comme n'étant même pas une bonne pensée magique (Rayner, 2016). Lorsqu'un couple arriéré et superstitieux invoque un sort magique pour obtenir un bébé, par exemple, il n'arrête pas de faire l'amour. En fait, il est probable qu'il continue autant que possible. Il en va de même pour un sort visant à ralentir le coucher du soleil afin d'arriver à la maison avant la tombée de la nuit. Après avoir lancé le sort, on ne danse pas et on ne joue pas le long de la route. On se déplace aussi vite que possible pour accomplir son travail et rentrer à l'heure, en espérant un peu d'aide de la part des énergies de l'univers. Ce qui est encore plus révélateur de la magie bâclée en jeu, c'est la spectaculaire plateforme publicitaire industrielle, en particulier pour l'industrie du pétrole et du gaz, offerte par les conventions annuelles de la COP, qui deviennent de plus en plus sophistiquées chaque année (Levitan, 2022).

L'orgueil nouveau de l'homme est qu'il pense pouvoir être le maître de tout, alors qu'il s'avère ne pas être à la hauteur du rocher. Selon les plus humbles d'entre nous, ce rocher enseigne depuis des millénaires les technologies et les lois qui ont permis d'enrichir les paysages forestiers. Le savoir rupestre des peuples auto-organisés a été systématiquement capturé par les forces des rois et de leurs marchés, dont la version mondiale n'est que le dernier souffle spectaculaire, rien d'autre qu'une récolte de débris dont certains resteront dans le paysage, des dinosaures en devenir. Mais la violence du colonialisme vert n'est rien à côté de la violence du rocher, qui inaugurera un nomos profondément transformateur où le véritable faiseur de lois appelle l'exception. Les dinosaures sont des oiseaux et on ne sait pas ce qui nous attend.

Livre Bourdier-BATOK.indd 208 21/12/2023 10:39

Bibliographie

Asiyanbi, Adeniyi P. and Massarella, Kate (2020), "Transformation is what you expect, models are what you get: REDD + and models in conservation and development", *Journal of Political Ecology,* 27, p. 378-495.

Blanc, Guillaume (2022), *The Invention of Green Colonialism,* Cambridge, Polity Press, 231 p.

Borras, Saturnino M.; Franco, Jennifer C. and Zau, Nam (2020), "Climate change and land: Insights from Myanmar", *World Development*, 129, 11 p., doi: 10.1016/j.worlddev.2019.104864.

Chakrabarty, Dipesh (2009), "The climate of history: Four theses", *Critical Inquiry*, 35(2), p. 197-222.

Chhun, Delux (2015), *Drivers of Forest Change in the Greater Mekong Subregion*, Phnom Penh, USAID and LEAF, 8 p.

Clapp, Jennifer; Peter Newell and Brent, Zoe W. (2017), "The global political economy of climate change, agriculture and food systems", *The Journal of Peasant Studies,* 45(1), p. 80-88.

Dove, Michael R. (2015), "Linnaeus' study of Swedish Swidden cultivation: Pioneering ethnographic work on the economy of nature", *Ambio*, 44(3), p. 239-248.

FA (Forest Administration of the Ministry of Agriculture Forestry and Fisheries) and Korean Forest Service KFS (2009), *Memorandum of Understanding between the Korea Forest Service of the Republic of Korea and the Forestry Administration of the Kingdom of Cambodia Concerning the Cooperation of Investment in Forest Plantation and Climate Change*, Phnom Penh, Ministry of Agriculture Forestry and Fisheries 35 p.

FAO and FILAC (2021), *Forest governance by indigenous and tribal peoples: An opportunity for climate action in Latin America and the Caribbean*, https://doi.org/https://doi.org/10.4060/cb2953en [5 February 2023].

Fairhead, James; Leach, Melissa and Scoones, Ian (2012), "Green grabbing: A new appropriation of nature?", *The Journal of Peasant Studies*, 39(2), p. 237-261.

Fox, Jefferson M. (2000), "How blaming 'slash and burn' farmers is deforesting Mainland Southeast Asia analysis from the East-West Center", *Asia Pacific Issues* 47, p. 1-8.

Franco, Jennifer C. and Borras, Saturnino M. (2021), "The global climate of land politics", *Globalizations* (September), p. 1-21.

Frewer, Tim (2021), "Reconfiguring vulnerability: Climate change adaptation in the Cambodian Highlands", *Critical Asian Studies,* 53(4), p. 476-498.

GI (Global Initiative) (2021), *Forest Crimes in Cambodia: Rings of Illegality in Prey Lang Wildlife Sancturary*, Geneva, 56 p.

GI (Global Initiative) (2022), *Branches of Illegality: Cambodia's Illegal Logging Structures*, Geneva, 61 p.

Grove, Richard H. (1998), *Ecology, Climate and Empire: Colonialism and Global Environmental History, 1400-1940*, Cambridge, White Horse Press, 237 p.

Huang, Meng Tian and Zhai, Pan Mao (2021), "Achieving Paris agreement temperature goals requires carbon neutrality by middle century with far-reaching transitions in the whole society", *Advances in Climate Change Research*, 12(2), p. 281-286.

IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change) (2019), *Climate Change and Land: An IPCC Special Report on Climate Change, Desertification, Land Degradation, Sustainable Land Management, Food Security and Greenhouse Gas Fluxes in Terrestrial Ecosystems*, 874 p., https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2019/11/SRCCL-Full-Report-Compiled-191128.pdf [2 January 2023].

Köhl, Michoel; Neupane, Prem Raj and Mundhenk, Philip (2020), "REDD+ measurement, reporting and verification – A cost trap? Implications for financing REDD+MRV costs by result-based payments", *Ecological Economics*, 168. https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2019.106513

Lang, Chris (2016), *Konflikte Um Rohstoffe in Asien REDDheads: The People behind REDD and the Climate Scam in Southeast Asia*, Cologne, Stiftung Asienhaus, 12 p.

Lee, Kwon-hyung (2013), « Korea, Indonesia focus on cooperation in forest plantation, REDD+ Project », *The Korea Herald*, October 14.

Levitan, Dave (2022), "Is COP 27 becoming a 'fossil fuel trade show'? Oil and gas industry presence looms over UN", Climate Talks, Grid, London, November 15.

Limb, Jae-un (2015), "Korea begins preserving tropical forests in Cambodia", *Korea.Ne*t (national newpaper), May 7.

Lyons, Kristen and Westoby, Peter (2014), "Carbon colonialism and the new land grab: Plantation forestry in uganda and its livelihood impacts", *Journal of Rural Studies*, 36, p. 13-21.

Mackenzie, John, M. (1990), *Imperialism and the Natural World***,** Manchester, Manchester University Press, 216 p.

Mahanty, Sango; Milne, Sarah and Bradley, Amanda (2015), "The forest carbon commodity chain in Cambodia's voluntary carbon market", *in* Milne, Sarah and Mahanty, Sango (eds), *Conservation and Development in Cambodia: Exploring Frontiers of Change in Nature, State and Society*, Oxon and New York: Routledge, p. 177-199.

Martineau, Régis and Lafontaine, Jean-Philippe (2019), "When carbon accounting systems make us forget nature: From commodification to reification", *Sustainability Accounting, Management and Policy Journal*. doi: 10.1108/SAMPJ-07-2018-0178.

Maxton-Lee, B. (2020), *Forests, carbon markets and capitalism. How deforestation in Indonesia became a geo-political hornet's nest, REDD-Monitor blog*. https://redd-monitor.org/2020/08/21/guest-post-forests-carbon-markets-and-capitalism-how-deforestation-in-indonesia-became-a-geo-political-hornets-nest/

Mignolo, Walter D. (2021), *The Politics of Decolonial Investigations*, Durham and London, Duke University Press, 690 p.

Milne, Sarah (2022), *Corporate Nature: An Insider's Ethnography of Global Conservation*, Tucson, University of Arizona Press, 272 p.

Nixon, Robert (2011), *Slow Violence and the Environmentalism of the Poor*, Cambridge, Harvard University Press, 368 p.

Normann, Susanne (2021), "Green colonialism in the Nordic context: Exploring Southern Saami representations of wind energy development", *Journal of Community Psychology*, 49(1), p. 77-94.

Pauly, Maren; Will Crosse and Tosteson, Joshua (2022), "High deforestation trajectories in Cambodia slowly transformed through economic land concession restrictions and strategic execution of REDD+ protected areas", *Scientific Reports*, 12(17102), p. 55-71.

Peluso, Nancy and Watts, Michael (2001), *Violent Environments*, Ithaca, Cornell University Press, 53 p.

Phelps, Jacob; Webb, Edward L. and Agrawal, Arun (2010), "Does REDD+ threaten to recentralize forest governance", *Science*, 328, p. 312-313.

Povinelli, Elizabeth A. (2016), *Geontologies: A Requiem to Late Liberalism*, Durham, Duke University Press, 232 p.

PWC (Price Waterhouse Coopers) (2010), *Hanwha Corporation Non-Consolidated Financial Statements*, December 31, 71.https://www.hanwhacorp.co.kr

Rayner, Steve (2016), "What might Evans-Pritchard have made of two degrees?", *Anthropology Today*, 32(4), p. 1-2.

Scheidel, Arnim and Work, Courtney (2018), "Forest plantations and climate change discourses: New powers of 'green' grabbing in Cambodia", *Land Use Policy*, 77, p. 9-18.

Schmitt, Carl (1950), *The Nomos of the Earth: In the International Law of the Jus Publicum Europaeum*, New York, Telos Press Publishing, 373 p.

Scott, James C. (2009), *The Art of Not Being Governed: An Anarchist History of Upland Southeast Asia*, New Haven, Yale University Press, 464 p.

Svarstad, Hanne and Benjaminsen, Tor A. (2017), "Nothing succeeds like success narratives: A case of conservation and development in the time of REDD", *Journal of Eastern African Studies*, 11(3), p. 482–505.

Terrenas, João (2020), "Non-Human nature in world politics: Theory and practice", *International Affairs*, 96(6), p. 1665-1666.

World Bank (2017), *Cambodia: Sustaining Strong Growth for the Benefit of All*, Washington, D.C., 180 p.

World Bank (2021), *The Natural Resource Degradation and Vulnerability Nexus: An Evaluation of the World Bank's Support for Sustainable And Independent*, Washington, D.C., 233 p.

Wong, Grace Yee; Luttrell, Cecilia; Loft, Lasse; Yang, Anastasia; Pham, Thuy Thu; Daisuke, Naito; Assembe-Mvondo, Samuel and Brockhaus, Maria (2019), "Narratives in REDD+ benefit sharing: Examining evidence within and beyond the forest sector", *Climate Policy*, 19(8), p. 1038-1051.

Work, Courtney (2017), "Forest islands and Castaway communities: REDD+ and forest restoration in prey lang forest", *Forests*, 8(2), p. 1-21.

Work, Courtney; Theilade, Ida and Thuon, Try (2022), "Under the canopy of development aid: Illegal logging and the shadow state", *Journal of Peasant Studies* 45(1), p. 1-23.

Work, Courtney and Thuon, Ratha (2017), "Inside and outside the maps: Mutual accommodation and forest destruction in Cambodia", *Canadian Journal of Development Studies*, 38(3), p. 360-377.

Wu, Xianhua; Tian, Zhiqing and Guo, Ji (2020), "A review of the theoretical research and practical progress of carbon neutrality", *Sustainable Operations and Computers*, 3(0), p. 4-66.

Zografos, Christos and Robbins, Paul (2020), “Green sacrifice zones, or why a green new deal cannot ignore the cost shifts of just transitions”, *One Earth*, 3(5), p. 543-546.

Livre Bourdier-BATOK.indd 212 21/12/2023 10:39

Ashish Joshia Ingty John * et Phalla Chea **

Cartographie et gestion des terres communales chez les peuples autochtones du nord-est cambodgien

Préambule

Les faits rapportés dans cet essai ne font qu'effleurer la problématique de la coexistence entre les populations autochtones et les aires protégées. Notre récit porte sur l'accès et le contrôle de certains territoires circonscrits acquis par le biais d'un titre foncier collectif (*communal land titling : CLT*) pouvant être obtenu légalement – moyennant des procédures longues et compliquées, si l'on compare à d'autres pays tels que le Brésil – par les villages autochtones du Cambodge. Cependant, à y regarder de plus près, le processus qui permet aux intéressés d'acquérir des droits (ainsi que des devoirs) sur un espace délimité renvoie également à la question du droit des peuples autochtones à gérer leurs propres territoires, y compris les forêts mais aussi les zones déclarées « protégées » par le gouvernement national. En effet, l'accent mis depuis longtemps sur

* Autochtone Karbi du nord-est de l'Inde, conseiller en gestion de la conservation communautaire au Cambodge.
** Conseiller technique sur les titres fonciers communaux autochtones au Cambodge.
Ce chapitre a été traduit par Frédéric Bourdier.

Livre Bourdier-BATOK.indd 213 21/12/2023 10:39

la cogestion des zones protégées, adoptée par la Commission mondiale des zones protégées en 1999, implique des accords entre les populations autochtones et divers organismes de conservation (Colchester & Erni, 1999, p. 13). Mais ces accords comme tant d'autres en faveur des populations forestières restent lettre morte, la seule ouverture envisageable restant la possibilité pour les communautés autochtones d'obtenir des CLT. À cet égard, le Keo Seima Wildlife Sanctuary (KSWS) est la première aire protégée relevant du ministère de l'Environnement (MoE) à avoir fait l'objet de CLT à l'intérieur d'une réserve naturelle. Jusqu'à présent, le MoE préfère – et tente d'imposer – un autre processus appelé « aire protégée communautaire » (APC), qui confère des droits d'exploitation sur une zone restreinte, en vue d'une utilisation durable par la communauté, sans toutefois lui accorder de droits de propriété. Le KSWS comprend plusieurs villages, avec CLT et APC dans une seule communauté, ce qui élargit la zone que la communauté peut exploiter. La cohabitation des deux processus ne sera toutefois pas envisagée ici. Nous choisissons de retracer l'implication des fonctionnaires cambodgiens dans la mise en œuvre de la gouvernance communautaire des ressources naturelles tout en soulignant leur approche collaborative avec les communautés autochtones.

Introduction

La réserve naturelle de Keo Seima (KSWS) bénéficie d'un projet REDD+ géré par le gouvernement royal du Cambodge avec le soutien de la Wildlife Conservation Society (WCS). L'organisation est présente au Cambodge depuis les années 1960, à l'époque où elle dirigea une étude sur le kouprey (*Bos sauveli*), un bœuf sauvage aujourd'hui disparu. En raison du conflit interne au Cambodge, WCS interrompit ses activités dans le pays, avant de revenir en 1998. Le KSWS se trouve dans la province de Mondolkiri, principalement habitée par les Bunong, un groupe autochtone pratiquant une religion animiste et vivant essentiellement de l'agriculture sur brûlis (Evans *et al.*, 2003) qui est une forme de pratique agricole complétée par la collecte de produits forestiers, la chasse et la pêche.

Le travail de la terre commence en janvier avec le défrichage de lopins de terre dans les zones de forêt secondaire entourant les sites des villages. On y cultive de nombreux produits, notamment du riz pluvial, des

légumes et des arbres fruitiers. Les champs sont cultivés pendant trois à quatre années avant d'être abandonnés et mis en jachère pour retrouver leur fertilité (Bottomley, 2009). Les villages bunong s'appuient sur une gestion communautaire des terres et des forêts, associée à des croyances culturelles et religieuses scandées par des cérémonies propitiatoires. Celles-ci comprennent des sacrifices aux esprits pour la gestion de l'infortune, moyennant le maintien de forêts sacrées qui sont protégées.

Le début du tableau 1 (voir *infra*) présente les événements historiques traumatisants auxquels furent confrontées les communautés autochtones du nord-est. Au cours de cette histoire mouvementée, elles se retrouvèrent dans différents camps : dans l'armée de Lon Nol (le colonel qui renversa Norodom Sihanouk en mars 1970), avec les Khmers rouges, ou bien avec l'armée vietnamienne qui libéra le pays en 1979. La plupart retournèrent tardivement dans leurs villages, avec des expériences différentes et des attentes diverses mais avec des cicatrices douloureuses. Le radicalisme des Khmers rouges avait forcé les habitants des hautes terres à abandonner leurs croyances traditionnelles et à transférer leur allégeance sociale locale envers les membres de la famille, les anciens du village et les esprits locaux vers une nouvelle entité omniprésente et menaçante, l'Angkar ou le Parti (Colm, 2009). Ultérieurement des villages entiers s'efforcèrent de retrouver leur ancien mode de vie, en dépit du manque d'anciens aptes à raviver les traditions.

Entre 1985 et 1993, dans le KSWS, des individus collectaient du métal, parfois à l'aide de détecteurs de métaux, à destination du Vietnam. Des bracelets, des gongs et d'autres objets métalliques furent prélevés dans les cimetières par des Khmers, de connivence avec certains autochtones. Il y eut aussi des activités incessantes d'exploitation forestière et de chasse, ainsi que l'imposition de concessions économiques. Plus tard, une immigration massive de Cambodgiens des plaines – des paysans sans terre – venus d'autres provinces déferla sur la province. La zone du KSWS se trouvait alors dans la concession forestière de Samling et couvrait la majeure partie du district de Keo Seima. La concession continua ses activités forestières en 1996-1997 mais elles diminuèrent considérablement en 1999, en raison d'un moratoire national (McAndrew *et al.*, 2003). En 2002, la zone de conservation de la biodiversité de Seima fut créée par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Forêts (MAFF), convertissant la concession forestière en une zone de conservation, qui fut ensuite déclarée « forêt protégée » de Seima sous la gestion de l'administration forestière (FA) en 2009 (WCS, 2022).

Livre Bourdier-BATOK.indd 215 21/12/2023 10:39

Tableau 1. Situation chronologique des communautés autochtones du KSWS

Époque cambodgienne	Date	Évènement	Référence
Sangkum Reastr Niyum sous Norodom Sihanouk	1960	Le gouvernement commence à taxer, relocaliser et assimiler les groupes autochtones.	(McAndrew *et al.*, 2003)
	Fin 1960	Rébellions autochtones et répression armée par le gouvernement entraînant des conflits violents.	(Colm, 2009)
	1963	Saloth Sar, secrétaire du parti communiste, s'enfuit et cherche du soutien parmi les rebelles autochtones.	(Colm, 2009 ; Bottomley, 2009)
	1969	Mondolkiri est contrôlé par les Khmers rouges. Les États-Unis commencent le bombardement aérien de l'est du Cambodge.	(McAndrew *et al.*, 2003; Colm, 2009)
La République khmère sous Lon Nol	1970	Les troupes américaines et sud-vietnamiennes attaquent l'est du Cambodge. Les populations autochtones fuient vers leurs proches au Vietnam.	(Colm, 2009)
	1973	Les bastions communistes du nord-est du Cambodge subissent des bombardements aériens massifs de la part des États-Unis. Les villageois abandonnent leurs villages.	(Colm, 2009)
	1973	Fin des bombardements mais déplacement forcé des Bunong vers Koh Nhek par les Khmers rouges. Les cérémonies religieuses sont interrompues, les autochtones sont contraints de défricher les forêts sacrées et de pratiquer la riziculture de plaine.	(Colm, 2009 ; Bottomley, 2009)
Le Kampuchéa démocratique sous les Khmers rouges	1975	Interdiction totale des cérémonies religieuses, confiscation des objets cérémoniels et exécution des autochtones récalcitrants.	(Colm, 2009)
	1978	Purge des « collaborateurs » autochtones	(Certo, 2012 ; MacInnes, 2009)
République populaire du Kampuchéa	1979	Libération de Phnom Penh	(Colm, 2009)
	1979-1998	Retour dans les villages abandonnés. Chasse et exploitation forestière entreprise clandestinement par des fonctionnaires et les militaires.	(Colm, 2009 ; Evans, 2007)
	1992-2002	Augmentation de 87 % de la population au cours de la période de 10 ans, depuis 1992 à Mondolkiri	(McAndrew *et al.*, 2003)
	1994	Samling International Ltd se voit attribuer une concession forestière couvrant 457 466 hectares	(op. cit., 2003)
	1997-1998	Opérations d'exploitation forestière de Samling dans le district de Keo Seima	(op. cit., 2003)
	2002	Création de la zone de biodiversité et de conservation de Seima	(Evans, 2006. & 2007)
	2003-2004	Planification participative de l'utilisation des terres (PLUP) par WCS. Andoung Kraloeng devient un village pilote pour tester le cadre juridique des CLT	(Evans, 2010)
	2009	Le cadre juridique est finalisé, la démarcation pour l'enregistrement complet des CLT commence à Andoung Kraloeng. D'autres villages décident de suivre cette voie	(Evans, 2010)
	2012	Présentation du CLT à Andoung Kraloeng	(PNUD, 2011)

Après 2002, WCS aida la FA à gérer la zone de conservation de la biodiversité de Seima, puis la forêt protégée de Seima. L'équipe WCS et la FA commencèrent par des activités de planification de l'utilisation des terres, qui évoluèrent vers l'établissement de titres fonciers autochtones (Travers *et al.*, 2015). Le village d'Andoung Kraloeng fut sélectionné par le gouvernement royal pour être l'un des trois projets pilotes d'attribution de titres fonciers sur les terres autochtones au Cambodge (PNUD, 2011). Evans, un biologiste ayant travaillé pour WCS au Cambodge de 2000 à 2012, avertissait déjà qu'il y avait une possibilité de coopérer avec les communautés bunong résidentes sur les questions de conservation (Evans *et al.*, 2015) en affirmant que leurs activités de subsistance, la récolte de la résine et la culture itinérante à petite échelle ne posaient pas de menaces significatives pour les zones protégées.

En 2016, la forêt protégée de Seima passa entre les mains du MoE et fut intitulée Keo Seima Wildlife Sanctuary. La prise en charge de la gestion et le recrutement du personnel occupèrent le MoE plus de dix-huit mois. Les premières années qui suivirent, les gestionnaires des zones protégées étaient des employés d'une instance nationale, le département général de l'Administration pour la Conservation et la Protection de la nature, qui devint plus tard un bureau relevant du département provincial de l'environnement. WCS dut alors modifier son approche et ses activités pour se conformer à la loi de 2008 sur les aires protégées (AP), désormais appliquée par le MoE.

Les titres fonciers communaux

L'Institut parlementaire du Cambodge – une institution indépendante de soutien au parlement – insiste sur le fait que les droits des communautés autochtones sont garantis par la constitution du Cambodge de 1993 (Vanda *et al.*, 2016). La loi foncière de 2001 évoque le droit des autochtones à posséder un « titre collectif » et à recevoir une explication claire sur la [notion de] propriété collective (*op. cit.*, 2016). En 2009, le gouvernement élabore une politique nationale pour le développement des populations autochtones (NPDIP) censée définir des politiques sectorielles pour soutenir leurs communautés dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la formation professionnelle, des infrastructures, de la justice, du tourisme, de l'industrie extractive et du régime foncier. La même année, le gouvernement royal publie le sous-décret 83

Livre Bourdier-BATOK.indd 217 21/12/2023 10:39

sur les procédures d'enregistrement des terres des communautés autochtones qui identifie les types de terres éligibles pour le CLT de la communauté autochtone, notamment :

– Le domaine privé de l'État : (a) terres résidentielles, (b) terres cultivées.
– Le domaine public de l'État et les terres déjà enregistrées auprès de l'État : (a) terres de réserve nécessaires à la culture itinérante, (b) terres forestières sacrées et (c) terres forestières de sépulture (les deux dernières catégories ne doivent pas dépasser sept hectares au total).

Pour obtenir un CLT, la communauté doit franchir trois étapes principales et effectuer diverses démarches au sein de chaque étape. La communauté autochtone (CA) doit obtenir la reconnaissance officielle de son auto-identification en tant que « culture traditionnelle » par le ministère du Développement rural. Elle doit ensuite demander à être reconnue en tant que « personne morale » auprès du ministère de l'Intérieur. Enfin elle doit soumettre une demande d'enregistrement foncier collectif auprès du ministère de la Gestion foncière, de l'Urbanisme et de la Construction (MMLUPC), afin de se voir finalement accorder un CLT.

Lorsque la forêt protégée fut convertie en réserve naturelle pour la faune sauvage, WCS assista le gouvernement pour aligner les procédures sur les dispositions de la loi relatives aux aires protégées. Celle-ci divise le sanctuaire de faune en quatre zones[1] et chacune accorde aux communautés des droits différents, depuis l'usage conditionnel réglementé jusqu'à l'interdiction de pénétrer. Le MoE dut en premier lieu accepter les cinq catégories de terres éligibles pour le CLT. Puis il décida que les terres privées de l'État (terres résidentielles, terres cultivées) relevaient de la zone dite « communautaire » et que les terres publiques de l'État (terres de réserve nécessaires à l'agriculture itinérante, forêts sacrées et terres forestières funéraires) relevaient également de la zone d'utilisation durable. Tout ceci impliquait la nécessité d'une coordination étroite entre le ministère du Développement rural, le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Urbanisme et de la Construction au niveau national, afin de mettre en œuvre une synchronisation adéquate avec le MoE et ses fonctionnaires infranationaux au niveau des provinces et des districts.

Le processus CLT a fait l'objet de critiques. Vanda et ses collaborateurs (Vanda *et al.*, 2016) énumèrent certains des aspects les plus

1. Zone centrale, zone de conservation, zone d'utilisation durable et zone communautaire.

controversés : (a) le processus est très long[2] ; (b) certaines communautés revendiquent plus que les sept hectares autorisés de forêts sacrées et de sites funéraires ; (c) les litiges fonciers existants retardent inexorablement le processus d'enregistrement. Des ONG et institutions internationales ont également critiqué le processus, le jugeant complexe, compliqué, coûteux tout en déplorant qu'il exclue certains terrains que les autochtones désiraient inclure. Autant d'inconvénients susceptibles de conduire à d'inévitables conflits fonciers (Bureau du Haut-Commissaire aux droits de l'homme au Cambodge, 2020).

Dans le cas du KSWS, WCS constata que les communautés autochtones n'étaient pas en mesure d'empêcher les étrangers d'occuper leurs terres ou d'empêcher certains membres du CLT de vendre des terres à des non-autochtones. Bien qu'il existe différentes théories quant aux raisons de cette situation, personne n'avait une image claire de la situation réelle. Chea Phalla – un des deux auteurs de cet essai – décida que la meilleure façon de diagnostiquer le problème était de réaliser un inventaire foncier de toutes les parcelles au sein du CLT. Cela permettrait d'identifier les différents problèmes, la façon dont les parcelles avaient été transférées (si tel était le cas) et cela aiderait *in fine* la communauté à examiner les lois et les règles internes du CLT. Au cours de cette investigation, le rôle décisionnel des fonctionnaires du district et de la commune concernant l'utilisation et la gestion des ressources naturelles devint plus clair.

Organisation du gouvernement provincial cambodgien

Un gouverneur provincial est le chef administratif de chaque province du Cambodge. Il dispose d'un cabinet lui fournissant un soutien administratif. La province dispose de différents départements qui rendent compte au gouverneur et réalisent diverses activités sous son autorité. Le département provincial de l'Environnement (PDoE) est l'un de ces départements, ainsi que le département provincial du Développement rural (PDRD), le département provincial de l'Agriculture, de la Pêche et de la Sylviculture (PDAFF), et d'autres encore. Le bureau provincial

2. Andoung Kralang attendit treize ans pour obtenir son CLT. Les deux autres villages obtinrent le titre en moins de cinq ans. Par ailleurs, six autres villages ont refusé l'attribution du CLT suite au refus MoE de prendre en considération la superficie demandée par la communauté.

de la pêche et le bureau provincial des forêts dépendent du PDAFF. Les départements provinciaux dépendent des ministères nationaux respectifs qui fournissent un soutien technique et administratif à chaque département provincial.

Une province est divisée en districts, chacun ayant des autorités assistées par un personnel administratif et fonctionnant sur le même modèle que le cabinet du gouverneur provincial. Le district dispose également de départements qui représentent les départements provinciaux au niveau du district. Les services des forêts et de la pêche ont des bureaux d'un niveau inférieur à celui du district mais supérieur à celui de la commune. Les fonctionnaires des districts rendent compte à leurs bureaux provinciaux respectifs.

Le niveau le plus bas de l'administration gouvernementale est la commune (un ensemble de villages). Les membres élus du conseil communal sont assistés par le personnel de l'administration communale. Les conseils communaux disposent d'une police communale, qui leur permet de maintenir l'ordre civil dans leurs communes. Au-dessous des membres du conseil communal se trouvent les chefs de village. Les conseils communaux ont le pouvoir de prendre des décisions administratives à l'échelle de la commune. Ils assurent le suivi des activités mises en œuvre dans leurs communes. Les communes ont le droit de vérifier l'occupation des terres et des forêts sur leur territoire. Cependant, les autorités communales élues localement au Cambodge ont peu d'influence politique pour s'opposer aux entités nommées par le pouvoir central, et elles sont dans les faits peu responsables devant la population (Karauchi *et al.*, 2006). Les autorités communales peuvent avoir un meilleur accès aux informations sur le contexte local, mais elles ne sont pas autorisées à déterminer comment gérer et protéger les ressources locales en terres, en forêts et en eau. Qui plus est, elles ne sont pas en mesure d'appliquer leurs propres politiques au sein de leurs juridictions administratives.

Procédures

Les procédures présentées ci-dessous ont été utilisées pour réaliser l'inventaire foncier dans trois villages choisis pour l'attribution de CLT, en gardant à l'esprit qu'elles traitent des différents problèmes rencontrés. Les procédures suivies dans les villages pilotes ont dû être examinées par le gouvernement national et provincial avant d'être adoptées par les

fonctionnaires locaux. Le processus mis au point a été appliqué en coopération avec les fonctionnaires compétents du district et de la province de Mondolkiri dont les villages relèvent administrativement. Le MoE, le PDoE et le personnel du KSWS ont été impliqués tout au long du processus et ont apporté des contributions importantes à la mise en œuvre des activités connexes dans les villages. Les étapes présentées ci-dessous sont exposées dans l'ordre chronologique.

Négociation avec les autorités locales

L'équipe WCS présenta l'arrêté du Premier ministre de juillet 2020 (Ordre au gouvernement national de délimiter les terres publiques dans les zones protégées de Mondolkiri) aux responsables locaux et aux responsables du district afin d'obtenir l'accord nécessaire pour sa mise en œuvre. L'opération fit l'objet de discussions avec les responsables nationaux et provinciaux. WCS consulta ensuite les gouverneurs des districts d'Ou Reang et de Keo Seima qui acceptèrent de mettre en œuvre l'ordre du Premier ministre. L'équipe élabora un plan de travail afin de réaliser un inventaire et une cartographie des terres des trois villages. L'équipe soumit ensuite une lettre aux gouverneurs de district afin de mettre en place des groupes de travail pour l'inventaire et la démarcation des terres dans les trois villages autochtones de Srae Lvi, d'Andoung Kraloeng et d'Ou Chra. Les autorités du district identifièrent des personnes chargées de réaliser l'inventaire foncier, ce qui conduisit à la formation de trois groupes de travail sur la démarcation de l'inventaire foncier des villages (VLIDWG), composés d'un agent du KSWS/PDoE, de fonctionnaires de l'administration du district et du cadastre, et de représentants des conseils communaux de Srae Preah, Srae Khtum et Sen Monorom. Une fois les groupes de travail établis, l'équipe travailla avec les fonctionnaires du district pour la mise en œuvre du plan de travail. Les formulaires de collecte de données sur les parcelles et les procédures de cartographie de l'utilisation des terres furent débattus et approuvés.

Formation des groupes de travail

L'équipe de soutien WCS et le VLIDWG se rendirent au village pour expliquer leurs objectifs et solliciter la coopération des habitants.

Le VLIDWG montra aux autorités du village les documents officiels liés à l'activité concernée. Les membres du VLIDWG et les volontaires du village reçurent une formation de deux jours sur les droits, les rôles, les responsabilités de chacun, ainsi que sur la manière de remplir les formulaires de documentation sur la propriété foncière.

La formation sur l'utilisation du GPS fut dispensée aux membres du groupe de travail et aux volontaires du village. L'application Avenza (disponible sur smartphone) fut installée sur les téléphones et complétée par un apprentissage à la lecture de cartes et à l'utilisation de l'application. Les cartes du CLT et de l'aire nationale protégée (ANP) furent téléchargées sur les téléphones. Les quatre zones de l'ANP furent ainsi disponibles, et il fut possible de comparer la carte A0 (format papier) avec la carte de l'application Avenza. Une formation fut ensuite dispensée à de jeunes membres enthousiastes de la communauté, soucieux de maîtriser l'application Avenza. Cette initiative porta ses fruits. Les membres du VLIDWG et de la communauté se réunirent alors pour constituer des équipes de terrain afin de localiser les parcelles CLT en utilisant l'application Avenza à partir de leurs téléphones. Pendant ce temps, la liste des effectifs du CLT dans les villages d'Andoung Kraloeng, d'Ou Chra et de Srae Lvi était mise à jour. Quand des membres du comité de la communauté autochtone (Indigenous Community Committee : ICC) changeaient, les membres de l'équipe WCS épaulaient la communauté pour sélectionner de nouveaux candidats, vu qu'il était important d'avoir une liste complète des membres de l'ICC pour mener correctement l'inventaire. Lorsqu'un membre de l'ICC ne pouvait pas participer au travail de terrain car il était trop âgé, il désignait quelqu'un de plus jeune à sa place.

Identification et délimitation des parcelles

L'équipe WCS présenta ensuite à l'équipe de terrain la carte A0 indiquant le titre de propriété et le village, en signalant les différentes parcelles concernées. Chaque équipe de terrain disposait d'un leader qui s'assurait de l'exactitude des informations saisies et de la bonne communication avec les propriétaires des parcelles. Le dit leader s'assurait de l'exactitude des parcelles et de leur délimitation, puis aidait les membres de son équipe à les localiser grâce à l'application Avenza installée sur les téléphones. WCS divisa les membres de l'équipe de terrain et assigna à

Livre Bourdier-BATOK.indd 222 21/12/2023 10:39

chaque groupe des parcelles ou des zones de parcelle. Les volontaires villageois se rendirent sur les parcelles et recueillirent les noms des personnes qui utilisaient la terre dans la zone assignée. Ils informèrent les propriétaires de la date et de l'heure prévue pour la cartographie de leurs parcelles tout en prévenant préalablement la personne chargée de l'intervention. L'équipe WCS assista simultanément les propriétaires des parcelles pour remplir les documents relatifs à leurs terrains. Tout en précisant qu'il ne s'agissait pas d'un exercice visant à identifier les revendications foncières illégales mais d'une manœuvre destinée à cartographier l'occupation de toutes les parcelles afin que la communauté puisse décider de la marche à suivre pour gérer elle-même son titre de propriété. Enfin le VLIDWG et l'équipe WCS identifièrent chaque lot revendiqué sur une parcelle et cartographièrent la parcelle.

Compromis avec les personnes n'autorisant pas la cartographie des limites de leur parcelle

Au début, fréquents furent les propriétaires fonciers à ne pas autoriser la cartographie de leurs parcelles par l'ICC. Mais lorsque les autorités locales se joignirent à chaque équipe pour expliquer les règles du jeu tout en montrant qu'il s'agissait d'un exercice mandaté par le gouvernement avec des documents officiels à l'appui, les activités de cartographie se poursuivirent plus sereinement.

Sans surprise, les personnes revendiquant des parcelles occupées illégalement n'étaient pas autochtones (le critère d'occupation légale tient à l'affiliation autochtone). La figure 1 qui synthétise les profils des personnes s'opposant au processus d'inventaire des terres montre clairement que ce furent celles qui s'opposaient le plus farouchement à l'exercice de cartographie. Elles mobilisèrent les villageois qui leur avaient vendu les parcelles afin que ces derniers s'opposent au processus.

Les conflits concernant les limites des parcelles représentèrent un autre problème auquel l'équipe WCS fut confrontée : certaines familles refusaient de signer les documents parce qu'elles n'aimaient pas l'autre prétendant au titre de propriété, ou bien des frères et sœurs n'étaient pas satisfaits de la parcelle dont ils avaient hérité, ou se sentaient grugés par un autre parent. D'autres occupaient les espaces publics du village, comme les complexes scolaires ou une zone de la forêt sacrée, et n'étaient pas disposés à abandonner ces terres. Un autre groupe de récalcitrants était constitué

Livre Bourdier-BATOK.indd 223 21/12/2023 10:39

d'autochtones ayant acheté des terres à d'autres membres du CLT mais qui ne voulaient pas que le village connaisse leur possession. Il y avait de surcroît des tensions entre les autorités locales et quelques propriétaires présumés n'ayant pas régularisé leur titre avec les autorités locales. Les responsables locaux, les membres du conseil communal et les responsables de district invitèrent ces personnes récalcitrantes, individuellement ou en groupe, pour leur expliquer qu'il s'agissait d'un processus mandaté par le gouvernement et que les CLT étaient des titres légaux. Les discussions durent être menées avec tact, au cas par cas, afin de ne pas provoquer de heurts entre l'ICC et les plaignants, ou entre des membres de l'ICC et d'autres membres de la communauté du CLT. Les autorités locales surent jouer un rôle clé en réunissant les demandeurs et l'ICC afin de parvenir à un accord sur la répartition des frontières et des biens.

Certains fonctionnaires gouvernementaux – et non des moindres – occupaient et/ou empiétaient sur certaines parties du CLT. Les autorités locales étaient réticentes à approcher ces personnes influentes ayant pignon sur rue. D'autres individus avaient reçu des droits de propriété sur des parcelles dans le cadre d'un autre processus d'attribution de titres fonciers mandaté par le gouvernement. Tous ces cas durent être traités séparément et avec délicatesse par l'équipe WCS et avec le soutien du ministère compétent. Il fut possible de négocier avec certaines personnes croyant bénéficier d'une impunité quasi totale en leur exposant le recours à la loi et les possibles conséquences à leur encontre si jamais les événements prenaient une mauvaise tournure. Il arriva par exemple qu'une entreprise privée empiétât sur une partie d'un CLT après avoir fomenté une collusion avec des fonctionnaires provinciaux. Les fonctionnaires d'un autre département provincial avaient délimité le tracé mais cela n'avait pas empêché la société en question de réclamer davantage de terres. Seule l'intervention du ministère de la Gestion des terres, de l'Urbanisme et de la Construction permit de délimiter le tracé et d'installer des poteaux matérialisant le contour des parcelles. L'équipe WCS aida de son côté la communauté à installer des poteaux de délimitation sur les limites de parcelles encore convoitées par la compagnie qui de guerre lasse finit par céder.

Livre Bourdier-BATOK.indd 224 21/12/2023 10:39

Figure 1. Profils des personnes ne soutenant pas le processus d'inventaire foncier

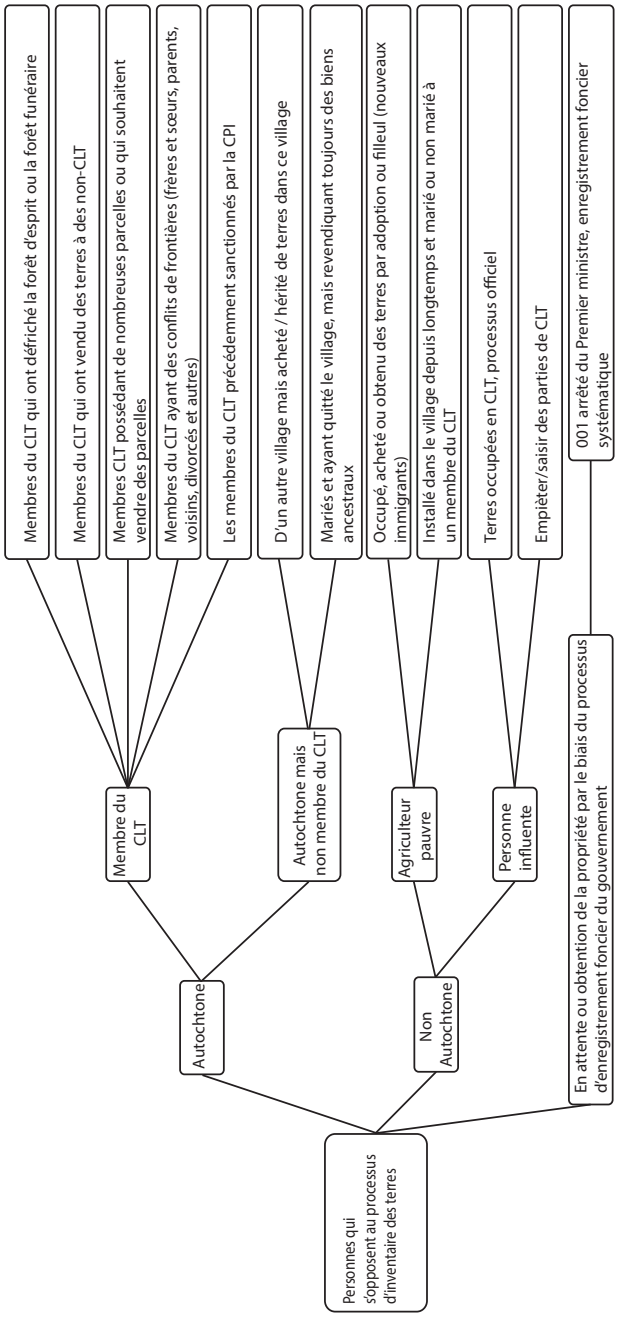

Figure 2 : Procédures d'assistance à l'ICC pour réclamer des parcelles aux occupants illégaux

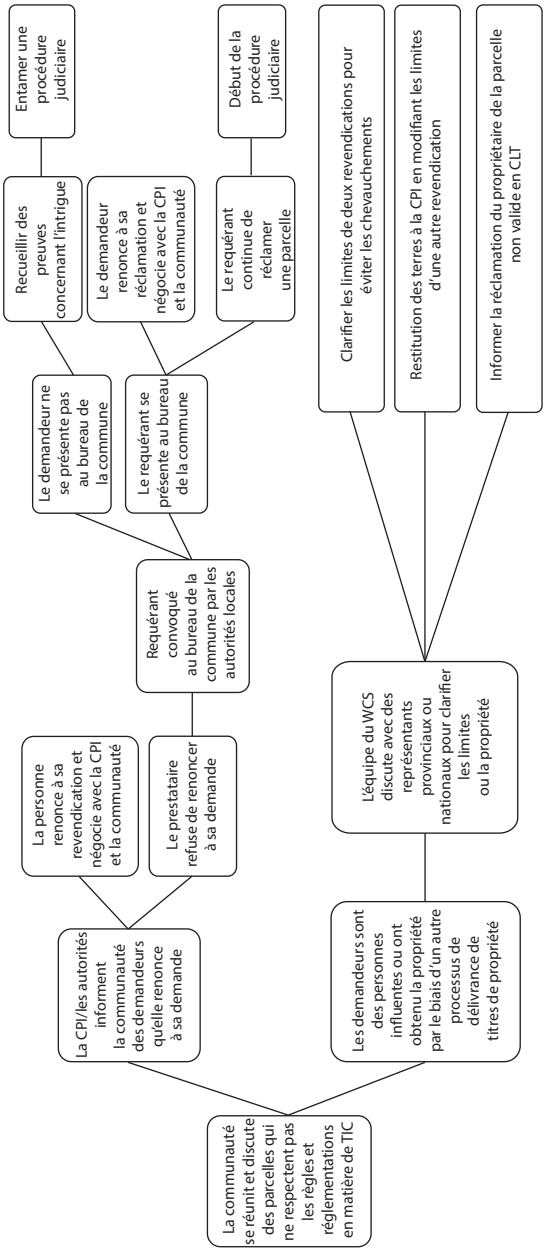

Cartes des parcelles affichées dans le village

WCS et les autorités invitèrent les villageois à exposer les cartes des parcelles cartographiées. Les deux groupes présentèrent la taille, l'emplacement et le nom du propriétaire de chaque parcelle cartographiée. Ce faisant, l'équipe recueillit en sus des informations sur les parcelles inutilisées et sur les zones qui semblaient avoir été utilisées mais demeuraient sans propriétaire. En partenariat avec les volontaires villageois, il fallut retourner pour cartographier d'autres parcelles, corriger la forme et la taille des terrains. Les noms des propriétaires de parcelles qui n'avaient pas assisté aux réunions ou qui n'étaient pas membres de la communauté furent recueillis. La carte fut ensuite affichée dans la salle communautaire pendant quinze jours.

Au cours des rencontres organisées dans les villages, la question des parcelles appartenant à des personnes extérieures ainsi que le problème des terres défrichées dans les forêts sacrées ou funéraires furent âprement débattus. Les trois communautés furent très claires à propos du défrichement des forêts sacrées et des sites funéraires : elles exigèrent que cessent les activités de prédation foncière et que les occupants restituent les terres. Les anciens, les autorités du village et l'ICC transmirent cette décision aux personnes concernées. À deux exceptions près, les autochtones acceptèrent de restituer les terres. Il en fut autrement avec des familles non-autochtones qui n'entendaient pas délaisser les terres dont elles avaient l'usufruit sans recevoir une compensation financière ou matérielle.

Récupération des terres occupées illégalement

Une équipe juridique, engagée par WCS, fut convoquée. Cet important moment permit à la communauté de poursuivre en justice des personnes se croyant intouchables. Comme illustrée dans la figure 2, l'obstruction de certains individus influents avait été envisagée. C'est pourquoi, pendant ce temps, WCS et les VLIDWG accompagnèrent les avocats pour collecter des preuves concernant les parcelles illégalement acquises. L'équipe juridique aida les autorités à convoquer et présenter des témoignages irréfutables concernant les revendications foncières, les lois relatives aux droits des CLT et l'emplacement des parcelles au sein des CLT. Les autorités locales réunirent l'ICC et les requérants, puis présentèrent la situation en expliquant aux requérants que leurs

Livre Bourdier-BATOK.indd 227 21/12/2023 10:39

demandes étaient juridiquement fragiles et qu'il était probable qu'ils perdent leurs droits sur les parcelles indûment acquises si jamais l'affaire était portée devant les tribunaux. Certains demandeurs ignorèrent la convocation pour la réunion, estimant à tort s'en tirer gagnant.

Gestion du conflit

La négociation ne fut pas facile à mettre en œuvre car certaines personnes contraintes de renoncer à leurs revendications redoublèrent d'efforts pour semer le trouble. L'équipe WCS n'adopta pas une approche conflictuelle mais conciliatoire pour résoudre les litiges. Par exemple, une famille khmère installée depuis longtemps dans le village s'était conformée aux rituels nécessaires pour intégrer la communauté autochtone et avait été acceptée. Elle possédait des parcelles et tenait une épicerie. Quelques villageois n'acceptaient pas sa présence et souhaitaient qu'elle soit chassée car elle continuait à se comporter comme une famille khmère. Les autorités du village réaffirmèrent qu'elle avait obtenu sa parcelle avant le début du processus d'attribution des titres mais que la parcelle était inscrite dans le titre autochtone La famille pouvait donc l'utiliser à condition de rester sur place. Tous acceptèrent la décision.

Les responsables du district documentèrent les conflits, collectèrent des preuves et rédigèrent des rapports à l'intention des autorités supérieures. Les cartes fournies par l'équipe WCS aidèrent les fonctionnaires à présenter des déclarations claires. Les articles de loi invoqués pour finaliser les décisions des autorités locales jouèrent un rôle fondamental. L'assistance apportée par WCS permit aux fonctionnaires locaux de s'assurer que leurs décisions avaient un fondement légal, tout en les autorisant à fournir des dépositions appropriées concernant les problèmes rencontrés.

Dans l'un des villages, ce sont les non-autochtones ayant acheté des terres appartenant au CLT qui incitèrent les membres du CLT qui leur avaient vendu les terres à protester contre l'inventaire. Certains des membres du CLT ayant vendu des terres craignaient de devoir rendre l'argent si la personne revendiquant les terres devait renoncer à son titre de propriété. Les non-autochtones commencèrent par protester contre le processus d'inventaire foncier et l'ICC. Les autorités locales et les responsables de district s'efforcèrent de calmer les gens, tandis que l'équipe WCS s'efforçait de ne pas donner suite à la pétition des réclamants censée être envoyée à Phnom Penh. Les autorités du district durent prendre la responsabilité d'expliquer le problème aux autorités locales et de rédiger des rapports pour aider les responsables nationaux à prendre

Livre Bourdier-BATOK.indd 228 21/12/2023 10:39

des décisions concernant ce conflit quelque peu kafkaïen au sein de la communauté, étant donné que des administrateurs communaux étaient impliqués dans de telles malversations foncières, certains d'entre eux ayant permis à des personnes non éligibles de revendiquer des terres au sein du CLT.

L'application Avenza aida les autorités à pointer les erreurs commises précédemment. Un chef villageois affirma, « Vous voyez, je n'étais pas sûr de savoir si votre parcelle se trouvait à l'intérieur ou à l'extérieur du CLT, alors je n'ai rien fait mais maintenant j'en suis sûr, alors vous devez renoncer à votre revendication ». L'installation de poteaux de délimitation le long des parcelles du CLT fut décisive pour s'assurer qu'à l'avenir aucune occupation de terrain ne se produirait sans l'autorisation de l'ICC. Cette démarcation dans les zones de fortes tensions accrut le labeur des fonctionnaires et leur demanda un certain discernement pour s'assurer que les poteaux ne soient pas enlevés par les réclamants qui constataient que le contour de leur terrain avait été modifié.

Le processus d'inventaire permit aux autorités locales de collecter des données infaillibles sur les parcelles et de visualiser leur emplacement sur la carte. Il permit aussi d'améliorer leur connaissance spatiale de la zone pour informer les réclamants des raisons pour lesquelles des erreurs avaient été commises à leur insu. Il était essentiel de pouvoir s'appuyer sur la loi pour résoudre de tels problèmes, mais cela n'aurait pas été possible si l'équipe WCS n'avait pas été en contact avec les responsables publics à l'échelon provincial et national. Les fonctionnaires de haut niveau expliquèrent la situation juridique aux fonctionnaires communaux, directement ou par l'intermédiaire du personnel de WCS. Cela nécessita un degré élevé d'entente et de respect entre les deux parties. Le fonctionnaire local devait être clair dans son raisonnement pour être soutenu par les fonctionnaires de niveau supérieur. Si la décision finale et la responsabilité de la décision revenaient aux fonctionnaires locaux, rendre de tels verdicts nécessitait tout de même un certain aplomb pour affronter des personnes croyant bénéficier d'une impunité à toute épreuve les poussant à s'arc-bouter sur leur titre de propriété.

Discussion

Les propriétés foncières villageoises ont significativement augmenté entre 2004 et 2012. Désormais, davantage d'agriculteurs pratiquent des

cultures de rente. Certains ont même remplacé la riziculture par ces monocultures, modifiant ainsi l'utilisation traditionnelle des ressources naturelles (Travers *et al.*, 2015). Une situation semblable s'observe avec l'utilisation des terres et les modèles de propriété des parcelles dans les trois villages étudiés : il y a un glissement vers une forme plus permanente de « droit d'usage » accordé aux familles dans le cadre du titre communal. Malheureusement, cette évolution se traduit par une augmentation des luttes internes entre parents, frères et sœurs et voisins. La nécessité d'une nette démarcation des limites entre les parcelles devient essentielle. De même, les systèmes de croyance des autochtones sont en train de changer. Par conséquent, comme l'illustre cette tentative pilote de démarcation des CLT, le rôle des fonctionnaires administratifs devient incontournable tandis que le rôle des anciens et des systèmes traditionnels de résolution des conflits liés aux ressources naturelles perd de son importance. Les chefs de village et les membres du conseil communal sont aujourd'hui fréquemment sollicités pour traiter les conflits liés aux ressources naturelles. En raison de ces changements, la communauté peut toujours s'appuyer sur les anciens, traditionnellement investis d'un pouvoir de connaissance, aptes à donner leur avis sur l'utilisation des ressources. Mais les autres décisions doivent être aussi débattues avec les fonctionnaires mandatés par le gouvernement. Les autorités traditionnelles semblent ainsi ne plus être en mesure d'empêcher les empiètements par des étrangers et tout semble indiquer qu'une vigilance redoublée incombe aux autorités locales.

On a pu voir que les trois villages autochtones sont confrontés à des dynamiques conflictuelles relevant de l'intérêt personnel et de l'intérêt collectif. Des conflits incessants avaient éclaté quand des membres autochtones des CLT avaient vendu des parcelles et/ou occupé des forêts sacrées et des sites funéraires. Le fait que des personnes ayant acheté des parcelles aient collaboré avec des membres de la CLT (ayant vendu ces terres) parviennent à mobiliser deux cents membres afin de rédiger une pétition pour arrêter le processus d'inventaire des terres montre à quel point ledit « intérêt personnel » peut passer au premier plan dans certaines communautés. Les fonctionnaires du district et de la commune ayant enquêté sur cette histoire comprirent vite que la majorité des meneurs n'étaient pas membres du CLT. En réponse, ils convoquèrent les villageois et expliquèrent que seuls les membres du CLT avaient le droit de changer la composition de l'ICC. Telle était la loi, et son application nécessitait que plus de 80 % des membres du CLT

Livre Bourdier-BATOK.indd 230 21/12/2023 10:39

signent une pétition. Dans ce cas, même si le chef du village soutenait les non-membres du CLT, les responsables de la commune et du district durent interférer. Il fallut agir rapidement, tout en gardant à l'esprit la situation politique et administrative, et avoir une connaissance locale intime de l'engrenage des rouages sociaux qui se tissaient dans le village. L'histoire montre *in fine* que les gens savent écouter les autorités et respecter les arguments présentés par les fonctionnaires locaux pour peu que ces derniers restent à l'écoute de tout un chacun.

Les communautés autochtones expérimentent des conflits internes liés à l'utilisation des ressources (John & Chea, 2006). Il a été souligné que la résolution des conflits faisait partie intégrante de la gestion communautaire des ressources naturelles, notamment lors de la délimitation des frontières et de l'allocation des ressources. C'était particulièrement évident dans cette démarcation pilote des CLT. La résolution des conflits relatifs à l'utilisation des ressources naturelles était auparavant traitée par les chefs de village et les anciens. Cependant, avec l'afflux de Khmers et l'évolution de la dynamique sociale au sein de la structure communautaire, la résolution des conflits nécessite désormais une documentation plus sophistiquée. Les conflits liés aux ressources peuvent impliquer le gouvernement national, le gouvernement provincial et les gouvernements locaux. Présenter l'utilisation des ressources nécessite de cartographier l'utilisation, de collecter des preuves et de les documenter d'une manière qui soit acceptable par le gouvernement. Il a été constaté que des fonctionnaires de la commune et du district comprennent ces conflits et sont souvent les premiers à être approchés par la communauté pour résoudre les problèmes d'accès et de contrôle des ressources.

L'ICC avait besoin d'outils élaborés pour déterminer qui utilise les parcelles, où elles sont situées et quelles zones du CLT sont concernées. Ses membres avaient une idée approximative des limites des parcelles du CLT et ne savaient pas toujours où se localisaient les parcelles. Ils avaient besoin d'un support cartographique pour présenter des éléments probants. La question de savoir qui doit apporter ce soutien, et de quelle façon, mérite d'être clarifiée et reste un point faible de la collaboration supposée entre les communautés autochtones et les administrateurs non-autochtones. Dans cette expérience pilote, l'agent du cadastre du district a néanmoins joué un rôle clé dans la cartographie des parcelles et des terrains, y compris dans la pose des poteaux de délimitation. L'intervention du bureau du gouverneur du district et du bureau du gouverneur de la province a été assez significative en ce qui concerne les

Livre Bourdier-BATOK.indd 231 21/12/2023 10:39

réunions et la coordination entre les différents fonctionnaires et l'envoi d'invitations officielles. Cela s'est produit parce que l'équipe WCS était là mais la question de savoir à qui l'ICC doit s'adresser pour résoudre les problèmes auxquels il est confronté reste posée. Le MoE dispose d'un bureau provincial des communautés pour travailler avec celles-ci, mais sa priorité reste la gestion des aires protégées communautaires, non pas les CLT. Pour autant, les membres de l'ICC savent désormais que si des problèmes d'utilisation des terres surviennent, ils peuvent demander le soutien du bureau du cadastre du district.

La plupart des fonctionnaires du gouvernement de Mondolkiri sont des Khmers qui se sont installés récemment dans la province. À l'inverse, les membres du conseil communal sont des autochtones qui appartiennent au Parti du Peuple Cambodgien – le parti national dominant – et, par conséquent, ils définissent le succès en fonction de critères donnés par leurs supérieurs ou au niveau national (Scudder, 1985). Différentes institutions dépendent de divers départements gouvernementaux. Elles travaillent indépendamment et sont souvent en désaccord les unes avec les autres (Kant & Cooke, 1999). Les fonctionnaires de rang inférieur – conscients du cloisonnement inhérent à leur département – ont pris l'habitude de traiter les questions qui leur incombent dans le cadre exclusif de leurs mandats. Difficile d'y échapper car force est de reconnaître qu'il existe des ambiguïtés, voire des incohérences, dans la politique gouvernementale concernant les droits et les devoirs des autorités du village, du district, de la province et du pays (Hirsch *et al.*, 1999). De tels dysfonctionnements ont été remarqués dans les trois projets pilotes, notamment en ce qui concerne la prise de décision devant s'opérer au niveau du district. En dépit de ces contraintes structurelles, la phase de mise en œuvre s'est relativement bien passée, probablement en raison du fait que les responsables de district et de commune travaillant avec l'équipe WCS étaient des autochtones qui connaissaient les villageois et comprenaient la complexité de la situation locale. De par leur statut de fonctionnaires autochtones, ils avaient déjà remarqué nombre d'activités illégales mais n'étaient pas toujours sûrs, ni confiants, quant à la manière de les traiter. Indubitablement, l'exercice CLT aida ces fonctionnaires autochtones à mieux résoudre les problèmes rencontrés (Sngoun, 2022, communication personnelle).

Un autre aspect louable tient au fait que les fonctionnaires khmers ayant soutenu les équipes de terrain ont pris des décisions officielles sans aucun préjugé ethnique, contrairement à ce qui fut dénoncé ail-

Livre Bourdier-BATOK.indd 232 21/12/2023 10:39

leurs par Vize et Hornung (2013). Savoir apprécier les besoins d'autres personnes généralement considérées comme « inférieures » ou « destructrices » nécessite un changement d'attitude autorisant le respect, la confiance et la compassion (John, 2009). Ces fonctionnaires khmers (locaux, provinciaux et nationaux) ont su ainsi prendre des décisions et rédiger des rapports objectifs, tout en prenant en compte les aspirations des communautés autochtones.

Il arriva que des représentants des instances nationales quittent Phnom Penh pour résoudre des questions juridiques au niveau de la province, du district, de la commune et du village. Tel fut le cas lorsque des fonctionnaires provinciaux avaient ajouté dans un village en cours d'acquisition de CLT une attribution complémentaire de titres de propriété afin que des titres fonciers individuels puissent être conférés. Les fonctionnaires appointés par un ministère de la capitale organisèrent alors des réunions et des ateliers au niveau de la province et du village pour expliquer clairement que deux processus d'attribution de titres de propriété (collectif et individuel) ne pouvaient se réaliser de concert. Le chevauchement était impossible. Et puisque le CLT existait déjà, le village ne pouvait pas mettre en place un dispositif d'attribution individuelle de titres fonciers. Il y eut d'autres situations où, même sous la pression des instances nationales, le département provincial rechignait à appliquer les procédures avec probité comme il était censé le faire. Tel fut le cas avec le département provincial du Développement rural dont le directeur – connu pour mépriser les autochtones – s'entêtait à ne pas fournir le certificat d'auto-identification à une communauté bunong (première étape du processus CLT). Même le personnel du ministère du Développement rural et d'autres responsables nationaux ne purent le convaincre de délivrer ce certificat. Toutefois, comme la communauté possédait tous les autres certificats et titres, des fonctionnaires du MRD furent en mesure de reconnaître cette communauté comme étant « autochtone » quand bien même le certificat d'auto-identification culturel signé par le directeur brillait par son absence.

L'équipe juridique joua un rôle crucial dans l'abandon des réclamations émises par les occupants non-autochtones et quelques « gros bonnets » croyant pouvoir conserver leurs terres dans les villages CLT. Les responsables du district et de la commune purent en effet expliquer à ces personnes aspirant à conserver leurs terres qu'il valait mieux qu'elles renoncent à ces revendications et négocient avec la communauté au sujet de l'utilisation future de leurs parcelles. Les trois communautés

Livre Bourdier-BATOK.indd 233 21/12/2023 10:39

indiquèrent à l'unisson qu'elles n'autoriseraient aucun droit de propriété mais qu'elles pourraient le cas échéant accorder des droits d'exploitation pendant une certaine période, à l'issue de laquelle le demandeur devrait quitter la parcelle. Les demandeurs signeraient au moment venu des documents renonçant à leur revendication et à leurs droits d'utilisation de la parcelle. Il se trouva également des familles khmères ayant déjà construit des bâtiments en béton sur un terrain préalablement acheté. La communauté déclara qu'elle leur permettrait d'utiliser le terrain mais que cette notification serait soumise à un examen annuel. Ils devraient ensuite quitter le terrain dans les cinq ou six ans, et s'ils continuaient à l'utiliser moyennant accord, ils seraient tenus de verser un loyer à l'ICC.

Somme toute, le processus d'acquisition d'un titre de propriété collectif semble avoir fonctionné de façon équitable dans les trois communautés. Ce fut également un succès en raison de l'attention adéquate accordée par les instances nationales, provinciales et locales. Mais tel accomplissement peut-il être reproduit à plus grande échelle ? Et de quelle façon ? Autant de questions dont les réponses ne peuvent être envisagées avec certitude. Une autre question encore plus épineuse, et ne pouvant se régler qu'au cas par cas, tient au fait que les populations autochtones demandent parfois la reconnaissance de droits (accomplissement de rituels, usage agricole, collecte, chasse…) sur d'autres zones culturellement importantes qui se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur du parc mais pas à l'intérieur du territoire démarqué par un CLT.

Conclusion

C'est la première fois que des communautés autochtones ont la possibilité de réclamer des terres à des étrangers non-autochtones. Telle situation est loin d'être courante au Cambodge, ni même aisément pensable. Pourtant, c'est un défi auquel les communautés autochtones risquent d'être de plus en plus confrontées. WCS a l'intention de continuer à travailler avec le gouvernement dans ce domaine. Comme indiqué, ce travail nécessite une approche sur le long terme, avec la volonté indélébile de renforcer la capacité au sein du gouvernement comme au sein de la communauté dans l'espoir de faire face ensemble à toutes sortes d'obstacles, souvent difficiles à prévoir. Tel engagement nécessite une relation saine et pacifique entre le gouvernement et WCS. Les fonctionnaires du gouvernement doivent trouver un équilibre entre leur

Livre Bourdier-BATOK.indd 234 21/12/2023 10:39

vision personnelle, politique et administrative avant de prendre des décisions ou de soutenir des activités circonscrites (John, 2009). Là encore, les décisions prises par les responsables locaux dépendront de la manière dont ils pensent que leurs « verdicts » seront reçus par les fonctionnaires gouvernementaux de niveau supérieur, tout en examinant scrupuleusement la situation socio-politique sur le terrain. Car même en recourant aux garanties et aux normes internationales, les mécanismes de décision envisagés idéalement doivent tenir compte des réalités complexes et alambiquées du terrain.

Bibliographie

Bottomley, Ruth (2009), "Contested forests: An analysis of the highlander response to logging, Ratanakiri Province, Northeast Cambodia", *in* Frédéric Bourdier (ed.), *Development and Dominion: Indigenous Peoples of Cambodia, Vietnam and Laos*, Bangkok, White Lotus, p. 79-113.

Certo, Bridget (2012), "Witness recounts Khmer Rouge purge in 1978", *Phnom Penh Post,* 08 June.

Colchester, Marcus and Erni, Christian (2009), *Indigenous Peoples and Protected Areas in South and Southeast Asia: from Principles to Practices*, Copenhagen, IWGIA documents nº 97, 334 p.

Colm, Sarah (2009), "The Khmer Rouge's legacy for highland culture and religion in North-East Cambodia", *in* Frédéric Bourdier (ed.), *Development and Dominion: Indigenous Peoples of Cambodia, Vietnam and Laos*, Bangkok, White Lotus, p. 141-162.

Evans, Tom D. (2007), *A Survey of the Communities in and around the Seima Biodiversity Conservation Area in 2006*, Phnom Penh, WCS, 43 p.

Evans, Tom D.; Hout Piseth, Phet Phaktra and Hang Mary (2003), *A Study of Resin-Tapping and Livelihoods in Southern Mondolkiri, Cambodia, With Implications for Conservation and Forest Management*, Phnom Penh, WCS, 35 p.

Evans, Tom D. (2010), *Progress Towards Indigenous Land Titling in the Seima Protection Forest, Mondolkiri*. WCS, Briefing Note, 12 p.

Hirsch, Philip; Khamla, Panvilay and Kaneungit, Tubtim (1999), "Nam Ngum, Lao PDR: Community-based natural resource management and conflicts over watershed resources", *in* Buckles, Daniel (ed.), *Cultivating Peace: Conflict and Collaboration in Natural Resource Management*, Washington DC, International Development Research Centre for World Bank, p. 45-60.

John, Ashish Joshia Ingty (2009), "Dancing with tigers: The practicalities and realities of natural resources management as part of a development programme in Ratanakiri, Cambodia", *in* Frédéric Bourdier (ed.), *Development and Dominion: Indigenous Peoples in Cambodia, Vietnam and Laos*, Bangkok, White Lotus, 35-54.

John, Ashish Joshia Ingty and Phalla, Chea (2006), "Community-based natural resource management and decentralized governance in Ratanakiri, Cambodia", *in* Tyler, Ste-

phen (ed.), *Communities, Livelihoods and Natural Resources: Action Research and Policy Change in Asia,* International Development Research Centre, Victoria, *Practical Action Publishing*, p. 35-54.

Kant, Sashi and Roshak, Cooke (1999), "Jabalpur district, Madhya Pradesh, India: Minimizing conflict in joint forest management", *in* Buckles, Deniel (ed.), *Cultivating Peace: Conflict and Collaboration in Natural Resource Management,* Washington DC, International Development Research Centre for World Bank Institute, p. 81-100.

Karauchi, Yuko, *et al.* (2006), *Decentralization of Natural Resource Management: Lessons from Southeast Asia Synthesis of Decentralization Case Studies under the Resource Policy Initiative*, Chiang Mai/Washington, World Resource Policy Support Initiative (REPSI), 67 p.

Kham, Vanda; Nun, Assachan; **Chea, Malika and Win Mo Mo Htay** (2016), *Collective Land Registration of Indigenous Communities in Ratanakiri Province*, Phnom Penh, Parliamentary Institute of Cambodia, 34 p.

MacInnes, Megan (2009), "Pyromaniacs or protectors : Changing perceptions of anthropogenic fire use for natural resource management", *in* Frédéric Bourdier (ed.), *Development and Dominion: Indigenous Peoples in Cambodia, Vietnam and Lao*s, Bangkok, White Lotus, p. 297-324.

Office of the High Commissioner for Human Rights in Cambodia (2020), *Collective Land Titling in Cambodia a Case for Reform?* Phnom Penh, OHCHR, 29 p.

Sassoon, Allessandro and Phak, Seangly (2016), "The Khmer Rouge's Betrayal in the hills", *Phnom Penh Post*, 24 June.

Scudder, Thayer (1985), "A sociological framework for the analysis of new land settlements", *in* Michael M. Cernea (ed.), *Putting People First: Sociological Variables in Rural Development*, Oxford, Oxford University Press for World Bank, p. 67-89.

Travers, Henry; Winney, Kyle; Clements, Tom; Evans, Tom and Milner Gulland, E.J. (2015), "A tale of two villages: An investigation of conservation-driven land tenure reform in a Cambodian Protection Forest", *Land Use Policy*, 43, p. 186-196.

UNDP (2011), *Three Indigenous Communities to Receive Communal Land Titles*, Presss Release, Phnom Penh, United Nations Office of the High Commissioner for Human Rights in Cambodia, 3 p.

Vize, Jeff and Hornung, Manfred (2013), *Indigenous Peoples and Land Titling in Cambodia: A study of Six Villages***,** Washington, Annual WB Conference on Land and Poverty in 2013, 8 p.

WCS (2022), *Keo Seima Wildlife Sanctuary REDD+ 2020-2021 Monitoring Report*. CCB Version 3, VCS Version 3, Phnom Penh, WCS, 45 p.

Ole Bruun *

Collusion verte et privation ethnique dans les hauts plateaux du centre du Viêt Nam

Préambule

Ce chapitre explore les conflits permanents entre les populations autochtones des hauts plateaux centraux et les institutions de l'État vietnamien de cette région. Il prend pour exemple le parc national de Yok Don qui s'étend sur les provinces de Dak Lak et Dak Nong. Avec son monopole de la rhétorique anti-impérialiste et de l'interprétation de la réalité, l'État révolutionnaire vietnamien a prétendu avoir libéré tous les hauts plateaux à la fin de la guerre du Viêt Nam en 1975. Cependant, les combats s'y sont poursuivis ainsi qu'au Cambodge, pendant des années. Malgré la rhétorique révolutionnaire, les Montagnards (un terme qui désigne les populations autochtones des hauts plateaux) ont rapidement été soumis à la politique conventionnelle de l'État sino-vietnamien et sédentarisés dans des villages de riziculteurs. Dans le même temps, les entreprises forestières d'État se sont lancées à l'assaut

* Anthropologue et professeur à l'université de Roskilde (Danemark).
Ce chapitre a été traduit par Frédéric Bourdier.

Livre Bourdier-BATOK.indd 237 21/12/2023 10:39

de leurs anciennes terres pour en extraire des bois durs précieux, jusqu'à l'épuisement de la plupart des ressources sylvestres accessibles à la fin des années 1980. De nouvelles politiques de conservation, soutenues par de généreux donateurs, ont encouragé la création de parcs nationaux ou aires nationales protégées (ANP) sur ces terres à partir des années 1990, contribuant essentiellement à maintenir les habitants autochtones à l'écart, sans jamais parvenir à un consensus fonctionnel avec les acteurs locaux, quels qu'ils soient. Ironiquement, l'intensification de la rhétorique verte de l'État au XX^e^ siècle coïncide avec l'effondrement des écosystèmes forestiers des hautes terres et une perte générale de biodiversité, avec de graves répercussions pour les moyens de subsistance des populations autochtones.

Introduction : Le colonialisme se met au vert

La compensation des émissions de carbone conjuguée à la soif d'énergie propre et durable pour remplacer les combustibles fossiles est à l'origine d'une multitude de projets « verts » dans le monde entier. Ces projets ont tendance à s'étendre sur des territoires marginaux, où ils empiètent sur les terres traditionnelles et les moyens de subsistance des peuples autochtones et des groupes ethniques. En Norvège, d'énormes parcs éoliens empiètent sur les pâturages et les voies de migration du peuple Sami, éleveur de rennes (IWGIA, 2022). Au Brésil, une nouvelle ruée vers la culture du soja – en partie utilisé pour la production de biodiesel – déplace les populations autochtones de l'Amazonie. Aux États-Unis et ailleurs, les autochtones sont déplacés en raison des opérations d'extraction de lithium pour les batteries de voiture (*Guardian*, 2023). De même, au Viêt Nam, le développement forestier REDD+ avec des processus de consentement préalable, libre et éclairé (CPLE) superficiels (Bruun, 2019) et la construction d'énergie hydroélectrique planifiée de manière centralisée à grande échelle depuis les années 1990 (Bruun & Rubin, 2022) ont été entrepris au détriment des minorités ethniques, souvent avec des conséquences dévastatrices. Plus de sept cents installations hydroélectriques construites sur les hauts plateaux ont entraîné le déplacement de dizaines de milliers de personnes dans les villages de ces hauts plateaux, dont beaucoup avaient déjà été déplacées au cours du processus de collectivisation d'après-guerre. Des compensations inadéquates, manipulées ou inexistantes,

Livre Bourdier-BATOK.indd 238 21/12/2023 10:39

ainsi que des discriminations ethniques, ont été fréquemment signalées dans les hautes terres (Ty, 2015) et confirmées par mon travail personnel sur le terrain.

De surcroît, à partir des années 1950, un colonialisme interne fut mis en place dans le sud du pays sous Ngo Dinh Diem (1954-1963), consistant en une vaste réinstallation de la population des basses terres dans les hauts plateaux du centre afin d'alléger la pression démographique dans les zones côtières vietnamiennes et de « développer » et « intégrer » les hauts plateaux. À cette époque, plus de la moitié du territoire vietnamien était habitée par une multitude de groupes ethniques et de nationalités culturellement distincts (Hickey, 1982 ; Dang *et al.*, 2000).

Les tensions ethniques et les appels à l'indépendance tels que ceux lancés par les Français ont été violemment réprimés après la prise de pouvoir par les communistes en 1975, et les promesses concurrentes d'autonomie pour les Montagnards de la part du régime de Hanoï n'ont jamais abouti. L'intégration des hauts plateaux dans la République socialiste du Viêt Nam s'est rapidement accélérée après 1975, de sorte que la plupart des groupes autochtones et minoritaires ont subi des déplacements massifs avec perte de leurs moyens de subsistance, des compensations insuffisantes, l'immigration de Kinh vietnamiens et une concurrence déloyale dans pratiquement toutes les activités économiques. Comme l'a noté James Scott en général pour le massif de l'Asie du Sud-Est – et qui représente parfaitement la situation au Viêt Nam – un transfert massif de populations des basses terres vers les hautes terres a servi un double objectif. Il a permis de peupler les frontières de sujets loyaux (tout en produisant des cultures commerciales pour l'exportation) et de soulager la pression démographique dans les basses terres (Scott, 2009, p. 325). La population croissante du Viêt Nam ayant besoin de plus de terres et de ressources, les hautes terres ont fait l'objet d'une véritable ruée vers l'or. Tout cela a été réalisé pour de strictes raisons économiques et politiques, et s'est produit avant le tournant vert des années 2000.

En revanche, nous observons aujourd'hui comment la prétendue écologisation de l'État vietnamien confère une nouvelle légitimité à des pratiques coloniales dépassées, alors qu'une série de stratégies nationales sur le changement climatique, la croissance verte, la gestion des ressources naturelles et de l'eau, l'utilisation durable des terres et la sylviculture, etc. justifient de nouvelles interventions. Selon ces stratégies, le Viêt Nam s'éloigne du développement forestier traditionnel qui valorise

les forêts pour leur bois et leur valeur d'exportation (McElwee, 2016), pour reconnaître les bénéfices indirects tels que l'atténuation du changement climatique, les services environnementaux et la protection de la biodiversité. Ces stratégies ont été élaborées avec le soutien de donateurs internationaux, dans le but de renforcer la légitimité internationale de l'État-parti et de garantir l'afflux continu d'aide étrangère.

L'État vietnamien maintient une ségrégation quasiment complète entre les bailleurs de fonds internationaux et les communautés affectées par l'aide sur le terrain. Alors que le Viêt Nam est communément célébré pour sa capacité à produire des documents de projet écrits (Schirmbeck, 2018), les représentants des organisations donatrices pénètrent rarement les bureaucraties centrales et locales pour contrôler la mise en œuvre et l'impact des projets sur le terrain. Les zones des minorités ethniques sont intensément gardées et protégées contre les ingérences étrangères, voire les simples visites, et leur pauvreté est effectivement maintenue « hors de vue » (Anonyme, 2015 ; Meding & Hang, 2017). Les autorités provinciales et locales exigent une planification méticuleuse et des questions soumises à l'avance lorsque des chercheurs étrangers souhaitent rencontrer des habitants, par exemple dans le cadre du programme REDD+ et d'autres programmes internationaux, tout en conservant le droit de sélectionner les ménages et les villages à interroger. Sans un suivi international efficace des interventions, les procédures courantes visant à garantir les droits, la participation et le consentement des communautés locales, telles que les processus de consentement préalable, libre et éclairé (CPLE), deviennent une farce (Bruun, 2019).

Aujourd'hui, une multitude de programmes verts élaborés avec le soutien massif de donateurs internationaux – y compris un réseau de trente-quatre parcs nationaux (PN) – donnent à l'État-parti vietnamien un nouveau sentiment de légitimité pour ses projets de développement des hauts plateaux. Les efforts vietnamiens visent à pacifier et à « domestiquer » les hautes terres, dont les habitants sont connus en anthropologie pour valoriser consciemment leur liberté par rapport aux États potentiellement dominateurs des basses terres (Hickey, 1982 ; Rambo, 1995). En outre, les habitants autochtones ne trouvent plus leur place dans les discours internationaux dominants, ce qui ajoute au sentiment général de tragédie sur les hautes terres (Jamieson *et al.*, 1998).

Les peuples autochtones des hauts plateaux sont de plus en plus mis à l'écart par une collusion d'éco-progressistes qui ne voient pas de place pour ces populations dans les parcs naturels et les zones protégées. Ces

Livre Bourdier-BATOK.indd 240 21/12/2023 10:39

« progressistes politiques », qui considèrent la foi chrétienne-catholique des autochtones comme des oripeaux néocoloniaux et impérialistes, préfèrent se rapprocher des institutions donatrices internationales avec leurs intérêts liés à la finance carbone qui cherchent à reboiser à tout prix, y compris en développant des plantations agro-industrielles sur des terres contestées. Toutes les promesses de l'époque précédant l'unification n'ont pas été tenues. Les malheurs locaux sont accentués par le fait qu'il n'y a que peu de contrôle sur le terrain, car les autorités gouvernementales vietnamiennes, invoquant des problèmes de sécurité aux frontières, s'efforcent de cacher à la fois le sort des minorités ethniques et l'état déplorable de la biodiversité sur leurs terres.

Les conséquences de la faible légitimité des parcs sont l'exploitation forestière et le braconnage non durables, une gestion et des protections indécises, une corruption constante et une biodiversité connaissant un déclin rapide qui a de graves répercussions sur les moyens de subsistance locaux. Dans le même temps, la force conjointe des institutions de l'État vietnamien opère pour assimiler les habitants des hauts plateaux à une existence vietnamienne. Les villages ethniques sont sciemment mélangés, les écoles refusent d'enseigner les langues locales et s'efforcent délibérément d'éloigner les enfants de leurs racines culturelles. Les comités populaires locaux refusent d'accorder aux habitants des hauts plateaux des terres autres que des rizières de subsistance et des parcelles de forêt de production. Les décrets de l'État interdisent d'autres cultures et utilisations des terres, tout en accordant des terres à l'afflux continu de migrants vietnamiens des basses terres ainsi qu'aux investisseurs fonciers dans les zones tampons des PN. Ce chapitre explore les conséquences de cette nouvelle collusion verte telle qu'elle est observée sur le terrain autour du PN de Yok Don dans les hauts plateaux du centre du Vietnam.

Méthodologie

Le présent chapitre est basé sur des études de terrain récentes dans la zone du PN Yok Don dans la province de Dak Lak, située dans la chaîne de montagnes des Annamites centrales à la frontière avec le Cambodge. La première visite de la zone du parc, comprenant des observations et des entretiens avec le personnel du parc et les habitants, a eu lieu en 2019. Une étude approfondie autour de Yok Don a été menée en 2022,

comprenant une enquête auprès de deux cent quarante ménages, avec des questions sur les conditions socio-économiques, les utilisations de la forêt et les pratiques de gestion forestière. Des entretiens supplémentaires ont été menés auprès des villageois, du personnel du parc, des autorités locales, des chercheurs vietnamiens et de la direction du parc. Des enquêtes similaires dans les PN Hoang Lien (Lao Cai) et Pu Mat (Nghe An) et des études dans le PN Chu Mom Ray (Kon Tum) sont utilisées comme matériel de référence. Les autres ressources comprennent la littérature universitaire et de conservation, les rapports internationaux, les enquêtes secondaires, les rapports des médias et d'autres documents concernant le parc.

Soutien des donateurs et renforcement de la légitimité de l'État vietnamien

L'État-parti vietnamien a réussi à attirer les bailleurs de fonds internationaux au cours des dernières décennies. Depuis que le pays a atteint le statut de pays à revenu intermédiaire dans les années 2010, l'aide est de plus en plus consacrée à la mise en place d'un nouveau cadre politique et institutionnel pour la gouvernance environnementale (Ortmann, 2017). En conséquence, un vaste ensemble de lois, de réglementations et de stratégies relatives à l'environnement et au climat ont été élaborées, dont la valeur réelle est très discutée (Schirmbeck, 2017 ; Bruun, 2020). Le pays est même devenu l'un des principaux bénéficiaires du financement du développement lié au climat, la Banque mondiale, le Japon et l'Allemagne étant les principaux donateurs. En conséquence, le développement des institutions vertes au Viêt Nam a largement dépendu du financement international, et le gouvernement prévoit de continuer à en dépendre fortement à l'avenir (République socialiste du Viêt Nam, 2020). Ainsi, en réaction à la pression internationale en faveur d'une action climatique et environnementale, et avec un désir tacite d'apaiser les donateurs étrangers, le Viêt Nam a habilement construit un discours complet d'État vert. Ce discours présente le Viêt Nam comme un pays à croissance verte, doté d'une abondance de lois et de protections environnementales, qui alimentent l'industrie du « tourisme durable » : « La diversité des paysages et la richesse de la culture du Viêt Nam en font une destination fascinante pour tout voyageur… Des hôtels qui préservent l'environnement naturel aux circuits qui soutiennent les minorités ethniques… » (Vietnam Travel,

2023). Les « paysages diversifiés et les cultures riches » du Vietnam, tels qu'ils ressortent du discours vert du parti-État, ne sont nulle part mieux étudiés qu'autour des parcs nationaux.

Un réseau de PN, qui en comptera trente-quatre en 2023, a été établi au nom de la protection des forêts et de la biodiversité depuis les années 1990 (quelques parcs sont antérieurs à cette date). Ils ont été construits sur des terres autochtones de manière descendante et sans consultation des habitants. Dans de nombreux cas, cela a entraîné de nouveaux déplacements de populations autochtones. L'impulsion de forcer les habitants des hauts plateaux à mener une existence vietnamienne, répétée par les autorités vietnamiennes dans les hauts plateaux du Nord et du Centre (Bruun, 2019, 2023), est profondément ancrée dans la culture sino-vietnamienne (Hickey, 1982 ; Scott, 2009). Elle est étayée par des références au discours de l'État selon lequel l'agriculture itinérante est l'économie primitive des populations « arriérées » des régions montagneuses éloignées et isolées, associées à des pratiques d'utilisation des terres destructrices et obsolètes (Nguyen, 2008 ; Bruun, 2019).

Au-delà de la rhétorique de l'État vert, vraisemblablement plus proche des priorités du Parti, la direction du parc de Yok Don communique sa mission en termes plutôt instrumentaux. Il s'agit notamment de « conserver la valeur scientifique de la faune et de la flore typiques des hauts plateaux du centre ». Elle vise également à développer des infrastructures pour la recherche et la conservation, ainsi qu'à « utiliser le paysage naturel » pour le développement de l'écotourisme dans l'intérêt de l'économie locale. En outre, le PN vise à « protéger l'environnement écologique et la sécurité de la frontière nationale » (Yok Don National Park, 2021).

Yok Don est financé à 80 % par le budget national, le reste provenant des installations hydroélectriques et de l'aide internationale (Bruun, 2023). Cependant, en tant que l'un des principaux PN, Yok Don a reçu un soutien international croissant – y compris un financement du WWF, de l'UICN, des bailleurs de fonds nationaux et de l'Union Européenne – et a bénéficié d'une série de projets de coopération internationale en matière de recherche et de conservation, y compris de multiples plans de conservation. Il se peut même qu'elle soit devenue surfinancée, ce qui a incité son directeur à déclarer lors d'une interview que « l'argent n'est pas le problème – c'est le contrôle sur le terrain » (interview, août 2022).

En travaillant au Viêt Nam, on ne peut jamais savoir avec certitude ce qui appartient au langage de la culture politique, qui fait la part belle

aux grandes illusions et aux tromperies collectives, et ce qui relève des priorités politiques de la vie réelle. De plus en plus, avec l'écologisation des stratégies de développement nationales, la propagande publique est transférée dans le domaine de l'environnement. Ainsi, les « paysages diversifiés » et les « cultures riches » sont imbriqués dans les mêmes représentations joyeuses, comme une échappatoire collective à la réalité. Le discours officiel du Viêt Nam sur les minorités ethniques, tel qu'il figure sur la page d'accueil du Comité des affaires des minorités ethniques (CEMA), constitue un parallèle étroit. Il souligne l'équité, l'unité et l'assistance mutuelle de toutes les nationalités vivant au Viêt Nam, et mentionne que « les nationalités ont le droit d'utiliser les langues parlées et écrites, de préserver l'identité nationale et de promouvoir les coutumes, les habitudes, les belles traditions et les cultures qui leur sont propres » (CEMA, 2023). La page d'accueil du CEMA cite également Hô Chi Minh, « Contre vents et marées, nous partageons ensemble les joies et les difficultés, et nous nous aidons mutuellement en toutes circonstances… Les rivières peuvent s'assécher et les montagnes s'éroder, mais notre unité n'a jamais diminué… ». Cependant, derrière l'autoreprésentation brillante de l'État vietnamien, le discours du parti blâme constamment les minorités ethniques pour leurs pratiques d'utilisation des terres peu rationnelles qui entraîneraient la destruction des forêts.

Les PN s'inscrivent dans une logique visant à contrer la destruction des ressources forestières par les peuples autochtones et offrir une protection scientifique dans le cadre de l'État-parti vietnamien moderne. Ainsi, les autorités publiques estiment que les minorités sont elles-mêmes responsables de leur situation défavorisée. Par exemple, dans un article paru dans le journal *Front de la Patrie du Vietnam*, un anthropologue vietnamien explique les causes du retard des minorités, en affirmant que des facteurs psychologiques et cognitifs retiennent les « compatriotes ethniques », les empêchant de bénéficier des « politiques supérieures » du Parti. Selon lui, leurs méthodes agricoles sont « bâclées », tandis que leur « mentalité millénaire » leur dicte de se contenter de manger et de se vêtir. Leur appartenance ethnique les empêche d'innover. Lorsqu'ils font des affaires, ils abandonnent facilement car ils sont « nés découragés », étant donné que dans leur état naturel, ils s'appuient sur des ressources faciles à trouver. Leur passivité les conduit à une « mentalité d'attente », à s'en remettre à l'État, tandis que leur manque de désir de s'enrichir les rend incapables de s'adapter à une « économie de matières premières férocement compétitive » (Nguyen, 2018).

Livre Bourdier-BATOK.indd 244 21/12/2023 10:39

En ce qui concerne toutes les causes profondes de la perte de la biodiversité, communément citées dans la littérature sur les PN, notamment la perte d'habitat, la surexploitation, l'introduction d'espèces et de maladies, la pollution, le changement climatique et une série de facteurs politiques et socio-économiques sous-jacents (Quyen, 1998 ; Wood *et al.*, 2000), les parcs nationaux du Viêt Nam n'ont ni arrêté la perte phénoménale de biodiversité au cours de la période moderne, ni même entravé la construction continue d'installations hydroélectriques et de plantations sur les terres protégées. Néanmoins, l'écologisation de l'État vietnamien aux yeux des donateurs étrangers et du public international est tout aussi importante et devient peut-être, avec le temps, une motivation essentielle pour les maintenir. Elle garantit la poursuite du soutien des donateurs de l'OCDE et, partant, renforce la sécurité nationale, la légitimité de l'État et du parti et, en fin de compte, la résilience du Parti communiste vietnamien (PCV) (Bruun, 2023). Comme le résume Stephan Ortman et comme le montre parfaitement le développement du PN, malgré des réformes institutionnelles substantielles, la mise en œuvre concrète des réglementations environnementales a très peu progressé. En particulier, de puissants groupes d'intérêts économiques s'opposent aux réformes et affaiblissent les institutions existantes. Ils ont refusé de fournir des ressources financières suffisantes à l'État en charge de l'environnement, ce qui a affaibli la capacité institutionnelle et l'exploitation de la faiblesse du système juridique rend difficile la punition des contrevenants. En outre, ils ont « utilisé la corruption et les relations pour contourner de nombreux efforts des réformateurs » (Ortman, 2017).

La situation ci-dessus est exacerbée par les conflits intra gouvernementaux « qui non seulement aident les opposants institutionnels mais divisent également les réformateurs institutionnels » (Ortman, 2017). Néanmoins, le Viêt Nam apparaît sous un jour positif aux yeux de nombreux bailleurs de fonds de l'OCDE, à la fois pour des raisons historiques et en raison de ses efforts notoires en matière d'élaboration de stratégies environnementales et climatiques. Pourtant, comme nous allons le voir, les politiques environnementales et sociales souffrent d'un manque de contrôle sur le terrain. Ce qui est étroitement contrôlé, en revanche, c'est l'accès à ces terres pour les journalistes, les promoteurs, les défenseurs de l'environnement, les anthropologues et toutes les personnes concernées, car les branches locales du parti ont partout pour instruction de tenir les intrus à distance afin de préserver l'image nationale. Tout professionnel

Livre Bourdier-BATOK.indd 245 21/12/2023 10:39

étranger travaillant dans les hautes terres, y compris nous-mêmes lors des interviews, est soumis à une surveillance policière constante.

La sombre réalité sur le terrain : Yok Don

Faisant partie du point chaud (*hot spot)* de biodiversité indo-birman, les forêts d'altitude du Viêt Nam étaient autrefois exceptionnellement riches en biodiversité. À l'époque coloniale, le Viêt Nam était loué pour ses espèces d'arbres et ses plantes spectaculaires, sa richesse en espèces de grands mammifères, sa magnifique avifaune et une richesse équivalente en insectes, reptiles et petits mammifères. En conséquence, les récits ethnographiques font état d'une gamme remarquable de gibier sauvage à la disposition des populations des hauts plateaux de la chaîne d'Andaman jusque dans les années 1960 (Condominas, 1977, p. 395-396 ; Hickey, 1982, p. 43). Les tigres et les éléphants auraient parcouru les hauts plateaux et les chaînes inférieures du centre du Viêt Nam jusqu'à la fin des années 1970 (Nhinh & Bruun, 2013). En particulier, la combinaison durable de forêts primaires et secondaires, avec une diversité de peuples des hauts plateaux pratiquant l'essartage sur des champs ouverts, a favorisé une formidable biodiversité. Outre sa faune fabuleuse, l'ancienne forêt abritait des dizaines de milliers d'espèces végétales, dont une longue liste de feuillus d'une valeur incommensurable.

L'essor du discours vert de l'État-parti vietnamien, financé par l'étranger, coïncide étroitement avec l'effondrement de la plupart des écosystèmes forestiers. Au début du XXIe siècle, une série d'avertissements ont indiqué que de nombreuses espèces rares et endémiques étaient au bord de l'extinction. Par exemple, le directeur du WWF-Viêt Nam a décrit la pression exercée sur la faune et la flore du pays comme une « tempête parfaite » (Brunner, 2012 ; USAID, 2013). Les administrations des parcs nationaux du Viêt Nam signalent régulièrement que « la chasse, le piégeage, le braconnage et la pêche illégaux, le commerce illégal d'espèces sauvages, l'exploitation forestière illégale et la collecte de bois de chauffage sont les menaces les plus sérieuses pour la conservation ». Les schémas de fréquentation des PN vietnamiens reflètent également le fait que la grande biodiversité et les espèces sauvages rares ne sont pas ce que les gens s'attendent à voir (An *et al.*, 2019, p. 66), parce qu'il a été presque impossible d'y voir des animaux sauvages au cours des dernières décennies (Quyen, 1998, p. 10).

La faune a reculé en même temps que la forêt naturelle et les forêts restantes sont pour la plupart dépourvues de grands animaux et d'oiseaux. Comme pour les arbres de valeur, on ne trouve des animaux sauvages que sur les marchés urbains, à l'arrière des camions ou dans les restaurants de viande de brousse, bien que l'intensification de la réglementation les ait rendus clandestins. Des espèces chères à la médecine traditionnelle, comme le pangolin, sont en voie d'extinction et le Viêt Nam se classe parmi les pires pays du monde pour la criminalité liée aux espèces sauvages, notamment en raison de leur consommation par les élites.

À ces préoccupations communes en matière de conservation s'ajoute le problème croissant de la corruption dans le domaine de l'emploi. Il faut généralement des paiements directs en espèces – souvent équivalents à plusieurs années de salaire – pour obtenir un emploi dans l'État. Ces paiements commenceraient au niveau de la commune et s'étendraient jusqu'aux niveaux du district et de la province, voire au-delà. Les paiements sont considérés comme des investissements censés rapporter, et les emplois administratifs – même dans les PN – sont associés à la corruption. Ces pratiques ont donné naissance à une nouvelle race d'agents publics, véritables gangsters de l'environnement, dans tout le Viêt Nam. Il y a de nombreuses allégations selon lesquelles les directeurs et le personnel des PN sont des gens riches, étant donné les vastes ressources qu'ils contrôlent. Lors de mon dernier voyage en 2023, on m'a parlé de sommes de l'ordre de dix mille à vingt mille dollars US pour « acheter » de bons emplois, même au niveau du district et y compris dans les forces de police. En outre, les enveloppes changent de main partout où l'on travaille au Viêt Nam. Ce qui est officiellement un geste « traditionnel » à l'égard des fonctionnaires locaux est en réalité une nécessité pour obtenir leur coopération.

D'après nos nombreux entretiens avec la population locale, la faune a finalement disparu de la zone tampon il y a environ dix ans, tout comme la forêt (les entretiens menés dans d'autres parcs ont donné des résultats similaires). Par exemple, dans la commune de Cu M'lan, dans la partie nord du parc, les gens affirment que des entreprises privées ont simplement pris la terre et coupé la forêt, probablement avec l'approbation du gouvernement local, et qu'elles l'ont ensuite abandonnée. Dans d'autres communes, des entreprises forestières d'État auraient fait la même chose, laissant en de nombreux endroits des terres érodées et inutilisables. Alors qu'auparavant, des sangliers, des cerfs, des singes, etc. étaient occasionnellement observés dans les environs du parc, il n'en reste plus rien aujourd'hui. Les gens s'accordent également à

Livre Bourdier-BATOK.indd 247 21/12/2023 10:39

dire que les oiseaux, qui étaient autrefois nombreux, ont disparu depuis que les grands arbres anciens qui fournissaient nourriture et abri à tant d'espèces ont en grande partie disparu. En conséquence, le paysage est devenu silencieux. Si les gens chassent et piègent, c'est pour les petites espèces restantes, comme les écureuils et les rats, et même celles-ci sont aujourd'hui rarement observées. De même, les produits de la forêt tels que les champignons, les plantes comestibles et médicinales et le miel sont devenus rares.

La chasse à l'intérieur de la zone centrale du parc est naturellement une question clé pour les autorités du parc. Des recherches antérieures (Chi, 2016) indiquent que de nombreux habitants autochtones considèrent toujours comme un privilège naturel le fait de chasser dans la forêt pour satisfaire leurs besoins alimentaires, ce que corrobore leur mépris actuel des règles du parc. Cependant, la chasse et le braconnage insensés pratiqués depuis des décennies, ainsi que l'impact des industries de la médecine traditionnelle chinoise et vietnamienne, ont fait des ravages. Les habitants racontent qu'auparavant, des personnes venaient de loin pour chasser dans la forêt ou acheter des animaux sauvages aux habitants ; aujourd'hui, certains hommes d'affaires viendraient encore acheter des animaux sauvages. Le renforcement de la législation nationale et l'application locale par le biais d'un réseau de postes de garde forestiers, ainsi que la décision de la direction du parc de fermer la zone centrale, ont rendu l'accès plus difficile, y compris pour les utilisateurs traditionnels. Toutefois, en ce qui concerne la faune, ces mesures sont probablement trop peu et trop tardives (Bruun, 2023), et ne permettent guère de lutter contre la perte de la faune due à la corruption.

Suite à la pression internationale, une nouvelle loi sur la protection des forêts datant de 2017 a introduit le concept de droits autochtones sur les forêts et leurs ressources, mais sans impact notable sur le terrain. Les autorités du PN ont réagi à la diminution des ressources forestières et fauniques en fermant complètement les parties intérieures du parc, comme c'est le cas dans de nombreux autres PN au Viêt Nam. Les touristes ne peuvent donc pas y accéder et les guides locaux ne peuvent emmener les visiteurs que le long du périmètre extérieur et de la rivière Srepok. En demandant aux habitants s'il existe des ressources forestières précieuses plus loin dans la forêt, les gens d'ici comme d'ailleurs signalent que les derniers refuges pour la faune et la flore tendent à être des zones montagneuses proches et inaccessibles, sans routes ni pistes, donc hors de portée de l'écotourisme. En outre, des braconniers et des

Livre Bourdier-BATOK.indd 248 21/12/2023 10:39

bûcherons armés peuvent encore s'introduire dans ces zones reculées et représenter un danger pour les étrangers, ce qui exclut l'écotourisme.

L'état de la biodiversité dans la plupart des PN, y compris ceux que nous avons étudiés en 2022-2023 (Yok Don, Pu Mat & Hoang Lien), est profondément influencé par les conditions décrites ci-dessus. La route qui longe le périmètre est du parc depuis Buon Don et vers le nord est une zone de développement économique. L'immigration continue des Kinh et des minorités ethniques du nord a bouleversé la composition ethnique de toute la région. Le développement de l'hydroélectricité dans le bassin de la rivière Srepok – avec plusieurs installations perturbant le débit de la rivière et les habitats naturels – signifie que même les poissons sont devenus rares, selon les locaux, ici comme ailleurs dans les hautes terres. De même, en 2019, une journée entière de randonnée dans le PN de Yok Don avec un guide local ne m'avait pas permis d'observer de grands mammifères ou de tortues, qui étaient autrefois nombreux dans les zones humides. Seuls les plus petits lézards ont été aperçus. À un moment donné, le chien du guide, qui était en liberté, a reniflé une petite civette et l'a poursuivie dans la forêt. Des signes constants de braconnage ont été observés, tels que des pièges et des troncs creux ouverts à la machette pour attraper les animaux sauvages qui s'y cachaient. Autrement, il n'y avait aucun signe de vie, et la plupart des parties accessibles du parc étaient broutées par le bétail et soumises à des activités de collecte par les habitants. Même les oiseaux étaient manifestement rares, tant à Yok Don que dans les autres PN visités ces dernières années. Outre la chasse courante, il semblerait que cela soit dû à de nouveaux « moyens technologiques » pour les attraper, tels que l'utilisation d'explosifs, de mégaphones et de grands filets suspendus entre les arbres.

Tout ce qui a de la valeur dans la forêt, comme les légumes sauvages, les plantes médicinales, les pousses de bambou, les champignons, le rotin, les tortues et toute sorte de gibier, jusqu'aux plus petits animaux, est communément collecté. Comme l'a confirmé la visite que j'ai réalisée en 2022, les parties accessibles du parc ont pris l'aspect d'un jardin, où les gens et le bétail circulent librement. La plupart des jeunes pousses, avec quelques arbres feuillus de valeur dans les parties les plus accessibles du parc, témoignent d'une exploitation forestière intense. Comme l'a souligné mon guide, un jeune homme Ede originaire d'un village local, l'abattage des grands et vieux diptérocarpes qui font la réputation de Yok Don a provoqué l'effondrement de l'écosystème forestier. Les

Livre Bourdier-BATOK.indd 249 21/12/2023 10:39

gardes forestiers des dix-sept postes répartis dans le parc pratiquent également l'agriculture et élèvent du bétail pour leurs besoins quotidiens.

De nombreux projets financés de l'extérieur ont élaboré des plans de protection et de restauration des forêts et de gestion durable basés sur la conservation et le développement intégrés, la gestion coopérative et ainsi de suite, mais sans résultats perceptibles. Le PN de Yok Don n'a pas lui-même effectué de suivi de la biodiversité (ce n'est que très récemment que le WWF a financé des pièges photographiques). Néanmoins, pour encourager la gestion et la protection collaborative des forêts, conformément aux demandes des donateurs internationaux et aux politiques nationales, le parc verse quarante millions VND (1 700 dollars US) à chaque village des sept communes de la zone tampon. Cet argent est ensuite alloué à des ménages principalement pauvres sous forme de paiements pour les patrouilles forestières et, dans une moindre mesure, sous forme de paiements pour services environnementaux (PSE). Notre enquête a indiqué que ces ménages reçoivent chacun un à deux millions de VND (43 à 86 dollars US) par an, et le sentiment général (parmi 75 %) était que ces paiements étaient injustes. Il est évident, comme l'ont confirmé la direction et les habitants, que cet argent n'empêchera pas les gens d'exploiter les ressources forestières. Aujourd'hui, seuls les segments les plus pauvres de la population des villages de la zone tampon dépendent de la collecte dans la forêt. Cependant, il existe des segments importants de villages, comme dans la commune d'Ea Wer, qui vivent dans une grande pauvreté et où les gens complètent régulièrement leurs revenus avec des produits forestiers. En outre, la récente pandémie de Covid-19 a entraîné une baisse des revenus dans de nombreux groupes et une augmentation de la collecte d'articles comestibles et vendables dans la forêt. Avec des revenus moyens d'environ deux mille cinq cents dollars US par an, 75 % des ménages interrogés autour de Yok Don se considèrent comme « pauvres » ou « très pauvres ».

D'énormes quantités de matières organiques sont transportées hors du parc. Chaque soir, un flot constant de petites motos transportant d'énormes sacs sort par la porte principale du parc. Il s'agit d'un phénomène quotidien, et les gardes du parc ne semblent guère préoccupés par la nature des matériaux qui quittent le parc. Aucune inspection n'a lieu et il a été constaté que certains gardes achetaient des champignons ou d'autres denrées comestibles à des personnes, soit pour leur ménage, soit pour les cuisiner sur place. Au printemps et en été, les pousses de bambou, très prisées, sont vendues à des commerçants. Bien que la collecte soit inter-

Livre Bourdier-BATOK.indd 250 21/12/2023 10:39

dite dans la zone centrale du parc, nous avons vu de grandes quantités de pousses être vendues juste en face de la porte principale en 2019.

Le processus de « paddification »

Comme d'autres habitants des hauts plateaux dans la période d'après-guerre, la population autochtone de Yok Don a été déplacée dans des villages, dele riz sur des parcelles miniatures pour s'adapter au modèle agricole vietnamien de la plaine et ainsi homogénéiser la population. Lors de la création officielle du PN de Yok Don, les communautés villageoises traditionnelles qui y restaient encore ont été déplacées hors de la forêt et dispersées dans les plaines à l'est du parc. Comme cela s'est produit ailleurs, elles ont été délibérément installées dans des villages ethniquement mixtes afin de faciliter leur intégration dans l'État communiste.

Aujourd'hui, les petits villages d'habitants autochtones sont disséminés dans le paysage et cohabitent essentiellement entre eux. Plusieurs hameaux pauvres de Rhade et de Mnong (quelque 500 ménages au total) appartenant au village de Drang Phok sont devenus une enclave à l'intérieur de la zone centrale du parc lorsque celui-ci a été agrandi en 2002. Ne possédant que de petites parcelles de rizières le long de la rivière Srepok, ces villages abritent les personnes qui dépendent le plus directement des ressources forestières, notamment le bois, le *cogon* (*Imperata cylindrica*), le rotin, les légumes sauvages, les pousses de bambou, les plantes médicinales, la résine, le miel, les viandes sauvages et le fourrage pour le bétail et les buffles. Leur niveau de vie et leur sécurité alimentaire ont généralement diminué en raison de la détérioration de l'état de la forêt et des restrictions croissantes (Chi, 2016, p. 9, 44 ; et entretien). Le financement prévu pour la réinstallation a été insuffisant et les villageois ont généralement refusé d'être déplacés.

Les transferts forcés de population des années 1970 et 1980 n'ont pas seulement servi à réduire la pauvreté dans les basses terres, mais aussi à « développer » les hautes terres. À Yok Don, cela signifie que la population locale composée de Rhade, de Mnong, de Jarai et de Lao a d'abord été mélangée, puis progressivement marginalisée par les transferts de population planifiés. Plus tard, une politique de libre immigration a entraîné l'arrivée massive de Kinh, principalement en provenance de la côte centrale nord et du delta du fleuve Rouge. Ces derniers ont en réalité joué le rôle

Livre Bourdier-BATOK.indd 251 21/12/2023 10:39

de fantassins de la vietnamisation. Selon une interprétation, les paysans et les vagabonds réinstallés – travaillant sous la protection de l'armée – ont servi à la fois historiquement et actuellement de « fer de lance territorial » de l'État dans la transformation et la vietnamisation des hauts plateaux (De Koninck, 1996 ; Jamieson, 1995). Comme l'ont noté de nombreux anthropologues, du point de vue des Vietnamiens de la plaine, les hauts plateaux sont simplement perçus comme des terres offrant de nouvelles opportunités, voire comme des espaces vides attendant d'être développés (Jamieson, 1995 ; Bruun, 2020).

Dans la province de Dak Lak, le nombre de Kinh est passé de quatre mille en 1943 (Kemf & Vo Quy, 1999, p. 155) à un million deux cent mille (64 % de la population) en 2019 (GSO, 2019, p. 158). La population autochtone de Rhade, Jarai, Mnong et autres comptait environ quatre cent cinquante mille personnes. Les trois communes les plus proches du PN de Yok Don ont vu leur population tripler entre 1975 et 1998 (Kemf & Vo Quy, 1999, p. 154), et la migration continue a fondamentalement changé la composition ethnique de la zone tampon (Chi, 2016, p. 13).

L'incitation à la migration comprenait l'attribution de terres et de permis de coupe de bois pour chacun des ménages paysans pauvres relocalisés depuis les provinces du nord et du centre. Pour compliquer encore la structure démographique, de nombreux paysans relocalisés appartenaient à des minorités du nord, si bien que seize minorités différentes résident aujourd'hui dans la région de Yok Don. Par exemple, au début des années 1980, des centaines de Muong de Thanh Hoa se sont installées dans plusieurs communes situées le long du périmètre oriental de l'actuel PN de Yok Don. Ils racontent l'indicible pauvreté qui régnait dans leurs villages d'origine après la collectivisation forcée et l'échec des politiques agricoles de l'après-guerre : au moment de leur départ, « les champs étaient stériles et il n'y avait plus rien à manger pour [eux] ». Les autorités publiques mettaient les gens dans des bus avec quelques effets personnels et les transportaient jusqu'à Dak Lak, ou bien ils devaient simplement marcher selon leurs propres moyens et recevaient des tickets de repas gratuits dans les cantines publiques en chemin. À leur arrivée dans le Yok Don, les comités populaires locaux leur attribuaient de petites parcelles de terre à la lisière de la forêt et ils recevaient un sac de riz pour leur survie immédiate. Ce qui ressort des entretiens, c'est l'image d'une exploitation systématique du bois de valeur par des sociétés forestières d'État ou semi-privées dans la période d'après-guerre, après quoi les terres ont été données à des paysans appauvris pour qu'ils les débarrassent de leurs racines et de leur sous-bois.

Livre Bourdier-BATOK.indd 252 21/12/2023 10:39

Les gens parlent d'un travail éreintant avec des outils simples pour défricher la terre avant de la transformer en rizières. Beaucoup ont abandonné en cours de route et ont cherché d'autres sources de revenus, comme le petit commerce et le travail rémunéré.

L'attrait de la région de Yok Don à cette époque, comme l'ont déclaré les personnes interrogées, était à la fois la terre bon marché et l'abondance d'animaux sauvages à chasser, à manger ou à vendre. La forêt naturelle de ce qui est devenu plus tard la zone tampon du PN (établie en 1991) regorgeait d'animaux sauvages, notamment d'éléphants, de cerfs, de singes, d'ours et de tigres, et les autorités locales en permettaient l'exploitation sans entrave.

À partir du milieu des années 1980, les mouvements forcés de population ont fait place à la migration volontaire des paysans pauvres des basses terres vers les hautes terres. Cela a coïncidé avec les réformes de libéralisation du Doi Moi à partir de 1986, qui ont permis la vente de terres et encouragé le morcellement des terres forestières de production en faveur des agriculteurs individuels. De nombreux ménages sont arrivés ici par migration en chaîne, notamment en provenance des provinces de Thai Binh, Thanh Hoa, Nghe An, Quang Nam et Hanoï, car ils avaient déjà des parents ou d'anciens voisins qui avaient été forcés de s'installer ici. Les migrations ont exercé une pression énorme sur les terres forestières autour de Yok Don. Les communes populaires qui possédaient encore des terres forestières les ont vues progressivement envahies par des paysans avides de terres et ont fini par les leur vendre pour réguler le processus. D'autres personnes affirment que les nouveaux arrivants ont simplement revendiqué la terre et commencé à la labourer, ou qu'ils l'ont achetée à des locaux à très bas prix, comme un homme de Hanoï qui n'a payé que trois grammes d'or pour sa parcelle actuelle d'un hectare et demi en 1995. Aujourd'hui, c'est principalement le district d'Ea Sup qui est soumis à de nouvelles migrations, que les autorités du parc affirment ne pas pouvoir contrôler. Les autorités locales, fortement contrôlées par le Parti, sont généralement plus indulgentes que les autorités du PN en ce qui concerne l'application des règles. Elles ont joué un rôle considérable dans la transformation de la zone tampon en une zone d'utilisation commune, en accordant des droits fonciers aux nouveaux migrants et en octroyant des concessions forestières. Aujourd'hui, les forêts et avec elles les entreprises forestières disparaissent de la zone tampon, et les terres sont principalement occupées par des agriculteurs.

Livre Bourdier-BATOK.indd 253 21/12/2023 10:39

L'accumulation des griefs liés à la dépossession des terres et à la persécution religieuse a débouché sur des manifestations de grande ampleur en 2001, puis en 2004, lorsque des autochtones des hauts plateaux ont réclamé la restitution de leurs terres ancestrales et la liberté de culte. Certains groupes ont audacieusement appelé à l'indépendance des hauts plateaux, ce qui a immédiatement fait voir rouge aux autorités du Parti. Les forces de sécurité vietnamiennes ont brutalement réprimé les manifestations et des centaines de Montagnards ont ensuite fui vers le Cambodge. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés est intervenu, mais la sensibilité persistante de la zone frontalière et les allégations vietnamiennes concernant l'implication d'étrangers dans les manifestations ont entraîné de sévères restrictions d'accès qui se poursuivent encore aujourd'hui. Au cours de notre enquête, les autorités locales, invoquant des raisons de sécurité, ont modifié notre programme à la dernière minute pour nous empêcher d'entrer dans certains villages sensibles.

Cependant, probablement en signe de résistance, une grande majorité des ménages d'Ede, de Mnong et de Gia Rai interrogés ont affirmé ne pas connaître les limites du PN ou de la zone tampon. Plusieurs personnes interrogées ont même affirmé n'avoir jamais entendu parler d'une zone tampon. De même, la plupart des personnes interrogées ont déclaré qu'elles continuaient à collecter les ressources forestières traditionnelles, notamment les pousses de bambou, les champignons, le bois de chauffage, les légumes sauvages, les plantes médicinales, et ainsi de suite, bien que plusieurs de ces produits soient désormais rares. Une grande partie du peuple autochtone fait également paître son bétail dans le PN, bien que cela soit spécifiquement interdit. En réponse, la moitié des autochtones interrogés ont affirmé ne pas être au courant des règles et réglementations existantes, et certains qui les connaissaient ont souligné qu'elles étaient particulièrement injustes pour les propriétaires traditionnels de la terre. En outre, seul un quart des ménages interrogés a déclaré posséder des certificats fonciers réguliers, tandis que ceux qui vivent à l'intérieur du parc n'en ont pas. Conformément aux données nationales sur la pauvreté des minorités ethniques, les habitants de la région de Yok Don sont généralement pauvres, voire très pauvres. Les groupes autochtones, en particulier, figurent en bonne place parmi les 40 % de ménages qui ont déclaré ne pas être en mesure d'acheter la nourriture, les vêtements et les autres produits de première nécessité dont ils ont besoin chaque mois.

Livre Bourdier-BATOK.indd 254 21/12/2023 10:39

La conversion au christianisme, notamment comme moyen de résistance et d'organisation interethnique, s'est fortement développée dans les communautés autochtones des hauts plateaux, et s'est accélérée depuis les manifestations de 2001-2004. Considérées par l'État vietnamien comme une menace pour l'unité nationale et souvent accusées d'inciter à la rébellion, les églises non autorisées telles que l'Église évangélique sont interdites et considérées comme réactionnaires et hostiles à l'État. Leurs prêtres et leurs fidèles sont persécutés, si bien que nombre d'entre elles sont réduites à la clandestinité et deviennent des églises de maison ou de base (Le, 2022). La présence policière et la ségrégation des forces extérieures et des visiteurs ont un impact considérable sur ces communautés, qui voient dans leur traitement la preuve de la volonté constante de l'État vietnamien de les punir pour leur loyauté à l'égard des forces spéciales américaines pendant la guerre. En outre, pour de nombreux anthropologues de la jeune génération, leur foi chrétienne aurait une connotation inconfortable d'impérialisme occidental et constituerait donc un trait non authentique, ce qui pourrait nuire à la justesse de leur cause (Rumsby, 2021).

Une frappe conjointe

Les populations de plusieurs nationalités locales, telles que les Rhade (Ede) et les Mnong, étaient traditionnellement des gardiens d'éléphants qui utilisaient depuis des siècles ces animaux pour l'exploitation forestière et le transport. Ils étaient réputés pour apprivoiser les éléphants et les exporter dans toute l'Asie du Sud-Est. Dans la période d'après-guerre, la plupart des villages ont conservé quelques éléphants. Les familles qui les gardaient les considéraient généralement comme des membres de la famille et les pachydermes jouaient un rôle clé dans la culture et les festivals locaux. Avec l'établissement du PN et l'émergence de l'industrie touristique dans les années 1990, la population locale a pu gagner un revenu supplémentaire en proposant des promenades à dos d'éléphant dans la jungle et les zones humides de Yok Don. Jusqu'à récemment, près de trente éléphants domestiqués demeuraient dans les villages à l'intérieur et autour de Yok Don, servant principalement au tourisme et fournissant des revenus aux communautés ethniques.

Les groupes de conservation et de protection des animaux, qui ont fait campagne pendant des années contre la domestication des

éléphants, ont obtenu gain de cause et persuadé le gouvernement vietnamien d'interdire les promenades à dos d'éléphant. À la suite de protocoles d'accord signés entre la fondation Animals Asia et Yok Don NP en 2018 et avec les autorités de Dak Lak en 2021, le passage de la monte d'éléphants à une « pratique touristique plus durable » a commencé, mettant finalement fin à toutes les promenades à dos d'éléphants. Comme le proclame Dave Neale, directeur du bien-être animal d'Animals Asia : « Au lieu de contraindre les éléphants avec des chaînes pour qu'ils puissent être montés par les visiteurs, les touristes suivront, observeront et apprendront plutôt comment ces animaux étonnants vivent et se comportent réellement dans leur forêt natale » (Animals Asia, 2018). Il l'affirme, les éléphants, les cornacs et les touristes seront gagnants.

L'imagerie de conservation véhiculée par le public urbain a fait revenir ces éléphants à l'état sauvage. Ce qui est pourtant loin d'être le cas, car les éléphants domestiqués dépendent étroitement des humains. Aujourd'hui, trois éléphants domestiques sont gardés à Yok Don pour poser avec les touristes, tandis que d'autres sont gardés dans des centres touristiques autour du parc. Cependant, ils ne peuvent pas se promener en liberté dans la forêt. Il n'y a plus assez de fourrage naturel dans la forêt dégradée et ils risquent de détruire les cultures et les biens des villages environnants. Ils risquent également de se battre avec les éléphants sauvages, pour autant qu'il en reste (des expériences de reconstitution d'un troupeau d'éléphants ont eu lieu). Au lieu de cela, pendant la journée, ils sont parqués dans la forêt qui ressemble à un parc à proximité du siège du PN, très différente de leur habitat sauvage, et sont enchaînés à des arbres pendant la nuit. Bien que les autorités publiques de Buon Don prétendent que de nouvelles activités, telles que les séances de photos d'éléphants et les « festivals » nouvellement inventés pour honorer les éléphants, peuvent fournir des revenus de substitution aux habitants, ces activités n'ont jamais vraiment décollé. De plus, leur situation en matière de nourriture est précaire, car peu de billets sont vendus pour les séances de pose, pour les festivals d'éléphants dans le parc national de Yok Don ou pour le centre touristique privé de Buon Don, situé à la périphérie du parc. Lorsque la fondation Animals Asia mettra fin au projet actuel, leur vie pourrait être menacée.

Plutôt que de se concentrer sur les centaines d'ours et de tigres qui sont encore élevés et exploités pour la médecine traditionnelle dans les conditions les plus horribles dans des fermes privées à travers le Viet-

Livre Bourdier-BATOK.indd 256 21/12/2023 10:39

nam, gérées par des hommes d'affaires impitoyables avec l'accord des autorités locales (enquêtes personnelles de l'auteur), il était plus facile de « sauver » une poignée d'éléphants conduits par des cornacs formés de manière traditionnelle dans des villages minoritaires des hautes terres. Dans ce cas, les autorités vietnamiennes se sont montrées beaucoup plus réactives, tout en s'attaquant à la culture prétendument indésirable et rétrograde des minorités. En revanche, les villageois interrogés dans le cadre de notre enquête affirment avoir perdu des revenus, et le tourisme est généralement perçu comme ayant souffert de ces nouvelles règles. Les activités et les revenus se sont déplacés hors des villages, ce qui a eu pour effet de réduire les moyens de subsistance et de laminer les traditions culturelles. En effet, les promenades à dos d'animaux et les produits traditionnels à base de poils et de défenses d'éléphants ont été interdits, de même que les défilés et courses d'éléphants traditionnels, comme lors du festival annuel du café à Buon Ma Thuot. Pour donner une idée de la manière dont les flux financiers échappent aux communautés autochtones, Animals Asia, en plus de financer quelques cornacs pour garder les éléphants, gère désormais un poste à plein temps de superviseur de son programme sur les éléphants, avec un Anglais en poste dans le PN de Yok Don. Pour ajouter l'insulte à l'injure, les compagnies touristiques vietnamiennes situées à l'extérieur du parc prévoient de construire des maisons dans le style traditionnel du peuple lao pour « accueillir » les gens à l'occasion de leur fête traditionnelle du Têt, afin que les touristes puissent poser à la fois avec les éléphants et avec les maisons exotiques au toit de chaume. Comme l'annonce un membre du personnel de la société :

> « Nous allons également concevoir un circuit qui emmènera les touristes du PN de Yok Don à la chute d'eau de Srepok. Ils pourront déguster les plats variés des minorités ethniques Lao, H'Mong et Ede et voir l'ancienne maison d'Ama Kong – le roi des chasseurs d'éléphants. » (Tuoitrenews, 2023)

De plus en plus et délibérément, le socialisme de marché vietnamien sous le contrôle du parti laisse aux minorités peu d'options autres que l'intégration totale dans une existence vietnamienne. Par exemple, les quelques hameaux autochtones qui subsistent à l'intérieur de Yok Don et qui ont résisté à la relocalisation au nom de la conservation sont principalement constitués de communautés chrétiennes. Comme de nombreux habitants ont participé aux émeutes de masse de 2001 et 2004, ils sont considérés comme indisciplinés par les autorités

publiques et sont restés strictement interdits aux touristes, en particulier étrangers. Ils dépendent de l'agriculture, mais aussi, dans une certaine mesure, de l'utilisation traditionnelle des ressources forestières. Aussi sont-ils largement accusés par les autorités du parc de détruire les forêts. Bien que les villages soient des lieux évidents pour l'écotourisme et la construction de « maisons chez l'habitant » pour les touristes haut de gamme (une forme d'activité de plus en plus populaire dans les hautes terres), aucune de ces activités ne peut y avoir lieu. En raison de cette discrimination, les villageois restent parmi les plus pauvres de la province et de nombreux habitants restent très hostiles aux autorités vietnamiennes.

Lorsque leurs moyens de subsistance traditionnels leur font défaut, ils n'ont d'autre choix que de chercher du travail à l'extérieur, une démarche souvent associée à la désintégration de leur identité ethnique. En raison de leur faible niveau d'éducation formelle et, dans la plupart des cas, de leur mauvaise maîtrise de la langue vietnamienne, ils se voient attribuer une position inférieure sur le marché du travail, avec un salaire médiocre. Par exemple, dans un nouveau café chic de la ville de Buon Ma Thuot, nous avons rencontré une jeune fille Ede, âgée d'à peine seize ans, qui travaillait comme domestique pour un petit salaire. Ses parents avaient divorcé et ont dû vendre leurs terres agricoles à Krang Na, à l'intérieur de Yok Don. Sa mère, qui s'est retrouvée avec un tout petit lopin de terre, vivait dans une extrême pauvreté. La jeune fille a donc dû quitter l'école et trouver du travail pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa mère. Aujourd'hui, elle travaille du matin au soir, parfois dix-huit heures par jour, sept jours par semaine, pour quatre millions de VND (170 dollars US) par mois tout en dormant dans le café, et sans aucune perspective d'éducation. Comme dans de nombreux cas similaires, les employeurs kinh vietnamiens impitoyables exploitent à la fois l'absence de réglementation et leur meilleur accès aux autorités publiques.

Conclusion : Collusion verte et privation ethnique

Certains des régimes les plus répressifs du monde sont arrivés au pouvoir sur la base d'un programme anticolonial et d'une rhétorique anti-occidentale, notamment ceux de la Chine et du Viêt Nam, après quoi ils ont lancé une offensive colonialiste interne contre les nationalités des hauts plateaux à leur périphérie. Aujourd'hui encore, ils justi-

Livre Bourdier-BATOK.indd 258 21/12/2023 10:39

fient leur régime nationaliste par une rhétorique anticoloniale et anti-occidentale, tout en exploitant l'écologisation du discours et de l'aide au développement international pour consolider leur pouvoir sur les hauts plateaux. Malheureusement, de nombreuses ONG et activistes politisés de la conservation sympathisent avec cette rhétorique en blâmant les institutions de l'ancien monde. Avec ces conservationnistes, surgit le risque pour les peuples autochtones de devenir des outils dans la poursuite de l'assimilation ethnique de l'État autoritaire. La transformation continue de l'environnement et la destruction des habitats vont de pair avec la répression des populations forestières restantes. Les deux se déroulent dans un respect feint des normes internationales et en collusion tacite avec les bailleurs de fonds.

Les PN du Viêt Nam ont été créés spécifiquement pour protéger les forêts et la biodiversité, ce qui implique explicitement le déplacement des populations autochtones. Il devient de plus en plus évident que l'État vietnamien n'a pas réussi à protéger la biodiversité, tandis que la détérioration des écosystèmes forestiers nuit aux moyens de subsistance des utilisateurs traditionnels de la forêt. Cependant, plutôt que de s'attaquer aux causes profondes de la perte de biodiversité, l'État vietnamien s'accroche à l'idée que la destruction des forêts est due aux pratiques agricoles des minorités ethniques, en dépit de la fausseté historique et patente d'une telle assertion. Si la communauté des défenseurs de l'environnement a soutenu ces politiques dans la poursuite d'un Éden sans présence humaine, elle devra se rendre compte que les peuples autochtones, dont les pratiques de gestion traditionnelles préservaient l'écosystème forestier, ont maintenant été remplacés par des bûcherons et des braconniers illégaux ainsi que par des institutions étatiques corrompues. Plus précisément, les PSE (paiements pour services écosystémiques) et autres programmes fantaisistes qui font des populations forestières autochtones les gardiennes de la nature contre des paiements symboliques n'ont que peu d'effet en termes de prévention de la destruction des forêts et de la faune ; la direction et les utilisateurs du parc sont tous deux d'accord sur ce point. Mettant clairement l'accent sur les priorités de l'État, les PSE et les paiements pour les patrouilles forestières restent contrôlés par les comités populaires locaux, qui suivent essentiellement les intérêts du parti, ce qui implique le plus souvent que les bénéfices sont alloués individuellement et intégrés dans des programmes communs et vagues de réduction de la pauvreté plutôt que spécifiquement affectés à la compensation de la perte d'accès à la forêt par les populations autoch-

Livre Bourdier-BATOK.indd 259 21/12/2023 10:39

tones. En conséquence, les communautés autochtones sont enfermées dans la pauvreté car elles sont à la fois délogées de la forêt et marginalisées par l'économie nationale.

Bibliographie

An, Le Thanh; Markowski, Janus; Bartos, Marcies; Rcenca, Agnieszka and Namiecinski, Piotr (2019), "An evaluation of destination attractiveness for the management of national parks in Vietnam", *Nature Conservation*, 32, p. 51-80.

Animals Asia (2018), *National Park Stops Elephant Rides with New Tourism Model Designed to End Elephant Exploitation in Vietnam*, 13 July. https://www.animalsasia.org/intl/media/news/news-archive/national-park-stops-elephant-rides-with-new-tourism-model-designed-to-end-elephant-exploitation-in-vietnam.html [18 mai 2023].

Anonyme (2015), "Out of sight. Continuing grinding poverty in Vietnam's minority regions is a liability for the Communist Party", *The Economist*, https://www.economist.com/asia/2015/04/04/out-of-sight [18 mai 2023].

Brunner, Jake (2012), "Biodiversity conservation in Vietnam: A perfect storm", *IUCN*: https://cmsdata.iucn.org/downloads/iucn_nbsap_workshop_march_2012_paper_final.pdf [18 mai 2023].

Bruun, Ole (2019), "Lost in authoritarian development: Have global climate deals and the aid community sacrificed the Vietnamese Highland population?", *Development Policy Review,* 38(4), p. 501-520.

Bruun, Ole (2020), "Environmental protection in the hands of the state: Authoritarian environmentalism and popular perceptions in Vietnam", *Journal of Environment and Development*, 29(2), p. 171-195.

Bruun, Ole and Rubin, Olivier (2022), "Authoritarian environmentalism: Captured collaboration in Vietnamese water management", *Environmental Management*, 71, p. 538-550.

Bruun, Ole (forthcoming 2023), "The complex reality of national park development under authoritarianism: Yok Don and Chu Mom Ray", Vietnam, *Sociology of Development.*

CEMA (2023), Committee for Ethnic Minority Affairs Web Portal, http://english.ubdt.gov.vn/home.htm [18 mai 2023].

Chi Thi, Bao Phan (2016), *Participatory Wetland Conservation in Yok Don National Park*, Vietnam. PhD dissertation, School of Geography, Planning and Environmental Management, University of Queensland. https://doi.org/10.14264/uql.2017.442

Condominas, Georges (1977), *We have Eaten the Forest. The Story of a Montagnard Village in the Central Highlands of Vietnam*, New York, Hill and Wang, 423 p.

Dang, N.V.; Chu,T.S. and Luu, H. (2000), *Ethnic Minorities in Vietnam*, Hanoï, The Gioi Publishers, 295 p.

De Koninck, Robert (1996), "The peasantry as the territorial spearhead of the state in Southeast Asia: The Case of Vietnam», *Sojourn*, *Journal of Social Issues in Southeast Asia*, 11(2), p. 231-258.

GSO (General Statistical Office) (2020), *Completed results of the 2019 Viet Nam population and housing census*. https://www.gso.gov.vn/en/data-and-statistics/2020/11/completed-results-of-the-2019-viet-nam-population-and-housing-census/ [18 mai 2023].

Hickey, Gerald (1982), *Free in the Forest: Ethnohistory of the Vietnamese Central Highlands, 1954-1976*, New Haven, Yale University Press, 350 p.

IWGIA (2022), *Green Colonialism, wind Energy and Climate Justice in Sápmi*, https://www.iwgia.org/en/news/4956-green-colonialism,-wind-energy-and-climate-justice-in-sápmi.html [18 mai 2023].

Jamieson, Neil (1995), *Understanding Vietnam*, Berkeley, University of California Press, 428 p.

Jamieson, Neil; Le Trong, Cuc and Rambo Terry, A. (1998), *The Development Crisis in Vietnam's Mountains*, Honolulu, East West Center, Special Reports, 32 p.

Kemf, Elizabeth and Vo, Quy (1999), "Ethnic minorities and protected areas in Vietnam: The effect of land use on biodiversity in the buffer and core zones of Yok Don National Park, Vietnam", *in* Marcus Colchester and Christian Erni (eds), *Indigenous Peoples and Protected Areas in South and Southeast Asia*, Copenhagen, IWGIA, p. 152-179.

Le Van, Loi (2022), "Changes in the religious lives of ethnic minorities in the central highlands of Vietnam", *Revista de Investigaciones Universidad del Quindío*, 34(1), p. 151-161. https://doi.org/10.33975/riuq.vol34n1.852 [18 mai 2023].

McElwee, Pamela (2016), *Forests are Gold: Trees, People, and Environmental Rule in Vietnam,* Washington, University of Washington Press, 312 p.

Meding, Jason von and Hang, Thai T.M. (2017), "In Vietnam poverty and poor development, not just floods, kill the most marginalized", *The Conversation*, 29 August. https://theconversation.com/in-vietnam-poverty-and-poor-development-not-just-floods-kill-the-most-marginalised-82785 [18 mai 2023].

Monet, Jenni (2023), "Green colonialism: Indigenous world leaders warn over west's climate strategy", *The Guardian* 23 April. https://www.theguardian.com/world/2023/apr/23/un-indigenous-peoples-forum-climate-strategy-warning [18 mai 2023].

Nguyễn, Văn Chính (2008), "From Swidden cultivation to fixed farming and settlement: Effects of sedentarization policies among the Kmhmu in Vietnam", *Journal of Vietnamese Studies*, 3(3), p. 44-80.

Ortmann, Stephan (2017), *Environmental Governance in Vietnam: Institutional Reforms and Failures*, Berlin, Springer, 327 p.

Quyen, Pham Binh (1998), *Root Causes of Biodiversity Loss in Vietnam,* Hanoï, Center for Natural Resources and Environment, Vietnam National University and WWF, 41 p.

Rambo Terry, A. *et al.* (1995), *The Challenges of Highland Development in Vietnam*, Honolulu, East-West Center, Program on Environment, 212 p.

Rumsby, Seb (2021), *Grappling with Ethnoreligious Politics and Positionalities in Vietnam*. LSE Field Research Methods Lab blog.https://blogs.lse.ac.uk/religionglobalsociety/2021/12/grappling-with-ethnoreligious-politics-and-positionalities-in-vietnam/ [18 mai 2023].

Schirmbeck, Sonja (2018), *Vietnam's Environmental Policies at a Crossroads*, Bonn, Friedrich Ebert Stiftung, 27 p.

Scott, James C. (2009), *The Art of not Being Governed: An Anarchist History of upland Southeast Asia*, New Haven, Yale University Press, 464 p.

Socialist Republic of Viet Nam (2020), Updated Nationally Determined Contribution (NDC), July, 41 p.

Tien, Bui and Trung, Tan (2023), "Elephant rides discontinued in Vietnam's Central Highlands, replaced with photoshoots", *Tuoi Tre News*, 8 March. https://tuoitrenews.vn/news/features/20230308/elephant-rides-discontinued-in-vietnams-central-highlands-replaced-with-photoshoots/72019.html [18 avril 2023].

Ty, Pham Huu (2015), *Dilemmas of Hydropower Development in Vietnam: Between Dam-induced Displacement and Sustainable Development*, Delft, Eburon, 218 p.

USAID (2013), « Vietnam tropical forest and biodiversity assessment », *US Foreign Assistance Act*, Section 118/119 Report, August, 79 p.

Vietnam Travel (2023), https://vietnam.travel/sustainability [7 avril 2023].

Wood, Alexander; Stedman-Edwards; Pamela and Mang, Johanna (eds.) (2000), *The Root Causes of Biodiversity Loss*, London, Earthscan, 416 p.

Dominic Roberge* et Jean Michaud**

Mesures néolibérales, réponses locales : Hmong et Yao de Sa Pa face à l'expansion du système de conservation environnementale de Hoàng Liên So'n au Vietnam

Introduction

Le 12 juillet 2022 marquait le vingtième anniversaire du parc national Hoàng Liên et plus de trente-cinq ans de conservation environnementale dans Lào Cai, une province frontalière des hautes terres du nord du Vietnam située à la frontière chinoise. Pour l'occasion, d'imposantes banderoles affirmant l'importance de la conservation environnementale pour la nation socialiste étaient déployées dans tout le district de Sa Pa, où se dressent face à face l'aire protégée et la principale destination touristique de la région. Au même moment, en retrait de la ville, une cérémonie à huis clos rassemblant officiels provinciaux, gestionnaires régionaux, partenaires et organisations internationales, se tenait afin de souligner les réalisations du parc national. Le compte rendu de la rencontre fit état du succès indiscutable des mesures de protec-

* Titulaire d'une maîtrise en anthropologie à l'université de Laval au Canada.
** Anthropologue, professeur à l'université de Laval au Canada.

Livre Bourdier-BATOK.indd 263 21/12/2023 10:39

tion déployées dans l'aire protégée et des retombées considérables du programme de Paiements pour services environnementaux (PSE)[1] en amont du Plan de protection des forêts (2020-2025) établi à la suite du treizième congrès du Parti communiste vietnamien (PCV).

Les populations ciblées par ce programme de compensation privée – à plus de 80 % composées des groupes ethniques minoritaires Hmong et Yao (Dao) – furent les grandes oubliées de la rencontre alors qu'elles assurent un rôle de premier plan dans le maintien de l'aire protégée à l'interne : elles y habitent depuis des générations. Cette situation, typique des relations sociopolitiques inégalitaires entre la nationalité (*dân tộc*) kinh des basses terres – majoritaire et aux commandes de l'État – et les nationalités montagnardes minoritaires, sans poids politique et dispersées dans les hautes terres, témoigne d'une dynamique propre au Vietnam depuis la mise en place du régime communiste en 1945 : une participation circonscrite et dirigée des communautés locales dans le projet de contrôle des espaces aux marges de l'État-Nation (Michaud & Turner, 2017 ; McElwee, 2012).

Alliant anthropologie de l'environnement et écologie politique critique, ce chapitre présente la transition néolibérale d'un chef-lieu de la protection environnementale au Vietnam, l'aire protégée de Hoàng Liên. Nous développerons d'abord une brève analyse du système de conservation au niveau régional, puis nous nous pencherons sur quelques effets et réactions locales provoqués par trois outils de gestion issus du programme PSE.

Les données alimentant ce chapitre proviennent d'une recherche ethnographique menée en 2019 à l'intérieur du parc national Hoàng Liên, dans la région de Sa Pa, province de Lào Cai. En plus de la recherche principale menée par Dominic Roberge durant son terrain de maîtrise (master), Jean Michaud a plus de trente ans d'expérience de terrain dans ces hautes terres, apportant ainsi une profondeur historique au traitement des données. Quatre-vingt-quinze entretiens semi-dirigés ont été conduits auprès de quatre-vingt-neuf personnes, soit trente-six individus hmong et vingt-huit yao dans les quatre communes principales de l'aire protégée (San Sả Hồ, Lao Chải, Tả Van et Bản Hồ), plus dix-huit officiels kinh employés dans les bureaux du parc national et de la capi-

1. Bien que l'application des PSE diffère d'une région à l'autre, la logique veut que les utilisateurs de services écosystémiques (exploitants de ressources) financent un programme de rétribution aux collectivités qui assurent des services environnementaux compensatoires comme la protection et l'entretien des forêts.

tale provinciale Lào Cai, ainsi que sept employés d'organisations non gouvernementales (ONG) impliquées dans des projets de conservation ou de développement dans le district de Sa Pa.

Politiques de conservation néolibérale de leurs origines jusqu'à leur négociation locale

Nombre d'études sur la conservation néolibérale et les paiements pour services environnementaux centrent le débat théorique autour d'une définition restreinte de la conservation (Truong, 2022 ; Petheram & Campbell, 2010). En lien avec la progression du capitalisme financier à l'international, les approches néolibérales n'ont alors pour point commun que d'utiliser extensivement les mécanismes du marché afin de pallier la gouvernance inefficace des institutions traditionnelles (Bakker, 2010 ; Heynen *et al.*, 2007). De cette manière, la question se réduit à évaluer si, oui ou non, le système en place permet la pénétration du marché par la financiarisation des pratiques de conservation et le retrait progressif de l'État (Arsel & Büscher, 2012). Ainsi, dans les pays d'Asie du Sud-Est les PSE ne sont généralement pas considérés comme des mesures strictement néolibérales en raison de leur gestion centralisée et de la faible pénétration du marché financier (Duong & De Groot, 2020). Appuyés sur les redevances directes des entreprises présentes sur le territoire, ces programmes d'incitations économiques laissent en effet peu de place aux bailleurs de fonds transnationaux.

Pourtant, certains auteurs ont soutenu que si les PSE s'intègrent aux modèles de gouvernance étatique, ils y transposent également un lot d'objectifs et d'incitations néolibérales exogènes, avec des contradictions inhérentes (Di Giminiani & Fonck, 2018 ; Wynne-Jones, 2012). En adoptant une définition plus large du néolibéralisme[2], il apparaît que ce sont précisément dans les relations contractuelles et marchandes provoquées par ce type de programmes que se trouvent leurs caractéristiques néolibérales ; à travers les mesures et les outils d'encadrement socio-économiques déployés dans les aires protégées, les PSE encouragent un

2. La conservation néolibérale peut être définie comme une forme de gouvernance environnementale basée sur l'économie de marché et les méthodes de gestion entrepreneuriales, déchargeant graduellement les responsabilités administratives sur les entreprises privées, les groupes de la société civile et les individus, sous la supervision législative de l'État et le support d'instances internationales (Harvey, 2005).

processus d'engagement par la responsabilisation et la surveillance à la fois individuelle et collective (Pellizzoni, 2011).

Ainsi, nous analysons le processus de néolibéralisation dans les hautes terres du nord du Vietnam à travers les effets politiques et sociaux spécifiques à sa mise en œuvre. Plutôt que d'aborder la conservation néolibérale comme un mécanisme de financiarisation, nous questionnons comment l'administration de Hoàng Liên Sơn, qui suit formellement un modèle socialiste, opère sous l'influence croissante de l'idéologie néolibérale. En explorant les conditions et les exigences du programme PSE de Lào Cai, nous voulons montrer comment cette dernière étend les principes du marché bien au-delà du champ économique pour mettre l'emphase sur la flexibilité, la responsabilité et l'entrepreneuriat de tous dans les processus de gestion et de protection de la nature (Asiyanbi *et al.*, 2019). Nous soutenons que la conservation néolibérale, à défaut de remplacer la gouvernance environnementale existante, en vient à réarticuler les réglementations coercitives à la base du développement dans les États centralisés. Par l'intercession de mesures comme les PSE, les gestionnaires des aires protégées mènent une intervention progressivement indirecte, misant sur les nouvelles obligations des communautés ciblées par ces programmes. Cette stratégie favorise la déconcentration de la gestion vers les plus bas paliers administratifs sans pour autant altérer le monopole législatif de l'État et de ses officiels ; c'est toute la finesse, mais aussi toute la contradiction de cette approche. Par l'entremise de ces solutions managériales, l'État peut alors affermir son contrôle sur des territoires et des populations autrefois hors d'atteinte tout en réduisant la pression directe sur ses institutions (Dressler & Roth, 2011).

Au-delà des analyses d'efficacité et d'impact suivant une approche positiviste, les recherches se penchant sur la réception locale des programmes PSE ont surtout été appliquées aux processus de contestation et d'engagement actif chez les populations touchées (Shapiro-Garza, 2013). Peu parmi ces études se sont attardées à la négociation furtive de ses paramètres – soit aux stratégies quotidiennes de négociation cachées dernière l'approbation tacite des mesures de conservation promues par les administrations (par ex. Holmes & Cavanagh, 2016) – en dépit d'un corpus théorique intimement lié au continuum foucaldien de gouvernance et subjectivation (Cortes-Vazquez & Ruiz-Ballesteros, 2018). Ainsi, proposons-nous de remplacer l'examen des dynamiques de conflits par une perspective de négociation des agents sociaux inspirée du concept de « politique de tous les jours » du politologue Benedict J.

Livre Bourdier-BATOK.indd 266 21/12/2023 10:39

Kerkvliet[3]. Cette approche donne à voir une gamme de pratiques livrées hors du champ public de la politique, dans des « interfaces » de l'arène politique du parc national et demeurant plus ou moins sous le contrôle des communautés locales du district de Sa Pa.

Ce regard nous permet d'exposer comment la restructuration des politiques conservationnistes est reçue et négociée par les acteurs locaux dans la poursuite de leurs pratiques quotidiennes, bref de mieux comprendre la nature et les limites de l'agentivité des Hmong et des Yao face aux mesures déployées par les autorités de Hoàng Liên Sơn. Nous répondons ainsi à un appel répété à investir la complexité de l'engagement local face aux stratégies contingentes, hybrides, situées et souvent complexes de gestion néolibérale appliquées à l'intérieur des aires protégées d'Asie du Sud-Est.

L'intégration par la conservation des espaces périphériques au Vietnam

Depuis sa réunification en 1975 sous le régime autoritaire du PCV, la République socialiste du Vietnam (RSV) a eu pour préoccupation de resserrer son contrôle sur l'environnement et les populations des hautes terres afin de promouvoir activement leur incorporation à l'ensemble national. Dès la fin de la Deuxième Guerre d'Indochine, le gouvernement socialiste mené par l'ethnie majoritaire kinh se donnait pour objectifs d'atteindre l'unité tant sur le plan socio-économique qu'idéologique, culturel et frontalier (Michaud, 2009). Une politique d'implantation du pouvoir centralisé fut rapidement mise en place dans les hautes terres – l'autorité du PCV se voyant représentée à chaque niveau administratif (national, provincial, district, commune) par des conseils et comités populaires couvrant le territoire.

En parallèle, le plan de collectivisation des terres et les mesures de sédentarisation des populations minoritaires en place depuis l'indépendance au nord (1954) furent remplacées à partir de 1986 par des politiques de développement socio-économique sous l'impulsion du *Đổi*

3. La « politique de tous les jours » implique le respect, l'ajustement et la contestation des normes et des règles concernant l'autorité, la production ou l'allocation des ressources par des actes calmes, banals et subtils qui sont rarement organisés ou directs. Ce sont les activités d'individus et de groupes qui assurent la subsistance de leur maisonnée, luttent contre les problèmes quotidiens et traitent avec leurs semblables ou les représentants du pouvoir dominant (Kerkvliet, 2005).

mới[4]. Le désenclavement du pays ayant attisé l'intérêt des institutions transnationales (Banque mondiale, FAO, etc.) pour la situation socio-économique des hautes terres, la RSV profitait d'investissements massifs pour déployer graduellement sa stratégie d'expansion nationale par le financement technologique et les infrastructures, la participation à des projets menés par des ONG, la relocalisation massive vers les hauteurs des Kinh provenant des plaines (Hardy, 2005) et des programmes visant la normalisation des groupes montagnards. Parmi ces mesures, l'établissement d'aires de conservation devint un outil privilégié pour établir un contrôle dans les frontières de l'État-Nation.

Corollaire de l'intervention internationale dans les dossiers du PCV, la question de l'environnement s'est effectivement invitée dans l'agenda post *Đổi mới* en tant que priorité nationale (De Koninck, 1999). Le recul important du couvert forestier ainsi que les problématiques de glissements de terrain et d'inondations saisonnières des basses terres relevées par les scientifiques de Hanoï marquent alors considérablement l'esprit des populations kinh (McElwee, 2016). Le gouvernement central, toujours préoccupé par la stabilisation de ses espaces périphériques, en profite pour adopter une politique stricte concernant les environnements dégradés par les pratiques « irresponsables et arriérées » des populations minoritaires[5]. Une telle orientation s'alignait soigneusement sur les principes phares de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et habilitait l'État communiste à établir des zones vouées spécialement à la conservation des ressources naturelles, en grande majorité dans les hautes terres[6]. Avec le décret 194 de 1986, les premiers systèmes de protection environnementale prennent la forme de partenariats bilatéraux : l'État demeure gestionnaire des aires protégées mises en place, mais sous la supervision d'organisations internationales de conservation et d'agences de développement. Puis, en 2003, le

4. Le *Đổi mới* (politique du renouveau) réfère, à l'instar de la Chine de Deng Xiaoping en 1978, à une période de réforme importante ayant mené à l'ouverture graduelle du Vietnam communiste aux instances internationales et à l'économie de marché, notamment par la déréglementation néolibérale des entreprises d'État et la signature de partenariats transnationaux.

5. Particulièrement la culture par abatis-brûlis pratiquée traditionnellement par les Hmong et les Yao, toujours considérée – malgré leur interdiction – comme une des causes principales de dégradation forestière dans les hautes terres (Di Gregorio *et al.*, 2003).

6. En date de 2014, les aires protégées étaient au nombre de deux cent dix-neuf au Vietnam. Une majorité a été établie dans les zones frontalières, suivant le mouvement des capitaux et des intérêts politico-économiques nationaux (MNRE, 2014).

Livre Bourdier-BATOK.indd 268 21/12/2023 10:39

décret national n° 192 renforce la capacité législative et les pouvoirs des gestionnaires locaux sur la structure des parcs.

Ainsi, malgré leur juridiction nationale, l'administration des aires protégées demeure aujourd'hui régionale, en fonction d'objectifs définis par la province et ses partenaires internationaux. Dans les hautes terres, cette forme hybride de gouvernance a permis de justifier encore davantage l'extension du contrôle et de l'intégration politico-économique des populations non-kinh. Sur le terrain, le modèle réglementaire qui en résulte est le fruit d'un amalgame entre les principes de gestion communautaire – tolérant une activité humaine circonscrite – et l'approche des « *fences and fines* » (Polet & Ling, 2004), une stratégie de conservation forteresse s'appuyant sur les postes-frontières et les amendes pour assurer l'ordre dans les aires protégées.

Le parc national Hoàng Liên

Promulgué parc national en 2002[7], Hoàng Liên Sơn couvre près des trois quarts du district de Sa Pa, avec une superficie totale de vingt-neuf mille huit cent quarante-cinq hectares, subdivisée en une « zone cœur » de onze mille huit cent soixante-quinze hectares, une « zone tampon » faisant plus de dix-sept mille neuf cent hectares[8] et un secteur de services administratifs de soixante-dix hectares. Dix communes de Sa Pa sont comprises dans la zone tampon, alors que seules San Sả Hồ, Lao Chải, Tả Van et Bản Hồ se retrouvent dans la zone cœur. Ces quatre communes et les multiples hameaux qui les composent ont une population totale de quatorze mille quatre cent soixante habitants (Walde *et al.*, 2019), très fortement composée de Hmong et de Yao dans les espaces en élévation, puis de Giáy, de Tày et de quelques entrepreneurs kinh dans le bas des terres.

Le parc national recèle une importante biodiversité aux yeux des autorités : deux mille huit cent quatre-vingt-quinze espèces endémiques y ont été recensées, dont près de quatre-vingt-cinq sont inscrites sur les

7. Demeurée Réserve naturelle provinciale durant près de seize ans (1986-2002), l'aire protégée de Hoàng Liên comprend aujourd'hui un conseil d'administration et six branches opérationnelles basées à Sa Pa (administration, finances, science et coopération internationale, conservation, éducation et services environnementaux, surveillance et protection).

8. La ville de Sa Pa, dix mille huit cent trente-neuf habitants, profite d'une dérogation spéciale à l'intérieur de cette zone.

listes rouges du Vietnam et de l'UICN. Au contraire de la zone tampon permettant les activités de production, les mesures réglementaires établies pour le secteur cœur sont strictes. Elles répondent à la structure du Service des gardes forestiers (SGF), dont les rangers assignés dans différents postes de garde ont pour tâche d'assurer le contrôle des transects forestiers et d'intervenir lors de perturbations anthropiques. Cela résulte en l'interdiction pour les maisonnées situées dans la zone cœur de développer de nouvelles terres arables, de faire la collecte de produits forestiers non ligneux, d'allumer des feux, de faire paître des animaux ou de participer à certains programmes de développement économique en vigueur dans la province (Tugault-Lafleur & Turner, 2011). Sur le papier à tout le moins.

Le contexte des hautes-terres du nord du Vietnam

En plus de la question forestière, l'intérêt de l'État envers les hautes terres du nord vient de leur importance géopolitique. Les espaces montagnards représentent près de 70 % du territoire situé tout au long des frontières nationales et rassemblent plus de 20 % de la population totale du pays (GSO, 2019). S'élevant à une altitude moyenne de plus de cinq cents mètres, cette région combine un mélange de forêts, de hameaux épars, de marchés publics et de cultures de riz en terrasse qui s'étendent jusqu'aux extrémités des vallées qui départagent les versants montagneux (Michaud & Forsyth, 2011). Cette composition mène à un paysage hautement diversifié, aussi bien sur le plan linguistique, culturel, biophysique que climatique. Dans le nord, vingt-six des quarante-neuf nationalités minoritaires (*các dân tộc thiểu số*) reconnues par le gouvernement se partagent le territoire avec un nombre grandissant d'entrepreneurs kinh et d'officiels de l'État venus des basses terres (Michaud *et al.*, 2016).

Le district de Sa Pa, province de Lào Cai

Cette variété se retrouve dans le district (*huyện*) de Sa Pa, circonscription faisant partie de Lào Cai, une province (*tỉnh*) aux abords de la province chinoise du Yunnan. S'étendant sur six cent soixante-dix-sept kilomètres carrés, les dix-huit communes (*xã*) du district incluent huit

groupes minoritaires[9] représentant plus des trois quarts des soixante-six mille habitants du district (GSO, 2019). Chaque unité administrative a son Comité populaire dirigé par des fonctionnaires kinh, eux-mêmes en contact avec les présidents des villages montagnards, tous se rapportant à la capitale provinciale. La majorité des hameaux composant les communes se distribuent de part et d'autre de la vallée de la Mường Hoa, rivière qui débute au nord-ouest de la chaîne alpine de Hoàng Liên[10] et traverse le district, aujourd'hui ponctuée de barrages hydroélectriques construits et gérés par des entreprises privées. La ville de Sa Pa, seule agglomération urbaine du district, est un pôle commercial et une destination de prédilection pour les villégiateurs nationaux et internationaux à la recherche du climat frais et des paysages de montagne. Des dizaines de projets d'expansion touristique, tels que l'autoroute reliant Hanoï à Lào Cai ou le téléphérique de la multinationale Sun Group, montant vers le sommet de Phan Xi Păng (2016), ont participé à transformer radicalement la région depuis son désenclavement politique en 1993, altérant par le fait même le mode de vie des communautés non-kinh établies ailleurs dans le district, au premier chef les groupes hmong et yao composant respectivement 52 % et 25 % de la démographie totale du district (GSO, 2019).

Hmong et Yao du *huyện* de Sa Pa

Nationalités minoritaires, les Hmong et les Yao sont issus d'un même groupe linguistique (Miao-Yao) qui se retrouve dans cinq pays du continent asiatique et dont la structure sociale de base s'ancre dans la parenté, à savoir une famille étendue et répartie de façon fluide sur un territoire non exclusif. L'arrivée de ces populations étant relativement récente dans la région, ces derniers se sont généralement logés dans les espaces libres en altitude, à mille mètres ou plus pour les Hmong, suivis de près par les Yao (Bruneau, 2002). Les pratiques de subsistance des Miao-Yao du district de Sa Pa se caractérisent depuis au moins deux cents ans par un agroécosystème intégrant des champs permanents de riz en terrasse, puis de maïs et de manioc en pente (Slack, 2020). Celui-ci se

9. Par ordre démographique descendant, les Hmong, Yao, Tày, Giáy, Mường, Thái, et Hà Nhi (Xa Pho).

10. Ces montagnes, dont la très connue Phan Xi Păng (le toit du Vietnam à 3143 mètres d'altitude), marquent la continuité Sud-Est de la chaîne himalayenne.

complète par l'élevage du bétail à petite échelle (buffle d'eau, cochon, chèvres, poulets, chevaux, canards, etc.), l'utilisation de potagers pour les courges, fèves, chayotte, et de nombreuses plantes médicinales. En parallèle, la collecte de produits forestiers (bois de chauffage, pousses de bambou, champignons, miel sauvage, herbes médicinales, cardamome noire, trappe d'animaux, etc.) permet à la maisonnée de s'approcher de ses besoins de subsistance et parfois de dégager quelques possibilités de revenus sur le marché local[11].

En raison de l'empiètement du développement touristique sur le territoire et de la perte de l'accès à de nombreuses terres cultivables en raison de multiples accaparements infra-structuraux, résidentiels et industriels, un grand nombre de maisonnées hmong et yao situées à proximité de la ville de Sa Pa et des routes principales doivent aujourd'hui se tourner vers des stratégies alternatives (Turner *et al.*, 2015). À l'intérieur des forêts de Hoàng Liên Sơn, cela a mené à l'augmentation de l'exploitation sous canopée de la cardamome, de la revente de fleurs sauvages et de la circulation d'herbes médicinales vers les canaux commerciaux établis par la majorité kinh. Plus clandestinement, la transaction du bois de coupe et le braconnage d'espèces exotiques – des pratiques anciennes – préoccupent de plus en plus les autorités. À cela s'ajoutent les opportunités du tourisme et du développement dans le district (guide de randonnée, vente d'artéfacts, *homestay* [séjours payants chez l'habitant] et travail salarié), auxquelles beaucoup s'adonnent malgré leur marginalisation flagrante dans le réseau économique local. Apposant une nouvelle strate de contrôle territorial, l'aire protégée de Hoàng Liên complexifie cette situation et contribue à l'encadrement sévère des pratiques socio-environnementales des Hmong et des Yao.

Transition néolibérale dans le parc Hoàng Liên

L'expansion des pratiques néolibérales dans Hoàng Liên Sơn est le résultat de deux phases de réformes nationales menées depuis les années 2000. Constatant après quelques années d'opération le succès limité de l'approche «*fences and fines*» dans le relief escarpé des hautes terres, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MADR) du

11. Ces pratiques locales, notamment la riziculture inondée, ne sont pas nécessairement représentatives des mêmes groupes présents ailleurs dans les hautes terres du massif sud-est asiatique.

Vietnam, alors en charge des forêts, organise dès 2006 la restructuration partielle du système d'aires protégées autour de programmes de cogestion des ressources soutenus par les organisations internationales actives sur son territoire. Afin d'en assurer le financement, les autorités se tournent vers les paiements pour services environnementaux, perçus comme avantageux en ce qu'ils permettent de soutenir l'effort de conservation régional sans nécessiter la décentralisation complète de l'administration ni engager le niveau national à monter de nouveaux budgets. En 2007, le Parti communiste vietnamien a donc ébauché une première politique PSE (décision 380 QT-TTG) à travers deux projets pilotes dans les provinces de Sơn La à quelque deux cent cinquante kilomètres de Lào Cai, et de Lâm Đồng dans les Plateaux centraux. Après une courte période d'essai, les PSE se voient institutionnalisés à l'échelle du pays en 2010 (décision 99 ND-CP), une première en Asie du Sud-Est.

Quelques mois plus tard, le programme fut introduit dans Hoàng Liên, ce qui permit au gouvernement de récupérer les redevances d'entreprises exploitant les ressources du parc national pour les réinjecter dans le système de conservation géré par la province[12]. Le fonctionnement du parc national fut alors révisé en profondeur, et la gestion des transects forestiers auparavant assurée par les Comités populaires se vit attribuée à des brigades locales, sous la supervision des rangers. La délégation de certaines tâches de terrain aux communautés bénéficiaires permettait par le fait même d'outrepasser le palier communal de recentrer l'approche de la gestion régionale autour des pouvoirs administratifs du parc national. Les redevances se limitant aux entreprises hydroélectriques et de gestion de l'eau potable (sous 99 ND-CP), le MADR modifia la loi en 2018 avec pour objectif de ne fournir à terme que 25 % du budget de la gestion forestière aux paliers inférieurs, le reste devant être assuré en grande partie par les PSE (McElwee *et al.*, 2014). Nam Đức, le directeur du parc national, décrivait en 2019 les changements apportés :

"*With the new law, we have more power over PSE related projects which aim to improve forest protection and livelihoods of the forest people, and can now tax*

12. Les redevances liées au PSE passent par les coffres de la Banque d'Investissement et de Développement du Vietnam (BIVD) avant de retourner aux provinces.

the tourism industry[13]. *Soon we will get more contribution from them than from water companies*." (entrevue, 2019)

En étendant la portée du programme PSE dans les hautes terres, la loi 156 ND-CP a rendu les bénéfices de l'économie néolibérale plus accessibles aux administrateurs. En conséquence, le parc national est devenu de plus en plus tributaire du financement privé et de l'exploitation de ses ressources naturelles pour administrer ses activités et livrer des services normalement assurés par l'État. Les fonds reposant aujourd'hui presque exclusivement sur la capacité des compagnies privées à engranger des revenus en fonction des précipitations (centrales hydroélectriques et de pompage) ou de l'achalandage touristique pour une période donnée (Wang *et al*., 2020), la rétribution des communautés hmong et yao ciblées par les PSE suit ainsi intimement les aléas de l'industrie, causant une inconstance du programme à l'intérieur de l'aire protégée.

Les PSE mis en œuvre dans l'aire protégée de Hoàng Liên découlent en droite ligne des résolutions adoptées par le MADR sous l'influence de multiples institutions conservationnistes[14]. Bien que les programmes de cogestion issus des PSE à l'échelle mondiale soient pour la plupart volontaires, l'intégralité des communautés hmong et yao de la zone cœur du parc furent ciblées dès le début du projet par les officiels, et leur participation fut « fermement recommandée » aux présidents élus dans les villages minoritaires. En échange de leur contribution, les communautés sélectionnées perçoivent un versement annuel, dont le montant fluctue en fonction de la superficie conservée et des redevances totales venant des secteurs économiques[15]. Un ensemble de facteurs externes entre aussi en compte selon le directeur adjoint du SGF :

"*If people don't protect good, get some forest fires or loose forest cover, they will get less money because they get paid exactly the amount of land they were able to protect* […] *Also, if some year there is some problem–less water or tourists–we cannot give any more money to the people.*" (entrevue, 2019)

13. Sun Group verse par exemple une redevance représentant 1 % de ses revenus en l'échange du territoire et des ressources utilisées pour son téléphérique. Le taux pour l'industrie hydroélectrique était de trente-six VND/Kilowatt en 2019.

14. Par exemple, le programme REDD+ de l'ONU, le projet KFW8 du groupe consultatif allemand GFA ou les recherches du Vietnamese Academy of Forest Science (VAFS), grandement soutenues par des bailleurs de fonds internationaux.

15. Le montant réglementaire par hectare dans la province de Lào Cai était de deux millions trois cent mille VND en 2019, soit cent dollars US.

En règle générale, le paiement aux familles hmong et yao est effectué durant l'une des trois rencontres annuelles entre les rangers et les villages récipiendaires, organisées dans les locaux du Comité populaire aux changements de saison. Selon les propos corroborés par plusieurs participants, ces rencontres qui ont maintes finalités, dépendent des situations survenues dans l'intervalle. Calquant l'ordre du jour des réunions communales du PCV, les rangers rafraîchissent alors les règles du parc national et effectuent de la prévention à propos des pratiques agricoles jugées néfastes, des produits forestiers proscrits et des manières d'éviter les feux de forêt. C'est à ce moment que sont mis en application les principaux outils de gestion socialiste-néolibérale liés aux PSE dans Hoàng Liên Sơn.

Outils de surveillance et de responsabilisation locale ; contrats, certificats de bonne conduite et équipes de protection locales

Depuis l'adoption des politiques nationales de conservation par la province et l'ouverture des bureaux du parc national à Sa Pa, un levier contractuel a été établi dans la zone cœur, unissant les « camarades » des hautes terres à leur Comité populaire dans la protection et le maintien de leur transect forestier[16]. Avec l'intensification du programme de paiements pour services environnementaux entre 2014 et 2018, la nature de ce contrat et son mode de rétribution ont considérablement évolué dans le but de refléter les nouveaux objectifs de l'administration. D'une gestion communale, le contrat est passé dans les mains des rangers – les représentants directs des pouvoirs provinciaux et nationaux – chargés de le faire signer par les maisonnées qui s'engagent alors à protéger le transect alloué au village. Le directeur général est clair à ce sujet :

> *"Each family, each household has to ensure their engagement to protect the forest. It is a compulsory contract; the local people have to sign it. It states the rules, for instance to take anything from the National Park, you have to ask permission to the rangers first. Forest People must also promise to protect the biodiversity and animals, that they will not harm the forests of the National Park."* (entrevue, 2019)

16. Diverses formes de contractualisation étant présentes dans la vie socialiste des hautes terres, l'adoption d'un contrat de protection fut recommandée par l'ONG britannique Frontier, dont les travaux de prospection scientifique – menés entre 1996 et 1999 à la requête du MADR – sont à l'origine du parc national (i.e. Tordoff *et al.*, 1999).

Contrairement aux projets pilote dans les provinces de Sơn La et Lâm Đồng, menés sur une base volontaire, les maisonnées des villages sélectionnés dans Hoàng Liên Sơn se voient automatiquement recrutées ; les rares familles souhaitant être retirées du programme doivent plaider leur cause devant les rangers et passer par un processus bureaucratique fastidieux. En plus de l'influence exercée sur et par les présidents élus dans les villages, le contrat PSE ajoute à l'atmosphère péremptoire de l'aire protégée en surimposant une contrainte légale aux mesures appliquées aux Hmong et aux Yao sous le programme PSE, rendant généralement leur participation inévitable dans de telles conditions.

Tel que rapporté par Chu, un Hmong de la commune de Lao Chải dans la zone cœur, une règle s'est également ajoutée aux contrats signés à partir de 2019, en plus des règlements habituels du Parc :

> *"Sometimes they change the rules, so that is why we got a new contract this year. There were four rules before, but there are five in this one. The new rule states that you need to 'Show up and denounce people who are doing wrong'. 'Do not hide or cover people who disobey the rules of the National Park'.* " (entrevue, 2019)

La nouvelle réglementation induit un principe de délation et d'imputabilité non seulement envers le gouvernement, mais aussi envers la nature et l'ensemble des utilisateurs du territoire protégé. Avec la règle n° 5, le devoir de dénonciation déplace des compétences traditionnellement assurées par le Comité populaire pour les mettre dans les mains de ses habitants. Selon l'aveu du directeur et de ses adjoints, cette disposition vise à responsabiliser les Montagnards face à leur position dans le parc national tout en limitant la rétention d'information à l'intérieur des communautés.

Le deuxième outil socialiste-néolibéral employé par l'administration de Hoàng Liên Sơn se lie étroitement au contrat des paiements pour services environnementaux, cette fois sous la forme d'un « certificat de bonne conduite (*Giấy Khen*) ». Depuis son introduction en 2002 sous la recommandation de l'ONG Frontier, le *Giấy Khen* a lui aussi subi de nombreuses révisions au fil des ans, adoptant un vocabulaire de plus en plus méritoire et axé sur l'atteinte d'objectifs « collectifs et individuels » de protection dans les transects alloués aux villages minoritaires. Ce certificat, remis lors d'une cérémonie sur la place publique, accompagne désormais les diplômes d'études primaires et secondaires affichés aux murs des maisonnées hmong et yao. Marquant la fin de la boucle entre le contrat et les paiements annuels du programme PSE, les cer-

Livre Bourdier-BATOK.indd 276 21/12/2023 10:39

tificats de bonne conduite poursuivent la transition néolibérale du parc national en combinant la fierté socialiste avec une appartenance positive aux principes de conservation dans un mélange d'incitations autant sociales qu'économiques. De la sorte, les outils de responsabilisation des conduites initialement déployés par les comités du parti communiste prennent sous les PSE une tangente managériale engageant et récompensant l'autogestion personnelle des pratiques environnementale.

Le dernier outil de conservation renforcé par les réformes néolibérales s'inscrit de manière encore plus directe dans la structure centralisatrice de l'État vietnamien. Peu après l'ouverture du parc national, une méthode de surveillance novatrice avait été mise en place par les autorités du district de Sa Pa, avec la création d'équipes locales de protection, communément nommées « rangers locaux » dans les montagnes[17]. Quatre brigades forestières avaient effectivement été formées dans les communes de la zone cœur, dont les responsables faisaient périodiquement rapport à leurs Comités populaires respectifs. Depuis 2014, le financement par les PSE a permis d'étendre ce dispositif à l'ensemble des villages minoritaires présents dans l'aire protégée et d'amplifier les rondes de surveillance par l'ajout d'une rétribution variable[18]. Bien que certaines nuances subsistent d'une équipe à l'autre, celles-ci ont toutes une même structure de base. Tous les quatre ans, le président du village se voit chargé de faire élire une équipe composée d'une dizaine de volontaires et d'un chef de brigade, selon les proportions démographiques du village[19]. Celle-ci doit alors organiser ponctuellement des rondes de surveillance dans la forêt et tenir un carnet faisant état du transect forestier, lequel est ensuite transmis aux responsables du village. Avec un système pensé de telle manière, les officiels du parc national n'intercèdent qu'indirectement dans la vie des Hmong et des Yao par l'intermédiaire du président et des rapports d'activité.

Comme c'est le cas ailleurs dans les hautes terres du Vietnam du nord (Clement & Amezaga, 2008), le fonctionnement qui se déploie

17. Conséquence du Đổi mới, la loi foncière de 2003 établit la compétence des communautés locales comme entités juridiques pouvant détenir des ressources forestières et, plus particulièrement, en effectuer la gestion à travers la prérogative des communes (FAO, 2017). Comme l'exemple de Hoàng Liên le démontre, cette interprétation est aujourd'hui remodelée sous l'influence du financement privé et des acteurs non gouvernementaux prenant part au programme PSE.

18. Contrairement aux rangers de Hoàng Liên Sơn, les équipes locales ne reçoivent pas de salaire et sont payées selon le nombre de sorties effectuées dans la montagne, en fonction d'un budget résiduel au PSE.

19. L'élection par vote populaire suit la volonté de la majorité. Les Hmong et Yao rangers, élus par l'assemblée, n'ont généralement d'autres choix que d'accepter leur nouvelle position.

dans Hoàng Liên Sơn prend davantage la forme d'une déconcentration administrative que d'une décentralisation du pouvoir. Il en résulte un mode de gouvernance hybride, qui rejette les principes de participation démocratique pour faire de la cogestion un outil disciplinaire au sein des espaces et des populations des aires protégées. De ce fait, le climat autoritaire se maintient sous de nouveaux arrangements issus du recyclage de la rationalité néolibérale et des capitaux privés, qui entrecoupent les relations de pouvoir maintenues sous le régime communiste vietnamien sans en rompre le fil. Or, ce sont précisément dans les interfaces où se délèguent les tâches de gestion que se calent les principales opportunités de négociation quotidiennes des communautés Hmong et Yao.

Hmong et Yao face aux mesures et outils néolibéraux

En dépit de la gestion déléguée promue par le programme des paiements pour services environnementaux, la transition néolibérale dans le parc national Hoàng Liên n'a pas altéré la structure du pouvoir dans les hautes terres. Elle l'a au contraire renforcée aux paliers les plus bas. En réduisant les tâches administratives incombant à ses fonctionnaires, l'État vietnamien a affermi son emprise sur un environnement géographiquement et culturellement éloigné du pouvoir central. Par le biais du programme PSE, les directives nationales continuent d'affluer vers Lào Cai sans pour autant ouvrir la porte à des mécanismes de consultation ou de participation active au niveau des communautés ciblées. Ceci dit, le passage à un mode de gouvernance indirect dans les montagnes ne s'opère pas entièrement au détriment des populations montagnardes, qui se retrouvent en quelque sorte mandataires des règlements à l'intérieur de leurs transects forestiers, faisant d'eux les gestionnaires de leur propre bonne conduite. Les mesures PSE appliquées dans Sa Pa suscitent ainsi parmi ces communautés différentes stratégies alternatives d'accès aux ressources.

Depuis 2018, les modifications apportées aux règlements du contrat des services environnementaux ont encouragé une réinterprétation locale des normes de protection dans les villages minoritaires, notamment au niveau de la cueillette des sous-produits forestiers. Malgré leur engagement envers l'arrêt de cette pratique (règles 1 et 2 du contrat), des dizaines de familles situées dans le Parc récoltent chaque semaine de petites quantités de plantes et de bambou, quitte à y retourner plusieurs

fois. Selon plusieurs participant.e.s, l'important est de toujours rapporter une quantité de produits non ligneux tolérable pour les rangers, qui ferment habituellement les yeux sur la consommation domestique :

> "*hey don't stop us when we only take small quantities of bamboo shoots, herbs or drywood, only when we got a lot of them […] When we see a ranger, we say it's for our family and they let us go*[20]." (entrevue, 2019)

D'autres nous ont confié profiter de l'absence des rangers en dehors des jours ouvrables ou des congés fériés : « *When the Rangers come in the village, nobody goes in the forest. We usually wait after 6pm or during national holydays* ». Ces stratégies de négociation étirent les règles du parc national et permettent aux Hmong et aux Yao de rester « sous le radar » du Service des gardes forestiers. Même lorsqu'ils prennent un contrevenant sur le fait, les rangers n'ont souvent d'autre choix que de tolérer la pratique : « *Rangers cannot say much to the people in the village because we go to the forest so many times and there is just too many people doing it* […] *Even the families of local rangers do it today* ». Partout à travers la zone cœur, des comportements de ce type en viennent à tester le seuil de tolérance des autorités, qui, faute de pouvoir assurer une présence continue dans Hoàng Liên Sơn, ont dû s'accommoder des pratiques courantes des Montagnards ces dernières années. Comme l'intervention des rangers s'effectue la plupart du temps *post-facto,* ses conséquences sont généralement minimes, allant du simple avertissement au retrait du certificat de bonne conduite et des avantages PSE lors d'infractions abusives ou répétées.

En transférant la surveillance entre les mains des représentants locaux comme les présidents et les équipes de protection, les politiques néolibérales ont laissé une grande latitude aux acteurs à l'intérieur des transects forestiers. Cette situation mène à diverses formes de solidarité basées sur la réciprocité équilibrée entre les villageois :

> "*If we see someone from our clan or community, we don't say anything, but we will tell the ranger team if we see people from another village. That is because we know when people from our village need something. But, if we know a person that goes too much for forest products, we will talk to him 2 or 3 times before talking to the rangers in the village. Then, if he continues, they will go and tell the district rangers."* (entrevue, 2019)

20. Les infractions majeures restent sévèrement punies, allant des amendes jusqu'aux peines d'emprisonnement.

Les rangers locaux sont eux aussi plus flexibles à l'égard des membres de leur collectivité : « *In this village, the rangers will not say anything if it is only to build a house. They don't say anything because they know them.* » Puisqu'elle contrevient à la gestion établie sous les PSE, la coopération entre les villageois et les représentants désignés se déroule à l'insu des autorités :

> "*We* [the local rangers] *are the only ones who go take a look in the mountain, so if we don›t talk to the Rangers from Sa Pa District and the village keeps quiet too, they will never know what is going on* […] *We only talk when people go too much in the forest.*" (entrevue, 2019)

Aussi subversives que ces pratiques puissent paraître, elles sont avant tout des actes de prudence. La solidarité entre les membres d'un même transect vise surtout à éviter la sanction des petits délits du quotidien tout en laissant le Service des gardes forestiers traiter les infractions plus graves. Pour maintenir cet équilibre, plusieurs responsables ont établi des initiatives de gestion informelles dans leur hameau. C'est le cas de villages hmong et yao dans les hameaux de Séo Trùng Hồ (Tả Van) et Ta Trùng Hồ (Bản Hồ), où les rangers locaux permettent aux maisonnées dans le besoin les « coupes exceptionnelles » d'arbres :

> "*Here, if a poor family needs to cut trees, they have to ask the leader of the village that will then ask us, the forest protection team. We will then go with them to show them which trees they can cut or not. There is no law that say that we're allowed to cut. We just do and the committee tolerates it.*" (entrevue, 2019)

Pour arriver à ces décisions de justice coutumière pondérées en fonction du libre arbitre et tenant compte de la position socio-économique de chacun, les présidents et membres d'équipes de protection interrogées tiennent leurs réunions à l'intérieur du village sans faire appel au SGF.

Ce type d'arrangements en accord avec la réalité et les besoins de la communauté permet de limiter les pratiques abusives en périphérie du village tout en préservant une cohésion sociale et interethnique. À la suite de conflits avec la portion Hmong du hameau, les Yao de Giàng Tả Chải (Tả Van) ont instauré un moratoire sur le bois de chauffage : « *Around here now, you cannot go even for dry wood. So, if you do it, you will have to pay a fine* ». Cette mesure était l'initiative de See, président du village et chef de l'équipe de protection locale :

> "*All villages are different… I had to ask everyone to come for a meeting, and then asked if they agreed. With [the protection team], we also asked them for the*

amount they would prefer for the fine. This was a village meeting, not the People Committee." (entrevue, 2019)

Dans l'agglomération de San (Lao Chải), c'est plutôt une liste de dénonciation qui a été mise en place :

"*We also have local laws here. We keep a list of the people that don't listen nor do what they are taught, and share it with the village. On the next year, they don't get the money for good forest protection… The money is from the Sa Pa District rangers, but the list was the idea of the local people in this commune.*" (entrevue, 2019)

L'exposition des contrevenants est ainsi à la discrétion des représentants désignés. Lors d'une entrevue, le président disait lui-même intervenir plusieurs fois auprès des fautifs avant de transmettre leurs noms à l'équipe responsable de la liste. Comme pour les autres règlements intermédiaires présents dans Hoàng Liên Sơn, le but reste le maintien des intérêts locaux, quitte à garder le silence sur certaines problématiques cruciales aux yeux de l'administration centrale.

Conclusion

À travers ces canaux alternatifs, les Montagnards négocient leur sujétion néolibérale et tirent parti des formes de pouvoir à leur disposition afin d'affirmer un peu plus librement leur univers de sens dans le parc national sans générer de conflit ouvert avec les autorités. En maintenant la gestion des enjeux socio-environnementaux dans l'enceinte du village, les leaders locaux peuvent se dégager une latitude décisionnelle autrement impossible dans le système centralisé du Vietnam socialiste, dont la plupart des paliers échappent entièrement à leur contrôle. Sans s'opposer directement au mode de gouvernance en place, ils s'exécutent de manière manifeste tout en prenant avantage des possibilités qu'offre la pratique raisonnée de la « politique de tous les jours ».

Faut-il en conclure que les Yao et les Hmong s'opposent directement au système de gestion dominant, le modèle socialiste-néolibéral ? Ce serait un raccourci téméraire, ne serait-ce que sur la question glissante de l'intentionnalité (Michaud, 2012). Mais en priorisant et réaffirmant la logique coutumière aux dépens de la réglementation formelle de Hoàng Liên Sơn, ils dérogent *de facto* au canon national et international subrepticement. En cela, ils font œuvre de résistance.

Bibliographie

Arsel, Murat and Büscher, Bram (2012), "Nature Inc : Changes and continuities in neoliberal conservation and market-based environmental policy", *Development and Change*, 43(1), p. 53-78.

Asiyanbi, Adeniyi; Ogar, Edwin and Akintoye, Oluyemi (2019), "Complexities and surprises in local resistance to neoliberal conservation: Multiple environmentalities, technologies of the self and the poststructural geography of local engagement with REDD+", *Political Geography,* 69, p. 128-138.

Bakker, Karen (2010), "The limits of 'neoliberal natures': Debating green neoliberalism", *Progress in Human Geography.* 34(6), p. 715-735.

Bruneau, Michel (2002), « Évolution des étagements ethnopolitiques dans les montagnes sino-indochinoises », *Hérodote*, 107(4), p. 89-117.

Clement, Floriane and Amezaga, Jaime (2008), "Linking reforestation policies with land use change in northern Vietnam: why local factors matter", *Geoforum*, 39 : 265-277.

Cortes-Vasquez, Jose and Ruiz-Ballesteros, Esteban (2018), "Practising nature: A phenomenological rethinking of environmentality in natural protected areas in Ecuador and Spain", *Conservation & Society,* 16(3), p. 232-242.

De Koninck, Rodolphe (1999), *Le Recul de la forêt au Vietnam*, Ottawa, IDRC, 101 p.

Di Giminiani, Piergiorgio and Fonck, Martin (2018), "Emerging landscapes of private conservation: Enclosure and mediation in southern Chilean protected areas", *Geoforum*, 97, p. 305-314.

Di Gregorio, Monica; Rambo, Terry and Yanagisawa, Masashi (2003), "Clean, green and beautiful: environment and development under the renovation economy", *in* Luong, Hi V. (ed.), *Postwar Vietnam: Dynamics of a transforming society*, Washington, Rowman & Littlefields, p. 177-200.

Dressler, Wolfram and Roth, Robin (2011), "The good, the bad and the contradictory : Neoliberal conservation governance in rural Southeast Asia", *World Development,* 39(5), p. 851-862.

Duong, Ngoc and De Groot, Wouter (2020), "The impact of payment for forest environmental services on community-level forest management in Vietnam", *Forest Policy and Economics*, 113(C), p. 102-135.

FAO (2017), *Forest Tenure in Cambodia, Nepal and Viet Nam*, Roma & Washington, FAO, 113 p.

Gautier, Denis and Benjaminsen, Tor, A. (2012), *Environnement, discours et pouvoir. L'approche political ecology*, Versailles, Quae, 256 p.

GSO (2019), *Results of the Survey on Households, Lào Cai*, Hanoi, Statistical Publishing House.

Hardy, Andrew (2005), *Red Hills: Migrants and the State in the Highlands of Vietnam*, Copenhagen, NIAS, 384 p.

Harvey, David (2005), *A Brief History of Neoliberalism,* Oxford, Oxford University Press, 247 p.

Heynen, Nik; McCarty, James; Prudham, Scott and Robbins, Paul (2007), *Neoliberal Environments: False Promises and Unnatural Consequences,* London, Routledge, 310 p.

Holmes, George and Cavanagh, Connor (2016), "A review of the social impacts of neoliberal conservation: Formations, inequalities, contestations", *Geoforum*, 75, p. 199-209.

Kerkvliet, Benedict J. (2005), *The Power of Everyday Politics: How Vietnamese Peasants Transformed National Policy,* Ithaca, Cornell University Press, 320 p.

McElwee, Pamela (2016), *Forests Are Gold:Trees, People, and Environmental Rule in Vietnam*, Seattle, University of Washington Press, 312 p.

McElwee, Pamela (2012), "Payments for environmental services as neoliberal market-based forest conservation in Vietnam: Panacea or problem?", *Geoforum*, 43(3), p. 412-426.

McElwee, Pamela; Nghiem, Tuyen; Hue, Le; Huong, Vu and Nghi, Tran (2014), "Payments for environmental services and contested neoliberalisation in developing countries: A case study from Vietnam", *Journal of Rural Studies,* 36(C), p. 423-440.

Michaud, Jean (2012), "Hmong infrapolitics. A view from Vietnam", *Ethnic and Racial Studies*, 35(11), p. 1853-1873.

Michaud, Jean (2009), "Handling mountain minorities in China, Vietnam and Laos: from history to current concerns", *Asian Ethnicity,* 10(1), p. 25-49.

Michaud, Jean and Forsyth, Tim (2011), *Moving Mountains: Ethnicity and Livelihoods in Highland China, Vietnam, and Laos*, Vancouver, University of British Columbia Press, 252 p.

Michaud, Jean; Swain, Margaret and Barkataki-Ruscheweyh, Meenaxi (2016), *Historical Dictionary of the Peoples of the Southeast Asian Massif*, Lanham, Rowman and Littlefield, 594 p.

Michaud, Jean and Turner, Sarah (2017), "Reaching new heights. State legibility in Sa Pa, a Vietnam hill station", *Annals of Tourism Research*, 66, p. 37-48.

MNRE (2014), *Vietnam national biodiversity strategy*, Hanoi, Ministry of Natural Resources and Environment, 176 p.

Pellizzoni, Luigi (2011), "Governing through disorder: Neoliberal environmental governance and social theory", *Global Environmental Change,* 21(3), p. 795-803.

Petheram, Lisa and Campbell, Bruce M. (2010), "Listening to locals on payments for environmental services", *Journal of Environmental Management,* 91(5), p. 1139-1149.

Polet, Gert and Ling, Stephen (2004), "Protecting mammal diversity: opportunities and constraints for pragmatic conservation management in Cat Tien National Park, Vietnam", *Oryx*, 38(2), p. 186-196.

Robbins, Paul (2012), *Political Ecology: A Critical Introduction* [second edition], New York, John Wiley and Sons, Ltd, 300 p.

Shapiro-Garza, Elizabeth (2013), "Contesting market-based conservation: Payments for ecosystem services as a surface of engagement for rural social movements in Mexico", *Human Geography,* 6(1), p. 134-150.

Slack, Patrick (2020), *Rolling the Dice with Spice: The Complexity and Risks of Ethnic Minority Livelihoods in Bát Xát District, Northern Vietnam*, Montreal, McGill University, Department of Geography, 149 p.

Tordoff, Andrew; Swann, S.; Grindley, M. and Siuriua, H. (1999), *Hoang Lien Son Natural Reserve: Biodiversity and Conservation Evaluation* 1997-1998, London, Frontier, 107 p.

Tugault-Lafleur, Claire and Turner, Sarah (2011), "Of rice and spice: Hmong livelihoods and diversification in the northern Vietnam Uplands", *in* Jean Michaud and Tim Forsyth (eds.), *Moving mountains: Ethnicity and livelihoods in Highland China, Vietnam, and Laos*, Vancouver, UBC Press, p. 100-122.

Turner, Sarah; Bonnin, Christine and Michaud, Jean (2015), *Frontier Livelihoods: Hmong in the Sino-Vietnamese Borderlands,* Seattle, University of Washington Press, 223 p.

Truong, Dinh (2022), "Impacts of payment for forest environmental service policy in Vietnam: A case study of Muong Nhe protected area", *Trees Forest and People*, 7, p. 1-10.

Walde, Janette; Huy, Duc; Tappeiner, Ulrike and Tappeiner, Gottfried (2019), "A protected area between subsistence and development", *International Journal of the Commons*, 13(1), p. 175-204.

Wang, Hao; Meijerink, Sander and Van Der Karbben, Erwin (2020), "Institutional design and performance of markets for watershed ecosystem services : A systematic literature review", *Sustainability*, 12, p. 1-23.

Wynne-Jones, Sophie (2012), "Negotiating neoliberalism: Conservationists' role in the development of payments for ecosystem services", *Geoforum*, 43(6), p. 1035-1044.

Rachel Thomas * et Jeremy Landon Morell **

Ouvrir la voie à une gestion durable des forêts chez les Orang Asli en Malaisie

Introduction

La crise environnementale des xx^e^ et xxi^e^ siècles a entraîné de profonds bouleversements qui constituent l'un des plus grands dangers pour la stabilité écologique et la capacité d'adaptation de l'homme. Elle continue à provoquer une perte irrémédiable pour la biodiversité mondiale. Cette crise environnementale a affecté de manière disproportionnée les populations autochtones qui résident le plus souvent dans certains des endroits les plus écologiquement diversifiés de la planète et qui ont domestiqué environ 60 % des cultures mondiales (Popp, 2018). La mesure dans laquelle elles ont été touchées, corrélée à la mesure dans laquelle elles dépendent de la diversité soulignent clairement le rôle que les peuples autochtones du monde entier jouent actuellement dans les efforts de préservation et de sauvegarde de l'environnement.

* Sociologue malaisienne rattachée au département nutrition de l'université Wisconsin Green Bay (USA).
** Chercheur américain indépendant et réalisateur de documentaires.
Ce chapitre a été traduit par Frédéric Bourdier.

Livre Bourdier-BATOK.indd 285 21/12/2023 10:39

Ce chapitre se concentre sur les Orang Asli, une expression qui désigne les peuples autochtones en Malaisie. Dans les années 1930, des politiques de développement économique ont été mises en œuvre au niveau national dans le but déclaré d'améliorer le bien-être à long terme des Orang Asli. Ces politiques ont été poursuivies après l'indépendance du pays en 1957, même si, dès les années 1950, il est apparu clairement qu'elles avaient eu l'effet contraire, à savoir une lente érosion des ressources dont pouvaient bénéficier les Orang Asli aggravée par la perte progressive du contrôle qu'ils exerçaient sur leurs terres. Une grande partie de ces terres, relativement vierges et riches en matières premières non exploitées, était à vrai dire destinée au développement. Des initiatives spéciales ont été prises pour aider les Orang Asli à s'intégrer dans la société « dominante », ce qui a eu un effet négatif sur leur identité culturelle en tant que peuple autochtone de Malaisie. Le paradigme de modernisation utilisé par le gouvernement malaisien a finalement conduit à la déforestation de leurs terres traditionnelles, accélérant la perte de la biodiversité régionale et l'érosion des connaissances traditionnelles autochtones, étant donné qu'il devient de plus en plus difficile pour les Orang Asli de pratiquer activement leur mode de vie de chasseur-cueilleur. En raison de ces nombreux et rapides changements de mode de vie, et de l'augmentation corrélative des modes de vie sédentaires, le fardeau de la malnutrition s'alourdit considérablement au sein de leur communauté. De plus, les perturbations de leur système économique ont entraîné une fragmentation sociale accrue, laquelle est associée à des changements dans leur système de valeurs.

Ce chapitre vise à mettre en évidence le lien entre les Orang Asli et les zones protégées de Malaisie, ainsi que l'impact de ces parcs sur leur bien-être général et leur relation avec la nature. En effet, de nombreuses communautés Orang Asli résident dans les parcs nationaux de Malaisie. Nous étudierons trois parcs nationaux de la Malaisie péninsulaire, à savoir le parc de Taman Negara, la réserve nationale de faune et de flore de Krau et le parc national de Royal Belum. Nous mettrons ensuite en évidence les éléments que nous estimons nécessaires pour une meilleure réussite de ces parcs. Le contenu de cet article a été rassemblé à partir de deux sources d'enquêtes personnelles, qui incluent des documents publiés et non publiés, cités à plusieurs endroits.

Livre Bourdier-BATOK.indd 286 21/12/2023 10:39

Le contexte malaisien

Les Orang Asli représentent 13,9 % des trente et un millions d'habitants de la Malaisie (IWGIA, 2017). Malgré des différends de longue date sur leur ethnicité et leur histoire, ils sont principalement reconnus comme les premiers habitants de la Malaisie péninsulaire (Minority Rights Groups International, 2018). Les dix-huit groupes ethniques qui composent les Orang Asli ont été regroupés en trois groupes majeurs, les Negritos, les Senoi et les Protomalais (Nicholas, 2012).

Pour les Orang Asli, l'objectif premier du gouvernement en les réunissant fut de faciliter leur administration et la gestion de leurs terres coutumières conformément aux lois en vigueur (Nicholas, 2000). En raison d'un sentiment croissant de distinction entre eux et les autres groupes ethniques de Malaisie comme les Malais, les Chinois et les Indiens, les Orang Asli qui s'identifiaient jadis en fonction de leur ethnicité ont commencé à se considérer comme des Orang Asli stricto sensu et à chercher à affirmer une identité propre et distincte de celle des autres peuples malais (Nicholas, 2002). En outre, les nombreux programmes d'assimilation, d'islamisation et de réinstallation conçus pour moderniser les Orang Asli réécrivirent peu à peu leur identité traditionnelle, offrant un exemple classique des réalités d'un ethnocide malheureusement classique qui affecte les peuples autochtones du monde entier (Endicott & Dentan, 2004a). Les objectifs déclarés du gouvernement comprennent « l'islamisation de l'ensemble de la communauté Orang Asli et l'intégration/assimilation des Orang Asli avec les Malais », selon le document du département des Affaires des Orang Asli, le JHEOA (Jabatan Hal Ehwal Orang Asli) publié en 1983 (Nicholas, 2000). Le document affirme que les Orang Asli qui ont toujours adhéré à leurs traditions sont marginalisés, ce qui ne fait qu'aggraver leur situation (Toshihiro, 2009).

Les Orang Asli ne sont pas totalement opposés au changement : ils souhaitent bénéficier de certains avantages liés au progrès sans pour autant perdre le sens de la culture et les attributs de l'ethnicité. D'emblée, il est essentiel de reconnaître que l'identité des Orang Asli est liée à leur terre, car elle est la pierre angulaire de leurs composantes spirituelles et culturelles. C'est pourquoi nous examinerons les facteurs clés qui influencent la relation entre les Orang Asli et les zones protégées.

Le paradigme de modernisation utilisé par le gouvernement malaisien a entraîné la dégradation des principales zones autochtones des

Livre Bourdier-BATOK.indd 287 21/12/2023 10:39

Orang Asli, accélérant la perte de biodiversité et l'érosion des savoirs traditionnels. La littérature décoloniale reconnaît que les sociétés dominantes peuvent avoir des difficultés à comprendre comment le colonialisme affecte la production de connaissances (Mignolo, 2007). Dans le cas des Orang Asli, le colonialisme peut être illustré par la manière dont les discussions sur les questions environnementales ont jusqu'à présent servi à minimiser davantage leurs droits et leur bien-être, tout en déployant les droits et les privilèges de la population dominante.

La conception malaisienne de la protection de la nature

Selon Merriam-Webster (2022), un parc national peut être défini comme une zone présentant un intérêt esthétique, historique ou scientifique particulier qui a été désignée et maintenue par le gouvernement fédéral ou l'État d'un pays respecté. Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN, 2006), les parcs nationaux sont classés comme des lieux protégés de catégorie II, dont l'objectif principal est la protection et la jouissance de l'écosystème. En général, les zones protégées sont conçues pour répondre au besoin croissant de conserver l'état vierge d'un environnement, libre de toute occupation humaine, ou à tout le moins de maintenir l'exploitation des ressources dans des limites raisonnables. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) fournit la définition suivante, plus largement acceptée par la littérature, dans ses normes de classification des zones protégées :

> « Un lieu géographique clairement défini, reconnu, dédié et géré, par le biais de mesures légales ou d'autres mesures efficaces, pour assurer la conservation à long terme de la nature avec les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui y sont associés. » (PNUE-WCMC, 2008)

La Convention sur la diversité biologique (CDB) a été ratifiée par la Malaisie en 1994 et, de ce fait, le pays est tenu de maintenir et d'administrer un certain nombre de zones protégées. La Malaisie péninsulaire compte six sites désignés comme parcs nationaux : le parc national de Taman Negara, le parc national d'Endau-Rompin, le parc national de Penang, le parc national de Gunung Ledang, le Taman Negara Johor Tanjung Piai et le Taman Negara Johor Pulau Kukup. La gestion de ces parcs est basée sur une approche « descendante », c'est-à-dire avec un style de gestion centralisé (Bakar & Zainon, 2021).

Il est important de noter que la politique malaisienne en matière de biodiversité intègre les objectifs d'Aichi en matière de biodiversité et les catégories d'aires protégées de l'UICN, en exigeant l'engagement du public et en reconnaissant les droits culturels des communautés dans les aires protégées. Cependant, cette coopération supposée active est loin d'être mise en application. Pour commencer, il n'y a généralement eu peu, ou pas, de consultation entamée avec les parties prenantes locales lors de la création des parcs nationaux en Malaisie péninsulaire. Selon Ahmad Naqiyuddin Bakar (2018) qui a mené une évaluation de la gestion de la zone protégée de Taman Negara Pahang, l'implication des communautés locales dans le processus de gestion permettrait en principe d'accroître leur engagement envers les objectifs du parc.

Selon Daniel Butt (2013), le colonialisme peut être défini comme la combinaison de l'hégémonie culturelle et de l'exploitation matérielle d'un peuple par un autre. Par l'hégémonie culturelle, la puissance colonisatrice exerce son contrôle non seulement par des moyens politiques et économiques directs, mais aussi en imposant ses normes culturelles, ses valeurs, sa langue et son mode de vie à la population colonisée, ce qui peut conduire à une fragmentation sociale et à l'érosion de ses pratiques culturelles. Le colonialisme vert peut également être défini comme un processus qui consiste à transformer des régions en parcs nationaux, à y interdire l'agriculture, à déplacer les populations qui y vivent, à détruire leurs cultures et leurs pâturages afin de créer un monde apparemment vierge, dans lequel les humains sont absents (Blanc, 2022). Pour les besoins de cet article, nous avons limité la définition du « colonialisme vert » à la domination, à l'empiètement culturel et à l'exploitation de peuples par d'autres populations nationales utilisant des justifications environnementales.

Étant donné que de nombreux groupes autochtones vivent dans les parcs nationaux de Malaisie, ce chapitre vise à décrire la relation entre les Orang Asli et les zones protégées de Malaisie, et la façon dont ces parcs ont affecté leur bien-être général et leur relation avec la nature.

Les parcs nationaux de Malaisie et la conservation durable

Douzième nation la plus riche en biodiversité au monde (Forestry Department of Peninsular Malaysia, 2016), la Malaisie n'a cessé de perdre une grande partie de sa flore et de sa faune en raison de la rapi-

dité de la modernisation et de l'urbanisation. Selon une évaluation de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le taux annuel de déforestation en Malaisie entre 1990 et 2005 était de 86 % en raison de l'urbanisation, des incendies agricoles et de l'agriculture commerciale (FAO, 2006). Les Orang Asli sont considérés comme des gardiens uniques de la connaissance de la nature, en raison de leurs relations à la terre dans leur vie quotidienne. Ils utilisent les plantes de la forêt tropicale pour l'alimentation, le fourrage, l'esthétique ainsi que pour leurs propriétés thérapeutiques. L'environnement (y compris la flore locale), leurs cultures et leurs coutumes font partie de ce vaste ensemble des connaissances détenues par les Orang Asli.

Avec une telle diversité humaine et écologique, les parcs de Malaisie constituent un bon exemple pour évaluer leurs modes de gestion car, même s'ils sont appelés parcs nationaux, ils sont gérés par des unités administratives de niveau inférieur correspondant aux gouvernements des États qui composent le pays (et non par le gouvernement fédéral). Il convient de noter que diverses pressions s'exercent sur les terres, en plus de la volonté d'industrialiser le pays et d'obtenir des devises étrangères grâce à l'exportation de produits de base comme le bois. Selon plusieurs chercheurs (Hasan *et al.*, 1997), le gouvernement exerce une pression pour construire davantage de parcs naturels en Malaisie pour des raisons financières associées au tourisme. Les décideurs affirment que l'écotourisme et le tourisme environnemental offrent à l'État la possibilité de générer des devises étrangères et de diversifier l'économie. Une forte attitude protectionniste est encouragée par les efforts croissants de la Malaisie pour tirer parti de son statut de « point chaud » de la biodiversité (*hot spot*), avec obligation de respecter les pactes et les accords internationaux. Ainsi, les préoccupations relatives au développement social et économique, les objectifs à long terme plus modernes d'utilisation durable et, dans une moindre mesure, les objectifs de la conservation ont façonné une nouvelle politique foncière ménageant le chèvre et le chou.

La relation actuelle entre les Orang Asli et les parcs nationaux

Nous présentons ici trois espaces de conservation permettant de comprendre les législations nationales en Malaisie péninsulaire, qui mettent en évidence les tensions entre la préservation et le développement, ainsi qu'un déséquilibre dans les récompenses financières pour la

préservation des forêts entre les niveaux national et sous-national du gouvernement. Nous évoquerons ensuite ce qui serait nécessaire pour que les parcs réussissent à devenir des projets de conservation durables à long terme.

Taman Negara

Le parc national de Taman Negara abrite les Batek et les Negritos, et plus de la moitié des Batek le reconnaissent comme « leur maison » (Lye, 2002). Selon Koshy (2018), environ 2000 Batek vivent dans le parc national, certains d'entre eux ayant établi des résidences permanentes sur les rives des rivières, d'autres continuant à mener un mode de vie nomade. Bien que les Batek habitent cette région depuis des générations, il n'existe aucune reconnaissance officielle de leurs droits sur les terres. Pour l'essentiel, ils occupent le parc à la discrétion du département de la Faune et des Parcs nationaux (DFPN). Par conséquent, les relations entre le parc et les populations sont loin d'être favorables aux Batek.

Des perspectives divergentes sur la forêt sont à l'origine du conflit. Selon Tuck-Po Lye (2002), l'interaction entre les Batek et Taman Negara est marquée par une disparité des systèmes de croyance et un engagement différencié en faveur de la préservation de l'environnement. Là où la conservation batek privilégie la présence humaine, la conservation scientifique privilégie l'absence. Alors que pour les Batek, il n'existe aucune frontière établie entre la culture et la nature, pour les administrateurs du parc et les défenseurs de l'environnement, il n'y a pas de nature possible sans stricte délimitation (Lye, 2002, p. 162).

La protection de la forêt tropicale est de la plus haute importance pour les Batek, car elle est leur seule source de nourriture et d'abri. Grâce à leur grande expertise en matière de gestion de l'environnement, acquise au cours de millénaires d'application de leurs connaissances vernaculaires, ils sont à la fois très dépendants et très adaptés à leur environnement naturel.

En raison de sa situation en Malaisie péninsulaire, entre les trois États de Pahang, Kelantan et Terengganu, Taman Negara est soumis aux lois de ces trois États. Teh (2020) rapporte que les Batek de Taman Negara considèrent la forêt à la fois comme « leur maison et comme un supermarché ». Le principal moyen de subsistance des Batek provient des matériaux forestiers qu'ils obtiennent pour leur usage personnel et

pour les vendre occasionnellement afin de gagner quelques ressources monétaires. Certains de ces articles sont également utilisés pour des échanges de nourriture dans de petites épiceries privées, ce qui peut entraîner une fragmentation sociale et une érosion de leurs pratiques culturelles.

Dans sa récente étude sur la population malaise rurale et les enfants batek de Taman Negara, Hafizuddin Baki a rapporté que la prévalence de la malnutrition, qui comprend le retard de croissance et l'émaciation chez les deux sexes, est en hausse chez les enfants par rapport à la génération précédente (Baki *et al.*, 2014).

La Federal Land Development Authority (FELDA), une organisation gouvernementale chargée du développement rural, a intensifié l'exploitation forestière pour défricher les terres lorsque la route fédérale malaisienne n° 8 a été achevée en 1983. De grandes plantations de palmiers à huile en monoculture ont vu le jour suite à l'ouverture des terres. En l'espace d'un peu plus de quarante ans, l'exploitation forestière et l'extension considérable des plantations de palmiers à huile qui s'est ensuivie ont progressivement consommé l'ensemble de la forêt tropicale vierge.

Les Batek du parc national de Kuala Koh, qui constitue l'entrée de l'État du Kelantan dans le Taman Negara, ont été circonscrits à une petite parcelle de forêt tampon à la lisière du parc national en 2010. La dernière parcelle de la forêt tampon était alors en cours d'évaluation pour déterminer si elle convenait ou pas à de futures opérations d'abattage. Les Batek ont reçu la garantie que toute activité d'abattage serait effectuée de manière sélective.

Mais en 2015, l'ensemble de la forêt tampon a été décimé et remplacée par des plantations de palmiers à huile, sans qu'une représentation des Batek n'ait été dûment consultée. Peu après, en 2016, une mine de manganèse a été autorisée à exploiter la principale source d'eau de Kuala Koh. En mai 2019, une maladie mystérieuse a tué seize personnes et en a rendu cent autres malades dans une communauté de cent quatre-vingt-six Batek. Le ministère malaisien de la Santé a affirmé que les décès étaient liés à une épidémie de rougeole et non à un empoisonnement lié aux métaux lourds. Mais les recherches effectuées sur la qualité de l'eau de la communauté batek ont révélé un niveau élevé de contamination fécale ainsi que de métaux lourds, laquelle était vingt-cinq fois supérieure à l'apport journalier admissible (Abas, 2019).

Livre Bourdier-BATOK.indd 292 21/12/2023 10:39

Réserve nationale de faune et de flore sauvages de Krau

Les Jah Hut et les Che Wong vivent dans la réserve nationale de faune et de flore sauvages de Krau. Les Che Wong vivent essentiellement de la chasse et de la cueillette à proximité de leurs établissements permanents, tandis que les Jah Hut pratiquent l'horticulture. Les habitants de la réserve affirment presque à l'unisson que les politiques du gouvernement sont contradictoires et injustes. De grandes parties de Krau auraient été exploitées, et d'immenses étendues ont été défrichées pour les plans d'aménagement du territoire du FELDA (Salleh & Bettinger, 2007). Aux yeux des Orang Asli, le gouvernement fait preuve de duplicité car eux-mêmes ne sont pas autorisés à cultiver des palmiers à huile. Cela démontre que le gouvernement applique apparemment depuis 2011 un double standard envers le Jabatan Kemajuan Orang Asli (JAKOA, également connu sous le nom de département du Développement des Orang Asli, créé en 1954, dont le rôle principal est de superviser les affaires des Orang Asli, notamment l'éradication de la pauvreté parmi eux, l'amélioration de leur santé, la promotion de l'éducation et l'amélioration de leurs moyens de subsistance en général) et envers la FELDA.

De plus, Chua *et al*. (2012) ont rapporté que le double fardeau de la malnutrition était prédominant chez les enfants orang asli (50,9 % des enfants sont en sous-poids et 61,6 % souffrent d'un retard de croissance) et les mères (11,1 % sont en sous-poids, 27,8 % en surpoids et 7,4 % sont obèses) dans la réserve nationale de faune sauvage de Krau. Associées à la ruine de leurs terres, à des conditions de vie insalubres et à l'affaiblissement du système immunitaire dû à une mauvaise alimentation, de simples maladies telles que celles d'origine alimentaire peuvent s'avérer très préjudiciables. C'est ce que confirment les études exploratoires menées par l'association environnementale malaisienne SAM (Sahabat Alam Malaysia) depuis les années 1980 (Dermawan, 2019).

Le parc d'État de Royal Belum

Le parc d'État de Royal Belum abrite les groupes ethniques Jahai et Temuan. Il est considéré comme la deuxième plus grande zone protégée de Malaisie péninsulaire (117 400 acres), qui est elle-même plus vaste que 85 % de toutes les zones protégées dans le monde, selon la classification de l'UICN (Schwabe *et al.*, 2014). Les Orang Asli occupent des

postes secondaires tels que patrouilleurs itinérants et gardes forestiers. Cependant, malgré les stratégies clairement définies dans le plan de gestion du consortium du parc d'État de Belum pour garantir leur inclusion dans les pratiques d'écotourisme et de conservation, ils ne peuvent pas participer à la gestion et à la prise de décision depuis la mise en œuvre du plan en 2012 (Dermawan, 2013). L'engagement des Orang Asli dans les activités d'écotourisme n'a pas encore été coordonné plus de dix ans après le développement du parc d'État.

Les défis compromettant la participation des Orang Asli au processus de gestion

Certains des problèmes les plus importants qui menacent le maintien de la biodiversité des forêts de Malaisie tournent autour de l'aménagement du territoire, à propos duquel la politique de l'État joue un rôle crucial. Selon la constitution malaisienne, ce sont les gouvernements des États, et non le gouvernement fédéral, les gouvernements locaux ou les parties privées, qui contrôlent les terres forestières.

Questions foncières

Selon la loi nationale sur les forêts de 1984, la production forestière appartient à l'État et doit être exploitée avec un permis (Lim, 1997). En raison de la rentabilité de l'exploitation, les gouvernements des États ne sont guère incités à classer des territoires pour les Orang Asli. La JAKOA et le département des Forêts semblent travailler l'une contre l'autre pour créer des terres à double usage ou des zones protégées qui servent également de terres d'accueil pour les populations autochtones. Aucune politique du département de la Faune et des Parcs nationaux de la péninsule malaisienne (Department of Wildlife and National Parks of Peninsular Malaysia : DWNP) ne concerne les Orang Asli ; même dans les cas où ils vivent dans, ou utilisent des zones protégées couvertes par le DWNP, c'est le JAKOA qui en est responsable. Par conséquent, toutes les interactions avec les zones protégées sont aléatoires, sporadiques et dépendent des caprices de l'administration locale.

Qui plus est, la majorité des lois environnementales actuelles sont sectorielles, ce qui signifie que la planification de la conservation de la

biodiversité est difficile car les obligations de conservation et de préservation se distribuent entre de nombreuses agences (Bakar, 2018). La loi nationale sur les forêts de 1984, par exemple, ne concerne que la conservation des forêts. Par conséquent, le DWNP est chargé de la gestion de la faune et des parcs nationaux. Cependant, la Constitution fédérale donne à chaque État le contrôle de la terre, de l'eau et des bois. Les États sont donc censés générer des revenus indépendants grâce à l'exploitation de ces ressources. Le DWNP a été consolidé et relève désormais de la juridiction du gouvernement fédéral. En cas de conflit entre ces agences, les intérêts économiques des États sont systématiquement privilégiés, car ils sont conformes au mandat constitutionnel malaisien (Schwabe *et al.*, 2014).

L'actuel système « Torrens » du droit foncier malaisien remonte à l'époque coloniale britannique, lorsque toute terre ne faisant pas l'objet d'un titre de propriété enregistré était considérée comme une terre de la Couronne et détenue par les différents États au nom des sultans (Colchester, 1995). Dans ce système Torrens, la propriété foncière est prouvée par la possession de titres fonciers enregistrés, connus sous le nom de « titres Torrens ». Peu d'Orang Asli possèdent des titres de propriété individuels pour les terres sur lesquelles ils résident, car ils n'avaient pas connaissance du droit foncier malaisien jusqu'à une date récente. De ce fait, pratiquement tous les Orang Asli sont des résidents non autorisés alors qu'ils vivent sur les mêmes terres que leurs ancêtres depuis de nombreux siècles (Endicott, 2003).

Selon la loi de 1954 sur les peuples autochtones (Aboriginal Peoples Act 1954), le gouvernement de l'État peut désigner des terres comme réserves aborigènes. Toutefois, dans la pratique, l'État s'est montré réticent à le faire et a même repris possession de terres sans offrir aucune compensation appropriée aux Orang Asli (Dentan *et al.*, 1997). Les Orang Asli sont considérés comme des « locataires » sous le contrôle du gouvernement de l'État en vertu de la loi sur les peuples autochtones de 1954, ce qui restreint leurs droits à la propriété foncière traditionnelle et limite leur indépendance. Être désignés comme « locataires » signifie qu'ils n'ont pas de bail foncier officiel et que leur bail peut être résilié à tout moment par l'État. En vertu de cette définition, même les prérogatives liées à la recherche de nourriture ont été spoliées (Cheah, 2004).

La Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA/UNDRIP en anglais) que la Malaisie a adoptée à deux reprises, au Conseil des droits de l'homme et à l'Assemblée générale sans hésitation, l'emporte sur la politique de 1961 (voir *infra*), consi-

dérée comme libérale par nature lorsqu'il s'agit de protéger les droits des Orang Asli. Toutefois, l'applicabilité juridique de la DNUDPA est discutable, en partie parce qu'il s'agit d'un document non contraignant (Subramaniam, 2015). La DNUDPA a été signée en 2007, mais elle n'est pas pleinement mise en œuvre. Elle soutient le consentement libre, préalable et éclairé, la consultation effective et la liberté pour les peuples de choisir leurs priorités de développement. Mais jusqu'à présent les Orang Asli ne jouissent d'aucune reconnaissance constitutionnelle pour être reconnu en tant que peuple autochtone (Subramaniam, 2015), ce qui limite l'application de la DNUDPA.

La représentation des Orang Asli dans les médias dominants

Comme le mentionnent Hood Salleh et Keth Bettinger (2007), les Orang Asli sont souvent présentés par les médias comme des adversaires de la préservation, car il a été rapporté qu'ils collectaient de la flore et de la faune exotiques pour des hommes d'affaires peu scrupuleux, ce qui les a positionnés comme manquant d'une compréhension essentielle pour le maintien de la biodiversité et des espèces exotiques, tout en étant prêts à vendre, pour leur propre intérêt, des éléments de la biodiversité à des élites économiques. Les militants Orang Asli ont parfois tenté de perturber pacifiquement les routes d'exploitation forestière en érigeant des barrages routiers. Les médias décrivent généralement cette opposition à l'intrusion comme un obstacle au progrès. Les discours du gouvernement laissent entendre que les autochtones ne comprennent pas les notions d'espèces menacées et de biodiversité.

Cependant, l'histoire selon laquelle les concessions forestières sont souvent en conflit avec les modes traditionnels d'utilisation des terres ne reçoit pas la même attention ; pratiquement aucun effort n'est tenté pour comprendre les modes traditionnels d'utilisation des terres.

Cela suggère fortement que les droits des habitants autochtones sont pris en compte une fois que les objectifs de conservation ont été atteints, mais que peu d'efforts sont faits pour trouver des compromis ou des accords mutuellement bénéfiques. Même dans des situations où la présence des peuples autochtones pourrait aider à atteindre les objectifs de conservation, étant entendu que le paysage biologique est en grande partie le résultat de leur influence subtile au cours de milliers, voire de millions d'années. Cela a été confirmé par Ahmad Naqiyuddin Bakar

Livre Bourdier-BATOK.indd 296 21/12/2023 10:39

et Saunah Zainon (2021) qui mentionnent que la pratique actuelle de gestion des parcs nationaux en Malaisie est basée sur une approche descendante plutôt que sur toute forme d'engagement significatif avec les parties prenantes locales.

La situation est différente dans les parcs nationaux de Sabah et de Sarawak. II semble que les Penan sont tolérés parce qu'ils sont considérés comme écologiquement inoffensifs dans le cas du parc national de Gunung Mulu, dont il est question ci-dessous. Mais dans toutes ces situations, un état d'esprit prévaut selon lequel les autochtones sont carrément assimilés à des animaux sauvages. Il convient également de noter que le droit coutumier au Sabah et au Sarawak diffère de celui de la Malaisie péninsulaire, ce qui permet aux autochtones d'avoir un peu d'influence sur le gouvernement et les organisations privées. Cependant, des conflits subsistent entre ces différents acteurs.

Pour que le développement du parc réussisse

Autodétermination

Selon la DNUDPA, les peuples autochtones ont le droit à l'autodétermination, ce qui, collectivement, peut être défini comme le fait qu'une institution politique partage avec un groupe politique particulier les devoirs de gouvernance et d'élaboration de lois et de politiques qui les aideront à créer leur avenir individuel et collectif en tenant compte de leurs valeurs, de leur identité et de leurs normes socioculturelles, et de leurs institutions sans aucun empiètement (Murphy, 2014). Cela va de pair avec la déclaration de politique générale de 1961, qui accorde aux Orang Asli le droit de préserver leurs propres traditions, systèmes politiques, lois et institutions lorsqu'ils sont en contradiction avec ceux de l'organe directeur au niveau fédéral (JHEOA, 1961). La déclaration de politique générale du ministère de l'Intérieur concernant l'administration à long terme des peuples autochtones dans la Fédération de Malaisie de 1961 stipulait que « le développement social, économique et culturel des aborigènes devrait être encouragé avec pour objectif ultime l'intégration naturelle par opposition à l'assimilation artificielle. L'objectif premier devrait être de favoriser l'utilité et l'initiative individuelles » (Gouvernement de Malaisie, 1961). L'orientation et l'étendue de ces mesures spéciales sont toutefois largement sujettes à interpré-

tation, le directeur général Jimin ayant exprimé l'espoir que les Orang Asli s'intègrent à la population dominante « de préférence en tant que sous-groupe islamisé des Malais » (Todd, 1990, p. 11).

Cette déclaration politique n'a pas été pleinement mise en œuvre en Malaisie car, d'un point de vue politique, permettre aux Orang Asli d'exercer un certain niveau d'autodétermination impliquerait que l'État reconnaisse leurs droits à la souveraineté et à la gestion de leur propre domaine ancestral. D'un point de vue économique, une telle décision empêcherait l'État d'accéder aux ressources qu'il revendique.

C'est pourquoi de nombreux Orang Asli vivant dans les parcs nationaux n'ont pas l'impression de participer aux efforts de conservation des parcs. La gestion traditionnelle descendante des parcs en Malaisie péninsulaire ne reconnaît pas les revendications des habitants autochtones en tant que propriétaires coutumiers. Le respect du droit à l'autodétermination devrait conduire l'État à reconnaître que les Orang Asli existaient en tant que peuple distinct avec leur propre culture et leur propre gouvernement avant d'être colonisés, et qu'ils possèdent un système de valeurs différent de celui de la société dominante, en utilisant l'approche des droits de l'homme comme cadre de référence.

Par conséquent, l'utilisation du principe de l'autodétermination du point de vue des droits humains apporterait aux Orang Asli un certain niveau de respect et de légitimité de leur position lors des négociations avec le gouvernement. Dans le cas des parcs nationaux, si le gouvernement leur permettait d'autodéterminer leur propre avenir, les Orang Asli seraient en mesure de négocier entre deux systèmes de valeurs et deux visions différentes du monde et de participer à l'établissement de leur propre système politique, économique et socioculturel au sein de l'État-nation ou, dans le cas présent, au sein du parc national. Cela si l'exercice de l'autodétermination leur était facilité en vertu de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et de la Déclaration de politique générale de 1961.

La défense des droits fonciers des Orang Asli leur permettrait d'affirmer leur identité propre, de garantir la diversité alimentaire et la résilience – deux éléments essentiels pour les communautés confrontées au stress économique et climatique –, de renforcer la cohésion sociale des communautés et de reconnaître les droits de l'homme fondamentaux énoncés dans la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Systèmes de valeurs

Les populations autochtones dépendent fortement des ressources naturelles de l'écosystème pour leur survie (Zalilah & Khor, 2008). Toutefois, la situation est différente pour certains groupes d'Orang Asli qui se sont réinstallés plus loin de leurs terres ancestrales. Pour eux, l'économie de subsistance n'a plus de sens, car il n'y a pas de forêt à proximité ni de terres suffisantes pour cultiver des produits alimentaires.

Le principal moyen de subsistance des Batek consistait à collecter des matériaux forestiers pour leur usage personnel, à échanger de la nourriture et, occasionnellement, à vendre certains produits ligneux pour gagner leur vie. La majorité d'entre eux ne veulent pas tirer profit de la récolte des ressources de la jungle, mais simplement gagner suffisamment d'argent pour maintenir leur mode de vie. Cependant, comme l'a montré l'étude susmentionnée, de nombreux Batek vivant à Taman Negara sont gravement sous-alimentés, en raison de l'augmentation de l'impact des activités d'exploitation forestière dans leur voisinage.

Il est important de noter que les Orang Asli de Malaisie péninsulaire sont théoriquement autorisés à chasser et à cueillir des produits forestiers dans le parc national pour leur propre usage en vertu de la loi sur les peuples autochtones de 1954. Cependant, il leur est interdit de s'engager dans une chasse commerciale ou de vendre les produits collectés dans la jungle à des fins personnelles. Teh (2020) a rapporté que deux des personnes interrogées n'étaient pas satisfaites de cet arrangement car des produits forestiers précieux, tels que les *damars* (résines), peuvent être vendus à des étrangers à un bon prix. Ils ont fait valoir qu'ils pratiquaient la chasse commerciale et la vente des ressources du parc pour compléter leurs moyens de subsistance.

On peut faire la même observation pour d'autres groupes d'Orang Asli vivant en dehors de ces zones protégées. Depuis le milieu des années 1990, la plante malaise *Tongkat Ali* (*Eurycoma longifolia*), connue sous le nom de ginseng malais, est utilisée depuis des siècles par les Orang Asli. Elle a attiré l'attention du monde entier (Osman *et al.*, 2016). En conséquence, de nombreux hommes Orang Asli se sont mis à la rechercher avidement. La racine de *Tongkat Ali* est devenue beaucoup plus rare depuis la fin des années 1990, lorsque les Orang Asli ont commencé à dépendre fortement de sa collecte.

Cela démontre que les villages Orang Asli peuvent obéir à un pragmatisme économique (assurer le rendement maximal en échange

du travail) tout en travaillant avec des intermédiaires (des personnes n'appartenant pas à leur communauté) et exercer des choix d'opportunité (la flexibilité d'utiliser des circonstances économiques avantageuses lorsqu'elles se présentent) dans la régulation des ressources commerciales, comme le décrit Bernard Sellato (2005). Ils ont généralement tendance à gérer les ressources de subsistance de manière plus conservatrice que les ressources commerciales.

Cela a été corroboré par Gomes (2004), en ce sens que les Orang Asli sont les principaux fournisseurs de produits forestiers tels que le rotin, le bambou, la résine, l'ivoire et d'autres parties d'animaux dans le commerce maritime qui reliait jadis l'Asie du Sud-Est aux marchés de la Chine, de l'Inde et des pays du Moyen-Orient. Les Batek s'engagent parfois dans des pratiques non durables lorsqu'ils chassent, récoltent et commercialisent les ressources forestières, le truchement monétaire leur donne un sentiment de propriété plus fort que lorsqu'ils échangent les ressources. Ils deviennent alors sensibles aux prix du marché, à l'offre et à la demande. En tant que composante d'une économie monétaire, la demande de consommation est inversement corrélée au taux de production. Les choses qui étaient auparavant considérées comme un luxe sont aujourd'hui considérées comme des nécessités. Les résultats sont en accord avec une étude de Kimbrough (2013) qui affirme que des conflits surviennent fréquemment lorsqu'on essaie d'équilibrer les demandes des populations autochtones, la conservation de la biodiversité et l'utilisation des ressources naturelles.

Selon Lye (2002), malgré les disparités économiques et les pressions externes croissantes, l'éthique du peuple Orang Asli est conforme aux principes de conservation. Il a analysé le conflit à Taman Negara entre les usages de la communauté des Batek et les enjeux de la conservation, en utilisant les catégories analytiques de la nostalgie et du modernisme pour démontrer que les préoccupations des Batek et la planification de la conservation pouvaient coexister. L'auteur a noté que le problème de l'intégration des connaissances des Batek dans la conservation résidait dans les préjugés préexistants des planificateurs à l'égard des connaissances autochtones.

Pour que les parcs acceptent les peuples autochtones en tant que parties prenantes, David Harmon (2004) a proposé qu'ils demandent à être désignés comme site du patrimoine mondial. Pour parvenir à une coopération significative, un certain nombre de mesures sont toutefois nécessaires, telles que des processus consultatifs effectifs, l'acceptation

des revendications coutumières des Orang Asli et la reconnaissance des savoirs autochtones en tant que mécanismes efficaces dans les méthodes de conservation. Le Taman Negara a, pour ce faire, soumis une demande d'inscription sur la liste indicative des sites du patrimoine mondial de l'Unesco. Cependant, comme l'a noté Guillaume Blanc, certaines organisations internationales comme l'Unesco ont été responsables du déplacement de résidents autochtones et de la délocalisation de l'agriculture de subsistance en Afrique sous le couvert de l'écotourisme, un processus issu en grande partie comme la transformation néolibérale de la nature (Blanc, 2022). D'autres organisations non gouvernementales mettent en place des systèmes de catégories de parcs nationaux, qui peuvent autoriser des activités économiques dans certaines zones désignées (Karsenty, 2021).

Reconnaître les savoirs autochtones

Les communautés autochtones du monde entier partagent des racines culturelles, linguistiques et historiques qui sont fondamentales pour l'identité de tout groupe ethnique. Selon Rao (2006), les connaissances autochtones constituent la pierre angulaire de la structure des connaissances de toute société. Il faut cesser de considérer les connaissances autochtones comme anciennes, dépassées et sans importance pour notre vie quotidienne. Selon un rapport publié par le Fonds international de développement agricole (FIDA, 2016), il aurait été difficile pour ces peuples de supporter les nombreux changements qui les affectent s'ils n'avaient pas adapté leur mode de vie au fil du temps. Ce corpus de connaissances est intimement lié à la culture et à l'identité de la communauté.

Teh (2020) a constaté que les Batek pratiquent et maintiennent toujours leurs connaissances traditionnelles en matière d'efforts de conservation, de pratiques durables et d'entretien du parc national. Ces efforts s'étendent à leurs pratiques de chasse, où seuls les petits animaux mâles sont tués pour assurer la reproduction continue et éviter l'extinction de l'espèce. Ce résultat est cohérent avec l'affirmation de Lye (2002) selon laquelle les connaissances et la cohérence en matière de gestion territoriale des Batek proviennent principalement du paysage forestier, puisque leurs connaissances sociales et écologiques se développent le long des sentiers de la forêt.

En raison de la façon dont les Orang Asli ont été perçus tout au long de l'histoire, tant par le public que par le gouvernement, les efforts déployés pour intégrer les deux ensembles de compétences (autochtones et scientifiques) en matière de conservation de l'environnement se sont dispersés entre les fonctionnaires et les Orang Asli. Il est devenu encore plus difficile pour les citadins de comprendre les connaissances écologiques profondes et complètes que possèdent les Orang Asli en raison de toutes les initiatives de développement visant à les moderniser et à éradiquer leurs croyances et leur culture traditionnelles. Huntington (2000) l'a également confirmé en rapportant des incidents similaires lorsqu'il travaillait avec des communautés autochtones en Alaska et au Canada. Selon Brosius (2006), l'inclusion des Orang Asli dans le cadre législatif et administratif, qui sert de plateforme pour faire progresser la légitimité de leurs connaissances, est cruciale pour leur reconnaissance à part entière en tant que détenteurs de savoirs.

Le débat entre la vie dans le monde moderne et le maintien d'un mode de vie traditionnel est à double tranchant. Il ne fait aucun doute que la forêt malaisienne a subi une dégradation massive, en particulier au cours des deux dernières décennies. Les habitants, qu'ils soient Malais ou Orang Asli, sont soumis au même message incessant selon lequel ils doivent abandonner leur mode de vie pour « progresser ». Les responsables gouvernementaux ignorent que pour que la modernité s'installe vraiment, il faut que les gens se sentent liés au passé et qu'ils réfléchissent au mode de vie de leurs ancêtres. Il ne leur restera plus grand-chose pour se souvenir du passé lorsque les forêts auront disparu (Lye, 2002). Les Orang Asli ont une compréhension profonde de la terre, enracinée dans leur religion et leur culture, qui met en évidence trois éléments liés et entrelacés : l'écologie, la société et la religion.

En outre, il n'est pas abusif de considérer que le savoir autochtone et celui de la science sont pratiquement identiques. En effet, au fil des ans, les Orang Asli ont mis au point divers mécanismes d'adaptation pour faire face à l'inconfort environnemental qu'ils ont subi, notamment en domestiquant certains aliments sauvages et en pratiquant le pragmatisme économique. Cela souligne une fois de plus à quel point il est urgent de protéger les connaissances autochtones transmises oralement et liées à l'environnement, ainsi que de lancer des actions proactives pour fournir aux enfants orang asli une éducation orientée vers leur propre culture. Une autre stratégie pour stopper l'érosion de la perte des connaissances consiste à reconnaître leur expertise et leurs réalisations tout au long de

Livre Bourdier-BATOK.indd 302 21/12/2023 10:39

leur vie. Cette stratégie s'aligne sur les recommandations de l'Instance permanente des Nations unies sur les questions autochtones, signalée en 2007, en matière de respect et de protection des droits humains.

La réserve forestière de Sabah Deramakot, qui faisait partie du projet germano-malaisien de gestion durable des forêts mis en œuvre de 1989 à 2000, en est un bon exemple. Elle a été reconnue en 1997 comme la première forêt tropicale humide au monde par le Forest Steward Council (Malaysian Timber Council, 2008). La gestion du parc a tenté d'intégrer les connaissances forestières autochtones à la gestion durable des forêts. Bien qu'elle ait démontré que l'exploitation forestière pouvait se faire en conjonction avec la gestion durable des forêts tout en protégeant la faune et la flore, elle n'a pas réussi à combler le fossé entre les deux corpus de connaissances en raison des droits limités de la communauté autochtone vivant à l'intérieur et à proximité de la réserve forestière (Tongkul *et al.*, 2013).

Pour faire converger deux ensembles de connaissances distincts en un seul, le concept d'espace éthique peut être utilisé. Dans son travail, Ermine (2004) a décrit l'espace éthique comme l'espace qui sépare les cultures et visions du monde autochtone des cultures et visions du monde non-autochtones et occidentales, autorisant la formation de divergences en raison de la déconnexion et du détachement des systèmes de connaissances. Telle mise en perspective permettrait ensuite de consolider la compréhension des différences. L'exploration des profondeurs du savoir autochtone pourrait conduire à une amélioration de la croissance économique d'un pays à un moment où les nations du monde entier s'efforcent de générer des innovations susceptibles d'affecter l'humanité et la civilisation dans son ensemble (Jauhiainen & Hooli, 2017).

La cogestion

La cogestion, ou gestion collaborative, est avant tout une réponse à l'échec d'une approche descendante, où l'on constate que les contraintes des agences « officielles » de gestion sont difficiles à mettre en œuvre et se heurtent souvent à la résistance des acteurs locaux. En d'autres termes, la cogestion est un équilibre entre un modèle centralisé descendant et un modèle décentralisé basé sur la communauté, où le pouvoir et la responsabilité sont partagés entre toutes les parties prenantes (RCM,

2016). Cela offre des initiatives durables à long terme aux structures de gouvernance pour faciliter la communication et favoriser les synergies, tout en faisant face aux nombreuses menaces posées par un traitement inadéquat des eaux usées, de la surpêche, du braconnage, de l'exploitation forestière illégale et du commerce d'animaux sauvages, du changement climatique, de la gestion de bassin-versant en raison d'inondations importantes (Bakar, 2018).

La Johor National Park Corporation (JNPC) à Ledang, dans l'État de Johor en Malaisie, est un exemple notable de cogestion efficace. La JNPC a été initialement fondée en tant qu'organisation gérée de manière centralisée, sans la participation des parties prenantes locales. Cette stratégie a entraîné plusieurs problèmes, dont l'hostilité à l'égard de la gestion du parc. Le JNPC a ensuite employé la population locale en tant que gardiens et rangers, chargés de la surveillance environnementale et de l'application de la loi, ce qui est essentiel pour une gestion efficace du parc. Bien qu'il s'agisse d'une procédure plutôt inhabituelle pour la gestion d'un parc, ce même modèle pourrait être appliqué par d'autres administrations de parcs. Pour garantir une bonne gestion des écosystèmes, il est essentiel que la responsabilité de soutenir les moyens de subsistance des communautés tout en préservant la biodiversité soit assumée. Cela contribuerait à sensibiliser les populations et à créer un fort sentiment d'appropriation des ressources nationales menacées dans le parc (Stokes *et al.*, 2009).

Poursuivre les efforts gouvernementaux pour réconcilier les Orang Asli : Reconnaître leur identité

La reconnaissance des terres et de l'identité des Orang Asli est cruciale pour la réussite de la mise en œuvre des espaces éthiques. L'approche de l'espace éthique devrait être utilisée pour rapprocher les connaissances scientifiques et autochtones afin d'améliorer notre compréhension de l'environnement et de protéger les ressources naturelles.

Les politiciens doivent comprendre l'histoire, les visions du monde, les valeurs et les systèmes de croyance des Orang Asli pour que les discussions entre le gouvernement et ces peuples aient un sens. À partir de là, des mesures visant à protéger leur identité culturelle unique et leurs droits fonciers pourront leur être restituées. Afin de parvenir à une conclusion plus positive et à une approche plus engageante en termes de

questions environnementales, les scientifiques devraient reconnaître la valeur et les contributions que les connaissances autochtones pourraient apporter pour réduire certains défis environnementaux communs.

Les peuples autochtones doivent retrouver leur voix et leur vision du monde afin de reconstituer leur identité et préserver leur corpus de connaissances. Ils pourront ainsi continuer à contribuer activement à ce corpus de connaissances. Les peuples autochtones doivent occuper le devant de la scène lors de la création de systèmes de connaissances intégré pour d'autres groupes autochtones, et le faire de manière stratégique afin d'aborder les nombreux problèmes auxquels ils sont confrontés, afin d'affirmer leur autodétermination et leur souveraineté (Wangoola 2000, p. 265-277). L'adaptabilité et la capacité intrinsèques des systèmes de connaissances autochtones les rendent indispensables à la croissance sociale, individuelle et mondiale. L'accréditation de ce corpus de connaissances leur permettra de passer à une reproduction analytique de leur patrimoine culturel, qui pourra alors offrir des lignes directrices pour la résolution de questions importantes, allant des relations humaines, du développement durable et de la réduction de la pauvreté au développement scientifique, étant entendu que tous les problèmes modernes ne peuvent être résolus sur la base des seules connaissances scientifiques.

En outre, lorsqu'il s'agit de communautés autochtones, le processus de prise de décision devrait partir d'un lieu de prospérité et de force partagées plutôt que d'un lieu de faiblesse et d'érosion de l'identité. Il faut renforcer les nouveaux contrats sociaux qui lient les préoccupations relatives à la citoyenneté démocratique, aux droits civils et humains et au capitalisme ambiant afin de garantir un progrès humain durable. Cela peut se faire dans un cadre éthique. Le concept d'espace éthique offre, là aussi, un lieu de développement communautaire et d'interaction interculturelle, ainsi qu'une plate-forme de progrès pour libérer le potentiel humain.

Par conséquent, le gouvernement fédéral devrait commencer à réfléchir à ce qui peut être fait pour protéger les connaissances autochtones et s'intéresser à la possibilité de diffuser l'ensemble des informations à une communauté plus large à l'aide d'un système de diffusion adapté et créé au niveau local. Comme on peut le constater, il est essentiel de créer un système d'interaction qui reconnaisse les populations autochtones, mais pour y parvenir, il convient de se pencher sur certaines questions essentielles. Il s'agit notamment des critères préétablis nécessaires à l'élaboration d'un système éducatif conforme à leur vision du monde

Livre Bourdier-BATOK.indd 305 21/12/2023 10:39

et illustrant la mutualité dans leurs relations avec les autres, tout en leur permettant d'autodéterminer leur propre mode de vie. Mais une chose est sûre : pour envisager et concevoir des solutions durables, il faut des partenariats créatifs et soutenus par les gouvernements, les groupes d'entreprises, les scientifiques et les peuples autochtones.

Conclusion

Les résultats suggèrent que, contrairement aux valeurs de responsabilité et aux pratiques écologiques des Orang Asli, la création de ces parcs nationaux, en Malaisie, s'est constituée par le renouvellement des processus historiques de dépossession par l'accumulation et le colonialisme, rendu possible par des lacunes préjudiciables de connaissances dans la société et les institutions politiques malaisiennes. Ces conclusions impliquent qu'il est urgent de reconsidérer la création des parcs nationaux et d'intégrer les connaissances autochtones dans les objectifs de lutte contre le changement climatique.

L'application de concepts fondés sur l'écologie nécessite une approche combinée des facteurs politiques, économiques, culturels et environnementaux. Il faut s'adapter aux changements en cours et être proactif dans la recherche de nouvelles solutions, de stratégies d'atténuation impliquant les Orang Asli, qui connaissent suffisamment les écosystèmes et les menaces de la région, dans les processus de planification et de prise de décision. Bon nombre des stratégies présentées dans cette étude revendiquent une meilleure intégration des acteurs régionaux, en particulier les populations locales, dans le système de gestion. Le succès d'une région contrôlée doit être assuré par l'implication des communautés autochtones, ainsi qu'en témoigne de plus en plus l'expérience mondiale. Les communautés autochtones qui sont responsabilisées et intellectuellement équipées comprennent la valeur de la protection de leurs ressources naturelles et du contrôle de leur environnement. Elles peuvent ainsi générer des bénéfices économiques sans mettre en danger l'environnement, tout en cherchant à améliorer la gestion de leurs écosystèmes fragiles et menacés.

Livre Bourdier-BATOK.indd 306 21/12/2023 10:39

Bibliographie

Abas, Azura (2019), *Health Ministry Maintains Orang Asli Deaths Caused by Measles*, https://www.nst.com.my/news/nation/2019/09/524571/health-ministry maintains-orang-asli-deaths-caused-measles [4 June 2020].

Baki, Hafizuddin; Linoby, Adam; Md Yusof, Sarina; Suun, Anua; Mohamad Zaki, Muhammad Sufyan; Sariman, Hanifa; Esham, Badli and Safiq, Muhamad (2014), "Nutritional status and activity level of children in Kuala Tahan National Park, Malaysia", *Proceedings of the International Colloquium on Sports Science, Exercise, Engineering and Technology*, 647 p.

Bakar, Ahmad Naqiyuddin (2018), "Policy and related issues pertaining community participation in the management of protected area (PA): A case of Pahang National Park, Malaysia", *in* Mohd Nazip Suratman (ed.), *National Parks—Management and Conservation*, London, IntechOpen, p. 175-191.

Bakar, Ahmad Naqiyuddin and Zainon, Saunah (2021), "Improving national nark Management in Malaysia: Towards greater community participation", *Environment-Behaviour Proceedings Journal*, 6(SI5), p. 151-156.

Blanc, Guilaume (2022), *The Invention of Green Colonialism*, Cambridge, Polity Books, 231 p.

Brosius, J. Peter (2006), "What counts as local knowledge in global environmental assessments and conventions?", *in* Reid, Walter, Berkes, Fikret, Wilbanks, Thomas and Capistrano, Doris (ed.), *Bridging Scales and Knowledge Systems: Concepts and Applications in Ecosystem Assessment*, Washington, D.C., Island Press, p. 129-144.

Butt, Daniel (2013), "Colonialism and Postcolonialism", *in* Hugh LaFollette (ed.), *The International Encyclopedia of Ethics,* Hoboken, Blackwell, p. 892-898.

Cheah, Wui Ling (2004), "Sagong Tasi and Orang Asli land rights in Malaysia: Victory, milestones or false start?" *Law, Social Justice and Global Development Journa*l, 2, https://warwick.ac.uk/fac/soc/law/elj/lgd/2004_2/cheah/ [23 December 2022].

Chua, Ee Yin; Zalilah, Mohd Shariif; Chin, Y.S. and Sulaiman, Norhasmah (2012), "Dietary diversity is associated with nutritional status of Orang Asli Children in Krau Wildlife Reserve, Pahang", *Malaysian Journal of Nutrition*, 18(1), p. 1-13.

Colchester, Marcus (1995), "Indigenous peoples' rights and sustainable resource use in South and Southeast Asia", *in* Barnes, Robert Harrison, Gray, Andrew and Kingsbury, Benedict (ed.), *Indigenous Peoples of Asia*, Michigan, Ann Arbor, Association for Asian Studies Inc.

Dentan, Robert K.; Endicott, Kirk; Gomes, Alberto and Hooker, M.B. (1997), *Malaysia and the "Original People": A Case Study of the Impact of Development on Indigenous People*, Boston, Allyn and Bacon, 175 p.

Dermawan, Audrey (2013), *Royal Belum Park gets boost.* http://www.nst.com.my/nation/general/royal-belum-park-gets-boost-1.359726 [2 July 2020].

Dermawan, Audrey (2019), *Health woes of Orang Asli date back to the 80s*, https://www.nst.com.my/news/nation/2019/06/495899/health-woes-orang-asli-date-back-80s [2 July 2020].

Endicott, Kirk (2003), "Indigenous rights issues in Malaysia", *in* Dean, Bartholomew and Levi, Jerome M. (ed.), *At the Risk of Being Heard: Identity, Indigenous Rights and Post-Colonial States*, Michigan, The University of Michigan Press, Ann Arbor, p. 142-164.

Endicott, Kirk and Dentan, Robert K. (2004), *Ethnocide Malaysian style*, http://www.magickriver.net/ethnocide.htm [4 May 2018].

Ermine, Willie (2004), *Ethical space: Transforming Relations,* paper delivered at University of Saskatchewan Indigenous Knowledge Symposium, Saskatoon, SK, May.

FAO (2006), *Forestry Profile World Resources Institute*, https://rainforests.mongabay.com/20malaysia.htm [30 May 2020].

Forestry Department of Peninsular Malaysia (2016), *Significant findings of forest biodiversity scientific expeditions*, https://www.forestry.gov.my/index.php/en/biodiversiti [15 May 2020].

Gomes, Alberto (2004), *Looking for Money: Capitalism and Modernity in an Orang Asli Village*, Kuala Lumpur, Centre for Orang Asli Concern, 236 p.

Harmon, David (2004), "Intangible values of protected areas: What are they? Why do they matter?", *The George Wright Forum,* 21, p. 9-22.

Hasan, Nat Nor; Salleh, Hood and Komoo, Ibrahim (1997), "Parks: notes on a more dynamic approach", *in* N.N. Hasan (ed.), *Lestari Proceedings: Sabah Parks: Preserving Our National Heritage*, Bangi, Malaysia, Universiti Kebangsaan Malaysia, p. 289-310.

Huntington, Henry P. (2000), "Using traditional ecological knowledge in science: Methods and applications", *Ecological Applications*, 10, p. 1270-1274.

International Fund for Agricultural Development/IFAD (2016), *The traditional knowledge advantage: Indigenous peoples' knowledge in climate change adaptation and mitigation strategies*, https://www.ifad.org/en/web/knowledge/publication/asset/39180511 [4 April 2020].

IWGIA (2017), *Indigenous People in Malaysia*, Copenhagen, p. 345-351. https://www.iwgia.org/en/malaysia [29 mai 2020].

Jauhiainen, Jussi S. and Hooli, Lauri (2017), "Indigenous knowledge and developing countries' Innovation systems: The case of Namibia", *International Journal of Innovation Studies*, 1, p. 89-106.

JHEOA (1961), *Statement of Policy Regarding the Administration of the Orang Asli of Peninsular Malaysia*, Kuala Lumpur, Jabatan Hal-Ehwal Orang Asli, 34 p.

Koshy, Elena (2018), *A New Light Dawns for the Batek Community of Taman Negara*. https://www.nst.com.my/lifestyle/sunday-vibes/2018/09/411694/new-light-dawns-batek-community-taman-negara [6 December 2022].

Kimbrough, Liz (2013), "Weak laws governing Malaysia's indigenous people complicate conservation efforts", *Mongobay,* https://news.mongabay.com/2013/07/weak-laws-governing-malaysias-indigenous-people-complicate-conservation-efforts/ [13 December 2022].

Lim, Hin Fui (1997), "Orang asli, forest and development", *Malayan Forest Records*, 43, Kuala Lumpur: Research Institute Malaysia, 187 p.

Lye, Tuck-Po (2002), "Forest people, conservation boundaries and the problem of 'modernity' in Malaysia", *in* Benjamin, Geoffrey and Chou, Cynthia (ed.), *Tribal Communities in the Malay World: Historical, Cultural and Social Perspectives*, Singapore: Institute of Southeast Asian Studies, p. 160-184.

Malaysian Timber Council (2008), "FSC extends certification of Deramakot", *Timber Malaysia* 14(3), http://www.mtc.com.my/info/ [14 March 2019].

Merriam-Webster [an American company especially known for its dictionaries] (2022), *National park*, https://www.merriam-webster.com/dictionary/national%20park. [02 December 2022].

Mignolo, Walter (2007), "Introduction: Coloniality of power and de-colonial thinking", *Cultural Studies*, 21, p. 155-167.

Minority Rights Group International (2018), *World Directory of Minorities and Indigenous Peoples*, https://minorityrights.org/minorities/orang-asli/ [10 June 2020].

Murphy, Michael (2014), "Self-determination as a collective capability: The case of Indigenous Peoples", *Journal of Human Development and Capabilities*, 15, p. 320-334.

Nicholas, Colin (2000), *The Orang Asli and the Contest for Resources. Indigenous Politics, Development and Identity in Peninsular Malaysia*, Subang Jaya, Centre for Orang Asli Concerns, 285 p.

Nicholas, Colin (2002), "Organizing Orang Asli Identity", *in* Benjamin, Geoffret and Chou, Cynthia (ed.), *Tribal Communities in the Malay World: Historical, Cultural and Social Perspectives*, Singapore, Institute of Southeast Asian Studies, p. 119-136.

Nicholas, Colin (2012), *A Brief Introduction: The Orang Asli Of Peninsular Malaysia*, https://www.coac.org.my/main.php?section=about&page=about_index [3 April 2020].

Osman, Rozita; Saim, Norashikin; Saaid, Mardiana and Zaini, Nor Nasriah (2016), "An experimental design approach for the extraction of eurycomanone from Tongkat Ali (Eurycoma longifolia) roots using pressurized liquid extraction (PLE)", *Malaysian Journal of Analytical Science*, 20, p. 342-350.

Popp, Jesse (2018), "How indigenonus knowledge advances modern science and technology", *The Conversation*, https://theconversation.com/how-indigenous-knowledge-advances-modern-science-and-technology-89351 [02 February 2020].

Rao, S. Subba (2006), "Indigenous knowledge organization: An Indian scenario", *International Journal of Information Management*, 26, p. 224-233.

Reef Check Malaysia (RCM) (2016), "Improving marine resource management in Malaysia: Towards greater community participation", *RCM*, Ampang, Kuala Lumpur, p. 151-156.

Salleh, Hood and Bettinger, Keith (2007), "Indigenous peoples and parks in Malaysia: Issues and questions", *in* Sodhi, Navjot S.; Acciaioli, Greg; Erb, Maribeth and Tan, Alan Khee-Jin, *Biodiversity and Human Livelihoods in Protected Areas: Case Studies from the Malay Archipelago*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 289-310.

Schwabe, Kurt A.; Carson, Richard T.; DeShazo, J.R.; Mathew D.; Potts, Reese; Ashley, N. and Vincent, Jeffrey R. (2015), "Creation of Malaysia's Royal Belum State Park: A case study of conservation in a decolonize country", *The Journal of Environment and Development*, 24, p. 54-81.

Sellato, Bernard (2005), "Forests for food, forests for trade – Between sustainability and extractivsm: The economic pragmatism of traditional peoples and the trade history of Northern Kalimantan", *in* Wadley Reed L. (ed.), *Histories of the Borneo Environment*, Leiden, Royal Netherlands Institute for Southeast Asian and Caribbean Studies, KITLV Press, p. 61-86.

Solhaimi, F. Kamal and Voon-Chin, Lim (2019), "Forest reserve as an inclusive or exclusive space? Engaging Orang Asli as stakeholder in protected area management", *Journal of Tropical Forest Science,* 31, p. 278-285.

Stokes, David L.; Hanson, Marian F.; Oaks Deborah D.; Straub, Jaime E. and Ponio Aileen V. (2009), "Local land-use planning to conserve biodiversity: Planners, perspectives on what Works", *Conservation Biology*, 24(2), p. 450-460.

Subramaniam, Yogeswaran (2015), "Ethnicity, indigeneity and indigenous rights: The Orang Asli experience", *QUT Law Review*, 15(1), p. 71-91.

Teh, Kate Yng (2020), "The impact of indigenous cultural and traditional practices on nature conservation perspectives: A study of the Batek Negrito in Malaysia", *GADING Journal for Social Sciences*, 23(1), p. 38-45.

Todd, Hall (1990), "Stolen birthright: Orang Asli rapidly losing land", *Utusan Konsumer* (review), 206, p. 9-12.

Toshihiro, Nobuta (2009), *Living on the Periphery. Development and Islamization among the Orang Asli in Malaysia,* Subang Jaya, Centre for Orang Asli Concerns, 402 p.

UNDRIP (2007), UN General Assembly, United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples: resolution/adopted by the General Assembly, 2 October 2007, A/RES/61/29. https://www.refworld.org/docid/471355a82.html [10 June 2020].

UNEP-WCMC (2008), "About protected areas", *in* Nigel Dudley (ed.), *Guidelines for Applying Protected Areas Management Categories*, Switzerland, International Union for Conservation of Nature, p. 8-9.

Tongkul, Felix; Lasimbang Claudia; Lasimbang, Anne and Chin, Philip (2013), "Traditional knowledge and SFM: Experience from Malaysia", *Unasylva*, 6, p. 41-49.

Wangoola, Paul (2000), "Mpambo, the African multiversity: A philosophy to rekindle the african spirit", *in* Sefa Dei, George J.; Hall, Budd L. and Rosenberg, Goldin (ed.), *Indigenous Knowledge in Global Contexts: Multiple Readings in Our World,* Toronto, University of Toronto Press, p. 265-277.

Zalilah, Mohd Shariff and Khor, Geok Lin (2004), "Indicators and nutritional outcomes of household food insecurity among a sample of rural malaysian women", *Pakistan Journal of Nutrition*, 3, p. 50-55.

Conclusion

Frédéric Bourdier *

La combustion du monde

En ces temps de réchauffement climatique accéléré, il est tentant de céder à la « tentation rédemptrice d'une gestion verte planifiée »[1] confiée à des professionnels de la nature travaillant avec des scientifiques qui les orientent. Percevoir la conservation telle qu'elle est conçue et vendue – en exhortant ses résultats « positifs » – depuis plus d'un siècle semble être la norme acceptée par la grande majorité du public, hélas peu informé de la conservation telle qu'elle est réalisée. Une conservation accompagnée d'une logique marchande et violente. Quoi qu'il en soit, qui, sinon ces grandes ONG de conservation, serait en mesure de développer de grands projets écologiques indispensables pour apaiser la turbulence atmosphérique et protéger des écosystèmes forestiers fragiles ? On affuble ces grandes ONG d'une démarche certes partielle, non pas miraculeuse (personne n'ose l'affirmer) mais indispensable à poursuivre,

* Anthropologue à l'IRD, laboratoire « DEVSOC », IRD et université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

1. Phrase entendue lors d'une enquête de l'auteur auprès d'une ONG de conservation au Cambodge (2022).

Livre Bourdier-BATOK.indd 311 21/12/2023 10:39

et si possible à intensifier[2], afin d'atténuer l'irréversible anthropisation de la nature. Et ce, d'autant plus qu'un changement de paradigme anime les conservationnistes prétendant de nos jours faire chemin, bon an mal an, avec les populations vivant dans et aux abords des aires naturelles protégées (ANP). La porte est ouverte à la « participation communautaire » des organisations paysannes et des peuples autochtones, pourtant loin d'être garantie.

Et pourtant. Une grande partie des données et des analyses indépendantes collectées jusqu'à ce jour en Afrique (Neumann, 2000 ; Cockerill & Hagerman, 2020 ; Blanc, 2022 ; Flummerfelt, 2022)[3] ainsi qu'en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est, comme le montrent les chapitres de cet ouvrage, viennent démentir l'idée colportée d'une conservation immaculée, rédemptrice et soi-disant communautaire. Autant de notions *a fortiori* largement exagérées, démesurément optimistes, et honteusement mensongères.

Arrivé au terminus de notre exploration, ce dernier chapitre va s'intéresser aux sinistres conséquences d'un modèle de conservation tant « forteresse » que « communautaire », prisé par nombre de scientifiques biologistes et écologues, de politiciens, et toute la nébuleuse des professionnels de la nature. Une seconde section s'intéressera aux effets délétères de la marchandisation de la nature qui accompagne plus que jamais, en ce XXIe siècle, cet archétype emblématique de la conservation. L'érosion inexorable des composantes matérielles et immatérielles de notre monde, sur lesquelles nous reviendrons, nous pousse à réfléchir à notre lieu de vie qui se consume. Ce qui nous a conduit à avancer le concept de « combustion du monde ».

Méfaits d'une idéologie et des pratiques de conservation

Tout semble indiquer qu'en l'état, une conservation sans une réelle participation des peuples autochtones et des populations locales est irrémédiablement vouée à l'échec. Plutôt que de puiser un peu partout, et avec une facilité déconcertante, des cas d'études évoquant les heurs et, surtout, les malheurs de la conservation en Asie, j'invite le lecteur

2. Le Cadre mondial pour la biodiversité des Nations unies propose que 30 % de la planète soit conservés d'ici 2030.

3. Sont cités ici seulement quelques éléments de bibliographie qui renvoient à des références africaines concernant le Gabon, le Congo, la Tanzanie et le Kenya et l'Éthiopie.

à se replonger dans l'univers de l'ONG Wildlife Alliance (WA), déjà évoquée au chapitre six, afin de voir jusqu'où, en cette fin d'année 2023, une société de conservation sévissant au Cambodge est capable d'aller, sous prétexte de sauver des arbres, des animaux et des rivières. Il ne s'agit pas seulement de dépeindre certains agissements de WA mais de saisir les mécanismes sociaux ainsi que les logiques sous-jacentes qui conditionnent son mode de fonctionnement. Le contenu d'un article d'investigation publié dans un périodique online (Brook, 2023) s'ajoute aux enquêtes personnelles, menées en début 2023, pour appuyer la présentation qui suit.

Le gouvernement cambodgien a confié quatre cent cinquante mille hectares à WA, en partenariat avec les départements de l'Environnement de deux provinces concernées (Pursat & Koh Kong) pour la gestion du parc national des Cardamomes situé au sud-ouest du royaume. Le parcours de cette ONG, présente depuis 2000, témoigne d'actes de violences inouïs et répétés. Regardons de plus près ses agissements au sein d'une seule localité, dans le district de Phnom Kravanh de la province de Pursat. En ce territoire peu peuplé, les paysans sont depuis plus de quatre ans terrorisés par des méthodes de répression que l'on imaginait d'une autre époque. Les rangers à la solde de WA accompagnent la police militaire et les officiers du département de l'Environnement. Le plus souvent sans sommation et armées de balles réelles, des patrouilles vêtues d'un camouflage forêt détruisent des récoltes, brûlent les maisons situées aux abords des champs, font disparaître les effets personnels (habits, ustensiles de cuisine, etc.), confisquent les mobylettes et les autres engins de locomotion, dérobent les outils agricoles, accaparent les animaux de la ferme, molestent des hommes et des femmes, et arrêtent ou violentent ceux qui osent rappeler leurs droits humains. Les images compromettantes de *smartphones* des familles (ayant pris en photo ou filmé les interventions musclées des éco-mercenaires) sont systématiquement effacées. Ici, une femme de plus de soixante ans fut emprisonnée plus de six mois, après avoir été prise en « flagrant délit » de couper du bois pour réparer sa fragile habitation. Là, un homme du même âge fut agressé physiquement par des rangers au vu de sa hotte remplie de champignons. Face à l'arrivée des autorités, le seul recours de ces modestes paysans, la plupart installés depuis au moins une décennie, est la fuite dans la forêt. Une fois le convoi de policiers, militaires et rangers repartis, les fugitifs retournent prudemment chez eux, espérant récupérer quelques miettes de leur possession.

Livre Bourdier-BATOK.indd 313 21/12/2023 10:39

Comment justifier un tel acharnement envers des paysans dont le « crime » est de ne pouvoir aller nulle part ailleurs et de persister, tant bien que mal, à survivre dans la plus grande précarité ? Le processus de zonage des différentes aires de conservation n'étant toujours pas achevé, en dépit des demandes répétées de régularisation, les villageois ne disposent d'aucune information claire quant à leur statut d'agriculteurs et au droit foncier dont ils peuvent ou non bénéficier. Les responsables de WA et de Global Conservation, une organisation américaine basée à San Francisco qui finance en grande partie les activités de WA, susurrent quant à eux un seul discours, implacable. Quand bien même le zonage des terres est inachevé, leur mission consiste à faire en sorte que la loi du pays soit strictement respectée (*law enforcement*) sur la base d'un contrôle incessant du territoire (*territory control*). D'après leurs propres mots, les paysans de la petite région de Knong Riel sont des envahisseurs, des clandestins n'ayant aucun droit de rester dans une zone devenue depuis quelques années une aire protégée. Ils risquent peut-être d'avoir le droit d'utiliser des terres agricoles prochainement, mais rien n'est encore décidé. Alors va pour la réprimande. WA bénéficie d'un accord officiel avec le gouvernement. À ce titre, le chef des rangers, un ancien mercenaire blanc ayant jadis travaillé en Afrique du Sud, reconnaît le bien-fondé des opérations de ratissage régulièrement effectuées qui s'inscrivent dans la logique de faire cesser toute activité anthropique à l'intérieur du parc.

Les choses ne s'arrêtent pas là. Au fil des années, près d'une centaine de paysans s'efforcent de dénoncer – photos, vidéos et enregistrements vocaux à l'appui – le processus de criminalisation qui pèse sur eux et les atrocités dont ils sont victimes. Depuis près de trois ans, ils convoquent les représentants d'associations de droits de l'homme, témoignent et demandent justice. Mais jusqu'à ce jour, ces tentatives de mobilisation n'ont rien changé. Même la prise de parole du bureau des droits de l'homme des Nations unies à Phnom Penh, au demeurant timorée, n'a aucunement impacté les intrusions « *search and destroy*[4] » des conservationnistes. Peu importe que, en son article 13, la Déclaration universelle des droits de l'Homme affirme que tout habitant de la Terre « a le droit de circuler librement et choisir sa résidence à l'intérieur d'un État ». Knong Riel, comme tant d'autres zones forestières du pays, est un territoire de non-droit.

4. Expression anglaise reprise par un membre de la communauté autochtone chong (interview, mars 2023).

Pire encore, les actes de résistance des paysans se retournent contre eux. Les autorités et les équipes de WA les accusent d'exagérer, de mentir et de vouloir ternir leur réputation. « Ce sont des têtes brûlées sans foi ni loi », marmonne au journaliste un chef de patrouille cambodgien réputé pour sa cruauté. Quand bien même des méfaits de la part des officiers de l'environnement sont attestés quand ils vont trop loin – violence physique y compris sur de jeunes adolescents, emprisonnement d'une jeune femme enceinte, destruction systématique des maigres possessions familiales et des réserves de nourriture –, les mercenaires de WA se retranchent en affirmant qu'ils ne sont que « des soldats de la forêt[5] » et ne font qu'accompagner les fonctionnaires du ministère de l'Environnement qui les somme d'accomplir la sale besogne, quand ce ne sont pas ces mêmes fonctionnaires qui agissent directement ou par le truchement de jeunes rangers à leur solde. Des rangers payés au rendement : ils reçoivent des primes pour chaque « hors-la-loi » identifié, fiché, arrêté, ainsi que pour chaque destruction opérée, afin – dit-on dans les coulisses des départements provinciaux de l'Environnement – de motiver ces jeunes éco-mercenaires.

La permanence du conflit s'instaure, inexorablement. Et prend des tournures dramatiques. Il est arrivé à plusieurs reprises, toujours dans le parc des Cardamomes, que des groupes de paysans, désespérés et n'entrevoyant aucune voie légale qui puisse être poursuivie, se défendent avec des outils de fortune (bêches, bâtons, outils agricoles) pour faire face à ces assaillants soi-disant protecteurs de la nature. Loin de là, à plus de quatre cents kilomètres dans la province septentrionale de Preah Vihear, des villages du peuple autochtone Kuy intentent des cérémonies religieuses pour que le malheur s'abatte sur les officiers de l'Environnement (Nimol, 2023). Les photos de l'article de presse rédigé par Seoung Nimol montrent des Kuy – hommes, femmes, adultes, vieillards et adolescents – prier et faire des incantations pour la mort de ces fonctionnaires, une ultime malédiction ancestrale pour stopper les projets de transformation de leurs terres traditionnelles en ANP. Invoquer les esprits ancestraux et organiser une « cérémonie de malédiction » sont des actes forts, destinés à frapper des personnes puissantes, notamment les hauts fonctionnaires du ministère de l'Environnement qui, d'après

5. Un documentaire de 2019, non disponible aujourd'hui, présentait les « exploits » des patrouilles forestières de WA. On assiste à l'intervention d'anciens militaires européens des pays de l'Est entraînant leurs associés (officiers du gouvernement cambodgien et rangers khmers).

eux, violent les droits fonciers coutumiers et, de surcroît, s'approprient des terres des Kuy avec l'intention de développer un élevage extensif de bovins. Là encore, une absence totale de concertation avec les populations forestières ne peut qu'alimenter une incompréhension mutuelle totale susceptible de dégénérer en guerre larvée.

Arrêtons le déroulement de ces événements et tentons d'extraire les logiques du système en place. L'État, avec la complicité de l'ONG de conservation, se met à commettre des crimes de droit commun envers des civils. Acte injustifié, d'autant plus qu'aucune preuve de déforestation à des fins commerciales spéculatives par les habitants n'a pu être établie[6]. Qu'à cela ne tienne. Les conduites de guerre sont valorisées. On anéantit, on saccage, on réprime, on punit, on humilie. Le plus affligeant est qu'en l'absence de mesurage, de cadastrage du foncier, rien n'accuse officiellement mais aussi rien ne protège les paysans sans titre foncier. Retour à la guerre préventive, avec son lot d'agressions destinées à montrer l'exemple pour faire peur. Effrayer dans l'espoir d'empêcher quiconque de mettre en valeur une parcelle de manioc, d'arbres fruitiers ou de légumineuses.

Face à un tel fracas, il est de bon aloi de reprendre à notre compte un des verdicts comminatoires d'Achille Mbembe :

> « La déshumanisation devient une pratique courante, la décharge des pulsions violentes est légitime et fait l'objet d'encouragements, la quête du dissemblable règne et les techniques de disculpation prolifèrent. » (2020, p. 42)

Tout cela au nom de la loi. Ce qui signifie que tout se fait en toute légalité. En de telles circonstances, la fonction première de la loi n'est pas de rendre justice. Elle consiste à désarmer des citoyens vulnérables pour en faire des proies faciles. En les accusant de nuire à la nature, plus précisément en leur refusant le droit de participer au maintien de cette nature, comprise par les protagonistes de la conservation comme une entité à part où l'humain, ici le paysan cambodgien, n'a aucunement sa place. En d'autres termes, rappelle Achille Mbembe, « c'est la force qui crée le droit et il n'y a pas de force du droit qui ne découle de la puissance de vainqueurs » (*op. cit.*, 2020, p. 218). Et sous prétexte que la loi et le droit seraient autonomes, on en vient à détacher le droit de toute obli-

6. Rapport pour l'instant non publié, établi par un envoyé spécial du gouvernement (appartenant au Conseil suprême consultatif, un organisme indépendant chargé de résoudre les conflits fonciers) afin de vérifier les plaintes de la population locale. L'absence de forêt « illégalement » coupée, appuyée par des imageries satellites, fut également avalisée par le responsable du département de l'Environnement du district. Voir Brook (2023).

Livre Bourdier-BATOK.indd 316 21/12/2023 10:39

gation de justice. La fonction du droit ne revient pas, en de telles conditions, à servir la justice, mais à sacraliser les rapports de force existants. Et pour l'instant, cette ONG WA sort gagnante, cautionnée par les plus hautes instances gouvernementales du pays. Un activiste autochtone du massif de Cardamomes, requérant l'anonymat, résume ainsi la situation :

> « Le renforcement de la loi sur l'environnement ne concerne pas tout le monde, c'est un acte comminatoire dirigé contre les gens sans défense mais qui en même temps favorise les intérêts d'une élite sociale hors d'atteinte, bénéficiant d'une impunité juridique. Les plus démunis et les plus pauvres peuvent à tout moment être confrontés à des manifestations de violence. Ils ne savent pas, ou très rarement, comment en découdre. Le manque d'information contribue à ce flou ambiant qui caractérise leur situation de vie, un flou qui contribue également à exacerber les inégalités. » (interview, district de Thmar Bang, mars 2023)

Le cas de WA qui vient d'être dépeint pourrait sembler extrême pour le lecteur. Peut-être, mais il existe bel et bien et d'aucuns, y compris quelques scientifiques rencontrés, l'érigent en modèle de gouvernance de la forêt, « tout en regrettant qu'il faille en arriver là » (entendons-nous dire en guise de litanie). Au demeurant, toutes les ONG de conservation ne vont pas jusque-là, et certaines savent enrober leur idéologie d'un discours lénifiant, en réalité vicieux et vicié, et surtout sujet à maintes interprétations. Sans y revenir, force est de constater que les propos soulevés dans les chapitres de ce livre rapportent, en plusieurs lieux (Inde, Vietnam, Cambodge, Malaisie) et avec d'autres conservationnistes, une tendance similaire qui se veut étroite, dirigiste et réfute le bien-fondé de l'engagement des populations locales. Refuser de les considérer comme de véritables partenaires équitables semble aller de soi. Trop de travail, susurrait un employé d'une autre ONG internationale. Cette incompréhension ne relève pas d'un malentendu de la part des protagonistes de la conservation[7]. Tout semble indiquer qu'elle provient d'un complexe de supériorité à peine dissimulé. « Nous sommes la science et nous sommes les sauveurs de la planète » entendent, de façon lancinante, les chefs de villages de la province de Pursat sommés de faire courbette aux équipes de conservation de WA, sachant à l'avance ce qu'il

7. Combien de fois, n'entend-on pas de la part des interlocuteurs écologistes, en tout cas au Cambodge, des remarques désobligeantes montrant du doigt l'ignorance, la bêtise, l'arriération et même la primitivité des paysans de la forêt.

faut leur donner à titre de compensation[8]. S'intéresser au préalable aux conceptions et conditions de vie de ces femmes et de ces hommes ? « Ce n'est pas notre boulot », maugrée un autre employé.

Fixer un prix sur le vivant : d'une dérive à l'autre

Ce n'est pas tout. Une autre dimension, économique cette fois-ci, vient s'ajouter aux stratégies des pays soucieux de montrer allégeance à ce qu'il est devenu commun d'appeler « l'économie verte » (*green economy*). À la manière d'une nouvelle espèce invasive, la financiarisation de la nature gagne du terrain, à tel point qu'aucun pays des Suds ne semble pouvoir y échapper (Trodjmam, 2021). Comme il a été dit dans des chapitres précédents, la marchandisation de la nature en vient à dominer, avec sa rhétorique verte, une part de plus en plus importante de l'économie de marché mondial, à commencer par les affaires qui concernent le monde de la conservation. Acheter vert, vendre vert, consommer vert, vivre entouré de ce vert chatoyant. Le vert est partout ! Les ONG de conservation se joignent à cet engouement en y voyant l'occasion de recevoir un gage de bonne conduite assorti d'un label vertueux, tout en ayant en même temps la possibilité d'avoir accès à d'autres sources de financement qui sont loin d'être négligeables.

Il a été dit et redit que l'augmentation des ANP dans les pays des Suds va de pair avec la marchandisation de la nature (McAfee, 1999 ; Igoe & Brockington, 2007). Comme l'ont avancé Sandrine Feydel et Christophe Bonneuil (2016), la protection de l'environnement est devenue un marché mondial juteux[9], et au-delà du *business* du développement durable et de la croissance verte, les terres, les animaux et les végétaux sont transformés en produits financiers. Les thuriféraires indiens comme leurs collègues d'Asie du Sud-Est suivent une voie tracée par les pays développés, avalisée par de grandes organisations internationales comme les Nations unies. Ont-ils vraiment le choix, compte tenu du réagencement de la politique mondiale ? La question reste posée. En même temps, un des paradoxes de XXIe siècle, non envisagé dans ce livre, tient non pas au maintien mais à l'accentuation de politiques écologiques ségrégatives. D'un côté, force est de constater que les inter-

8. Quand il s'agit d'un village REDD+.

9. Les chiffres sont là pour le montrer. Rien que pour la France, voir Chevassus-au-Louis (2009).

ventions écologiques ne concernent pas, ou très peu, les populations urbaines reléguées dans les quartiers périphériques alors que, d'autre part, tout indique que ces interventions concernent de plus en plus les gens de la forêt investis, dans le moins mauvais des cas, de la charge de « gardiens des lieux »[10]. Alors que les quartiers pauvres, les bidonvilles, les banlieues et autres zones urbaines défavorisées où résident des populations précarisées sont exceptionnellement sollicités par des actions écologiques, les peuples autochtones voient quant à eux leurs espaces de vie, surtout si ce sont des forêts, investis par des programmes de conservation (REDD+, etc.) dont le propos implicite vise ironiquement à mettre en place et séparer fallacieusement ces sociétés de leur milieu traditionnel de vie. En Inde comme au Cambodge et dans d'autres pays d'Asie du Sud-Est, les chapitres précédents montrent clairement que les pratiques de conservation accentuent la grande division entre nature et culture (Descola & Pignocci, 2023) et opèrent une ségrégation spatiale entre des zones à préserver et d'autres zones artificiellement délaissées tels les habitats urbains, périurbains et ruraux pauvres.

Les ONG de conservation investissent donc des espaces habités par des peuples de la forêt, avec comme fil directeur l'éloignement des humains de leur biotope de vie. La séparation entre les populations et leurs territoires qu'il s'agit de protéger de toute forme d'anthropisation saute aux yeux, y compris dans les activités de développement imposées à titre de compensation. En effet, nombreuses sont les initiatives, portées par les acteurs traditionnels de la conservation travaillant dans une zone géographique qui dépasse les pays d'Asie du Sud et du Sud-Est, qui s'appuient sur « la compensation environnementale, c'est-à-dire [sur] des projets des aménageurs, venant des pollueurs, plutôt que des projets définis de manière autonome » (Berlingen, 2022, p. 41).

C'est ainsi que les compagnies qui enfument le monde et attisent sa combustion achètent en toute légitimité des droits à polluer sans rien changer de leurs pratiques. Tout esprit normalement constitué devrait y déceler une dérive ou un dysfonctionnement signifiant que le caractère incitatif a été mal conçu. Mais non ! Tout laisse à penser – hormis pour les peuples victimes de ces gigantesques farces – que le principe de compensation est un heureux événement contribuant au verdissement du monde. Il n'en reste pas moins que l'aubaine pour certains (les entreprises pollueuses, l'industrie de conservation, les gouvernements

10. Un euphémisme employé par les conservationnistes eu égard à la participation communautaire.

qui deviennent des « vendeurs de carbone ») devient une catastrophe pour les populations qui résident dans les territoires investis. De plus en plus, les mécanismes de compensation carbone financent les actions de conservation en manque de ressources. Au départ envisagé naïvement comme un moyen à des fins de conservation, le principe de compensation finit par être recherché pour lui-même, pour la masse d'argent à partager qu'il induit. Il n'est pas exagéré d'avancer que ces actions, portées par des États du Sud associés à des ONG internationales de protection de la nature, sont avant tout des transactions économiques profitant à toute une chaîne d'acteurs du Nord et du Sud, comme il a été donné de voir dans les chapitres décrivant les projets REDD+ au Vietnam, au Cambodge et ailleurs. L'avantage matériel et symbolique de tels investissements qui font mine de se pencher sur des « solutions » basées sur la nature (SBN) est criant : il permet aux véritables responsables du réchauffement climatique de se dédouaner financièrement en évitant de payer des taxes dues à leur quota d'émission dépassé, et d'afficher un resplendissant label vert, nimbé d'une aura calcinée, mais les autorisant à se vêtir des faux-semblants d'une vertu écologique.

Les projets REDD+ visant à séquestrer le carbone dans les forêts connaissent un essor sans précédent dans la région d'Asie qui nous intéresse ici. La plupart des ONG admettent que préserver des forêts a un coût, étant donné que les usagers traditionnels de ces forêts se voient interdire de les utiliser et doivent s'engager, coûte que coûte, à les maintenir. Il est donc « normal » qu'une (très petite) partie des financements provenant des acheteurs de carbone (les pollueurs) soit distribuée aux populations concernées en guise de « compensation ». Mais cet argent à partager, en admettant qu'une maigre part arrive un jour aux villageois REDD+, est convoité par d'autres acquisiteurs. En sus de la grande incertitude assortie de l'impossibilité de vérifier les résultats discernés[11], le mécanisme REDD+ est d'une complexité incroyable et déroutante qui fait le bonheur d'une pléthore de consultants et de cabinets d'experts, sans compter les fonctionnaires des ministères de l'Environnement, les agences commerciales et les autres business en tout genre qui font le lien entre les acheteurs (pollueurs) et les vendeurs (États du Sud).

Fixer un prix, aussi arbitraire soit-il, autant sur les éléments de la nature que sur des opérations à effectuer sur cette nature, est considéré

11. Aucune méthode fiable ne permet, à ce jour, de prouver que tant d'hectares forestiers ont été sauvés grâce à un projet REDD+.

comme nécessaire car « la valeur » est établie à partir de calculs savants. Elle permet de donner une « bonne conscience », prétendument enveloppée de rigueur, aux sociétés et entreprises qui sont les principales émettrices de CO_2. Mais en adoptant cette « mise à prix », elles donnent l'apparence de se montrer « soucieuses » de pallier leur excès. Il est de plus en plus démontré que ces calculs sont erronés et contradictoires[12]… Mais autant en emporte le vent ! De telles aberrations existent, sont régulièrement attestées et dénoncées, mais en même temps il est difficile d'en sortir, dans la mesure où trop d'institutions, d'entreprises, de gouvernements, de banques et d'autres investisseurs y trouvent leur compte et ne sont pas prêts à lâcher prise. La logique de ces acteurs agissant comme une corporation vise à pérenniser tranquillement leurs affaires tout en les enrichissant et en oubliant les populations forestières qu'on veut bien tolérer, à condition qu'elles acceptent le jeu de la compensation ou se résignent à partir ailleurs. Moyennant, s'il le faut, délocalisation, expulsion et restriction d'accès aux terres. Les projets REDD+ passés en revue au Cambodge et au Vietnam, pour ne citer qu'eux, ne font qu'amplifier les accaparements de terre et l'expropriation des paysans de la forêt. L'heure est à la « saisie verte » (*green grabbing*) reconnue légitime pour les besoins de la cause par de nombreux professionnels de la conservation dont la mission, selon les dires de ceux rencontrés à Phnom Penh, est de ralentir le désastre écologique, et non pas de s'attarder sur le sort de quelques malheureux ayant la malchance de se trouver dans des écosystèmes qu'ils ont pourtant contribué à préserver et faire vivre.

La combustion du monde

Voici le moment venu de préciser les premiers mots de la page de couverture. Le présent ouvrage porte le titre de « La combustion du monde ». Qu'entendons-nous par là ? Au premier abord, il serait tentant d'associer la combustion à un processus menaçant, probablement irréversible, aboutissant à une sorte de mise à feu de l'univers du vivant. Une érosion des composantes physiques du monde où la terre recouverte

12. Des investigations montrent le peu de fiabilité des données établies par des organismes de certification ainsi que des sociétés de courtage, qui alimentent la presse internationale depuis janvier 2023. À titre d'exemple, voir https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/01/29/les-benefices-climatiques-de-la-compensation-carbone-sont-au-mieux-exageres-au-pire-imaginaires_6159711_3232.html [5 mars 2023].

Livre Bourdier-BATOK.indd 321 21/12/2023 10:39

d'un brasier incandescent ne laissera apparaître *in fine* que des cendres. Achille Mbembe insiste sur le fait que :

> « L'expérience de la combustion du monde et du basculement vers des extrêmes ne se donne pas seulement à voir dans l'épuisement vertigineux des ressources naturelles, des énergies fossiles ou de métaux qui soutiennent l'infrastructure matérielle de nos existences. » (Mbembe, 2020, p. 20)

Elle se fait ressentir ailleurs et se manifeste dans la pollution de l'eau, dans l'acidification des pluies et des océans, dans la qualité de la nourriture consommée, dans les forêts qui brûlent ainsi que dans l'air que nous respirons. On pourrait détailler à l'infini la présence de cette combustion dans les transformations multiples et cumulatives que subit la biosphère. Ces transformations, ou plutôt ces bouleversements, ont été et continuent d'être identifiés et analysés par de nombreux auteurs d'horizons les plus divers, depuis les climatologues jusqu'aux philosophes. Nous ne reviendrons pas sur les constats scientifiques maintes fois mis en exergue, que même les climato-sceptiques osent à peine contester.

La combustion du monde, ce n'est pas seulement le délitement des matières premières, le dérèglement climatique et la destruction d'écosystèmes complexes. La combustion du monde, c'est aussi l'érosion de la différence culturelle, l'ignorance de la pensée complexe, le rejet des subtilités qui menacent d'étouffer le foisonnement de la vie. L'arbre de la vie, déjà rongé de l'intérieur, est ramené à une valeur marchande soumise à des calculs, à des algorithmes et à la neuroscience qui, ensemble, entendent régir la vie de demain. Pour en revenir au propos du livre, c'est aussi le refus des ONG de conservation de s'intéresser à la part de créativité des peuples autochtones et des populations vivant proches de ou en symbiose avec la nature. Plus que l'effritement des idées et des systèmes de valeurs des communautés forestières, c'est une atrophie. Une chape de plomb qui rend insensible aux rumeurs de la vie. Les forêts s'appellent désormais des puits de carbone, un arbre est évalué à sa capacité de stocker la chlorophylle. Tout doit devenir mesurable. L'esthétique et la poésie sont reléguées à des activités récréatives. L'extraordinaire richesse des manières de voir le monde et d'envisager la place de l'être humain dans ce monde – qu'elle soit véhiculée par les Kogi de Colombie, les Yanomami du Brésil et du Venezuela, les Thaï du Vietnam, les Adivasis du sous-continent indien, les Orang Asli de Malaisie ou les Tampuan du Cambodge – ne pèse pas grand-chose dans la recherche d'inspiration ou d'alternative face à l'incandescence du monde contemporain. Refuser

Livre Bourdier-BATOK.indd 322 21/12/2023 10:39

d'écouter l'autre ou plus précisément ne pas savoir comment prendre en compte ses connaissances, ainsi que le reconnaissent certains écologues rencontrés au cours de nos enquêtes, revient à dénier son existence relationnelle, éteindre la flamme communicative qui anime son esprit.

La combustion du monde, ce sont également les droits humains des peuples autochtones et des microsociétés qui sont bafoués. Quand bien même les résolutions et les discours onusiens en leur faveur existent vraiment, ils ont souvent du mal à se frayer un chemin dans la jungle de l'époque contemporaine. « Les armes des faibles sont de faibles armes surtout quand les munitions sont de pacotille », rapporte un proverbe brésilien qui m'a été dit en Amazonie par un prêtre de la théologie de la libération. Vu sous cet angle, la conception de l'écologie moderne, celle tant décriée par Bruno Latour (2022) jusqu'à la fin de sa vie[13], participe – involontairement ou pas, là n'est pas la question – à cette combustion du monde. Les projets REDD+ et les autres Solutions basées sur la nature (SBN) conçus et exportés dans des territoires des Suds n'accordent aucune place à la dynamique du vivant des sociétés locales. Ce sont des droits à polluer, « des permis de nuire » pour reprendre l'expression de Flore Berlingen (2022, p. 5). Lorsqu'ils accordent une petite place aux populations concernées, c'est avant tout pour les arraisonner et non pour s'en inspirer. Pour les ONG de conservation, l'important est de faire passer le message – clair mais trompeur – qu'elles détiennent la Vérité. Telle tendance n'est pas l'apanage des grandes ONG exerçant un droit de réglementation sur la nature. Les gouvernements des Suds et des Nords ont leur part de responsabilité. Chacun, à sa manière, s'en tient inexorablement à une vision homogénéisée, rationnelle, technocentrée et mécanique du monde contemporain au sein duquel le fonctionnement de la nature est indexé par des flux, des propriétés géophysiques que l'homme peut améliorer avec la Science et la Finance (qui soutient les découvertes) pour re-conquérir sa place dans un monde dégradé.

À cet égard, la combustion du monde, c'est aussi cette fuite en avant développée et entretenue par un grand nombre de scientifiques réputés (Steffen *et al.*, 2011) et médiatisés (Cruzen & Stoermer, 2000) qui, bien qu'examinant avec une grande lucidité les causes du changement climatique et de la destruction en cours de la planète Terre, ne cherchent pas à

13. Bruno Latour n'eut de cesse de montrer dans ses nombreux ouvrages que si l'homme tient à sa survie en tant qu'espèce, il lui faut apprendre à s'émanciper des grands paradigmes qui le guident depuis les Lumières, y compris le paradigme écologique actuellement dominant.

remettre en cause le système néolibéral générateur des prédations que l'on connaît. L'industrie extractive et les activités polluantes qui en découlent sont pourtant les principales responsables du changement climatique et de l'enfumage de nos sociétés. Étonnamment, ces scientifiques vont plutôt chercher des solutions techniques pour le moins surprenantes mais aussi, reconnaissons-le, souvent délirantes. Ici, le chimiste Dave Heldebrant et ses collègues de l'université de Washington tracent une voie rentable pour la capture du carbone par le biais de son recyclage, débloquant ainsi une étape cruciale dans le processus de décarbonisation et se rapprochant de l'objectif d'émissions nettes nulles (Bane, 2023). L'optimisme et la suffisance règnent, à tel point que cela devient effrayant. Ailleurs aux États-Unis, des astrophysiciens en viennent à proposer un remède de géo-ingénierie pour lutter contre le réchauffement climatique (Milman, 2023) : une solution à la crise climatique serait l'exploitation minière de la lune. Ce concept apparemment farfelu consisterait à créer un « bouclier solaire » dans l'espace en extrayant de la lune des millions de tonnes de poussières, puis en les « éjectant par balistique » vers un point de l'espace situé à environ un million de kilomètres de la Terre, où les grains flottants bloqueraient partiellement la lumière solaire entrante. Il ne reste plus, à tous ceux qui dépendent du charbon, du pétrole et du gaz, qu'à sauter dans le train de l'ingénierie solaire afin de pouvoir affirmer en toute quiétude qu'ils peuvent continuer pendant quarante ans à extraire les combustibles fossiles. L'article d'Oliver Milman a tout de même suscité une levée de boucliers de la part d'autres scientifiques (Biermann *et al.*, 2022). Mais le pavé est jeté dans la mare, et tout laisse à penser que la géo-ingénierie a de beaux jours devant elle. Non seulement parce qu'elle autorise les pollueurs à continuer leur *business as usual*, mais parce que, quelque part, elle ravive cette chimère fantastique, encensée par Yuval Noah Harari (2016), de l'homme détrônant Dieu. *Homo Deus*. De ce point de vue, la combustion du monde, son abrasion et son usure, ne se restreint pas à celle, physique et spirituelle, de la planète Terre, mais va bien au-delà.

Suite à ce tour d'horizon relativement sombre de l'idéologie dominante et des pratiques usuelles des grandes ONG de conservation, du régime capitaliste qui l'accompagne et poursuit allègrement son chemin sous le nom de croissance verte – et dont l'industrie de conservation, au sens large, se fait le porte-parole – quelle autre voie peut être tracée ? Au risque de rétrécir un champ fécond sujet à maints débats déjà en cours y compris chez des économistes avertis (Trodjman, 2022 ; Berlingen, 2022), je me contenterai de relever trois notions fondamentales,

tout spécialement adaptées au propos d'un livre traitant des sociétés humaines, de la conservation et de la marchandisation de la nature. Ces trois notions recouvrent l'inclusion des populations forestières (dont les peuples autochtones ne représentent qu'une partie) dans les prises de décisions politiques relatives au devenir de leur environnement, le développement raisonné d'une mise en valeur des terres de ces mêmes populations, et l'autogestion écologique comme alternative à l'hégémonie écologique prônée par le haut.

Tout d'abord, l'implication des microsociétés est d'autant plus urgente qu'elle est rarement mise en œuvre, en tout cas en Asie. Il ne s'agit pas de placer systématiquement sur un piédestal les hommes et les femmes porteuses d'un savoir, d'un ensemble de connaissances et d'une certaine manière de concevoir les relations avec la nature, mais au moins de les considérer et de reconnaître la valeur de leurs modes de vie. Car sans cette reconnaissance, c'est leur dignité d'êtres humains qui est bafouée. Les cas d'étude au Cambodge, en Inde et au Vietnam – pour ne citer qu'eux – renvoient avec force à cette nécessité de reconsidérer les rapports sociaux sur un pied d'égalité.

Ensuite, la mise en valeur des terres par l'agroécologie. Cette pratique n'a pas encore été envisagée dans le présent ouvrage, alors pourquoi trouve-t-elle sa place dans les recommandations ? Simplement parce qu'elle est connue et adoptée par de nombreuses populations forestières et par des peuples autochtones qui ne lui confèrent pas ce nom et n'insistent pas sur le caractère scientifique de cette discipline[14] parce qu'elle est avant tout, pour eux, un art de vivre et de composer avec le milieu dont ils dépendent pour leur survie. Les acquis récents de l'agroécologie (incluant l'agroforesterie) peuvent servir à parfaire les pratiques agricoles et sylvicoles des populations forestières. Une agroécologie qui recourt à des ressources renouvelables, sans apport de la chimie de synthèse. Inversement, la discipline agro-écologique peut redécouvrir et revaloriser des pratiques ancestrales comme les cultures associées, les hybridations et la rotation des cultures déjà pratiquées en Inde et au Cambodge (Bourdier, 2009) et, à n'en pas douter, en d'autres lieux et sociétés. Plutôt qu'éloigner les populations des parcs naturels au risque de produire de nouveaux vagabonds venant grossir les centres urbains, les ONG de conservation comme les gouvernements qui les soutiennent auraient tout à gagner d'une forme d'agriculture saine qui

14. Pour davantage de précisions, se rapporter aux écrits de Marc Dufumier (notamment 2019).

respecte l'environnement en tirant parti au maximum de l'énergie solaire et en limitant autant que faire se peut la dégradation du couvert forestier.

Enfin, en troisième lieu, vient le principe d'autogestion. Ainsi que le rappelle Hélène Trodjman (2022, p. 311), « le principe central est que les décisions collectives doivent être prises par les premiers concernés, et non venir du haut ». Force est de reconnaître que dans la plupart des pays d'Asie soumis à des régimes autoritaires, dirigistes, non démocratiques, le principe d'autogestion apparaît comme une anomalie, un acte politique subversif. Au Cambodge par exemple, les autorités nationales (comme auparavant le roi du pays) considèrent leurs citoyens comme des « enfants » dont le « père » doit prendre soin, pour les éduquer, les conseiller, les guider. Dans un tel contexte de paternalisme exacerbé, où l'initiative individuelle est réduite à une peau de chagrin quand on est un simple sujet censé obéir et se soumettre, on est en droit de se demander quelle place est réservée à une communauté aspirant à mettre en place une démocratie locale et participative. Et pourtant les paysans de la forêt qui sont parvenus à gérer durablement leur territoire disposent des capacités requises pour échanger, conseiller et travailler de concert avec des conservationnistes attentifs et plus ouverts. Rappelons encore une fois que des territoires habités et entretenus de longue date par des peuples autochtones au Cambodge, en Malaisie et en Inde sont devenus des ANP. Est-ce qu'il est encore possible de prendre en considération des révélations de ce genre ? Les politiques environnementales accepteront-elles de bifurquer ? Auront-elles assez de souffle pour contrer la combustion du monde ?

Bibliographie

Bane, Brendan (2023), "The least costly yet: Scientists unveil a new carbon capture system", Washington, Pacific Northwest National Laboratory, *News release*, https://www.pnnl.gov/news-media/scientists-unveil-least-costly-carbon-capture-system-date [23/8/2023].

Berlingen, Flore (2022), *Permis de nuire. Sous le règne des pollueurs-payeurs*, Paris, Les Incisives, 89 p.

Biermann, Frank *et al.* (2022), "Solar geoengineering: The case for an international non-use agreement", *WIREs Climate Change*, 13(3), https://www.solargeoeng.org/non-use-agreement/open-letter/ [11 septembre 2023].

Blanc, Guillaume (2022 [2020]), *L'Invention du colonialisme vert. Pour en finir avec le mythe de l'éden africain,* Paris, coll. « Champs », Flammarion, 346 p.

Bourdier, Frédéric (2009), *Ethnographie des populations indigènes du Cambodge. La montagne aux pierres précieuses (Ratanakiri)*, Paris, L'Harmattan, 287 p.

Brook, Jack (2023), "Burning homes in the name of conservation: NGO Wildlife Alliance cracks down on the poor", *Cambojanews* (online review), 5 September, https://cambojanews.com/burning-homes-in-the-name-of-conservation-ngo-wildlife-alliance-cracks-down-on-the-poor/?utm_source=substack&utm_medium=email [10 septembre 2023].

Chevassus-au-Louis, Bernard (dir.) (2009), *Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes. Contribution à la décision publique*, Paris, Centre d'analyse stratégique, 376 p.

Crutzen, Paul and Stoermer, Eugène F. (2000), "The Anthropocene", *IGBP Newsletter*, 41(17), p. 17-18.

Cockerill, Kasmira A. and Hagerman, Shannon M. (2020), "Historical insights for understanding the emergence of community-based conservation in Kenya: international agendas, colonial legacies, and contested worldviews", *Ecology and Society*, 25(2), p. 14-23.

Descola, Philippe et Pignocci, Alessandro (2023), *Ethnographies des mondes à venir*, Paris, Seuil, 176 p.

Dufumier, Marc et Le Naire, Olivier (2019), *L'Agroécologie peut nous sauver*, Arles, Actes Sud, 176 p.

Feidel, Sandrine et Christophe Bonneuil (2016), *Prédation. Nature, le nouvel eldorado de la finance,* Paris, La Découverte, 313 p.

Flummerfelt, Robert (2022), *To Purge the Forest by Force. Organized violence against Batwa in Kahuzi-Biega National Park*, London, Minority Rights Group International, 92 p.

Harari, Yuval Noah (2016), *Homo Deus. A brief History of Tomorrow,* London, Harvill Secker, 513 p.

Igoe, Jim and Brockington, Dan (2007), "Neoliberal conservation: A brief introduction", *Conservation & Society,* 5(4), p. 432-449.

Latour, Bruno (2022), *Mémo sur la nouvelle classe écologique – Comment faire émerger une classe écologique consciente et fière d'elle-même*, Paris, Les empêcheurs de tourner en rond, 92 p.

Latour, Bruno (2022), *Habiter la terre,* Paris, Les liens qui libèrent, 160 p.

McAfee, Kathleen (1999), "Selling nature to save it? Biodiversity and green developmentalism", *Environment and Planning D: Society and Space*, 17, p. 133-154.

Mbembe, Achille (2020), *Brutalisme*, Paris, La Découverte, 240 p.

Milman, Oliver (2023), "Astrophysicists propose geoengineering solution to climate warming. A solution to the climate crisis: mining the moon, researchers say", *The Guardian*, 08 February, https://www.theguardian.com/science/2023/feb/08/moon-dust-moonshot-geoengineering-climate-crisis [15 mars 2023].

Neumann, Roderick P. (2000), "Land, justice, and the politics of conservation in Tanzania", in Zerner Charles (ed.), *People, Plants, and Justice: The Politics of Nature Conservation*, New York, Columbia University Press, p. 117-133.

Nimol, Seoung (2023), "Kuy Put curse on environment officials building cow stable in wildlife sanctuary", *Cambojanews* (online review), 05 September, https://cambojanews.com/ethnic-kuy-put-curse-on-environment-officials-building-cow-stable-in-wildlife sanctuary/?utm_source=substack&utm_medium=email [10 septembre 2023].

Steffen, Will; Grinevald, Jacques; Crutzen, Paul and Mcneill, John (2011), "The Anthropocene: Conceptual and historical perspectives", *Philosophical Transactions of the Royal Society A Mathematical, Physical and Engineering Sciences*, 369,[1938] p. 842-867.

Trodjman, Hélène (2021), *La Croissance verte contre nature. Critique de l'écologie marchande,* Paris, La Découverte, 344 p.

Postface

Irène Bellier *

Que deviennent les droits des peuples autochtones face à l'industrie de la conservation ?

Le livre que nous venons de lire révèle la face cachée de la conservation de la nature. Non seulement cachée, mais aussi violente à l'encontre des peuples autochtones. La conservation de la nature pour la survie de l'humanité et de la diversité bio-culturelle s'appuie sur des dispositifs ambitieux, souvent complexes, qui se révèlent contraires aux intérêts et même à la vie des peuples autochtones. Ici la délimitation des parcs nationaux, des aires protégées, des réserves de la nature chasse les populations autochtones de leurs territoires de vie, là la lutte contre la déforestation et pour le reboisement introduit des pratiques bousculant les sociétés culturellement différenciées qui déploient des visions du monde, des savoirs et des pratiques dont les sociétés dominantes, les gouvernements ou les entreprises conservationnistes ne reconnaissent pas la valeur.

* Anthropologue, directrice de recherches au CNRS (LAP/LAIOS – EHESS).

Livre Bourdier-BATOK.indd 329 21/12/2023 10:39

S'agit-il d'une vraie contradiction ? Ou d'une nouvelle manière de protéger les intérêts de ceux qui profitent du marché légal ou illégal des ressources naturelles, par exemple ces intermédiaires qui spéculent sur le marché du carbone et sont les premiers à profiter de cette marchandisation ? Comment juger autrement ce scandale des droits à polluer qui donnent lieu à la négociation d'une manne financière dont les « gardiens de la nature » ainsi que se reconnaissent souvent les autochtones ne voient guère la couleur, ces droits qui ont fait, en France et en Europe, l'objet d'une vaste fraude à la TVA sur la taxe carbone. Les courtiers en crédits carbone achètent ces « crédits » directement auprès des communautés en Amazonie ou ailleurs et, comme le montrent dans cet ouvrage Frédéric Bourdier et Sophea Kong, le marché est juteux. Les communautés autochtones sont-elles capables d'anticiper les clauses de réorganisation de leur monde que la soi-disant protection de la nature impose à leur existence ? La question est délicate et engage les scientifiques à dialoguer avec elles pour éclairer les situations incriminées, bien détaillées dans ce livre, sans reproduire une forme de domination coloniale par le savoir. La situation est aussi délicate parce que la critique ne peut s'exercer librement qu'en démocratie.

La communauté internationale a beau reconnaître, depuis l'adoption de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) en 2007, que les peuples de la terre, du désert, de la forêt, des eaux ou des montagnes disposent de droits collectifs et de droits fondamentaux, les réalités de terrain témoignent que leurs situations ne s'améliorent pas. Chaque année, le Rapporteur des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits alarme l'Assemblée générale sur la montée des assassinats des défenseurs des droits autochtones ou environnementaux. Ils ont en partage la défense des territoires de vie contre l'emprise du capitalisme extractif mais les enjeux de la conservation de la nature les opposent parfois, au point que plusieurs peuples autochtones mettent en avant la sacralité de certains territoires pour arriver à en conserver l'usage. Les écologues engagés dans les activités de conservation commencent à penser qu'il n'est plus possible d'expulser ces populations des aires protégées ni de taxer violemment leurs modes de subsistance. Mais plusieurs auteurs de cet ouvrage montrent comment s'exerce une implacable violence à l'encontre des paysans, des tribaux, des autochtones, quel que soit le terme employé au Cambodge, en Inde, en Malaisie ou au Vietnam, lorsque des intentions opposées s'affrontent sur l'usage d'un même territoire.

Livre Bourdier-BATOK.indd 330 21/12/2023 10:39

Tous les pays d'Asie du Sud et du Sud-Est ont adopté la DNUDPA, chacun avec une compréhension singulière de ce que le concept de peuple autochtone veut dire, chacun disposant de lois régissant, ou pas, les rapports avec ces sociétés-là, et réglant de manière insatisfaisante leurs rapports au foncier. En dénonçant l'existence d'un colonialisme vert dans plusieurs pays de cette région du monde, ce livre interroge la nature de l'État et l'actualité de nouvelles dépendances.

Le dispositif international des droits des peuples autochtones vise à s'affranchir des relents du colonialisme qui tient les populations dans la dépendance. Comment est-il possible que les pays qui ont lutté contre l'occupation coloniale reproduisent ces modes de domination à l'encontre de leurs propres populations. On les dira « colonisées de l'intérieur » pour citer Pablo Gonzalo Casanova (1965) que mentionne Stéphen Rostain lequel montre, à propos de l'Amazonie, la profondeur historique des représentations stigmatisant les peuples autochtones, relégués dans la barbarie ou l'animalité : un moyen très sûr de les tenir à l'écart de l'État. Les peuples autochtones ne cherchent pas nécessairement à s'inscrire dans cette forme de gouvernementalité (voir Bellier, Cloud & Lacroix, 2017) mais ils tiennent à être respectés et la communauté internationale commence, bien tardivement, à réaliser que leur existence est précieuse.

À propos du Viêt Nam, Christian Culas rappelle qu'il faut tenir compte de l'histoire des rapports entre peuples autochtones et État pour comprendre l'actualité de leurs confrontations et il souligne un point d'historicité : « tous les habitants de la région (Thaïs, Kinh, Muong & Hmong) sont aujourd'hui confrontés à un "vide juridique" car d'un côté, les lois de l'État sont considérées comme illégitimes et relativement faciles à transgresser (peu de contrôle, corruption des fonctionnaires…) ; de l'autre, l'ancien système politique et symbolique coutumier du seigneur thaï local a été aboli et dévalorisé par l'État ». Ole Bruun montre, quant à lui, comment un régime autoritaire exploite l'écologisation du discours et l'aide au développement international pour consolider son pouvoir sur les hauts plateaux. Il soulève une question grave en estimant qu'« avec ces conservationnistes, surgit le risque pour les peuples autochtones de devenir des outils dans la poursuite de l'assimilation ethnique de l'État autoritaire. »

Les peuples autochtones ont beau avoir le droit à l'autodétermination et, en vertu de ce droit, décider librement leur statut politique et assurer librement leur développement économique, social et culturel (article 3 de la DNUDPA), si l'État ne les reconnaît pas légalement ou

Livre Bourdier-BATOK.indd 331 21/12/2023 10:39

constitutionnellement, s'il considère les populations qui vivent sur son territoire comme une minorité sous tutelle, s'il néglige enfin leurs institutions propres, alors tout le dispositif du droit international, patiemment élaboré, devient évanescent.

C'est dans les contradictions entre droit international et droit national, dans les vides du pouvoir et dans le refus de considérer la diversité culturelle des autochtones comme une richesse nationale, autrement que pour attirer la manne du tourisme, que le colonialisme vert trouve les ressources de son propre développement. Rachel Thomas et Jeremy Landon Morell le montrent à propos de la Malaisie pour qui les Orang Asli sont de simples « locataires » sous le contrôle du gouvernement de l'État : en tant que tels, ils n'ont pas de bail foncier et l'État peut à tout instant remettre en cause leur droit à vivre sur tel ou tel territoire. Alors que le droit au territoire est central dans le dispositif de la DNDUPA, le fait est que partout une insécurité juridique pèse sur les communautés autochtones, qui s'aggrave lorsqu'il s'agit de pousser de grands projets de développement ou de compenser ces aménagements par des parcs nationaux ou la mise en réserve. À propos du Cambodge, Ashish Joshia Ingty John et Phalla Chea indiquent que la seule ouverture envisageable reste pour les communautés autochtones la possibilité d'obtenir des *communal land titles* (CLT) par un processus long et compliqué. Mais en réfléchissant sur la manière dont les accords de cogestion des zones protégées n'ont pas été mis en œuvre et en analysant le processus d'attribution des CLT, ils montrent combien la cartographie et le travail d'accompagnement des personnes dans la délimitation des terres qu'elles peuvent exploiter, ont le potentiel de résoudre des conflits entre autochtones et non-autochtones. Cela ouvre une porte.

Toutefois la manière de reconnaître les peuples autochtones, au mieux comme des « minorités » si ce n'est comme des êtres vulnérables et dépourvus des marques de la civilisation, demeure l'un des principaux obstacles à l'application des droits reconnus à l'international. Cette manière de les tenir en subordination ne permet pas de les associer pleinement à la conservation de la nature.

Frédéric Bourdier et Patrick Kulesza relèvent l'inquiétante inclination des élites internationales, parmi lesquelles figurent les représentants des grandes ONG de la conservation (CI, IUCN, WA, WCS,WWF), mais aussi l'Unesco pour œuvrer à l'extension des aires protégées sans tenir compte du fait que les peuples autochtones ne sont pas des pions dont les bureaucrates peuvent disposer librement. Marine Carrin le

Livre Bourdier-BATOK.indd 332 21/12/2023 10:39

signale à propos de l'Inde : « les enjeux des peuples autochtones doivent être compris selon les termes de leur propre trajectoire politique et non en leur imposant arbitrairement nos idées de développement. »

C'est bien cette connaissance qui manque aux décideurs qu'ils soient nationaux ou internationaux, bureaucrates étatiques ou régionaux ou encore au service de ces ONG qui drainent les fonds des collectes nationales et internationales pour agir sur place au bénéfice d'une nature supposée « vierge » alors qu'elle est le fruit du patient labeur des autochtones sur plusieurs siècles. Il s'agit parfois simplement de garantir le plaisir des chasseurs d'images et des touristes. Ils « oublient » de donner aux populations autochtones, communautaires ou locales la place qui leur reviendrait si on voulait vraiment les consulter, obtenir leur consentement libre, préalable et informé, les associer en pleine participation. Mais s'agit-il seulement de connaissance ? Ne s'agit-il pas d'ignorer sciemment pour conserver ces petits privilèges qui nourrissent une corruption d'État que l'industrie de la conservation entretient, d'où dérivent des droits à agir contraires aux droits fondamentaux des populations locales. L'histoire de « la protection » des terres est remplie de passe-droits, de cooptation de leaders acquis à la cause de la prédation qui rapporte quelques subsides immédiats au détriment de la conservation à long terme des ressources naturelles.

L'approche de la conservation (ou du développement) « fondée sur les droits humains » est devenue un mantra comme le signale Eleonora Fanari, mais elle se demande si cette invocation vise « à respecter les droits des personnes en les impliquant dans la gestion de la biodiversité, ou est-elle un outil au service d'intérêts plus larges – de l'État, des agendas de conservation ou de la recherche du profit ? » Les développements du droit international des peuples autochtones, la possibilité de réaliser une forme du droit à l'autodétermination par la consultation et la quête du consentement libre, préalable et informé, prévu par la DNUDPA et par la Convention 169 dont le seul État asiatique qui l'a ratifiée est le Népal, laissent penser que l'implication des populations locales et autochtones dans la conservation de la nature est la voie la plus sûre de la réaliser.

Mais les dispositifs conservationnistes sont soumis à des montages administratifs impénétrables, si bien que leurs rouages sont captés par une classe de gestionnaires. Leurs mécanismes sont devenus les plus sûrs moyens de transformer les autochtones en petits chefs alignant leurs concitoyens autochtones sous les fourches de la bureaucratie conservationniste.

Dominic Roberge et Jean Michaud montrent comment « à travers les mesures et les outils d'encadrement socio-économiques déployés dans les aires protégées, les paiements pour services environnementaux encouragent un processus d'engagement par la responsabilisation et la surveillance à la fois individuelle et collective ». Des solutions managériales pour régler le système de conservation environnementale fournissent à l'État autoritaire les clés du contrôle des populations. Où l'on retrouve par une autre voie Charles Hale (2004) qui analyse les effets des politiques du néolibéralisme en Amérique du sud, dans un article très cité où il reprend la notion d'« indien autorisé » forgée par Silva Rivera Cusicanqui. Cette sociologue aymara, bolivienne, militante, demandait que « l'on parle de la manière dont les gouvernements usent des droits culturels [reconnus par les politiques du multiculturalisme] pour diviser et domestiquer les mouvements autochtones » (Hale, 2004, p. 17). Pour lui, il s'agit de maintenir les liens de subordination. La question ne se pose pas dans les mêmes termes en Asie du Sud et du Sud-Est, mais en observant la place faite aux populations autochtones dans les dispositifs analysés dans ce livre on se demande vraiment si les outils de la conservation de la nature ne servent pas encore à discipliner les populations autochtones, si ce n'est à s'opposer à leurs manières de vivre comme c'est le cas depuis les premiers temps de la conquête. Le temps est pourtant venu, comme le suggèrent Ashish Kothari et Frédéric Bourdier, de prêter la plus grande attention aux solutions que peuvent proposer les pays du Sud et, dans ce vaste ensemble, les organisations des peuples autochtones. Elles sont riches d'expériences.

Par colonialisme vert, on peut penser au « verdissement » de la dépendance. Celle qui se renouvelle par l'établissement de nouveaux partenariats entre pays industrialisés, hautement pollueurs et producteurs de touristes, et pays des Suds en quête des moyens de financer leur développement par la concession des ressources du sous-sol ou par la conservation de la nature. Courtney Work présente un exemple fascinant de déploiement d'un colonialisme vert à propos du partenariat que la Corée du Sud a signé avec le Cambodge. Comme elle l'indique « La facilité avec laquelle la foresterie industrielle se glisse dans les initiatives de lutte contre le changement climatique dans le portefeuille d'investissements internationaux de la Corée est révélatrice d'une forme à peine dissimulée de colonialisme vert. » L'efficacité de l'entreprise qu'elle présente, Think Biotech, Ltd qui est totalement manipulée par le gouvernement, fait froid dans le dos : « Ce qui était récemment des

Livre Bourdier-BATOK.indd 334 21/12/2023 10:39

communautés fortes vivant de moyens de subsistance propres, attachées au marché mais n'en dépendant pas pour leur survie, sont aujourd'hui des communautés complètement captives et dépendantes du marché.» Derrière le partenariat entre ces deux pays, elle relève un autre exemple de malversations : « La première lacune matérielle du projet REDD+ de Tumring est la disparition de la forêt conjuguée à l'absence de la moindre génération de crédits carbone.»

Avec le néo-libéralisme, un vocabulaire a fait son entrée : partenariat, alliance, participation des populations, consultation. La réalité est tout autre. Le monde est tombé sur la tête, pour paraphraser le titre de ce film qui montrait un San[1] soucieux de restituer à quelqu'un la bouteille de coca-cola qu'il avait reçue du ciel. Il l'est littéralement lorsqu'on se penche sur la logique du marché du carbone et la valorisation des droits à polluer qu'il entraîne. On le comprend quand on réalise ce que « marchandisation de la nature » entraîne de destruction. On parle de « paiement pour services environnementaux », de « solutions basées sur la nature », d'« approche de la conservation fondée sur les droits humains » tout à l'air d'aller dans le bon sens, y compris lorsqu'on envisage de protéger 30 % des terres du globe à l'horizon 2030. Mais quel traitement réserve-t-on aux populations qui semblent juste « superflues », pour ne pas dire « encombrantes » dans les mécanismes qui se dessinent ? Les discours les mentionnent, mais si les organisations autochtones n'exercent pas une grande vigilance pour rappeler les dispositifs du droit international les concernant, ces droits disparaissent des écrits comme des pratiques.

On ne peut pas seulement se demander pourquoi l'enjeu de la protection de la nature que les autochtones relèvent aisément au regard de leurs économies diversifiées, bien moins destructrices que l'économie industrielle, se retourne contre eux ? Il est plus que jamais urgent, comme en témoignent les auteurs et les autrices de cet ouvrage, de dévoiler par des études scientifiques et des cas concrets comment se déploie le colonialisme vert au moment même où du côté des Nations unies les peuples autochtones réclament une plus grande reconnaissance et exigent d'être associés à la prise des décisions qui les concernent. « Plus jamais rien sur nous sans nous », disent leurs ambassadeurs et ambassadrices (Bellier, 2020). Quand les communautés autochtones et locales sont-elles consultées sur les pro-

1. Les San, anciennement dits Bushmen, constituent un peuple de chasseurs-cueilleurs, composés de plusieurs groupes différemment nommés en Namibie, au Botswana et en Afrique du Sud.

jets de délimitation des parcs nationaux et comment le sont-elles ? Il est important de décrire les modalités et les résultats.

Ce voyage en Asie du Sud et du Sud-Est pourrait sembler exceptionnel si l'on ne savait pas que les mêmes causes produisent les mêmes effets et que les initiatives pour contrôler les excès du capitalisme prédateur sur la destruction des écosystèmes naturels, la qualité de l'air et des eaux, le droit à vivre des populations locales se traduisent par un jeu de dupes au sein duquel les populations autochtones perdent leurs droits à maintenir leurs cultures singulières.

Frédéric Bourdier le dit en conclusion : « La combustion du monde, ce sont également les droits humains des peuples autochtones et des microsociétés qui sont bafoués. » Le fait est que le plus souvent, elles viennent en toute fin des processus, lorsque ceux-ci se déploient déjà sur leurs territoires. Et lorsque les droits collectifs sur la terre et les ressources naturelles sont reconnus, les violations continuent tandis que les recours en justice, pour désirables qu'ils soient, sont lourds, onéreux et dilatoires. L'absence d'un système régional de droits humains en Asie limite les possibilités de recours, contrairement à ce que l'on observe dans les Amériques avec une Cour interaméricaine des droits humains qui est régulièrement saisie lorsque les recours nationaux devant les tribunaux sont éteints.

Guillaume Blanc rappelle sans détour que « la planète brûle mais les incendiaires courent toujours ». Peut-on imaginer la création d'un système protecteur des droits humains en Asie ? Faut-il repenser le système onusien pour donner à ses résolutions et déclarations une plus grande efficacité ? Cela dépasse le cadre du présent ouvrage mais la question de la justice se pose lorsque l'on apprend combien les populations autochtones sont violentées en Afrique, en Asie comme dans les Amériques.

Le changement climatique est en ligne de mire et le colonialisme vert s'étend comme une marée noire au lieu d'imaginer de vraies alternatives basées sur le partage des expériences avec les peuples autochtones. Leurs savoirs commencent à être reconnus, par l'Unesco, par IPBES (The Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services), par la communauté scientifique, mais leur vitalité est sérieusement entamée par les politiques d'extraction des ressources ou de protection des espaces naturels qui ont pour effet de chasser les populations de leurs zones de vie comme par les volontés assimilationnistes des gouvernements qui contrôlent le territoire en négligeant le bien-être des peuples qui les font vivre.

Livre Bourdier-BATOK.indd 336 21/12/2023 10:39

Bibliographie

Bellier, Irène (2020) "Participation of Indigenous Peoples in issues affecting them': An international negotiations issue", *in* Bellier, Irène (dir.) and Hays Jennifer, *Scales of Governance and Indigenous Peoples Rights,* Oxford : Routledge, p. 25-52.

Bellier, Irène ; Cloud, Leslie et Lacroix, Laurent (2017), *Les Droits des peuples autochtones. Des Nations unies aux sociétés locales*, Paris, L'Harmattan, 498 p.

Hale, Charles (2004) "Rethinking indigenous politics in the era of the 'Indio Permitido'", NACLA Report, https://www.researchgate.net/publication/305188868_Rethinking_Indigenous_Politics_in_the_Era_of_the_Indio_Permitido#fullTextFileContent

Livre Bourdier-BATOK.indd 338 21/12/2023 10:39

Liste des contributeurs et contributrices

Irène Bellier est anthropologue, directrice de recherche au CNRS, émérite (Laboratoire d'anthropologie politique, LAIOS-EHESS), Paris. Elle a coordonné le projet du Conseil européen de la recherche SOGIP (*Scale of Governance and Indigenous Peoples*, 2010-2016) et est responsable RTI JUSTIP (*Justice and Indigenous Peoples*).

Guillaume Blanc est historien de l'environnement, plus particulièrement en Afrique de l'Est. Il est maître de conférences à l'université de Rennes 2 et membre de l'Institut universitaire de France.

Frédéric Bourdier est anthropologue, chargé de recherche à l'IRD, UMR DEVSOC à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en France. Il travaille depuis vingt-cinq ans en Asie du Sud et du Sud-Est, principalement au Cambodge et en Inde.

Ole Brunn est anthropologue, professeur à l'université de Roskilde, Danemark, avec expériences de terrain en Chine, au Vietnam et en Mongolie. Ses œuvres majeures portent sur la culture populaire et la religion, les questions de gestion de l'environnement dans les pays autoritaires.

Livre Bourdier-BATOK.indd 339 21/12/2023 10:39

Marine Carrin est anthropologue, directrice de recherche au CNRS, et rattachée au Centre d'anthropologie à l'université Toulouse Jean-Jaurès en France. Elle travaille depuis plusieurs décennies en Inde.

Christian Culas est anthropologue, chargé de recherche au CNRS, UMR « Art-DevActeurs, ressources et territoires dans le développement » à l'université de Montpellier en France. Il travaille depuis plus de vingt-cinq ans au Vietnam.

Eleonora Fanari, doctorante à l'Instituto de Ciència y Tecnologia Ambiental (ICTA) de l'université autonome de Barcelone en Espagne, concentre ses recherches sur les pratiques de conservation en Inde.

Ashish Joshia Ingty John, autochtone Karbi du nord-est de l'Inde, est conseiller en gestion de la conservation communautaire au Cambodge, avec vingt ans d'expérience sur la gouvernance décentralisée de la gestion des ressources naturelles.

Ashish Kothari est membre fondateur du groupe environnemental indien Kalpavriksh, enseignant à l'Institut indien d'Administration publique, ainsi que coordinateur du processus de stratégie et de plan d'action pour la biodiversité en Inde.

Sophea Kong, diplômée en politologie en Australie et chercheuse indépendante au Cambodge. Elle travaille sur les politiques nationales et internationales de la nature.

Patrick Kulesza (†) était président exécutif du groupe international de travail pour les peuples autochtones (GITPA) ayant pour mandat de rapporter, ou dénoncer, les progrès relatifs aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales des peuples autochtones.

Jeremy Landon Morell est un chercheur et réalisateur de documentaires américain indépendant qui s'intéresse notamment aux droits des autochtones, aux pratiques agricoles durables, à la politique et aux arts. Il réside actuellement à Kyoto au Japon.

Livre Bourdier-BATOK.indd 340 21/12/2023 10:39

Jean Michaud est anthropologue, professeur à l'université de Laval au Québec (Canada). Il travaille depuis plus de trente ans en Asie du Sud-Est, principalement au Vietnam ainsi que dans les régions transfrontalières.

Chea Phalla est conseiller technique sur les titres fonciers communaux autochtones au Cambodge, avec vingt ans d'expérience dans la planification participative sur l'utilisation des terres et les titres fonciers communaux.

Dominic Roberge est titulaire d'une maîtrise en anthropologie à l'université de Laval au Canada. Il concentre ses recherches sur les relations entre environnement et populations autochtones au Vietnam.

Stéphen Rostain est archéologue, directeur de recherche au CNRS, membre de l'UMR 8096 « Archéologie des Amériques » à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en Franc. Il travaille depuis plus de trente ans en Amazonie.

Rachel Thomas Tharmabalan est professeure à l'université de Wisconsin, professeure associée à l'université de Kyoto et chercheuse à l'université nationale de Malaisie. Ses intérêts tournent autour de la nutrition, y compris la revitalisation des aliments traditionnels et des cultures oubliées.

Courtney Work est professeure associée au département d'ethnologie de l'université nationale de Chengchi à Taïwan. Ses recherches croisent la religion, l'environnement et le développement mondial, en particulier au Cambodge.

Livre Bourdier-BATOK.indd 341 21/12/2023 10:39

Livre Bourdier-BATOK.indd 342 21/12/2023 10:39

Liste des acronymes

APFBC	Projet Assam sur la société de conservation des forêts et de la biodiversité (Inde)
ANP	Aire nationale protégée
APC	Aire protégée communautaire
ASEAN [ASANE]	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
BAD	Banque asiatique du développement
BM	Banque mondiale
BR	Boisement/reboisement
CEMA	Comité des affaires des minorités ethniques (Viêt Nam)
CI	Conservation International
CLD	Convention sur la lutte contre la désertification
CLT	Titre foncier collectif (Cambodge)
COP	Conférence des parties (CP) aussi appelée conférence des États signataires, désigne l'organe suprême de certaines conventions internationales
CPLE	Consentement préalable, libre et éclairé
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CDB	Convention sur la diversité biologique
CMB	Cadre mondial pour la biodiversité (Nations unies)

Livre Bourdier-BATOK.indd 343 21/12/2023 10:39

CSD	Campagne pour la survie et la dignité (Inde)
DNUDPA [UNDRIP]	Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones
DFPN [DWNP]	Département de la faune et des parcs nationaux (Malaisie)
FA	Administration forestière (Cambodge)
FELDA	Autorité fédérale pour le développement de la terre (Malaisie)
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIAB	Forum international autochtone sur la biodiversité
FIDA	Fonds international de développement agricole
FFI	Fauna & Flora International
GIEC	Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat des Nations unies
GPS	Système de positionnement global
ICC	Comité de la communauté autochtone (Cambodge)
JAKOA	Département du développement des Orang Asli (Malaisie)
JNPC	Corporation du parc national de Johor (Malaisie)
KSWS	Sanctuaire de la faune sauvage de Keo Seima (Cambodge)
MAFF	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Forêts (Cambodge)
MADR	Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (Vietnam)
MDP	Mécanisme de développement propre
NPDIP	Politique nationale pour le développement des populations autochtones (Cambodge)
MoE	Ministère de l'Environnement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
PSE	Paiement pour services environnementaux
PCV	Parti communiste vietnamien
PLWS	Sanctuaire de la faune de Prey Lang (Cambodge)
PN	Parc national

Livre Bourdier-BATOK.indd 344 21/12/2023 10:39

REDD+	Réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts
RGVN	Rashtriya Gramin Vikas Nidhi (ONG, Inde)
RSV	République socialiste du Vietnam
SBN	Solutions basées sur la nature
SC	Castes répertoriées [*Scheduled Castes*] (Inde)
SGF	Service des gardes forestiers (Vietnam)
ST	Tribus répertoriées [*Scheduled Tribes*] (Inde)
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UNDP	Programme des Nations unies pour le développement
UNEP	Programme des Nations unies pour l'environnement
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
USAID	Agence américaine pour le développement international
VLIDWG	Groupe de travail sur la démarcation de l'inventaire foncier des villages (Cambodge)
WCS	Société pour la conservation de la vie sauvage
WTI	Wildlife Trust of India (ONG, Inde)
WA	Wildlife Alliance
WWF	Fonds mondial pour la nature

Livre Bourdier-BATOK.indd 346 21/12/2023 10:39